

**COMPTES CONSOLIDÉS ET AUTRES DOCUMENTS  
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS  
ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE OU DU CONSORTIUM<sup>1 2</sup> : **CONSOLIDATION DU GROUPE CRELAN**

Forme juridique<sup>3</sup>: SOCIETE ANONYME DE DROIT PRIVE .....

Adresse: Boulevard SYLVAIN DUPUIS.....N°: 251..... Boîte: .....

Code postal: 1070 ..... Commune: BRUXELLES .....

Pays: BELGIQUE .....

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de Bruxelles.....

Adresse Internet<sup>4</sup>: http://www. ....

Adresse e-mail<sup>4</sup> : .....

Numéro d'entreprise 0205.764.318

COMPTES CONSOLIDÉS en EURO<sup>5</sup>

communiqués à l'assemblée générale du 28 / 04 / 2022

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01 / 01 / 2021 au 31 / 12 / 2021

Exercice précédent du 01 / 01 / 2020 au 31 / 12 / 2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas** identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes consolidés: - le rapport de gestion consolidé  
- le rapport de contrôle des comptes consolidés

À COMPLÉTER SI LES COMPTES CONSOLIDÉS SONT DÉPOSÉS PAR UNE FILIALE BELGE  
Dénomination de la filiale belge déposante (*article 3:26, §2, 4°, a) du Code des sociétés et des associations*)

.....  
.....

Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante  

Nombre total de pages déposées: 196.....

Signature  
(nom et qualité)

Signature  
(nom et qualité)

1 Biffer la mention inutile.  
2 En cas de consortium, remplir la section CONSO 5.4.  
3 Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.  
4 Mention facultative.  
5 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS OU GÉRANTS DE L'ENTREPRISE  
CONSOLIDANTE ET DES COMMISSAIRES AYANT CONTRÔLÉ  
LES COMPTES CONSOLIDÉS****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction

Monsieur Jan ANNAERT , Adm. indépendant, De Vis 30, 2930 BRASSCHAAT  
Monsieur Benoît BAYENET (à partir du 01/01/2022), Administrateur, Rue du Purnode 14, 5501 AWAGNE  
Monsieur Joris CNOCKAERT , Administrateur, Kruiskensstraat 68, 9420 ERPE-MERE  
Monsieur Bernard DE MEULEMEESTER (à partir du 01/01/2022), Administrateur, Boerendreef 17, 2970 SCHILDE  
Monsieur Pieter DESMEDT (à partir du 31/12/2021), Administrateur, Bleidenhoek 9, 2570 DUFFEL  
Monsieur Alain DIEVAL, Adm. indépendant, Avenue de Flandre 24, 59700 MARCQ-EN-BAROEUL (France)  
Monsieur Jean-Pierre DUBOIS, Vice-Président, Rue Saint-Georges 5, 1370 JODOIGNE  
Madame Anne FIEVEZ (jusqu'au 31/12/2021), Administrateur, Chemin de Stoisy, 49, 1400 NIVELLES  
Monsieur Xavier GELLYNCK (à partir du 01/03/2021), Administrateur, Beekstraat 35, 9920 LIEVEGEM  
Monsieur Jeroen GHYSEL (à partir du 31/12/2021), Administrateur, Sterrelaan 45, 1740 TERNAT  
Monsieur Jean-Paul GREGOIRE, Administrateur, Avenue des martins pêcheurs 13, 1640 RHODE-SAINT-GENESE  
Monsieur Eric HERMANN (à partir du 01/05/2021), Adm. indépendant, Champ de Présenne 46, 1390 GREZ-DOICEAU  
Monsieur Robert JOLY (à partir du 01/05/2021), Administrateur, Rue de l'Estroit 37, 5640 METTET  
Monsieur Paul MALFEYT (jusqu'au 31/12/2021), Administrateur, Avenue de la Rose des Vents, 3, 1410 WATERLOO  
Madame Marianne STREEL, Administrateur, Rue du Spinoy 3, 5080 RHISNES  
Monsieur Paul THYSENS , Adm. indépendant, Herendreef, 19, 3001 HEVERLEE  
Monsieur Hendrik VANDAMME, Administrateur, Kruishofstraat 2, 8400 OOSTENDE  
Madame Agnes VAN DEN BERGE , Adm. indépendant, Leopold II-laan 10 bus 08.02, 8400 OOSTENDE  
Monsieur Emmanuel VERCOUSTRE (à partir du 31/12/2021), Administrateur, Rue d'Alsace Lorraine 10/3e, 1050 IXELLES  
Monsieur Luc VERSELE, Président, Schoutput 15, 9830 SINT-MARTENS-LATEM  
Monsieur Philippe VOISIN, Président C.D., Rue Albert Lancaster 12, 1180 BRUXELLES  
Monsieur Clair YSEBAERT (à partir du 01/05/2021), Administrateur, Moregemplein 9, 9790 WORTEGEM-PETEM  
EY Réviseurs d'Entreprises SRL (Jean-François HUBIN) , Commissaire, De Kleetlaan 2, 1831 DIEGEM

## Comptes annuels consolidés 2021

Bilan consolidé	
Etat consolidé du résultat global	
Tableau consolidé des flux de trésorerie	
Tableau consolidé des variations des fonds propres	

## Annexes

<b>1. OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉVOLUTION DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>13</b>
1.1. OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉVOLUTION DU BILAN	13
1.2. OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉVOLUTION DU COMPTE DE RÉSULTAT	14
1.3. PROJET D'ACQUISITION D'AXA BANK BELGIUM PAR LE GROUPE CRELAN	16
<b>2. INFORMATION GÉNÉRALE</b>	<b>22</b>
2.1. DENOMINATION OFFICIELLE ET FORME JURIDIQUE DE L'ENTITE	22
2.2. LE DOMICILE ET LE PAYS DANS LEQUEL ELLE A ÉTÉ ENREGISTRÉE ET L'ADRESSE DE SON SIÈGE SOCIAL	22
2.3. ACTIVITÉS PRINCIPALES	22
2.4. STRUCTURE DU GROUPE CRELAN	23
2.5. LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE	24
2.6. LES COLLABORATEURS DU GROUPE	24
2.7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE	24
2.7.1. <i>Dividende</i>	24
2.7.2. <i>Événements importants survenus après la date de clôture du bilan</i>	24
<b>3. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ IAS/IFRS</b>	<b>25</b>
3.1. APPLICATION DE NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS	25
<b>4. NOTES RELATIVES AU BILAN</b>	<b>27</b>
4.1. TRÉSORERIE ET COMPTES À VUE AUPRÈS DES BANQUES CENTRALES	27
4.2. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION	27
4.3. PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	28
4.4. PRÊTS ET CRÉANCES	32
4.4.1. <i>Prêts et créances</i>	32
4.4.2. <i>Forbearance</i>	33
4.4.3. <i>Expositions performantes et non-performantes</i>	35
4.4.3.1. <i>Par type d'exposition</i>	35
4.4.3.2. <i>Par stage</i>	36
4.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37
4.6. GOODWILL ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	39
4.7. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS	40
4.8. AUTRES ACTIFS ET PASSIFS	42
4.9. IFRS 16	42
4.10. CRELAN INSURANCE SA BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT	45
4.10.1. <i>Disponible à la vente : bilan de Crelan Insurance SA</i>	45
4.10.2. <i>Disponible à la vente : Résultats de Crelan Insurance SA</i>	46
4.11. PASSIFS FINANCIERS	48
4.11.1. <i>Passifs financiers évalués au coût amorti</i>	48
4.11.1.1. <i>Deposits</i>	48
4.11.1.2. <i>Dettes représentées par un titre, y compris les obligations</i>	49
4.11.1.3. <i>Passifs subordonnés</i>	50
4.11.1.4. <i>Autres passifs financiers</i>	50
4.11.1.5. <i>Prêts TLTRO</i>	50
4.11.2. <i>Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat</i>	51
4.12. PROVISIONS	51
4.13. AVANTAGES DU PERSONNEL	52

4.13.1.	<i>Engagements de retraite</i> .....	52
4.13.2.	<i>Engagements de retraite AXA Bank Belgium</i> .....	58
4.14.	DERIVES ET TRAITEMENT COMPTABLE .....	60
4.15.	JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS FINANCIERS .....	64
4.15.1.	<i>Juste valeur des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti</i> .....	64
4.15.2.	<i>Évaluation des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur</i> .....	66
4.16.	COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS .....	71
4.17.	FONDS PROPRES .....	73
4.18.	CONTRATS D'ASSURANCE .....	75
4.19.	ACTIFS GREVES .....	76
4.20.	RAPPORT DE DURABILITE .....	77
<b>5.</b>	<b>NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT</b> .....	<b>79</b>
5.1.	PRODUITS ET CHARGES D'INTERET .....	79
5.2.	PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS .....	80
5.3.	DIVIDENDES .....	81
5.4.	PROFITS ET PERTES REALISES SUR ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS NON EVALUES A LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RESULTAT .....	81
5.5.	PROFITS ET PERTES SUR ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DETENUS A DES FINS DE TRANSACTION .....	82
5.6.	PROFITS ET PERTES SUR ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DESIGNES A LA JUSTE VALEUR AVEC TRAITEMENT DES FLUCTUATIONS DE VALEUR DANS LE COMPTE DE RESULTAT .....	82
5.7.	PROFITS ET PERTES SUR LA DE-COMPTABILISATION D'ACTIFS AUTRES QUE CEUX DESTINES A LA VENTE .....	82
5.8.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION .....	83
5.9.	CHARGES ADMINISTRATTIVES .....	83
5.9.1.	<i>Charges de personnel</i> .....	83
5.9.2.	<i>Dépenses générales et administratives</i> .....	84
5.9.3.	<i>Contributions aux Fonds de résolution et aux Systèmes de garantie des dépôts</i> .....	84
5.10.	DEPRECIATIONS .....	84
5.11.	IMPOTS SUR LE RESULTAT .....	85
5.12.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES .....	86
5.13.	INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES .....	87
<b>6.</b>	<b>NOTES RELATIVES AUX TRANSACTIONS HORS BILAN</b> .....	<b>88</b>
<b>7.</b>	<b>GESTION DES RISQUES</b> .....	<b>89</b>
7.1.	ORGANISATION GENERALE AU SEIN DU GROUPE .....	89
7.1.1.	<i>Les comités de risque</i> .....	89
7.1.2.	<i>Bâle</i> .....	90
7.2.	RISQUE DE CREDIT .....	90
7.2.1.	<i>La maîtrise du risque de crédit</i> .....	91
7.2.1.1.	Prêts et créances .....	91
7.2.1.2.	Portefeuille d'investissement .....	108
7.2.1.3.	Dérivés .....	110
7.2.2.	<i>Risque de crédit maximal</i> .....	110
7.2.3.	<i>Risque de concentration</i> .....	111
7.3.	RISQUE DE MARCHE .....	112
7.3.1.	<i>ALM risque de taux</i> .....	112
7.3.2.	<i>Risque de marché dans le portefeuille Trading</i> .....	115
7.3.3.	<i>Risque de marché dans le portefeuille non-Trading</i> .....	115
7.3.4.	<i>Risque de change</i> .....	118
7.4.	RISQUE DE LIQUIDITE .....	118
7.5.	RISQUE OPERATIONNEL .....	122
7.5.1.	<i>Cartographie</i> .....	122
7.5.2.	<i>Incidents</i> .....	122
7.5.3.	<i>Indicateurs de risque clés</i> .....	122
7.6.	GESTION DE RISQUES DES ACTIVITES D'ASSURANCE .....	123
7.6.1.	<i>Risque de liquidité</i> .....	123
7.6.2.	<i>Sensibilité aux risques d'assurance</i> .....	123
7.6.3.	<i>Risque de crédit</i> .....	124

7.6.4.	<i>Risque technique d'assurance</i> .....	124
7.6.4.1.	Politique de souscription.....	124
7.6.4.2.	Politique de réassurance.....	124
7.6.4.3.	Politique de réservation.....	125
7.6.4.4.	Politique de tarification.....	125
7.7.	CAPITAL MANAGEMENT.....	125
<b>8.</b>	<b>SOMMAIRE DES PRINCIPALES BASES D'ÉVALUATION POUR LE REPORTING FINANCIER</b> .....	<b>129</b>
8.1.	GENERALITES.....	129
8.2.	LA CONSOLIDATION.....	129
8.3.	ENREGISTREMENT DANS LE BILAN.....	129
8.3.1.	<i>Enregistrer / ne pas enregistrer dans le bilan</i> .....	129
8.3.2.	<i>Date de transaction et date de règlement</i> .....	130
8.4.	ACTIFS FINANCIERS.....	130
8.4.1.	<i>Business model (modèle d'entreprise)</i> .....	130
8.4.2.	<i>Flux de trésorerie contractuels de l'actif financier</i> .....	130
8.4.3.	<i>Règles spécifiques</i> .....	131
8.4.4.	<i>Classifications</i> .....	131
8.4.4.1.	Actifs financiers détenus à des fins de transaction.....	131
8.4.4.2.	Actifs financiers non commerciaux obligatoirement à la juste valeur par le biais du compte de résultat.....	131
8.4.4.3.	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.....	132
8.4.4.4.	Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Other Comprehensive Income).....	132
8.4.4.5.	Actifs financiers financiers au coût amorti.....	132
8.4.4.6.	Reclassements.....	132
8.4.5.	<i>Réductions de valeur</i> .....	133
8.4.5.1.	Estimation du risque de crédit.....	133
8.4.5.2.	Détermination de la perte de valeur.....	134
8.4.5.3.	Défaut de paiement.....	135
8.4.5.4.	Dépréciations d'actifs financiers acquis ou d'actifs financiers déjà dépréciés au départ.....	135
8.5.	PASSIFS FINANCIERS.....	135
8.5.1.	<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i> .....	135
8.5.2.	<i>Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat</i> .....	136
8.5.3.	<i>Autres passifs financiers</i> .....	136
8.6.	JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS.....	136
8.7.	CESSIONS-RETROCESSIONS DE TITRES.....	137
8.8.	GARANTIES FINANCIERES FOURNIES.....	137
8.9.	COMPENSATION D'UN ACTIF ET D'UN PASSIF FINANCIERS.....	137
8.10.	DERIVES ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE.....	137
8.10.1.	<i>Comptabilisation et évaluation</i> .....	137
8.10.2.	<i>Couverture</i> .....	138
8.10.3.	<i>Dérivés incorporés</i> .....	138
8.11.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	139
8.12.	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	140
8.13.	AIDES D'ÉTAT.....	140
8.14.	REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES (IFRS 3).....	141
8.15.	DEPRECIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS.....	141
8.16.	PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS.....	141
8.17.	PRODUITS ET CHARGES D'INTERET.....	142
8.18.	PROVISIONS ET PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS.....	142
8.19.	DIVIDENDES.....	142
8.20.	GAINS ET PERTES REALISES ET NON REALISES.....	143
8.21.	IMPOTS SUR LE RESULTAT.....	143
8.22.	CONTRATS DE LOCATION.....	143
8.23.	AVANTAGES DU PERSONNEL.....	144
8.24.	TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET FLUX DE TRESORERIE.....	145
8.25.	EFFETS DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE.....	145
8.26.	FONDS PROPRES.....	146
8.27.	PROVISIONS TECHNIQUES.....	146

---

8.28.	CONTRATS D'ASSURANCE IFRS 4.....	147
8.29.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	147
8.29.1.	<i>Principales sources d'incertitude de l'estimation.....</i>	<i>147</i>
8.29.2.	<i>Événements postérieurs à la clôture du bilan.....</i>	<i>147</i>
8.29.3.	<i>Changements d'estimations et de méthodes comptables.....</i>	<i>148</i>

# Comptes Annuels Consolidés 2021

## Bilan Consolidé

Actifs (en EUR)	Note	31/12/2021	31/12/2020
Trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts directement exigibles	4.1.	4.995.388.966	3.144.790.100
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	4.2.	46.209.151	39.459
Actifs financiers obligatoirement désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	4.3.	6.817.925	6.781.148
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat		0	0
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	4.3.	417.550.258	9.669.787
Actifs financiers évalués au coût amorti		46.747.763.891	18.777.200.104
<i>Titres de créance</i>	4.3.	1.021.065.405	1.000.709.922
<i>Prêts et créances (y compris les contrats de location financement)</i>	4.4.	45.726.698.486	17.776.490.182
Dérivés, comptabilité de couverture	4.14.	17.070.019	2.877.569
Variation de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	4.15.	431.353.867	694.165.840
Immobilisations corporelles	4.5.	84.361.376	35.309.001
Goodwill et immobilisations incorporelles	4.6.	44.435.710	35.889.122
Investissements dans les filiales, les entreprises communes et les entreprises		12.686.264	90.000
Actifs d'impôts	4.7.	48.855.347	44.430.707
Autres actifs	4.8.	159.367.589	14.538.180
Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées*	4.10.	0	53.433.499
<b>Total actifs</b>		<b>53.011.860.363</b>	<b>22.819.214.516</b>
Passifs (en EUR)	Note	31/12/2021	31/12/2020
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	4.2.	44.398.252	1.393.873
Passifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	4.11.2.	742.648.663	0
Passifs financiers évalués au coût amorti		49.537.070.330	21.291.883.236
<i>Dépôts d'établissements de crédit</i>	4.11.1.1.	1.449.350.189	417.217.715
<i>Dépôts d'établissements autres que de crédit</i>	4.11.1.1.	41.200.800.246	20.001.951.463
<i>Dettes représentées par un titre, y compris les obligations</i>	4.11.1.2.	6.362.888.120	682.504.692
<i>Dettes subordonnées</i>	4.11.1.3.	226.316.082	77.172.706
<i>Autres dettes financières</i>	4.11.1.4.	297.715.693	113.036.660
Dérivés, comptabilité de couverture	4.14.	53.640.768	46.263.230
Variation de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	4.15.	3.787.639	9.383.219
Provisions	4.12.	181.876.734	16.521.280
Passifs d'impôts	4.7.	51.563.175	10.577.749
Autres passifs	4.8.	202.855.611	105.641.188
Passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées*	4.10.	0	26.087.207
<b>Total passifs</b>		<b>50.817.841.172</b>	<b>21.507.750.982</b>
Fonds Propres (en EUR)	Note	31/12/2021	31/12/2020
Capital émis		895.456.452	896.520.856
<i>Capital libéré</i>	4.17.	895.456.452	896.520.856
<i>Capital appelé non libéré</i>		0	0
Agio		0	0
Autres instruments de capitaux propres émis		244.400.438	0
Autres éléments du résultat global		4.655.594	-1.300.156
Postes à ne pas reclasser en cas de bénéfice ou de perte		1.649.188	-3.428.037
<i>Gains/pertes actuariels pour les plans de pension</i>	4.17.	1.649.188	-3.428.037
<i>Variations de la juste valeur des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</i>		0	0
<i>Variations de la juste valeur des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat imputables à des variations de leur risque de crédit</i>		0	0
Postes susceptibles d'être reclassés en cas de bénéfice ou de perte		3.006.407	2.127.880
<i>Variations de la juste valeur des instruments de dette désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</i>	4.17.	3.006.407	2.127.880
Réserves (y compris les résultats non distribués)	4.17.	389.160.642	366.836.880
Résultat de l'exercice	4.17.	660.346.065	49.405.954
Intérêts minoritaires		0	0
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>2.194.019.191</b>	<b>1.311.463.534</b>
<b>Total des passifs et des fonds propres</b>		<b>53.011.860.363</b>	<b>22.819.214.516</b>

\* Suite à la décision de vendre Crelan Insurance en 2021, les actifs et passifs de Crelan Insurance sont reclassés au 31/12/2020 sur une ligne séparée comme groupe d'actifs et de passifs détenus en vue de la vente (voir paragraphe 4.10.1)



## Etat consolidé du résultat total

Etat des résultats réalisés et non-réalisés (en EUR)	Note	31/12/2021	31/12/2020
<b>Activités ordinaires</b>			
<b>Produits et charges financiers et opérationnels</b>		<b>362.490.775</b>	<b>312.179.148</b>
Produits d'intérêt	5.1.	303.617.350	311.551.406
Charges d'intérêt	5.1.	-47.356.834	-45.187.258
Dividendes	5.3.	1.121.098	634.571
Produits d'honoraires et de commissions	5.2.	129.850.673	110.565.298
Charges d'honoraires et de commissions	5.2.	-96.506.384	-99.386.610
Gains et pertes réalisés sur actifs et passifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat (net)	5.4.	2.635.249	1.997.450
Gains et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction (net)	5.5.	6.484	-1.303.377
Gains et pertes sur actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat (nets)	5.6.	133.569	14.628
Ajustements de la juste valeur lors de la comptabilisation des opérations de couverture		2.978.443	5.608.223
Réévaluation des différences de taux de change		948.366	1.002.573
Gains et pertes sur la décomptabilisation d'actifs autres que ceux détenus en vue de leur vente (net)	5.7.	46.659.643	398.343
Autres produits opérationnels	5.8.	27.794.358	26.404.964
Autres charges opérationnelles	5.8.	-9.391.240	-121.063
<b>Charges administratives</b>		<b>-233.390.735</b>	<b>-212.007.307</b>
Dépenses de personnel	5.9.1.	-91.417.175	-90.762.696
Dépenses générales et administratives	5.9.2.	-141.973.560	-121.244.611
<b>Contributions en espèces aux fonds de résolution et aux systèmes de garantie des dépôts</b>	5.9.3.	<b>-20.732.847</b>	<b>-17.799.291</b>
<b>Amortissements</b>		<b>-11.208.492</b>	<b>-10.634.817</b>
Immobilisations corporelles	4.5.	-7.434.915	-6.910.994
Immobilisations incorporelles (autres que goodwill)	4.6.	-3.773.577	-3.723.823
<b>Variation des gains ou (pertes), net</b>		<b>-222.824</b>	<b>-3.134.853</b>
<b>Provisions</b>	4.12.	<b>2.577.990</b>	<b>4.591.300</b>
<b>Dépréciations</b>	5.10.	<b>-22.278.213</b>	<b>-17.743.064</b>
Dépréciations sur actifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat		-22.278.213	-17.743.064
<i>Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)</i>		0	0
<i>Actifs financiers évalués au coût amorti</i>		-22.278.213	-17.743.064
Dépréciations sur immobilisations corporelles		0	0
<b>Goodwill négatif comptabilisé immédiatement en résultat</b>		<b>598.807.907</b>	<b>0</b>
<b>Pertes et profits sur actifs non courants ou groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente*</b>		<b>8.485.840</b>	<b>6.302.986</b>
TOTAL DES PROFITS ET PERTES D'ACTIVITES ORDINAIRES POURSUIVIES, AVANT IMPÔTS		684.529.401	61.754.102
Charges fiscales (impôt sur le résultat) associées au résultat des activités ordinaires	5.11.	-24.183.337	-12.348.149
<i>Impôts exigibles</i>		-11.315.500	-10.207.326
<i>Impôts différés</i>		-12.867.837	-2.140.823
<b>PROFIT OU PERTE (NET)</b>		<b>660.346.064</b>	<b>49.405.953</b>
<b>Etat des résultats non-réalisés</b>			
Résultats non réalisés pouvant être reclassés à l'avenir dans les résultats réalisés		878.526	4.466
<i>Réévaluation des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)</i>		878.526	4.466
Résultats non réalisés qui ne seront jamais inclus dans les résultats obtenus		5.077.225	-1.252.892
<i>Gains/(Pertes) actuariels sur régimes à prestations définies</i>		5.077.225	-1.252.892
<b>Total des résultats non-réalisés (net)</b>		<b>5.955.751</b>	<b>-1.248.426</b>
<b>Total des résultats réalisés et non-réalisés de l'année</b>		<b>666.301.815</b>	<b>48.157.527</b>

\* Suite à la décision de vendre Crelan Insurance en 2021, les résultats de Crelan Insurance au 31/12/2020 et au 31/12/2021 sont reclassés sur une ligne séparée en tant que Pertes et profits sur actifs non courants ou groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente (voir section 4.10.2)

## Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020*
<b>ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>		
Résultat net	660.346.065	49.405.954
Rapprochement entre le résultat net et les flux de trésorerie nets relatifs aux activités opérationnelles	43.052.468	17.817.179
Charges d'impôts exigibles et différés, comptabilisés en résultat	26.969.325	14.430.156
Gains ou pertes de change latents	-948.366	-1.002.573
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT</b>	0	0
Amortissements	11.197.980	10.626.974
Dépréciations	22.277.302	17.740.503
Provisions nettes (reprises)	3.820.608	2.124.282
Résultat net sur vente d'immobilisations corporelles	8.180	-398.343
<b>ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>	0	0
Profits nets latents sur les investissements disponibles à la vente	878.527	4.466
Autres ajustements	-21.151.088	-25.708.286
<b>Flux de trésorerie résultant de résultats opérationnels avant variations des actifs et passifs opérationnels</b>	<b>703.398.533</b>	<b>67.223.133</b>
<u>Augmentation (diminution) des actifs opérationnels (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie):</u>	<u>27.515.672.632</u>	<u>-6.426.262</u>
Augmentation (diminution) des prêts et créances	0	0
Augmentation (diminution) avec les établissements de crédit	-775.231.000	0
Augmentation (diminution) des actifs financiers au coût amorti	27.680.905.926	39.515.331
Augmentation (diminution) des actifs disponibles à la vente	0	0
Augmentation (diminution) des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés	407.880.471	964.096
Augmentation (diminution) des actifs financiers détenus à des fins de transaction	46.168.692	-22.843.257
Augmentation (diminution) des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-1.104.023	-79.746
Augmentation (diminution) des dérivés d'actifs, comptabilité de couverture	14.192.450	-25.700.342
Augmentation (diminution) des produits d'actifs financiers	0	0
(Augmentation) diminution des actifs non courants et des groupes destinés à être cédés, détenus en vue de la vente	0	0
Augmentation (diminution) des autres actifs	142.859.116	1.717.658
<u>Augmentation (diminution) des passifs opérationnels (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie):</u>	<u>29.017.432.748</u>	<u>1.271.171.686</u>
Augmentation (diminution) des dépôts d'établissements de crédit	1.036.626.918	392.641.227
Augmentation (diminution) des dépôts (autres que d'établissements de crédit)	21.231.574.352	1.779.037.124
Augmentation (diminution) des titres de dette	5.680.383.428	-224.293.918
Augmentation (diminution) des passifs financiers détenus à des fins de transaction	43.004.379	-22.514.471
Augmentation (diminution) des passifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	742.648.663	0
Augmentation (diminution) des dérivés de passifs, comptabilité de couverture	7.377.538	-636.547.233
Augmentation (diminution) des autres passifs (définition du bilan)	<b>275.817.470</b>	<b>-17.151.063</b>
<b>(Diminution) augmentation du capital d'exploitation net</b>	<b>1.501.760.116</b>	<b>1.277.597.928</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>2.205.158.649</b>	<b>1.344.821.061</b>
Impôts sur le résultat (payés) remboursés	9.983.731	-11.525.692
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles</b>	<b>2.215.142.380</b>	<b>1.333.295.369</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
(Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'actifs corporels)	16.219.192	7.123.047
Entrées de trésorerie provenant de la vente d'actifs corporels	0	0
(Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles)	12.421.896	6.788.472
Entrées de trésorerie provenant de la vente d'actifs incorporels	0	0
(Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition des placements détenus jusqu'à leur échéance)	0	0
Entrées liées à la cession de coentreprises, d'entreprises associées et de filiales, nettes de la trésorerie cédée	46.659.820	0
(Paiements en espèces pour l'investissement dans les coentreprises, les entreprises associées et les filiales, nets de la trésorerie acquise)	775.231.000	0
Autres entrées de trésorerie provenant des activités d'investissement	314.627	144.378
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>	<b>-756.897.641</b>	<b>-13.767.141</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
(Dividendes versés)	199.347.416	0
(Sorties de trésorerie pour rembourser des dettes subordonnées)	50.204.040	100.784.081
Entrées de trésorerie provenant de l'émission ou de remboursement d'actions ou d'autres instruments de capitaux propres	243.336.034	24.752.986
(Autres sorties de trésorerie liées à des activités de financement)	853.879	726
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>	<b>391.625.531</b>	<b>-76.031.821</b>
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie ou les équivalents de trésorerie	728.596	-608.467
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>1.850.598.866</b>	<b>1.242.887.940</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>3.144.790.100</b>	<b>1.901.902.160</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>4.995.388.966</b>	<b>3.144.790.100</b>
<u>Composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Fonds en caisse	105.088.041	50.363.464
Avoirs auprès des banques centrales	4.792.091.611	3.063.232.004
Prêts et créances	98.209.314	31.194.631
<b>Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en fin d'exercice</b>	<b>4.995.388.966</b>	<b>3.144.790.100</b>
Dont : montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus par l'entreprise, mais non disponibles pour le groupe	195.161.055	180.638.363
<u>Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie opérationnels:</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Produits d'intérêts reçus	210.229.357	442.074.926
Dividendes reçus	1.121.098	1.207.908
Charges financières payées	194.094.999	363.515.818

\* Les mouvements comprennent CRI

## Tableau consolidé des variations des fonds propres

(en EUR)	Capital social	Réserve de réévaluation: Variations de la juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais de résultats non réalisés	Réserve de réévaluation: gains / pertes actuariels sur les régimes de retraite	Autres instruments de capitaux propres émis	Réserves (y compris les bénéfices non distribués)	Revenu de l'exercice
<b>Solde d'ouverture au 1er janvier 2021</b>	896.520.856	2.127.881	-3.428.037	0	366.836.880	49.405.954
Augmentation du capital	0	0	0	0	0	0
Réduction du capital	0	0	0	0	0	0
Entrées/sorties de coopérateurs	-1.064.404	0	0	0	0	0
Dividendes payés	0	0	0	0	-26.228.313	0
Tantièmes payés	0	0	0	0	0	0
Transactions actionnaires	-1.064.404	0	0	0	-26.228.313	0
Émission d'autres instruments de capitaux propres	0	0	0	244.400.438	0	0
Transfert aux bénéfices non distribués	0	0	0	0	49.405.954	-49.405.954
Réévaluation des actifs	0	878.526	0	0	-854.642	0
Titres vendus et échus	0	0	0	0	0	0
Couverture de juste valeur macro- hedge	0	0	0	0	0	0
Gains / pertes liés aux régimes de retraite	0	0	6.769.632	0	0	0
Impôts différés	0	0	-1.692.408	0	0	0
Autres instruments de capitaux propres émis	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	763	0
Résultat de l'exercice	0	0	0	0	0	660.346.065
Transactions non-actionnaires	0	878.526	5.077.224	244.400.438	48.552.075	610.940.111
<b>Solde de clôture au 31 décembre 2021</b>	<b>895.456.452</b>	<b>3.006.407</b>	<b>1.649.187</b>	<b>244.400.438</b>	<b>389.160.642</b>	<b>660.346.065</b>

(en EUR)	Capital social	Réserve de réévaluation: Variations de la juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais de résultats non réalisés	Réserve de réévaluation: gains / pertes actuariels sur les régimes de retraite	Autres fonds propres	Réserves (y compris les bénéfices non distribués)	Revenu de l'exercice
<b>Solde d'ouverture au 1er janvier 2020</b>	871.767.914	2.123.415	-2.175.145	0	320.995.423	70.297.576
Augmentation du capital	0	0	0	0	0	0
Réduction du capital	0	0	0	0	0	0
Entrées/sorties de coopérateurs	24.752.942	0	0	0	0	0
Dividendes payés	0	0	0	0	-24.455.393	0
Tantièmes payés	0	0	0	0	0	0
Transactions actionnaires	24.752.942	0	0	0	-24.455.393	0
Transfert aux bénéfices non distribués	0	0	0	0	70.297.576	-70.297.576
Réévaluation des actifs	0	1.001.153	0	0	0	0
Titres vendus et échus	0	-995.199	0	0	0	0
Couverture de juste valeur macro- hedge	0	0	0	0	0	0
Gains / pertes liés aux régimes de retraite	0	0	-1.670.523	0	0	0
Impôts différés	0	-1.488	417.631	0	0	0
Autres	0	0	0	0	-726	0
Résultat de l'exercice	0	0	0	0	0	49.405.954
Transactions non-actionnaires	0	4.466	-1.252.892	0	70.296.850	-20.891.622
<b>Solde de clôture au 31 décembre 2020</b>	<b>896.520.856</b>	<b>2.127.881</b>	<b>-3.428.037</b>	<b>0</b>	<b>366.836.880</b>	<b>49.405.954</b>

## Abréviations

<b>ABE</b>	Autorité Bancaire Européenne
<b>ABS</b>	Asset-Backed Securities
<b>ALM</b>	Asset & Liability Management
<b>ATM</b>	Automated Teller Machine
<b>BCE</b>	Banque Centrale Européenne
<b>BNB</b>	Banque Nationale de Belgique
<b>CAD</b>	Capital Adequacy
<b>CDS</b>	Credit Default Swap
<b>CIR</b>	Crelan Insurance
<b>COREP</b>	Common Solvency Ratio Reporting
<b>CRO</b>	Chief Risk Officer
<b>CSA</b>	Credit Support Annex
<b>CVA</b>	Credit Valuation Adjustment
<b>DBO</b>	Defined Benefit Obligation
<b>DFR</b>	Deposit Facility Rate
<b>DVA</b>	Debit Valuation Adjustment
<b>EAD</b>	Exposure At Default
<b>EB</b>	Europabank
<b>EBA</b>	European Banking Authority
<b>ECB</b>	European Central Bank
<b>EMIR</b>	European Market Infrastructure Regulation
<b>EONIA</b>	Euro OverNight Index Average
<b>ERM</b>	External Risk Management
<b>ESTER</b>	European Short Term Rate
<b>ETP</b>	Equivalent Temps Plein
<b>EUR</b>	Euro
<b>FVOCI</b>	Fair Value through Other Comprehensive Income
<b>FVPL</b>	Fair Value through Profit and Loss
<b>GMRA</b>	Global Repurchase Master Agreement
<b>HQLA</b>	High Quality Liquid Asset
<b>HTC</b>	Hold-to-Collect
<b>IAS</b>	International Accounting Standards
<b>IBNR</b>	Incurred But Not Reported
<b>ICAAP</b>	Internal Capital Adequacy Assessment Process
<b>IFRIC</b>	International Financial Reporting Interpretations Committee
<b>IFRS</b>	International Financial Reporting Standards
<b>IRB</b>	Internal Ratings Based
<b>IRS</b>	Interest Rate Swap
<b>ISDA</b>	International Swap and Derivatives Association
<b>LCH</b>	London Clearing House
<b>LCR</b>	Liquidity Coverage Ratio
<b>LGD</b>	Loss Given Default
<b>LL</b>	Lease Liabilities
<b>MBS</b>	Mortgage-Backed Securities
<b>MRO</b>	Main Refinancing Operation
<b>NSFR</b>	Net Stable Funding ratio

<b>OCI</b>	: Other Comprehensive Income
<b>OLO</b>	: Obligation Linéaire Obligations
<b>OR</b>	: Operational Risk
<b>ORM</b>	: Operational Risk Management
<b>OTC</b>	: Over-The-Counter
<b>PD</b>	: Probability of Default
<b>PME</b>	: Petite ou Moyenne Entreprise
<b>POCI</b>	: Purchased or Originated Credit-Impaired
<b>PUC</b>	: Projected Unit Credit
<b>RDI</b>	: Revenu Définitivement Imposé
<b>REPO</b>	: Sale and Repurchase Agreement
<b>RMSA</b>	: Risk & Monitoring Self-Assessment
<b>RoU</b>	: Right-of-Use
<b>RWA</b>	: Risk-Weighted Asset
<b>SA</b>	: Société Anonyme
<b>SC</b>	: Société Coopérative
<b>SCRL</b>	: Société Coopérative à Responsabilité Limitée
<b>SPPI</b>	: Solely Payments of Principal and Interest
<b>TLTRO</b>	: Targeted Longer-Term Refinancing Operation
<b>USD</b>	: US Dollar
<b>VaR</b>	: Value-at-Risk

## Annexes

## 1. Observations générales sur l'évolution du bilan et du compte de résultat

### 1.1. Observations générales sur l'évolution du bilan

En 2021, l'actif total du Groupe a augmenté de 30,19 milliards d'EUR, soit 132,3 %<sup>1</sup>. Ce plus que doublement est dû à l'acquisition d'AXA Bank Belgium, dont le bilan au 31 décembre 2021 est inclus dans le périmètre de consolidation du Groupe Crelan. Sans l'inclusion d'AXA Bank Belgium, le total du bilan est de 24,47 milliards d'EUR. Cela implique une croissance du bilan de 1,65 milliard d'EUR, soit 7,24 %, ce qui représente une croissance plus forte que celle enregistrée en 2020 (à savoir 5,67 %).

L'acquisition d'AXA Bank Belgium influence de nombreuses rubriques du bilan et complique leur évolution "récurrente". La composante qui connaît la plus forte croissance est celle des prêts et créances évalués au coût amorti ; cela représente une croissance de EUR 27,95 milliards d'EUR ou 157,23 %. Sans la prise en compte des prêts et créances d'AXA Bank Belgium, nous obtenons une croissance "normalisée" de 1,19 milliard d'EUR ou 6,70%, ce qui reste une croissance beaucoup plus prononcée que celle de 2020 (0,13 milliard d'EUR ou 0,75%). Cette croissance est le résultat d'une bonne production de crédits, à savoir 3,9 milliards d'EUR, dont la majeure partie dans le segment de la clientèle privée. En termes de chiffre d'affaires, cela représente des taux de croissance de 5,7% pour les crédits logement et de 5,98% pour les crédits aux entreprises. Les taux de croissance sont moins prononcés pour les crédits à la consommation (4,99%) et les prêts agricoles (1,28%).

Le portefeuille-titres diminue encore de 6,27% si l'on exclut des chiffres l'incorporation du portefeuille d'AXA Bank Belgium. Cette nouvelle baisse est due au niveau toujours bas des taux d'intérêt, ce qui fait que les obligations qui arrivent à échéance ne sont pas entièrement réinvesties dans de nouveaux titres.

Un deuxième poste important du bilan est constitué par la trésorerie et les comptes à vue auprès des banques centrales, qui représentent 9,4 % du bilan. Ici aussi, la croissance totale de 1,85 milliard d'EUR (pour 1,78 milliard d'EUR) est principalement attribuable à l'incorporation de ces actifs d'AXA Bank Belgium.

Un troisième poste du bilan que nous examinons séparément concerne les Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés. Un montant de 405,3 millions d'EUR provient d'AXA Bank Belgium. Les autres actifs connaissent également une forte croissance suite à l'acquisition (+144,8 millions d'EUR dont 136,8 millions d'EUR en provenance d'AXA Bank Belgium).

En 2021, la ligne "Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées", qui comprend tous les postes d'actif de Crelan Insurance, a été ramenée à zéro car cette société a été vendue en 2021 dans le cadre de l'acquisition d'AXA Bank Belgium.

Le passif est constitué à 97,5% de produits évalués au coût amorti. La majorité d'entre eux sont des dépôts (80,5 % du total du bilan). Les passifs financiers évalués au coût amorti augmentent de 28,245 milliards d'EUR, dont 27,08 milliards d'EUR sont dus à l'incorporation d'AXA Bank Belgium.

Le portefeuille de bons de caisse et d'obligations subordonnées a augmenté de 5,830 milliards d'EUR (dont 5,805 milliards d'EUR chez AXA Bank Belgium). Au sein de Crelan, le volume de ces portefeuilles diminue depuis plusieurs années, car les clients sont peu enclins à investir à long terme en raison des taux d'intérêt encore bas.

La diminution des passifs subordonnés est compensée cette année par le fait que Crelan a émis des titres subordonnés pour un montant de 200 millions d'EUR en 2021 dans le cadre du closing avec AXA Bank Belgium.

En 2021, comme pour les actifs, la ligne "Passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées", qui comprend tous les passifs de Crelan Insurance, a été réduite à zéro, car cette société a été vendue en 2021 dans le cadre du rachat d'AXA Bank Belgium.

---

<sup>1</sup> Y compris Crelan Insurance SA. Les autres pourcentages ne tiennent pas compte de Crelan Insurance SA.

Dans les fonds propres il y a une diminution de capital de 1 million d'EUR en raison de la suspension temporaire de la vente de parts sociales en 2021. Les réserves ont augmenté de 22 millions d'EUR (affectation du résultat 2020 après déduction du versement de dividendes de 26,2 millions d'EUR aux coopérateurs). Il y a également eu l'émission, fin 2021, de titres de capital pour un montant de 244 millions d'EUR.

Enfin, le résultat a augmenté de manière significative en raison de deux événements exceptionnels, d'une part en raison du badwill de 598,8 millions d'EUR résultant de l'acquisition d'AXA Bank Belgium, et d'autre part en raison de la plus-value de 46,6 millions d'EUR enregistrée sur la vente de Crelan Insurance.

Le ratio CAD du Groupe (y compris AXA Bank Belgium) est de 19,74 %, contre 22,02 % à la fin de 2020 (à l'exclusion d'AXA Bank Belgium). Le ratio Tier 1 est de 17,97 % à la fin de 2021 (y compris AXA Bank Belgium), contre 21,72 % à la fin de 2020 (à l'exclusion d'AXA Bank Belgium). Ainsi, les ratios de capital restent à un niveau très élevé et confirment la bonne santé financière du Groupe.

## 1.2. Observations générales sur l'évolution du compte de résultat

Étant donné que Crelan Insurance a été vendue en 2021 dans le cadre de l'acquisition d'AXA Bank Belgium, tous les gains et pertes de Crelan Insurance tant en 2020 qu'en 2021 ont été transférés vers une ligne distincte, à savoir "Pertes et profits sur actifs non courants ou groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente".

Comme les années précédentes, la diminution du revenu net d'intérêt<sup>2</sup> (-10,1 millions d'EUR) est due à la baisse relativement plus importante des produits d'intérêts (-7,9 millions d'EUR) que des charges d'intérêts (-2,2 millions d'EUR). Dans le cadre des revenus d'intérêts, le portefeuille crédit continue d'être influencé par le faible niveau des taux d'intérêt : les anciens prêts à taux d'intérêt plus élevés sont réduits - ou remboursés par anticipation ou refinancés en interne - et les nouveaux prêts démarrent à des taux d'intérêt plus bas. Mais en 2021, cela est compensé dans une plus large mesure par la croissance plus forte de l'encours. Par ailleurs, les marges commerciales du portefeuille total de prêts restent quasiment au même niveau en 2021 (légère croissance de 2 points de base). Le portefeuille d'investissement continue de diminuer car les obligations arrivées à échéance ne sont pas entièrement réinvesties à ce faible niveau de taux d'intérêt. Les frais d'intérêt diminuent dans une moindre mesure car la majeure partie des dépôts des clients est concentrée sur les comptes d'épargne, où les taux d'intérêt sont déjà au minimum légal. Par ailleurs, les volumes de comptes d'épargne continuent de croître fortement en 2021 malgré des taux d'intérêt réels négatifs ; de nombreux épargnants restent peu enclins à prendre des risques et conservent leurs économies en espèces alors que la consommation reste plutôt faible en raison de Corona. La diminution des charges d'intérêts se situe dans la baisse du portefeuille de certificats subordonnés et dans la poursuite de la réduction du portefeuille des bons de caisse.

Les produits et charges d'intérêts des instruments de couverture ont également un impact négatif sur le revenu net d'intérêts en raison du coût globalement plus élevé des swaps de taux d'intérêt. Ceci est le résultat de la baisse du taux d'intérêt Euribor/Ester. Celui-ci affecte les "jambes de revenu" des swaps payeurs liés aux taux d'intérêt à court terme (nous recevons un taux d'intérêt variable à court terme et payons un taux d'intérêt fixe à long terme pour nous couvrir contre les hausses de taux d'intérêt). En outre, le volume actif moyen des swaps de taux d'intérêt a également augmenté, ce qui est logique avec l'augmentation des volumes de crédit à couvrir.

Le revenu net des honoraires et des commissions relatifs aux activités de "fee-business" a produit un excellent résultat avec une augmentation de 19,3 millions d'EUR ou +17,44%. Cette forte performance est due à la production de produits d'investissement. Ainsi, les revenus des émissions de titres ont augmenté de 9,6 millions d'EUR, principalement réalisés dans les fonds d'investissement. Toutefois, ceci est partiellement compensé par la baisse de 2,9 millions d'EUR des revenus provenant des ordres d'achat et de vente en raison

<sup>2</sup> Sauf mention contraire, les chiffres mentionnés dans cette partie ne tiennent pas compte des résultats de Crelan Insurance SA.



de la baisse du volume des notes). Les commissions de gestion perçues pour les produits d'investissement ont augmenté de 9,6 millions d'EUR et constituent un élément important de l'activité élevée de fee-business. Le succès des produits d'investissement s'inscrit dans un contexte où les épargnants sont encore moins enclins à investir à long terme dans des comptes à terme, des bons de caisse ou des Euro-obligations, mais souhaitent de plus en plus participer aux performances des marchés boursiers en investissant de préférence dans des fonds. En particulier au second semestre, les épargnants commencent à se rendre compte que le fait de conserver des liquidités sur des comptes courants ou d'épargne érode leur pouvoir d'achat, et trouvent des alternatives relativement sûres dans des fonds plutôt que dans des actions individuelles. Les revenus des produits d'assurance restent stables, mais en fait, nous constatons une augmentation de 0,72 million d'EUR si nous éliminons le "double" règlement final de Fidea des chiffres de 2020. Cela signifie que l' "année de transition" 2021 dans le domaine des assurances a encore produit de bons chiffres, malgré le changement de partenaire pour l'assurance non-vie (de Fidea à AXA Insurance). La forte augmentation de la production dans les produits d'assurance-vie proposés par Allianz y contribue.

Les commissions versées aux agents ont diminué de 2,9 millions d'EUR par rapport à 2020. Ceci est le résultat de commissions de production plus élevées dans les produits d'investissement d'une part, mais compensées par des commissions de croissance plus faibles pour les dépôts d'autre part. Cela découle d'une renégociation des barèmes 2020, à la suite de laquelle les volumes et la croissance des dépôts classiques sont moins rémunérés et "plafonnés".

Enfin, les autres charges d'exploitation augmentent de 9,3 millions d'EUR par rapport à 2020, ce qui s'explique par les coûts liés au closing avec AXA Bank Belgium qui ont été enregistrés dans ce poste en 2021.

### *Charges administratives et amortissements*

Les charges administratives augmentent fortement de 21,4 millions d'EUR, soit 10 % en 2021. Les frais de personnel augmentent par rapport à 2020 de 0,7 million d'EUR (pas de diminution du nombre moyen d'ETP). Les frais généraux et administratifs augmentent globalement de 20,7 millions d'EUR, principalement en raison de l'augmentation des coûts liés au projet de fusion (phase de pré-exécution : + 6,8 millions d'EUR), de l'augmentation des coûts de marketing qui avaient diminué en 2020 en raison de la pandémie de corona (1,2 million d'EUR), de l'augmentation des coûts informatiques (3,97 millions d'EUR), de l'augmentation des taxes bancaires (1,8 million d'EUR) et des coûts supplémentaires liés à l'amélioration des systèmes informatiques et de la sécurité informatique (4,2 millions d'EUR).

Les contributions en espèces aux fonds de résolution et aux systèmes de garantie des dépôts ont augmenté de 2,9 millions d'EUR en 2021.

Le cost-income ratio ou CIR est de 73,81% au niveau du Groupe à la fin de 2021 (y compris AXA Bank Belgium) par rapport à 73,36% à la fin de 2020 (hors AXA Bank Belgium). Il s'agit de calculs corrigés pour les deux années. Le chiffre de 2020 ne tient pas compte des coûts extraordinaires de 6,2 millions d'EUR liés à la transaction avec AXA Bank Belgium. En incluant ces coûts, le CIR est de 75,23% en 2020. En 2021, les chiffres ont été corrigés de 21,60 millions d'EUR de coûts (coûts exceptionnels et success fees relatifs à la transaction avec AXA Bank Belgium) et de 46,67 millions d'EUR de produits (élimination du résultat de la plus-value nette réalisée sur la vente de Crelan Insurance). Sans ces corrections, le CIR est de 70,45%.

### *Provisions et dépréciations*

La variation des provisions est principalement due à l'utilisation en 2021 des provisions pour restructuration (siège et réseau) constituées en 2016.

Les dépréciations s'élèvent à 22,3 millions d'EUR (contre 17,7 millions d'EUR en 2020). Leur composition est la suivante : un ajout de 20 millions d'EUR pour les crédits en Stage 1 et 2, une reprise de 1,1 million d'EUR en Stage 3 (c'est-à-dire le statut 700 et Contentieux) et une comptabilisation de 3,4 millions d'EUR de dépréciations chez Europabank. L'ajout de 20 millions d'EUR pour les crédits des Stage 1 et 2 est dû à la comptabilisation d'une provision chez AXA Bank Belgium pour 29,6 millions d'EUR dans le cadre du closing. Dans les chiffres de Crelan, nous constatons une amélioration des paramètres macroéconomiques qui se traduit par un effet positif de 16,7 millions d'EUR pour les Stage 1 et 2, mais par précaution, Crelan

a limité ces reprises en appliquant un overlay de gestion de 10,4 millions d'EUR tant que la situation de Corona n'est pas totalement résolue.

Enfin, un élément important dans la composition du résultat pour 2021 est l'inclusion du badwill calculé à l'occasion de l'acquisition d'AXA Bank Belgium pour un montant de 599 millions d'EUR.

### ***Résultat global***

Le résultat avant impôts a fortement augmenté, passant de 61,8 millions d'EUR à 684,5 millions d'EUR. La plus-value réalisée sur la vente de Crelan Insurance et l'inclusion du badwill résultant de l'acquisition d'AXA Bank Belgium ont conduit à cette augmentation. La charge fiscale a augmenté de 11,8 millions d'EUR par rapport à 2020, principalement au niveau des impôts différés et ce, suite à l'amortissement de 20,5 millions d'EUR d'actifs d'impôts différés. Le résultat net augmente ainsi de 610,9 millions d'EUR pour atteindre 660,3 millions d'EUR fin 2021.

Le rendement des fonds propres augmente fortement, passant de 3,91 % à la fin de 2020 à 51,38 % à la fin de 2021. Ce dernier chiffre est influencé favorablement par la reprise d'AXA Bank Belgium. Si nous éliminons tous les éléments de nature exceptionnelle qui y sont associés, nous conservons un ROE ajusté de 5,16%.

### **1.3. Projet d'acquisition d'AXA Bank Belgium par le Groupe Crelan**

Le Groupe Crelan et le Groupe AXA avaient conclu le 24 octobre 2019 un accord sur l'acquisition d'AXA Bank Belgium par le Groupe Crelan; fin 2021 Crelan a reçu le feu vert des régulateurs pour cette acquisition et le 31 décembre 2021, le closing (= mise en œuvre effective de l'accord avec AXA) a été réalisé. Après la clôture, Crelan mettra en œuvre son plan d'intégration et de migration informatique, dont la durée prévue est de 27 mois.

L'acquisition d'AXA Bank Belgium double la taille du Groupe Crelan. Elle devient la cinquième banque de Belgique. En raison de la persistance de taux d'intérêt bas, les marges d'intérêt des banques sont sous pression depuis un certain temps. En outre, la numérisation et le renforcement des réglementations et des exigences en matière de capitaux exigent des investissements supplémentaires de la part des banques. Grâce à la fusion, nous serons en mesure de réaliser ces investissements pour deux fois plus de clients à l'avenir et donc de les rendre plus rentables.

Le prix de reprise s'élève à 686 millions d'EUR, ce qui inclut l'ajustement de prix convenu de -6 millions d'EUR basé sur la correction du mois de décembre, le prix de reprise ayant été fixé sur les chiffres de novembre. CrelanCo acquiert 100% des actions d'AXA Bank Belgium. En outre, Crelan SA a racheté d'AXA Deutschland le prêt perpétuel AT1 d'AXA Bank Belgium pour la valeur nominale de 90 millions d'EUR plus les intérêts courus qui n'étaient pas encore échus. Ce remboursement est considéré comme une contrepartie supplémentaire et porte donc le prix d'acquisition total à 776 millions d'EUR.

Les fonds propres nets déclarés au 31 décembre 2021 sur la base des chiffres consolidés du Finrep d'AXA Bank Belgium s'élèvent à 1.313 millions d'EUR. Etant donné que l'acquisition d'AXA Bank Belgium répond à la définition d'un regroupement d'entreprises, l'acquéreur doit appliquer le traitement comptable décrit dans la norme IFRS 3 Regroupements d'entreprises (voir ci-dessous). Après application des ajustements de la norme IFRS 3, les fonds propres consolidés du Finrep d'AXA Bank Belgium s'élèvent à 1.374 millions d'EUR.

La différence entre le prix d'acquisition total et les fonds propres IFRS d'AXA Bank Belgium après application d'IFRS 3 (badwill) s'élève à 599 millions d'EUR.

Crelan a acquis AXA Bank Belgium avec une décote de 43,6 % par rapport à la valeur de ses fonds propres, ce qui a entraîné un badwill de 599 millions d'EUR. Cette décote est (en moyenne) conforme à ce qui peut être observé sur le marché lors de la négociation de l'acquisition. Cette situation s'explique par la baisse de la rentabilité du secteur bancaire en général, compte tenu de la transition qui caractérise le secteur aujourd'hui. Les développements technologiques rapides, l'évolution du comportement des clients et la

pression réglementaire croissante exercent en effet une pression sur le modèle bancaire traditionnel et obligent les banques à changer leur modèle si elles veulent maintenir leur rentabilité. Cela implique que des investissements importants restent nécessaires, ce qui exerce une pression supplémentaire sur la rentabilité.

Le coût directement imputable lié au closing réussi le 31 décembre 2021 est de 9 millions d'EUR, qui ont été entièrement comptabilisés dans le résultat sous la rubrique "autres charges d'exploitation" (Note 5.8). Il s'agit d'honoraires versés à des parties professionnelles et à des banquiers d'affaires. Après imputation de l'effet fiscal, le coût s'élève à 8,7 millions d'EUR.

### ***Financement***

En plus de ce qui précède, également à la date du closing, CrelanCo et Crelan SA ont vendu 100% de leurs actions dans Crelan Insurance SA à AXA Belgium pour un montant de 80 millions d'EUR.

Crelan Insurance SA a été créée en 2007 pour proposer sa propre gamme d'assurances liées au crédit, comme l'assurance solde restant dû. Malgré les bons résultats, cela signifiait que Crelan devait investir continuellement tant dans les ressources logistiques que dans les connaissances et le savoir-faire pour une offre d'assurance relativement limitée. Chez AXA Group, un assureur international, nous avons constaté tout le contraire. L'activité bancaire belge avec AXA Bank Belgium ne faisait pas partie de leurs activités principales. Désormais, le Groupe AXA et le Groupe Crelan peuvent se concentrer sur leur propre spécialité, à savoir l'assurance d'une part et la banque d'autre part. Crelan a également conclu un accord de distribution à long terme pour la vente des assurances non-vie et des assurances solde restant dû d'AXA Belgium.

À la date du closing, Crelan a augmenté ses fonds propres réglementaires Tier 1 par l'émission de titres de capital AT 1 souscrits par AXA SA et ou ses entreprises affiliées pour un montant de 245 millions d'EUR. En outre, 200 millions d'EUR de titres subordonnés Tier 2 ont été émis, souscrits au sein du groupe Amundi et du groupe Allianz.

Les frais d'émission des titres de capital AT 1 (0,8 million d'EUR) ont été déduits des fonds propres. Les frais d'émission des certificats subordonnés Tier 2 (0,65 million d'EUR) ont été déduits du coût amorti de la dette et sont comptabilisés dans le compte de résultat en appliquant le rendement effectif.

### ***Note explicative sur l'application de la norme IFRS 3 lors de l'acquisition d'AXA Bank Belgium par Crelan***

L'acquisition d'AXA Bank Belgium répond à la définition d'un regroupement d'entreprises. Crelan est donc tenue d'appliquer le traitement comptable prescrit par IFRS 3 Regroupements d'entreprises. Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la "méthode de l'acquisition", qui exige que les actifs et passifs acquis soient évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Des réévaluations sont nécessaires pour les éléments du bilan qui ne sont pas mesurés et présentés à leur valeur de marché. Une explication de ces réévaluations est fournie pour chaque poste du bilan.

## Actifs

Actifs (en EUR)	31/12/2021				
	Consolidé	AXA Bank Belgium (excl IFRS 3 corr)	IFRS 3 corr AXA Bank Belgium	AXA Bank Belgium	Crelan
Trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts à vue	4.995.388.966	1.784.346.901	0	1.784.346.901	3.211.042.065
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	46.209.151	45.992.370	0	45.992.370	216.781
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	6.817.925	0	0	0	6.817.925
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	0	0	0	0	0
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	417.550.258	405.298.897	0	405.298.897	12.251.361
Actifs financiers évalués au coût amorti	46.777.401.836	26.364.367.343	757.214.507	27.121.581.850	19.655.819.986
<i>Titres de dette</i>	1.021.065.405	80.625.792	2.445.845	83.071.637	937.993.768
<i>Prêts et créances (y compris les contrats de location financement)</i>	45.756.336.431	26.283.741.551	754.768.662	27.038.510.213	18.717.826.218
Dérivés, comptabilité de couverture	17.070.019	1.209.640	0	1.209.640	15.860.379
Variation de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	431.353.867	557.980.356	-557.980.356	0	431.353.867
Immobilisations corporelles	84.361.376	37.280.753	13.139.694	50.420.447	33.940.929
Goodwill et immobilisations incorporelles	44.435.710	17.672.525	-13.754.402	3.918.123	40.517.587
Investissements dans les filiales, les entreprises communes et les entreprises associées	12.686.265	9.253.622	3.342.643	12.596.265	90.000
Actifs d'impôts	48.855.347	33.983.948	0	33.983.948	14.871.399
Autres actifs	159.367.589	23.869.944	112.979.214	136.849.158	22.518.431
Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées	0	0	0	0	0
<b>total actifs</b>	<b>53.041.498.309</b>	<b>29.281.256.299</b>	<b>314.941.300</b>	<b>29.596.197.599</b>	<b>23.445.300.710</b>

### *Actifs financiers évalués au coût amorti, Titres de créance :*

Les actifs financiers évalués au coût amorti (titres de créance) consistent en des obligations d'État belges dont les cours sont cotés sur un marché réglementé. Ces obligations sont entièrement couvertes par une couverture de la juste valeur du risque de taux d'intérêt. L'effet de la valeur nette dans cette rubrique consiste en l'ajustement de la juste valeur des obligations, compensé par l'ajustement de la couverture qui est amortie (IFRS 3 exige que toutes les relations de couverture d'AXA Bank Belgium soient redésignées comme si elles avaient commencé à la date d'acquisition).

### *Actifs financiers évalués au coût amorti, Prêts et créances :*

L'élément le plus important et le plus complexe de l'ajustement de la juste valeur est la détermination de la juste valeur du portefeuille de prêts, qui est actuellement comptabilisé au coût amorti. Une approche en deux étapes a été suivie pour évaluer le portefeuille de prêts :

- comprendre et projeter les flux de trésorerie contractuels pour chaque prêt ;
- actualiser les flux de trésorerie contractuels en utilisant le taux d'actualisation approprié.

En outre, un ajustement supplémentaire pour les coûts d'acquisition différés a été enregistré. Ces frais d'acquisition reportés ne sont plus comptabilisés dans le bilan selon la norme IFRS 3.

Pour les actifs de Stage 3, seuls les flux de trésorerie certains sont pris en compte. En combinaison avec l'exigence de l'IFRS 9 selon laquelle l'ECL doit prendre en compte un montant non biaisé et pondéré par la probabilité qui est déterminé en évaluant une gamme de résultats possibles et la valeur temporelle de l'argent, la meilleure estimation de la juste valeur des prêts dépréciés de Stage 3 est la valeur comptable nette (y compris les dépréciations). Par conséquent, les provisions pour dépréciation de Stage 3 ne sont pas reprises selon la norme IFRS 3, car elles sont considérées comme faisant partie de la juste valeur. Cette valeur comptable nette est accentuée par une majoration du taux d'actualisation, ce qui entraîne un ajustement supplémentaire de la juste valeur.

### *Variations de la juste valeur des éléments couverts dans la couverture de la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille :*

IFRS 3 exige que toutes les relations de couverture d'AXA Bank Belgium soient redéfinies comme si elles avaient débuté à la date d'acquisition. Comme tous les éléments de la comptabilité de couverture ont été inversés, tous les postes du bilan ont été ajustés en conséquence.

*Immobilisations corporelles en Investissements dans les filiales, les coentreprises et les entreprises associées :*

La valeur du siège d'AXA Bank Belgium, situé à Grotesteenweg 214, B-2600 Berchem, a été réévaluée à sa juste valeur estimée.

Pour la réévaluation du terrain, propriété d'une filiale Beran qui est entièrement détenue par AXA Bank Belgium, une réévaluation de cette participation a été faite pour 3,3 millions d'EUR dans la rubrique "Investissements dans les filiales, les entreprises communes et les entreprises associées".

*Goodwill et actifs incorporels :*

Les activations des investissements dans les projets IT d'AXA Bank Belgium ont été évaluées. Les éléments IT qui ne seront plus opérationnels après la fusion ont été retirés du bilan.

Outre la réévaluation de tous les actifs et passifs du bilan à leur juste valeur, l'acquéreur peut comptabiliser un actif incorporel lors de l'acquisition d'une autre entreprise, tel que la valeur du réseau, de la marque, de la liste de clients, .... La direction a décidé de ne pas déterminer d'actifs incorporels pour l'acquisition d'AXA Bank Belgium.

Aucune valeur n'a été estimée pour la marque (car elle ne peut être utilisée que pendant une période très limitée), ni pour la clientèle et le réseau de distribution. En ce qui concerne cette dernière, il convient de noter que les clients d'AXA Bank Belgium sont la propriété de ses agents et que la seule question est de savoir si une juste valeur positive doit être attribuée au réseau de distribution d'AXA Bank Belgium pour refléter la production future. Compte tenu du fait que le réseau d'AXA Bank Belgium est trop grand et doit être réduit (grand réseau par rapport à la part de marché, digitalisation...) et de la rentabilité modeste d'AXA Bank Belgium, il a été décidé de ne pas attribuer une juste valeur positive au réseau d'AXA Bank Belgium.

*Autres actifs :*

Les 113 millions d'EUR d'autres actifs représentent une indemnité que Crelan a négociée avec le vendeur d'AXA Bank Belgium liée au passif éventuel reconnu.

**Passifs**

Passifs (en EUR)	Consolidé	AXA Bank Belgium (excl IFRS 3 corr)	IFRS 3 corr AXA Bank Belgium	AXA Bank Belgium	Crean
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	44.398.252	42.831.161	0	42.831.161	1.567.091
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du profit ou de la perte	742.648.663	742.648.663	0	742.648.663	0
Passifs financiers évalués au coût amorti	49.537.070.329	26.967.964.839	116.264.898	27.084.229.737	22.452.840.592
<i>Dépôts d'établissements de crédit</i>	1.449.350.189	1.302.487.671	-9.237.212	1.293.250.459	156.099.730
<i>Dépôts d'établissements autres que de crédit</i>	41.200.800.245	19.786.397.368	9.805.118	19.796.202.486	21.404.597.759
<i>Dettes représentées par un titre, y compris les obligations</i>	6.362.888.120	5.689.049.848	115.696.992	5.804.746.840	558.141.280
<i>Dettes subordonnées</i>	226.316.082	0	0	0	226.316.082
<i>Autres dettes financières</i>	297.715.693	190.029.952	0	190.029.952	107.685.741
Dérivés, comptabilité de couverture	53.640.768	19.523.827	0	19.523.827	34.116.941
Variation de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	3.787.639	0	0	0	3.787.639
Provisions	181.876.735	38.273.668	129.709.485	167.983.153	13.893.582
Passifs d'impôts	58.972.661	36.483.307	19.324.808	55.808.115	3.164.546
Autres passifs	202.855.611	120.808.959	-11.674.936	109.134.023	93.721.588
Passifs associés aux groupes d'actifs destinés à la vente et aux activités abandonnées	0	0	0	0	0
<b>Total passifs</b>	<b>50.825.250.658</b>	<b>27.968.534.424</b>	<b>253.624.255</b>	<b>28.222.158.679</b>	<b>22.603.091.979</b>

*Passifs financiers évalués au coût amorti, Dépôts d'établissements de crédit :*

Les TLTRO sont évalués à leur juste valeur car leur profil de maturité est supérieur à 1 an. Le principe est que les TLTRO sont actualisés au taux sans risque sans spread de crédit puisque ces transactions sont entièrement garanties.

*Passifs financiers évalués au coût amorti, Dépôts autres que ceux des établissements de crédit :*

La majorité des titres de créance, des comptes courants et des comptes d'épargne n'ont pas de date d'échéance. Par conséquent, aucune évaluation n'a été effectuée sur eux, car ils peuvent être retirés par les clients à tout moment.

Les comptes à terme des particuliers sont évalués à leur juste valeur car leur échéance est supérieure à un an. Pour les comptes à terme, les flux de trésorerie sont actualisés à un spread correspondant à un financement senior non garanti avec une notation A+/A/A-, à l'échéance initiale entre les tranches de 5/10/15 ans. Par prudence, le facteur d'actualisation n'est pas plafonné à 1 (ce qui augmente le passif).

*Passifs financiers évalués au coût amorti, Dettes représentées par un titre, y compris les obligations:*

Cette section présente l'impact de la réévaluation des obligations sécurisées, des Covered Bonds (CB) et des credit linked notes. En raison de l'illiquidité des CB, la juste valeur est déterminée au moyen d'une hiérarchie de juste valeur (arbre de décision) dans l'ordre suivant, si disponible : (1) contrepartie externe, (2) Bloomberg Valuation Service (BVAL) et (3) modèle interne d'AXA Bank Belgium qui prend en compte les caractéristiques, l'exigibilité et les ajustements de l'écart de crédit. Seul BVAL a été utilisé et ces prix sont suffisamment représentatifs.

Les CB sont couverts contre le risque de taux d'intérêt par une FVH (fair value hedge). Les frais d'émission des CB sont repris selon la norme IFRS 3. L'impact total de ces ajustements sur les CB s'élève à 112 millions d'EUR.

Pour les Credit Linked Notes, une évaluation a été réalisée en interne par AXA Bank Belgium, en utilisant à la fois une méthodologie d'évaluation interne (représentant 2/3 du prix) et la valeur du CDS (1/3 du prix) comme proxy. Cela a entraîné un ajustement de la juste valeur de 3,5 millions d'EUR.

*Provisions :*

Cette section contient divers éléments :

- Un passif conditionnel a été reconnu pour 120,8 millions d'EUR. Cette provision est limitée par l'actif d'indemnisation de 113,0 millions d'EUR à l'actif (autres actifs) ;
- Une provision a été constituée en rapport avec un contrat de fournisseur qui sera résilié en rapport avec des licences informatiques pour 2,5 millions d'EUR ;
- Les Irrevocable Payment Commitments (IPC) qu'AXA Bank Belgium a conclus dans le passé et qui étaient comptabilisés comme une garantie sont considérés comme un cash-out dans le bilan d'ouverture IFRS 3. En conséquence, une provision a été constituée pour 6,4 millions d'EUR.

*Dettes fiscales :*

Un taux d'imposition de 25% a été comptabilisé sur tous les ajustements de la juste valeur et autres, à l'exception de la réévaluation de la participation dans Beran.

La réévaluation de la participation dans Beran est liée à la réévaluation du terrain à la valeur du marché. Étant donné qu'une transaction par actions serait l'option la plus probable pour réaliser cette valeur de marché, aucun impôt différé ne doit être comptabilisé.

*Autres dettes :*

Une réconciliation a été faite pour obtenir la cohérence des hypothèses IAS 19 telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation, etc. entre Crelan et AXA Bank Belgium. En conséquence, les obligations en matière de pension ont été réduites de 11,7 millions d'EUR.

## Fonds propres

Fonds Propres (en EUR)	Consolidé	AXA Bank Belgium	IFRS 3 corr	AXA Bank Belgium
		(excl IFRS 3 corr)	AXA Bank Belgium	AXA Bank Belgium
Capital émis	895.456.452	636.318.241	0	636.318.241
<i>Capital libéré</i>	895.456.452	636.318.241	0	636.318.241
<i>Capital appelé non libéré</i>	0	0	0	0
Agio	0	0	0	0
Autres instruments de capitaux propres émis	244.400.438	90.000.000	0	90.000.000
Autres éléments du résultat global	4.655.594	-29.015.709	4.098.083	-24.917.626
Postes à ne pas reclasser en cas de bénéfice ou de perte	1.649.188	-31.157.270	6.239.644	-24.917.626
<i>Gains/pertes actuariels pour les plans de pension</i>	1.649.188	-24.980.653	0	-24.980.653
<i>Variations de la juste valeur des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</i>	0	63.027	0	63.027
<i>Variations de la juste valeur des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat imputables à des variations de leur risque de crédit</i>	0	-6.239.644	6.239.644	0
Postes susceptibles d'être reclassés en cas de bénéfice ou de perte	3.006.407	2.141.561	-2.141.561	0
<i>Variations de la juste valeur des instruments de dette désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</i>	3.006.407	2.141.561	-2.141.561	0
Réserves (y compris les résultats non distribués)	389.160.641	522.745.976	149.892.323	672.638.299
Résultat de l'exercice	682.574.522	92.673.364	-92.673.364	0
Intérêts minoritaires	0	0	0	0
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>2.216.247.647</b>	<b>1.312.721.872</b>	<b>61.317.042</b>	<b>1.374.038.914</b>
<b>Total des passifs et des fonds propres</b>	<b>53.041.498.305</b>	<b>29.281.256.296</b>	<b>314.941.297</b>	<b>29.596.197.593</b>

Les fonds propres nets déclarés sur la base des chiffres consolidés du Finrep d'AXA Bank Belgium s'élèvent à 1.313 millions d'EUR au 31 décembre 2021 pour les ajustements IFRS 3.

Les fonds propres étaient principalement composés des éléments suivants :

- Capital social
- Obligations conditionnellement convertibles (CoCo's)
- OCI & autres réserves
- Résultat de l'exercice en cours

Un élément important est constitué par les obligations convertibles (CoCo's 90 millions d'EUR) détenues par AXA Deutschland qui ont été achetées par Crelan juste avant la date du closing et ont donc été éliminées dans la consolidation.

L'application de la norme IFRS 3 a eu un impact positif sur les fonds propres d'AXA Bank Belgium à hauteur de 61,3 millions d'EUR ; après application, les fonds propres consolidés du Finrep d'AXA Bank Belgium s'élèvent à 1.374 millions d'EUR.

En outre, les provisions IFRS 9 des stages 1&2, qui avaient été reprises dans le bilan d'ouverture, ont été réintégrées par prudence. L'impact du premier jour sur le compte de résultat au 31 décembre 2021 s'élève à -22,2 millions d'EUR après impôts et porte les fonds propres à 1.352 millions d'EUR.

Le résultat de l'exercice en cours pour le groupe Crelan (660 millions d'EUR) est dû en grande partie à la reconnaissance du badwill et à la plus-value réalisée sur la vente de Crelan Insurance.

Nous constatons également une augmentation des fonds propres en raison de l'émission de titres de capital AT1 (245 millions d'EUR).

Le badwill ne devrait pas changer de manière significative en 2022.



## 2. Information Générale

### 2.1. Dénomination officielle et forme juridique de l'entité

Le Groupe Crelan (ci-après appelé "le Groupe") se compose de Crelan SA, la caisse coopérative CrelanCo SC, Europabank SA et AXA Bank Belgium SA (y compris les filiales).

Le 31 décembre 2021, l'acquisition prévue d'AXA Bank Belgium SA par le Groupe Crelan a été réalisée et, liée à cet événement, la vente de Crelan Insurance.

### 2.2. Le domicile et le pays dans lequel elle a été enregistrée et l'adresse de son siège social

Crelan SA fut créée et est située en Belgique, son siège principal se trouve au Boulevard Sylvain Dupuis 251 à 1070 Bruxelles.

### 2.3. Activités principales

Le Groupe Crelan compte à présent 4.883 collaborateurs (2020 : 2.734 collaborateurs), 881 points de vente (2020 : 549 points de vente), 1.799.525 clients (2020 : 918.871 clients) et 274.003 actionnaires (2020 : 275.015 actionnaires).

Crelan SA est une banque de détail belge de taille moyenne qui, grâce à ses 274.003 actionnaires, possède un solide ancrage coopératif. La banque propose un service bancaire complet aux agriculteurs, horticulteurs, particuliers, indépendants et entreprises grâce à un réseau d'agents indépendants.

En 2007, la compagnie d'assurance Crelan Insurance SA a été créée. Le 31 décembre 2021, la compagnie d'assurance a été vendue dans le cadre de l'acquisition d'AXA Bank Belgium. Le Groupe commercialisait, via Crelan Insurance SA, une assurance solde restant dû, une assurance solde de financement et une assurance temporaire décès.

Europabank SA est une banque de niche par son offre de produits et de services spécifiques. L'activité d'Europabank SA est l'octroi de crédits à des clients ayant un autre profil de risque que celui de la clientèle de Crelan SA. Les prêts sont effectués par l'intermédiaire d'un réseau d'agences distinct et par l'intermédiaire de courtiers indépendants. Du côté des dépôts, l'accent est mis sur les produits d'épargne traditionnels. En plus, Europabank SA parvient à attirer de plus en plus d'entreprises et de commerçants avec son cards-business unique : Europabank SA possède d'ailleurs une licence Visa et Mastercard internationale.

Le Groupe a décidé de donner à la banque de niche Europabank SA une grande autonomie dans le développement de ses activités spécialisées.

Le 31 décembre 2021, l'acquisition d'AXA Bank Belgium a été réalisée.

Le périmètre de consolidation statutaire d'AXA Bank Belgium comprend les activités bancaires belges, les filiales AXA Belgium Finance SARL et AXA Bank Europe SCF (Société de Crédit Foncier), la SPV Royal Street SA et la Caspr SARL fondée en 2020. La filiale Beran SA n'a pas été incluse dans la consolidation en raison de son importance négligeable.

AXA Bank Belgium offre une gamme de produits bancaires pour les particuliers et les clients professionnels. Cela concerne principalement les prêts, les solutions d'investissement, les opérations bancaires courantes et les comptes titres.

Avec la reprise d'AXA Bank Belgium, le Groupe Crelan occupe une position importante dans le paysage bancaire belge.



En unissant leurs forces, Crelan et AXA Bank Belgium peuvent mieux répondre au monde financier en forte évolution, avec une digitalisation toujours plus rapide et des investissements supplémentaires. Au cours des 27 prochains mois, les deux banques prépareront une fusion afin de poursuivre toutes les activités bancaires sous le logo de Crelan. D'ici là, les deux banques continueront d'exister côte à côte. Pour les clients, rien ne changera à court terme.

## 2.4. Structure du Groupe Crelan

Crelan SA et la Caisse coopérative agréée CrelanCo SC, dont les engagements sont solidaires entre elles, forment ensemble, conformément à l'article 239 de la loi du 25 avril 2014 sur l'état des établissements de crédit et leur surveillance, une fédération d'établissements de crédits au sens de l'article 61 de la loi du 22 mars 1993 sur le statut des établissements de crédit, Crelan SA assumant le rôle d'établissement central. Il y a une solidarité totale entre les différentes entités du Groupe.

CrelanCo SC a été fondée le 5 novembre 2015 suite à la fusion de Lanbokas SC, de Agricaïsse SC et de huit sociétés coopératives régionales. De cette manière, les valeurs coopératives sont regroupées dans une société coopérative solide et solvable.

Le capital coopératif de CrelanCo SC est détenu par 274.003 actionnaires, agriculteurs et particuliers. La gestion opérationnelle de CrelanCo SC est assurée par le Comité de Direction de Crelan SA.

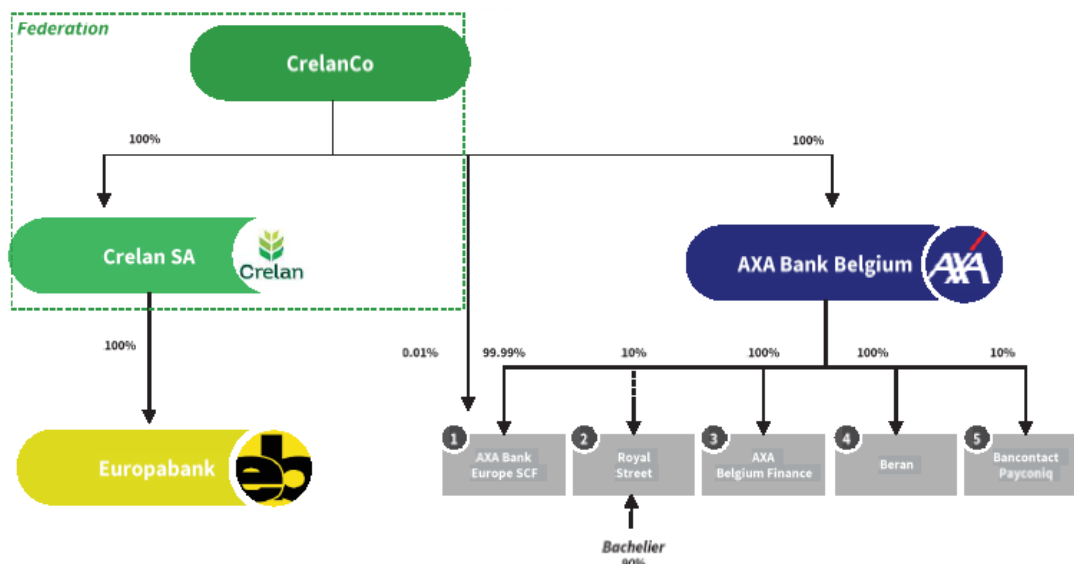
Depuis la mi-2015 la caisse coopérative agréée CrelanCo SC détient 100% du nombre total d'actions et des droits de vote dans Crelan SA. Au 31 décembre 2021, la caisse coopérative CrelanCo SC détient également 100% d'AXA Bank Belgium.

Crelan SA détient 100% des actions d'Europabank SA. Europabank SA fait partie du Groupe Crelan depuis 2004.

Les comptes annuels consolidés du Groupe Crelan comprennent par conséquent les chiffres de la Caisse coopérative agréée CrelanCo SC, de Crelan SA ainsi que de ses filiales Europabank SA et AXA Bank Belgium SA.

Aucune restriction importante ne s'applique au Groupe quant à sa capacité d'accès ou d'utilisation des actifs au sein du Groupe ; ni à procéder au règlement des passifs au sein du Groupe.

Le schéma ci-dessous donne une vue simplifiée de la structure du Groupe.



## 2.5. Localisation géographique

Le Groupe Crelan se concentre uniquement sur le marché belge.

## 2.6. Les collaborateurs du Groupe

Fin décembre 2021, le Groupe emploie 4.883 collaborateurs, dont 1.813 employés et 3.070 agents indépendants et employés d'agences, contre 2.734 collaborateurs fin 2020 (respectivement 1.110 employés et 1.624 agents indépendants et employés d'agences). AXA Bank Belgium compte 2.248 employés sur 4.883.

En ce qui concerne les engagements de retraite, le Groupe dispose de différents régimes à prestations définies (cf. note 4.13).

## 2.7. Événements postérieurs à la date de clôture

### 2.7.1. Dividende

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 28 avril 2022 que CrelanCo SC verse un dividende de 3% ou de 0,37 EUR par action aux coopérateurs pour un montant total de 26,6 millions d'EUR (2021 : 26,2 millions d'EUR). Ce dividende procurant un rendement attractif dans le contexte actuel des taux bas.

### 2.7.2. Événements importants survenus après la date de clôture du bilan

L'invasion russe de l'Ukraine pourrait avoir un impact négatif sur le secteur financier. Cependant, Crelan et AXA Bank Belgium n'ont actuellement aucune exposition significative à des clients originaires ou opérant dans la région concernée. Cependant, la forte augmentation des prix de l'énergie résultant de ce conflit pourrait avoir un impact négatif sur la situation financière de certains clients. Crelan et AXA Bank Belgium n'ont pas de clients actifs dans le secteur de l'énergie. Cependant, la hausse des prix peut peser sur la capacité de remboursement des clients de détail. D'autre part, les tarifs sociaux et l'indexation automatique des salaires constituent une protection importante pour ces clients. Au niveau du secteur agricole, les secteurs les plus dépendants du chauffage/de l'éclairage sont suivis de près par la banque afin d'identifier tout problème à un stade précoce.

Pour la période considérée, il n'y a pas d'événements survenus après la date de clôture du bilan et avant la date d'approbation des états financiers statutaires par le Conseil d'administration (31 mars 2022) qui pourraient avoir un impact significatif sur les chiffres rapportés.

### 3. Déclaration de conformité IAS/IFRS

Les comptes annuels consolidés des sociétés cotées en bourse au sein de l'Union Européenne doivent être rédigés, depuis le 1er janvier 2005 avec bilan d'ouverture le 1er janvier 2004, conformément aux normes de l'International Financial Reporting Standards ("IFRS") adoptées par l'Union Européenne. Dans plusieurs pays, dont la Belgique, les régulateurs nationaux ont déterminé que toutes les institutions financières établissant des comptes annuels consolidés devaient également les rédiger selon les normes IFRS, indépendamment du fait qu'elles soient cotées en bourse ou non. Par conséquent, le Groupe Crelan présente également les états financiers consolidés (rapports périodiques) établis conformément aux normes IAS et IFRS applicables à la date de clôture, telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Le 24 mars 2022, le Conseil d'Administration a examiné les états financiers et les a approuvés pour publication. Les comptes annuels seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 28 avril 2022.

#### 3.1. Application de nouvelles normes et interprétations

Normes et interprétations applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1er janvier 2021 :

- Amendements aux IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 Réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2
- Amendement à IFRS 16 Contrats de location : Allègements de loyer liés à la COVID-19 2021 (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juin 2020)
- Amendements à IFRS 4 Contrats d'assurance – Prolongation de l'exemption temporaire de l'application d'IFRS 9 jusqu'au 1er janvier 2023 (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2021)

Normes et interprétations émises, mais non encore applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1er janvier 2021 :

- Amendement à IFRS 16 Contrats de location : Allègements de loyer liés à la COVID-19 au-delà du 30 juin 2021 (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er avril 2021)
- Amendements à IAS 16 Immobilisations corporelles : produits antérieurs à l'utilisation prévue (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022)
- Amendements à IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels : contrats déficitaires - Coût d'exécution du contrat (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022)
- Amendements à IFRS 3 Regroupements d'entreprises : référence au cadre conceptuel (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022)
- Améliorations annuelles 2018–2020 des IFRS (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022)
- IFRS 17 Contrats d'assurance (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023)
- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers : classification de passifs comme courants ou non-courants (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 : Informations à fournir sur les méthodes comptables (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : Définition d'estimations comptables (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 12 Impôts sur le résultat: Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen)

La phase 1 de la transition vers l'IBOR n'a eu que des conséquences limitées pour Crelan. Crelan n'a pas appliqué l'adoption anticipée à la phase 2 car elle n'a que des relations de couverture en EUR sous Euribor. La transition IBOR n'est plus un sujet pour Crelan. Les autres normes et interprétations n'ont pas eu d'impact sur l'évolution du bilan ou du compte de résultat.

## 4. Notes relatives au bilan

### 4.1. Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales

La trésorerie et les comptes à vue auprès des banques centrales au 31 décembre 2021 et 2020 se présentent comme suit :

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
Espèces	105.088.041	50.363.464
Dépôts auprès des banques centrales	4.792.091.611	3.063.232.005
Autres dépôts à vue	98.209.314	31.194.631
<b>Total Trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts à vue</b>	<b>4.995.388.966</b>	<b>3.144.790.100</b>

Le poste "Espèces" correspond aux liquidités présentes dans les agences.

A côté de cela, cette rubrique comprend les dépôts auprès de banques centrales ainsi que les dépôts de réserve monétaire auprès de la Banque Nationale de Belgique.

Les dépôts auprès des banques centrales ont augmenté légèrement de 56,5 millions d'EUR, sans tenir compte de l'intégration des chiffres d'AXA Bank Belgium et constituent toujours la catégorie la plus importante de cette rubrique.

Chez Europabank, ce montant augmente sensiblement, passant de 133,7 millions d'EUR en 2020 à 241,6 millions d'EUR en 2021. Ceci est la combinaison des taux négatifs et l'exemption de pénalités en cas de dépassement du plafond du placement à la réserve monétaire.

Pour plus d'informations sur la gestion de la liquidité de la banque, nous renvoyons à la note 7.4. "Risque de liquidité".

### 4.2. Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Le groupe Crelan n'a pas d'activités commerciales (trading). Cependant, lors de l'acquisition de Centea SA, Crelan SA a été confrontée à des dérivés qui ne pouvaient pas être identifiés comme des instruments de couverture selon les règles IFRS. Ces dérivés ont donc dû être placés dans le portefeuille d'actifs/passifs détenus à des fins de transaction ; l'encours de ces dérivés diminue au fur et à mesure de leur échéance.

Pour plus d'informations sur les dérivés du Groupe, nous nous référons à la note 4.14.

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
<b>Actifs</b>		
Dérivés détenus à des fins de transaction	45.800.326	39.459
Titres de dette	408.825	0
<b>Total actifs détenus à des fins de transaction</b>	<b>46.209.151</b>	<b>39.459</b>
<b>Passifs</b>		
Dérivés détenus à des fins de transaction	44.398.252	1.393.873
Titres de créance	0	0
<b>Total passifs détenus à des fins de transaction</b>	<b>44.398.252</b>	<b>1.393.873</b>

L'acquisition d'AXA Bank Belgium a entraîné l'augmentation des actifs et passifs détenus à des fins de transaction, comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

### 4.3. Portefeuille d'investissement

Compte tenu de l'acquisition d'AXA Bank Belgium le 31 décembre 2021, les principes de politique d'AXA Bank Belgium diffèrent de ceux appliqués par le Groupe Crelan. Les informations ci-dessous sont réparties entre le Groupe Crelan à l'exclusion d' AXA Bank Belgium et d'autre part AXA Bank Belgium.

Les tableaux ci-dessous détaillent la composition du portefeuille titres au 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020 :

(en EUR)	2021			
	Au coût amorti	À la juste valeur via OCI	Obligatoirement à la juste valeur via le compte de résultat	Évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat
Obligations d'Etat				
- Crelan	748.978.676	0	0	0
- AXA Bank Belgium	83.071.637	247.896.189	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe				
- Crelan	189.015.092	0	0	0
- AXA Bank Belgium	0	157.203.925	0	0
Actions et autres titres à revenu variable				
- Crelan	0	0	6.817.925	0
- AXA Bank Belgium	0	88.939	0	0
Immobilisations financières				
- Crelan	0	12.251.361	0	0
- AXA Bank Belgium	0	109.844	0	0
<b>Total</b>	<b>1.021.065.405</b>	<b>417.550.258</b>	<b>6.817.925</b>	<b>0</b>

(en EUR)	2020			
	Au coût amorti	À la juste valeur via OCI	Obligatoirement à la juste valeur via le compte de résultat	Évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat
Obligations d'Etat	737.638.044	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	263.071.878	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	6.781.148	0
Immobilisations financières	0	9.669.787	0	0
<b>Total</b>	<b>1.000.709.922</b>	<b>9.669.787</b>	<b>6.781.148</b>	<b>0</b>

#### *Groupe Crelan à l'exclusion d' AXA Bank Belgium*

Les portefeuilles sont classés sur la base des directives de l'IFRS 9 relatives à la classification et à l'évaluation des actifs financiers. La catégorie de classification est basée sur le modèle commercial et le test du paiement du principal et des intérêts uniquement (test SPPI, i.e. "Solely Payments of Principal and Interest"). Sur la base du modèle commercial, documenté par la stratégie financière du Groupe, le portefeuille est presque entièrement alloué à la catégorie HTC ("Hold-to-Collect"), ceci valorisé au coût amorti. Le modèle commercial de Crelan consiste à investir dans des actifs à faible risque et à les conserver jusqu'à leur échéance. Les ventes dans le portefeuille d'investissement n'ont lieu que dans des cas exceptionnels (par exemple, risque de crédit accru, échéance dans la même année civile,...). L'analyse de la vente d'obligations sera effectuée sur une base annuelle. Les ventes de moins de 5 % du portefeuille global sont considérées comme acceptables (à l'exception des obligations présentant un risque de crédit élevé ou arrivant à échéance dans l'année).

Les investissements dans le portefeuille de fonds private equity et un nombre limité de participations ont été placés dans la catégorie FVOCI ("Fair Value through Other Comprehensive Income"). Enfin, les certificats immobiliers et un investissement limité dans un fonds d'obligations et d'actions ont été obligatoirement classés en FVPL ("Fair value through Profit and Loss"), car ils ne répondaient pas aux critères de SPPI.

## AXA Bank Belgium

### *Actifs financiers au coût amorti*

Une partie du portefeuille d'obligations détenue pour correspondre à l'échéance estimée de passifs sans échéance déclarée (tels que des comptes d'épargne) et à des fins de rendement est incluse dans le modèle économique "détenu pour les flux de trésorerie" et évaluée au coût amorti.

### *Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (OCI)*

Une obligation est évaluée à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (OCI) si elle remplit les conditions suivantes et n'est pas désignée comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans le modèle économique consistant à détenir des actifs financiers afin d'obtenir à la fois les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers ("détenus pour les flux de trésorerie et pour la vente").
- les conditions contractuelles de l'actif donnent lieu à des flux de trésorerie contractuels qui sont uniquement le remboursement du capital et des intérêts sur le montant restant dû, à des dates spécifiées.

Cette catégorie de valorisation est utilisée par AXA Bank Belgium pour la partie du portefeuille obligataire détenue à des fins de liquidité, de gestion du bilan et d'optimisation du risque par rapport au rendement.

Lors de la comptabilisation initiale d'une action qui n'est pas détenue à des fins de transaction, AXA Bank Belgium peut faire le choix irrévocable d'inclure les variations de la juste valeur dans les autres composantes des autres éléments du résultat global (OCI) (à l'exception des dividendes qui restent comptabilisés en résultat). Ce choix se fait instrument par instrument. AXA Bank Belgium a fait usage de cette option pour l'ensemble de son portefeuille d'actions car elle estime qu'une évaluation à la juste valeur par le biais du compte de résultat ne refléterait pas fidèlement le fait que ces actions sont détenues pour des raisons stratégiques plutôt que de trading. A l'exception des participations non consolidées dans des filiales et des sociétés associées, ce portefeuille contient les actions suivantes :

Description	Juste valeur 2021.12 en '000 EUR	Juste valeur 2020.12 en '000 EUR
SWIFT	60	60
Privatrust	25	25
Europay	23	23
VISA	1	1
Banking Funding Company	2	2
NCR Corporation	89	77
<b>TOTAAL</b>	<b>200</b>	<b>188</b>

L'évaluation de ces actifs financiers, notamment le portefeuille obligataire, est basée sur les prix du marché sur un marché actif. Pour certaines actions, des techniques de valorisation basées sur les données du marché et le rendement des dividendes sont utilisées.

AXA Bank Belgium n'a pas identifié d'indications selon lesquelles le marché de ces titres serait moins liquide ou moins actif dans le contexte de la crise actuelle de Covid19. Les informations sont encore suffisamment disponibles et aucune évolution anormale des marges ou des prix demandés n'a été observée, ce qui signifie que les informations sont encore suffisamment représentatives pour le calcul de la juste valeur marchande. Ceci est conforme aux attentes puisque la stratégie d'investissement d'AXA Bank Belgium consiste à investir presque exclusivement dans des titres très liquides.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du portefeuille financier au cours des exercices 2020 et 2021:

(en EUR)	2021			
	Au coût amorti	À la juste valeur via OCI	Obligatoirement à la juste valeur via le compte de résultat	Évalué à la juste valeur via le compte de résultat
<b>Solde d'ouverture</b>	1.000.709.922	9.669.787	6.781.148	0
Acquisitions	164.879.283	201.942	0	0
Ventes et arrivés à échéance	-201.276.535	0	0	0
Fluctuations de la juste valeur				
- via résultat	-4.033.783	0	38.209	0
- via fonds propres	0	2.379.632	0	0
Mutations des provisions (stage 1)	-3.177	0	0	0
Utilisation et reprise des réductions de valeur (stage 3)	0	0	0	0
Fluctuations du taux de change	0	0	0	0
Acquisition AXA Bank Belgium	83.071.637	405.298.897	0	0
Autres mouvements	-22.281.942	0	-1.432	0
<b>Solde de clôture</b>	<b>1.021.065.405</b>	<b>417.550.258</b>	<b>6.817.925</b>	<b>0</b>

(en EUR)	2020			
	Au coût amorti	À la juste valeur via OCI	Obligatoirement à la juste valeur via le compte de résultat	Évalué à la juste valeur via le compte de résultat
<b>Solde d'ouverture</b>	1.195.180.246	8.705.691	6.953.077	0
Acquisitions	135.165.805	0	0	0
Ventes et arrivés à échéance	-315.887.698	0	0	0
Fluctuations de la juste valeur				
- via résultat	-4.375.439	0	-80.732	0
- via fonds propres	0	964.096	0	0
Mutations des provisions (stage 1)	49.775	0	0	0
Utilisation et reprise des réductions de valeur (stage 3)	0	0	0	0
Fluctuations du taux de change	0	0	0	0
Autres mouvements	-9.422.767	0	-91.197	0
<b>Solde de clôture</b>	<b>1.000.709.922</b>	<b>9.669.787</b>	<b>6.781.148</b>	<b>0</b>

### *Groupe Crelan à l'exclusion d'AXA Bank Belgium*

Au cours de l'année 2021, un montant total de 167 millions d'EUR a été investi en raison de la faiblesse des taux d'intérêt. La majorité de ce montant est constituée d'investissements dans des autorités belges et régionales et des institutions supranationales. Un montant de 2,2 millions d'EUR a été investi dans le portefeuille de private equity/private debt.

Outre les directives susmentionnées, la norme IFRS 9 contient également des exigences relatives à un modèle de provisionnement selon lequel les pertes de crédit potentielles sont comptabilisées sur la base d'un modèle de pertes attendues (expected loss model). La perte estimée est calculée sur tous les instruments de dette classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais d'OCI. La perte estimée calculée sur la base de ce modèle a diminué de 3.177 EUR à la fin de 2021.

La macro-couverture est appliquée à une partie du portefeuille financier. Le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'obligations présentant des caractéristiques similaires est couvert au moyen d'un portefeuille de contrats de swap de taux d'intérêt. Les variations de la juste valeur du portefeuille obligataire attribuables au risque couvert donnent lieu à un ajustement de la valeur comptable de ces obligations au compte de résultat. Les variations de la juste valeur du portefeuille d'instruments de couverture donnent lieu à un mouvement inverse dans le compte de résultat. Toute inefficacité de la relation de couverture reste dans le compte de résultat sous la rubrique "Ajustements de la juste valeur dans la comptabilité de couverture".



*AXA Bank Belgium*

Transactions : aucun titre n'a été acquis par AXA Bank Belgium en 2021. Le portefeuille d'obligations d'AXA Bank Belgium a été ajouté au portefeuille du Groupe Crelan à la suite de l'acquisition.

IFRS 9 : Aucun montant IFRS 9 pour la perte de crédit potentielle n'a été comptabilisé par AXA Bank Belgium.

Hedging : "Micro-couverture des titres à revenu fixe avec des swaps de taux d'intérêt" : Certains titres à revenu fixe du portefeuille d'investissement d'AXA Bank Belgium sont couverts individuellement au moyen d'un swap de taux d'intérêt afin de compenser la partie de la fluctuation de la juste valeur des titres résultant des variations des taux d'intérêt. Seul le risque de taux d'intérêt est couvert. Cela constitue généralement la plus grande partie de la fluctuation totale de la juste valeur. Les autres risques non couverts sont essentiellement les spreads de crédit et la liquidité. Le ratio de couverture individuel correspond au rapport entre le montant notionnel du swap de taux d'intérêt et le montant notionnel du titre couvert. Si l'efficacité de cette couverture de juste valeur peut être démontrée, la variation de valeur de l'instrument couvert résultant de la variation du taux d'intérêt du titre à taux fixe est incluse dans le résultat.

Pour la gestion du risque de taux d'intérêt du portefeuille d'investissement, nous nous référons au point 7.3.1.

Pour une analyse du risque de marché du portefeuille d'investissement, nous renvoyons au point 7.3.3.

#### 4.4. Prêts et créances

##### 4.4.1. Prêts et créances

La ventilation des prêts et créances est exprimée comme suit :

(en EUR)	31/12/2021				
	Stage 1	Stage 2	Stage 3	POCI's	Total
<b>Encours total</b>	<b>44.262.027.698</b>	<b>1.133.821.606</b>	<b>251.519.595</b>	<b>230.040.822</b>	<b>45.877.409.721</b>
Crédits interbancaires Crelan	73.248.792	0	0	0	73.248.792
Crédits interbancaires AXA Bank Belgium	374.751.675	0	0	0	374.751.675
Crédits logement Crelan	11.758.904.952	633.945.441	68.875.347	0	12.461.725.740
Crédits logement AXA Bank Belgium	23.138.129.999	0	0	169.319.645	23.307.449.644
Crédits particuliers	756.666.231	67.000.315	37.328.445	0	860.994.991
Crédits agricoles	1.854.496.946	160.743.549	55.169.718	0	2.070.410.213
Crédits entreprises	1.830.773.985	227.615.309	66.297.948	0	2.124.687.242
Prêts à tempérament Crelan	679.674.114	17.944.759	3.923.301	0	701.542.174
Prêts à tempérament AXA Bank Belgium	868.244.792	0	0	6.755.711	875.000.503
Garanties en espèces déposées	156.322.193	0	0	0	156.322.193
Prêts à terme AXA Bank Belgium	2.279.401.763	0	0	50.071.639	2.329.473.402
Autres prêts et avances Crelan	343.471.099	26.572.233	19.924.836	0	389.968.168
Autres prêts et avances AXA Bank Belgium	147.941.157	0	0	3.893.827	151.834.984
<b>Pertes de valeur</b>	<b>-56.120.977</b>	<b>-14.635.863</b>	<b>-79.954.395</b>	<b>0</b>	<b>-150.711.235</b>
Crédits interbancaires Crelan	0	0	0	0	0
Crédits interbancaires AXA Bank Belgium	0	0	0	0	0
Crédits logement Crelan	-3.055.580	-7.529.724	-14.612.488	0	-25.197.792
Crédits logement AXA Bank Belgium	-12.280.178	0	0	0	-12.280.178
Crédits particuliers	-5.946.924	-2.605.099	-10.335.652	0	-18.887.675
Crédits agricoles	-9.329.305	-914.698	-17.571.157	0	-27.815.160
Crédits entreprises	-4.654.172	-2.702.850	-22.101.019	0	-29.458.041
Prêts à tempérament Crelan	-554.556	-101.205	-1.633.357	0	-2.289.118
Prêts à tempérament AXA Bank Belgium	-4.401.285	0	0	0	-4.401.285
Garanties en espèces déposées	0	0	0	0	0
Prêts à terme AXA Bank Belgium	-12.447.672	0	0	0	-12.447.672
Autres prêts et avances Crelan	-2.942.500	-782.287	-13.700.722	0	-17.425.509
Autres prêts et avances AXA Bank Belgium	-508.805	0	0	0	-508.805
<b>Total des prêts et créances</b>	<b>44.205.906.721</b>	<b>1.119.185.743</b>	<b>171.565.200</b>	<b>230.040.822</b>	<b>45.726.698.486</b>

(en EUR)	31/12/2020			
	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
<b>Encours total</b>	<b>16.469.851.126</b>	<b>1.161.976.122</b>	<b>289.177.318</b>	<b>17.921.004.566</b>
Crédits interbancaires	123.955.812	0	0	123.955.812
Crédits logement	11.060.502.506	654.218.625	75.798.873	11.790.520.004
Crédits particuliers	711.377.956	66.969.656	46.532.928	824.880.540
Crédits agricoles	1.828.214.791	150.853.327	65.078.903	2.044.147.021
Crédits entreprises	1.681.820.268	247.237.479	75.689.829	2.004.747.576
Prêts à tempérament	645.671.758	18.684.715	3.857.898	668.214.371
Garanties en espèces déposées	141.945.529	0	0	141.945.529
Autres prêts et avances	276.362.506	24.012.320	22.218.887	322.593.713
<b>Pertes de valeur</b>	<b>-35.402.794</b>	<b>-17.000.365</b>	<b>-92.111.225</b>	<b>-144.514.384</b>
Crédits interbancaires	-5.928	0	0	-5.928
Crédits logement	-3.652.429	-5.522.736	-16.516.897	-25.692.062
Crédits particuliers	-8.013.339	-1.868.090	-13.387.555	-23.268.984
Crédits agricoles	-11.237.659	-2.278.855	-19.541.387	-33.057.901
Crédits entreprises	-7.548.357	-6.012.816	-25.646.704	-39.207.877
Prêts à tempérament	-2.077.547	-222.161	-1.698.864	-3.998.572
Garanties en espèces déposées	0	0	0	0
Autres prêts et avances	-2.867.535	-1.095.707	-15.319.818	-19.283.060
<b>Total des prêts et créances</b>	<b>16.434.448.332</b>	<b>1.144.975.757</b>	<b>197.066.093</b>	<b>17.776.490.182</b>

L'intégration du portefeuille AXA Bank Belgium a augmenté le montant total des prêts de 257%.

La macro-couverture est appliquée à une partie du portefeuille de crédit. Pour plus d'informations à ce sujet, voir la note 4.14.

En 2021, le groupe Crelan (à l'exclusion d'AXA Bank Belgium) a réalisé une performance similaire à celle de 2020, avec une augmentation de 5,12% de l'encours total (contre 4,42% en 2020). Cette forte croissance est à nouveau attribuable aux crédits logement (+671,2 millions d'EUR ou 5,69%) et aux crédits aux entreprises (+119,9 millions d'EUR ou +5,98%).

Les encours sains sont en augmentation pour toutes les catégories de crédits. A contrario, les encours douteux (stage 3) sont en diminution pour toutes les catégories de crédits, par exemple crédits logement -9 %, entreprises -12 % et agriculteurs -15 %.

Les réductions de valeur (ECL) sont en diminution dans tous les groupes de crédits et en particulier dans les prêts aux entreprises (- 9 millions d'EUR) soit une diminution des ECL de l'ordre de 25 %. Les réductions de valeur pour les encours douteux sont également en diminution dans tous les portefeuilles de crédits (-14 % du total).

Les expositions nettes sont donc largement en augmentation au niveau global (+908 millions d'EUR, soit 5,28 %), mais aussi au niveau de tous les portefeuilles de crédits.

Les garanties en espèces déposées auprès d'une contrepartie centrale sont restées stables à 156 millions d'EUR (2020 : 142 millions d'EUR).

Pour plus de détails sur les dépréciations, nous renvoyons à la note 5.10. et à la note 7.2.1.1.

#### 4.4.2. Forbearance

Les créances faisant l'objet de mesures de renégociation (i.e. "forbearance") sont définies par l'EBA ("European Banking Authority") comme des contrats par lesquels le client ne peut plus ou ne sera plus en mesure de faire face à ses obligations en raison de difficultés financières, ce qui implique que l'institution prend l'une des mesures suivantes :

- Un ajustement de la durée ou des conditions du contrat afin que le client puisse rembourser sa dette
- Un refinancement total ou partiel du contrat

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des prêts et créances considérés au sein du Groupe comme "restructurés" (forborne):

(en EUR)	31/12/2021								
	Valeur comptable brute/montant nominal des expositions faisant l'objet de mesures de renégociation			Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions			Sûretés reçues et garanties financières reçues sur les expositions renégociées		
	Performantes renégociées	Non performantes renégociées	POCI's	Sur les expositions performantes renégociées	Sur les expositions non performantes renégociées	POCI's	Performantes renégociées	Non performantes renégociées	POCI's
Crédits interbancaires Crelan	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Crédits interbancaires AXA Bank Belgium	322.075.747	89.702.985	0	-1.020.790	0	0	310.972.358	88.706.906	0
Crédits logement Crelan	172.645.795	30.865.500	0	-413.500	-3.103.048	0	149.560.032	26.668.838	0
Crédits logement AXA Bank Belgium	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Crédits particuliers	11.774.135	3.831.752	0	-156.157	-662.973	0	9.311.001	3.040.748	0
Crédits agricoles	18.776.308	31.193.990	0	-146.420	-9.769.697	0	12.971.585	20.815.982	0
Crédits entreprises	53.540.493	34.579.271	0	-611.222	-6.638.652	0	37.505.771	27.149.908	0
Prêts à tempérament Crelan	698.629	196.569	0	-2.088	-80.798	0	0	0	0
Prêts à tempérament AXA Bank Belgium	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Garanties en espèces déposées	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts à terme AXA Bank Belgium	54.412.755	25.689.834	0	-925.751	0	0	51.693.033	25.632.503	0
Autres prêts et avances Crelan	988.925	308.853	0	-47.093	-66.058	0	389.581	99.589	0
Autres prêts et avances AXA Bank Belgium	0	0	0	0	-32	0	0	0	0
<b>Total forborne des prêts et créances</b>	<b>634.912.787</b>	<b>216.368.754</b>	<b>0</b>	<b>-3.323.021</b>	<b>-20.321.258</b>	<b>0</b>	<b>572.403.361</b>	<b>192.114.474</b>	<b>0</b>

(en EUR)	31/12/2020					
	Valeur comptable brute/montant nominal des expositions faisant l'objet de mesures de		Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et		Sûretés reçues et garanties financières reçues sur les expositions renégociées	
	Performantes renégociées	Non performantes renégociées	Sur les expositions performantes renégociées	Sur les expositions non performantes renégociées	Performantes renégociées	Non performantes renégociées
Crédits interbancaires	0	0	0	0	0	0
Crédits logement	201.438.623	25.714.083	-1.088.148	-3.261.307	171.722.797	21.853.184
Crédits particuliers	10.760.359	4.366.853	-168.923	-846.525	8.114.592	3.117.642
Crédits agricoles	18.054.990	37.508.992	-321.178	-10.394.750	13.114.526	24.193.550
Crédits entreprises	52.649.468	32.772.241	-1.219.783	-6.392.871	33.798.690	25.394.315
Prêts à tempérament	878.032	238.451	-9.828	-67.951	0	0
Garanties en espèces déposées	0	0	0	0	0	0
Autres prêts et avances	1.853.606	1.047.075	-80.571	-232.167	824.597	647.771
<b>Total forborne des prêts et créances</b>	<b>285.635.078</b>	<b>101.647.695</b>	<b>-2.888.431</b>	<b>-21.195.571</b>	<b>227.575.202</b>	<b>75.206.462</b>

En 2020, Crelan a connu une augmentation de l'exposition des crédits faisant l'objet de mesures forbearance dans le cadre de la crise coronavirus, pendant laquelle des pauses mensualités ont été accordées.

Les échéances du premier semestre 2021 ont également bénéficié de ces pauses mensualités.

Crelan n'a pas modifié ses règles en matière de forbearance à la suite de la Covid. Cela signifie que tous les clients qui ont eu recours à une forme de moratoire à la suite de la Covid n'ont pas été automatiquement classés dans la catégorie forborn, mais seulement dans la mesure où ils remplissaient les différentes conditions.

La présence de plusieurs demandes de pauses mensualités pendant la crise coronavirus a été interprétée comme une seule renégociation.

Fin 2021, l'exposition des crédits qui ont fait l'objet de mesures forbearance a sensiblement diminué (-14 %) et davantage pour la partie des expositions performantes renégociées (-16%)

Chez Crelan, dans le courant de l'année 2021, 528 (à comparer avec 3073 en 2020) contrats sont entrés dans le statut "forbearance", tandis que 850 (à comparer avec 750 en 2020) contrats en sont sortis. Spécifiquement, pour le segment des PEI – Petites entreprises et indépendants, le nombre de contrats qui entrent en forbearance (186) correspond au nombre de contrats qui sortent (184). Dans le segment des particuliers, la situation est la suivante : davantage de sortie de contrats (451) que d'entrée (238).

Avec l'intégration d'AXA Bank Belgium dans le groupe, l'évolution du montant des expositions faisant l'objet de renégociations est de 222% pour les expositions performantes renégociées et de 212 % pour les expositions non performantes renégociées.

Les réductions de valeur sur les crédits restructurés/forborne ne sont reprises que lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat n'a aucun jour d'arriérés et il n'existe plus aucun indice de problème avec le remboursement.
- Au moins 1 an s'est écoulé depuis la prise de mesures de renégociation (forbearance).

Si les deux conditions sont remplies et que la perte de valeur est reprise, le contrat reste sous surveillance accrue pendant 2 ans. Cela signifie que si le contrat a plus de 30 jours d'arriérés pour un montant supérieur à 90 EUR, une perte de valeur est à nouveau déterminée.

Les prêts et créances ne sont plus considérés comme faisant l'objet de mesures de renégociation lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Aucune réduction de valeur n'a été comptabilisée durant les 2 dernières années sur des créances impayées du débiteur.
- Le débiteur n'a aucune créance en suspens avec un arriéré de plus de 30 jours et d'un montant supérieur à 90 EUR.

#### 4.4.3. Expositions performantes et non-performantes

Sans tenir compte de la reprise des expositions non performantes d'AXA Bank Belgium, nous constatons que, malgré la crise coronaire, le portefeuille d'expositions non performantes est en baisse par rapport à 2020. Cette diminution est le résultat de la gestion du portefeuille où les dossiers sont amortis et réalisés et disparaissent donc des comptes. D'autre part, les entrées ont été relativement limitées, malgré la suppression progressive des mesures de soutien élaborées par le gouvernement et le secteur financier dans le contexte de la crise corona.

En ce qui concerne le stage 2 du portefeuille, sans tenir compte de l'acquisition d'AXA Bank Belgium, les expositions restent relativement stables à environ 6% du tirage total. Consolidée avec les chiffres d'AXA Bank Belgium, cette proportion diminue sensiblement, puisque le portefeuille acquis est placé en stage 1 au moment de l'acquisition. En cas d'augmentation significative du risque de crédit sur les expositions d'AXA Bank Belgium depuis le moment de l'acquisition, elles seront placées en stage 2.

##### 4.4.3.1. Par type d'exposition

La composition des expositions performantes et non-performantes au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 est la suivante :

(en EUR)	31/12/2021					
	Valeur comptable brute / montant nominal					
	Expositions performantes		Expositions non-performantes			
Non en souffrance ou en souffrance ≤ 30 jours	En souffrance > 30 jours ≤ 90 jours	Paiement improbable, mais non en souffrance ou ≤ 1 an		En souffrance > 1 an mais ≤ 5 ans	En souffrance > 5 ans	
Crédits interbancaires Crelan	73.248.792	0 0	0	0	0	
Crédits interbancaires AXA Bank Belgium	374.751.675	0 0	0	0	0	
Crédits logement Crelan	12.370.985.581	21.864.812 0	48.618.323	12.354.855	7.902.169	
Crédits logement AXA Bank Belgium	23.120.284.327	17.845.672 0	136.832.361	20.826.126	11.661.158	
Crédits particuliers	788.901.989	32.353.709 0	33.116.392	5.711.283	911.618	
Crédits agricoles	2.015.099.639	140.857 0	42.418.917	4.669.900	8.080.900	
Crédits entreprises	2.049.710.649	8.329.006 0	39.386.108	10.879.279	16.382.200	
Prêts à tempérament Crelan	696.403.022	1.206.099 0	3.039.148	518.201	375.704	
Prêts à tempérament AXA Bank Belgium	864.983.590	3.261.202 0	5.825.517	911.322	18.872	
Garanties en espèces déposées	156.322.193	0 0	0	0	0	
Prêts à terme AXA Bank Belgium	2.276.300.800	3.100.963 0	43.297.565	6.022.622	751.452	
Autres prêts et avances Crelan	365.805.602	3.181.468 0	17.082.511	2.845.355	1.053.232	
Autres prêts et avances AXA Bank Belgium	146.997.085	944.072 0	2.453.127	727.153	713.547	
<b>Total des expositions performances et non-performantes en fonction des arriérés</b>	<b>45.299.794.944</b>	<b>92.227.860 0</b>	<b>372.069.969</b>	<b>65.466.096</b>	<b>47.850.852</b>	

(en EUR)	31/12/2020				
	Valeur comptable brute / montant nominal				
	Expositions performantes		Expositions non-performantes		
	Non en souffrance ou en souffrance ≤ 30 jours	En souffrance > 30 jours ≤ 90 jours	Paiement improbable, mais non en souffrance ou en souffrance ≤ 1 an	En souffrance > 1 an mais ≤ 5 ans	En souffrance > 5 ans
Crédits interbancaires	123.955.812	0 0	0	0	0
Crédits logement	11.696.471.911	18.249.219 0	50.317.195	17.019.226	8.462.453
Crédits particuliers	746.722.109	27.869.207 0	41.333.158	7.664.075	1.291.991
Crédits agricoles	1.978.387.305	680.814 0	50.030.072	7.390.003	7.658.827
Crédits entreprises	1.920.735.799	7.341.875 0	43.458.371	16.108.171	17.103.360
Prêts à tempérament	663.051.470	1.281.852 0	2.682.925	580.121	618.003
Garanties en espèces déposées	141.945.529	0 0	0	0	0
Autres prêts et avances	325.162.578	4.617.857 0	19.608.714	3.239.891	1.159.304
<b>Total des expositions performantes et non-performantes en fonction des arriérés</b>	<b>17.596.432.513</b>	<b>60.040.824 0</b>	<b>207.430.435</b>	<b>52.001.487</b>	<b>36.293.938</b>

#### 4.4.3.2. Par stage

Ci-dessous, la présentation des expositions performantes et non-performantes par stage en 2021 :

(en EUR)	31/12/2021						Sûretés et garanties financières reçues
	PERFORMANT	Valeur comptable brute/montant nominal			Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		
Encours total	dont Stage 1	dont Stage 2	POCI's	dont Stage 1	dont Stage 2	POCI's	
Crédits interbancaires Crelan	73.248.792	0	0	0	0	0	0
Crédits interbancaires AXA Bank Belgium	374.751.675	0	0	0	0	0	8.677.728
Crédits logement Crelan	11.758.904.952	633.945.441	0	-3.055.580	-7.529.724	0	9.387.178.471
Crédits logement AXA Bank Belgium	23.138.129.999	0	0	-12.280.178	0	0	22.230.170.267
Crédits particuliers	751.617.846	69.637.851	0	-6.212.675	-2.474.366	0	606.119.392
Crédits agricoles	1.854.496.946	160.743.549	0	-9.329.305	-914.698	0	822.707.413
Crédits entreprises	1.831.126.258	226.913.398	0	-4.809.158	-2.637.201	0	976.173.467
Prêts à tempérament Crelan	679.674.115	17.935.006	0	-554.556	-101.195	0	0
Prêts à tempérament AXA Bank Belgium	868.244.792	0	0	-4.401.285	0	0	12.206.370
Garanties en espèces déposées	156.322.193	0	0	0	0	0	0
Prêts à terme AXA Bank Belgium	2.279.401.763	0	0	-12.447.672	0	0	2.084.384.869
Autres prêts et avances Crelan	348.167.211	20.819.859	0	-2.521.763	-801.460	0	111.918.517
Autres prêts et avances AXA Bank Belgium	147.941.157	0	0	-508.805	0	0	19.323.462
<b>Total des expositions performantes par stages</b>	<b>44.262.027.699</b>	<b>1.129.995.104</b>	<b>0</b>	<b>-56.120.977</b>	<b>-14.458.644</b>	<b>0</b>	<b>36.258.859.956</b>

(en EUR)	31/12/2021						Sûretés et garanties financières reçues
	NON-PERFORMANT	Valeur comptable brute/montant nominal			Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		
Encours total	dont Stage 2	dont Stage 3	POCI's	dont Stage 2	dont Stage 3	POCI's	
Crédits interbancaires Crelan	0	0	0	0	0	0	0
Crédits interbancaires AXA Bank Belgium	0	0	0	0	0	0	0
Crédits logement Crelan	0	68.875.347	0	0	-14.612.488	0	52.322.779
Crédits logement AXA Bank Belgium	0	0	169.319.645	0	0	0	174.096.267
Crédits particuliers	2.669.533	37.069.761	0	-115.206	-10.085.428	0	23.549.401
Crédits agricoles	0	55.169.718	0	0	-17.571.157	0	34.607.344
Crédits entreprises	684.948	65.962.638	0	-33.295	-21.978.387	0	39.498.780
Prêts à tempérament Crelan	9.752	3.923.301	0	-10	-1.633.357	0	0
Prêts à tempérament AXA Bank Belgium	0	0	6.755.711	0	0	0	135.489
Garanties en espèces déposées	0	0	0	0	0	0	0
Prêts à terme AXA Bank Belgium	0	0	50.071.639	0	0	0	49.191.648
Autres prêts et avances Crelan	462.269	20.518.829	0	-28.706	-14.073.580	0	3.744.125
Autres prêts et avances AXA Bank Belgium	0	0	3.893.827	0	0	0	1.937.001
<b>Total des expositions non-performantes par stages</b>	<b>3.826.502</b>	<b>251.519.594</b>	<b>230.040.822</b>	<b>-177.217</b>	<b>-79.954.397</b>	<b>0</b>	<b>379.082.834</b>

Ci-dessous, la présentation des expositions performantes et non-performantes par stage en 2020 :

(en EUR)	31/12/2020					
	PERFORMANT		Valeur comptable brute/montant nominal		Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et	Sûretés et garanties financières reçues
<b>Encours total</b>	dont Stage 1	dont Stage 2	dont Stage 1	dont Stage 2		
Crédits interbancaires	123.955.810	0	-5.928	0	0	0
Crédits logement	11.060.502.506	654.218.625	-3.652.429	-5.522.736	9.170.336.062	
Crédits particuliers	711.237.459	63.353.858	-7.907.712	-1.713.392	558.110.451	
Crédits agricoles	1.828.214.791	150.853.327	-11.237.659	-2.278.855	851.989.585	
Crédits entreprises	1.684.127.198	243.950.476	-7.945.474	-5.834.471	920.511.709	
Prêts à tempérament	645.671.758	18.661.565	-2.077.547	-222.119	11.168	
Garanties en espèces déposées	141.945.529	0	0	0	0	
Autres prêts et avances	305.180.775	24.599.660	-2.573.363	-1.128.865	98.425.314	
<b>Total des expositions performantes</b>	<b>16.500.835.826</b>	<b>1.155.637.511</b>	<b>-35.400.112</b>	<b>-16.700.438</b>	<b>11.599.384.289</b>	

(en EUR)	31/12/2020					
	NON-PERFORMANTES		Valeur comptable brute/montant nominal		Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions	Sûretés et garanties financières reçues
<b>Encours total</b>	dont Stage 2	dont Stage 3	dont Stage 2	dont Stage 3		
Crédits interbancaires	0	0	0	0	0	0
Crédits logement	0	75.798.873	0	-16.516.897	57.613.409	
Crédits particuliers	3.775.377	46.513.846	-154.870	-13.493.010	29.706.924	
Crédits agricoles	0	65.078.903	0	-19.541.388	40.653.170	
Crédits entreprises	1.652.149	75.017.752	-75.585	-25.352.347	43.623.644	
Prêts à tempérament	23.150	3.857.898	-42	-1.698.864	0	
Garanties en espèces déposées	0	0	0	0	0	
Autres prêts et avances	1.209.234	22.798.678	-72.112	-15.508.720	5.243.385	
<b>Total des expositions non-performantes</b>	<b>6.659.910</b>	<b>289.065.950</b>	<b>-302.609</b>	<b>-92.111.225</b>	<b>176.840.532</b>	

#### 4.5. Immobilisations corporelles

La composition des immobilisations corporelles au 31 décembre 2021 eu au 31 décembre 2020 est la suivante :

(en EUR)	2021					
	Terrains et constructions	Infrastructure informatique	Matériel de bureau	Autre matériel	IFRS 16	Total
<b>Solde d'ouverture 1 janvier 2021</b>						
Prix d'acquisition	35.480.615	32.518.183	15.046.096	41.147.949	10.672.033	134.864.876
Amortissements cumulés	26.639.752	29.439.369	12.740.297	27.515.280	3.221.177	99.555.875
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>8.840.863</b>	<b>3.078.814</b>	<b>2.305.799</b>	<b>13.632.669</b>	<b>7.450.856</b>	<b>35.309.001</b>
<b>Variations 2021</b>						
Acquisitions	1.107.421	2.556.166	272.304	1.264.354	1.068.982	6.269.227
Désaffectations	0	456.334	0	26.560	0	482.894
Amortissements	882.033	1.755.141	611.905	2.388.751	1.695.352	7.333.182
Reprises suite aux désaffectations	0	456.334	1.030	400	276.127	178.777
Acquisition AXA Bank Belgium	47.956.235	1.500.833	242.227	721.152	0	50.420.447
Autres	0	0	0	0	0	0
<b>Solde de clôture 31 décembre 2021</b>	<b>57.022.486</b>	<b>5.380.672</b>	<b>2.207.395</b>	<b>13.202.464</b>	<b>6.548.359</b>	<b>84.361.376</b>
<b>Solde de clôture 31 décembre 2021</b>						
Prix d'acquisition	36.588.036	34.618.015	15.068.831	42.287.387	11.350.384	139.912.653
Acquisition AXA Bank Belgium	88.185.753	7.310.543	577.050	5.535.298	0	101.608.644
Amortissements cumulés	27.521.785	30.738.176	13.103.663	29.806.075	4.802.025	105.971.724
Amortissements Acquisition AXA Bank Belgium	40.229.518	5.809.710	334.823	4.814.146	0	51.188.197
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>57.022.486</b>	<b>5.380.672</b>	<b>2.207.395</b>	<b>13.202.464</b>	<b>6.548.359</b>	<b>84.361.376</b>

(en EUR)	2020					
	Terrains et constructions	Infrastructure informatique	Matériel de bureau	Autre matériel	IFRS 16	Total
<b>Solde d'ouverture 1 janvier 2020</b>						
Prix d'acquisition	34.713.023	37.499.530	15.516.395	29.703.065	19.594.561	137.026.574
Amortissements cumulés	25.732.763	35.433.634	12.772.783	24.706.287	3.553.541	102.199.008
Valeur comptable nette	8.980.260	2.065.896	2.743.612	4.996.778	16.041.020	34.827.566
<b>Variations 2020</b>						
Acquisitions	847.832	2.682.702	248.744	1.688.855	9.581.027	15.049.160
Désaffectations	55.740	7.636.871	674.196	308.762	0	8.675.569
Amortissements	910.614	1.669.784	686.557	1.660.759	9.511.053	14.438.767
Reprises suite aux désaffectations	28.124	7.636.871	674.196	298.899	18.583	8.656.673
Autres	0	0	0	0	0	0
<b>Solde de clôture 31 décembre 2020</b>	<b>8.840.862</b>	<b>3.078.814</b>	<b>2.305.799</b>	<b>4.991.115</b>	<b>16.092.411</b>	<b>35.309.001</b>
<b>Solde de clôture 31 décembre 2020</b>						
Prix d'acquisition	35.480.615	32.518.183	15.046.096	30.211.357	29.136.396	142.392.647
Amortissements cumulés	26.639.753	29.439.369	12.740.297	25.220.242	13.043.985	107.083.646
Valeur comptable nette	8.840.862	3.078.814	2.305.799	4.991.115	16.092.411	35.309.001

Les droits d'usage qui ont été comptabilisés selon la norme IFRS 16 ont été classés en tant qu'immobilisations corporelles. Dans un souci de clarté, nous avons séparé les mouvements relatifs au leasing des autres immobilisations corporelles et les avons placés dans la même colonne, quelle que soit leur nature. La colonne IFRS 16 comprend tous les actifs de leasing, à savoir les voitures, les bâtiments et les distributeurs automatiques de billets. De plus amples détails concernant les différents mouvements sont décrits dans la section 4.9. (IFRS 16).

Comme on peut le voir dans le tableau, il n'y a pas de changements majeurs dans cette section pour Crelan. La rubrique augmente en raison de l'acquisition d'AXA Bank Belgium pour un montant de 50,4 millions d'EUR. Sans tenir compte de l'acquisition, la rubrique aurait légèrement diminué de 1,4 million d'EUR.



#### 4.6. Goodwill et autres immobilisations incorporelles

La composition du goodwill et des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 est la suivante :

(en EUR)	Goodwill	Logiciels développés en interne	Logiciels acquis	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Solde d'ouverture 1 janvier 2021</b>					
Prix d'acquisition	23.642.057	27.082.113	36.436.759	0	87.160.929
Amortissements cumulés	0	18.600.442	32.671.365	0	51.271.807
Valeur comptable nette	23.642.057	8.481.671	3.765.394	0	35.889.122
<b>Variations 2021</b>					
Entrées					
- acquises séparément/générées en interne	0	7.274.687	1.229.086	0	8.503.773
- résultant de regroupements d'entreprises	0	0	0	0	0
Sorties					
Amortissements	0	12.827.702	0	0	12.827.702
Reprises suite aux désaffectations	0	2.408.702	1.466.606	0	3.875.308
Acquisition AXA Bank Belgium	0	12.827.702	0	0	12.827.702
Autres	0	3.918.123	0	0	3.918.123
Autres	0	0	0	0	0
<b>Solde de clôture 31 décembre 2021</b>	<b>23.642.057</b>	<b>17.265.779</b>	<b>3.527.874</b>	<b>0</b>	<b>44.435.710</b>
<b>Solde de clôture 31 décembre 2021</b>					
Prix d'acquisition	23.642.057	21.529.099	37.665.845	0	82.837.001
Acquisition AXA Bank Belgium	0	5.859.998	161.457	0	6.021.455
Amortissements cumulés	0	8.181.443	34.137.971	0	42.319.414
Amortissements Acquisition AXA Bank Belgium	0	1.941.875	161.457	0	2.103.332
Valeur comptable nette	23.642.057	17.265.779	3.527.874	0	44.435.710
<b>Solde d'ouverture 1 janvier 2020</b>					
Prix d'acquisition	23.642.632	21.436.033	39.265.173	1.143.487	85.487.325
Amortissements cumulés	0	16.693.746	34.825.046	1.143.487	52.662.279
Valeur comptable nette	23.642.632	4.742.287	4.440.127	0	32.825.046
<b>Variations 2020</b>					
Entrées					
- acquises séparément/générées en interne	0	5.646.080	1.142.392	0	6.788.472
- résultant de regroupements d'entreprises	0	0	0	0	0
Sorties					
Amortissements	575	0	3.970.806	1.143.487	5.114.868
Reprises suite aux désaffectations	0	1.906.696	1.817.125	0	3.723.821
Autres	0	0	3.970.806	1.143.487	5.114.293
Autres	0	0	0	0	0
<b>Solde de clôture 31 décembre 2020</b>	<b>23.642.057</b>	<b>8.481.671</b>	<b>3.765.394</b>	<b>0</b>	<b>35.889.122</b>
<b>Solde de clôture 31 décembre 2020</b>					
Prix d'acquisition	23.642.057	27.082.113	36.436.759	0	87.160.929
Amortissements cumulés	0	18.600.442	32.671.365	0	51.271.807
Valeur comptable nette	23.642.057	8.481.671	3.765.394	0	35.889.122

A l'exception du Goodwill, toutes les immobilisations incorporelles ont une durée de vie économique limitée. Contrairement aux immobilisations incorporelles, le goodwill n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel (c'est-à-dire un "impairment test") en raison de l'application de la norme IAS 36. Si la valeur comptable de l'entité concernée est supérieure à sa valeur de réalisation estimée, une dépréciation (c'est-à-dire un "impairment") est comptabilisée dans le compte de résultat.

Actuellement, seul le goodwill de 23,6 millions d'EUR résultant de l'acquisition d'Europabank SA est inclus dans cette rubrique. Aucun indicateur de dépréciation n'a été observé en 2021. Le test de dépréciation sur Europabank a été effectué et n'a donné lieu à aucune dépréciation.

#### 4.7. Actifs et passifs d'impôts exigibles et différés

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des actifs et passifs d'impôts courants et différés au 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020. Les actifs et passifs d'impôt différé sont répartis par entité juridique du Groupe.

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
<b>Impôts exigibles</b>		
Actifs	540.800	1.348.915
Passifs	25.138.732	1.848.559
<b>Total impôts exigibles</b>	<b>-24.597.932</b>	<b>-499.644</b>
<b>Impôts différés</b>		
Actifs	48.314.548	43.081.792
Passifs	26.424.444	8.729.190
<b>Total impôts différés</b>	<b>21.890.104</b>	<b>34.352.602</b>

Le tableau ci-dessous détaille la composition des actifs et passifs d'impôts différés au bilan au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 :

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
<b>Repris dans le compte de résultat</b>	<b>13.883.687</b>	<b>33.994.167</b>
<i>Lissage des commissions d'après le taux d'intérêt effectif</i>	-13.237.320	-14.615.332
<i>Provisions sur crédits</i>	130.532	928.621
<i>Ajustement portefeuille d'investissement</i>	741.717	866.416
<i>Dérivés et transactions de couverture</i>	10.438.941	11.800.978
<i>Avantages du personnel</i>	2.008.651	2.045.869
<i>Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles</i>	1.118	5.105
<i>Réductions de valeur sur immobilisations corporelles</i>	0	0
<i>Provisions</i>	3.896.453	3.364.888
<i>Impact revenus définitivement taxés (RDT)</i>	13.152.193	33.607.692
<i>Goodwill</i>	0	0
<i>Impact acquisition Centea</i>	-3.271.312	-4.020.926
<i>Autres</i>	22.714	10.856
<b>Repris dans les réserves de réévaluation</b>	<b>8.006.417</b>	<b>358.435</b>
<i>Ajustement portefeuille d'investissement</i>	-1.002.136	-709.293
<i>Avantages du personnel</i>	-592.038	1.067.728
<i>Acquisition AXA Bank Belgium</i>	9.600.591	0
<b>Total impôts différés</b>	<b>21.890.104</b>	<b>34.352.602</b>

Les impôts différés montrent une forte fluctuation par rapport à l'année dernière. Ceci est dû à la reprise d'une partie des revenus définitivement taxés (RDT). Cela n'inclut pas les actifs d'impôts différés sur les pertes reportées.

Depuis 2018, les conditions d'utilisation des revenus définitivement taxés et des pertes reportées ont été renforcées. Désormais, seuls 70 % de ces crédits d'impôt peuvent être appliqués aux revenus supérieurs à 1 million d'EUR. Les impôts différés ne sont comptabilisés que s'ils peuvent être compensés par des bénéfices futurs.

L'évolution des actifs et passifs d'impôts différés en 2021 et 2020 peut être représentée comme suit :

(en EUR)	2021	2020
<b>Solde d'ouverture</b>	<b>34.352.602</b>	<b>36.077.280</b>
<b>Inclus dans le résultat de l'exercice</b>	<b>-20.077.837</b>	<b>-2.140.823</b>
<i>Lissage des commissions d'après le taux d'intérêt effectif</i>	1.378.013	-484.554
<i>Provisions sur crédits</i>	-798.088	-2.538.572
<i>Ajustement portefeuille d'investissement</i>	-124.699	-233.451
<i>Dérivés et transactions de couverture</i>	-1.362.037	-2.057.341
<i>Avantages du personnel</i>	-22.950	17.860
<i>Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles</i>	-3.988	-4.212
<i>Réductions de valeur sur immobilisations corporelles</i>	0	0
<i>Provisions</i>	549.939	1.903.478
<i>Impact revenus définitivement taxés (RDT)</i>	-20.455.499	-193.772
<i>Goodwill</i>	0	0
<i>Suivi de l'acquisition de Centea</i>	749.614	1.445.482
<i>Autres</i>	11.858	4.259
<i>CRI</i>	0	0
<b>Repris dans les réserves de réévaluation</b>	<b>7.615.339</b>	<b>416.145</b>
<i>Ajustement portefeuille d'investissement</i>	-292.843	-1.489
<i>Avantages du personnel</i>	-1.692.409	417.634
<i>Autres</i>	0	0
<i>Acquisition AXA Bank Belgium</i>	9.600.591	0
<b>Solde de clôture</b>	<b>21.890.104</b>	<b>34.352.602</b>

Au niveau global, nous constatons une diminution de 12,46 millions d'EUR de nos impôts différés. La diminution la plus forte se trouve dans la section des revenus définitivement taxés.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que s'il est probable que l'actif d'impôt différé sera compensé par des bénéfices futurs attendus.

Au 31 décembre 2021 et 2020, les actifs d'impôts différés suivants n'étaient pas comptabilisés au bilan en raison d'incertitudes quant au bénéfice imposable futur :

	Geconsolideerd (A + B)	Crelan
(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
Réductions de valeur sur crédits	8.313.424	11.239.199
Provisions	0	0
Pertes fiscales	13.135.689	13.135.689
Impact non reconnu du revenu définitivement imposé (IDE)	23.725.910	704.510
Intérêts notionnels	0	0
<b>Total des actifs d'impôts différés non inclus dans le bilan</b>	<b>45.175.023</b>	<b>25.079.398</b>

#### 4.8. Autres actifs et passifs

La composition des autres actifs au 31 décembre 2021 et 2020 est la suivante :

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
Avantages du personnel	775.234	0
Charges payées d'avance	4.365.779	1.628.527
Produits à recevoir	23.460.598	9.780.704
Métaux précieux, biens et marchandises	183.789	144.591
Autres avances	8.613.765	1.818.733
Impôts à récupérer	0	0
Autres	121.968.424	1.165.624
<b>Total autres actifs</b>	<b>159.367.589</b>	<b>14.538.179</b>

Nous nous référons à la section 1.3. "Projet d'acquisition d'AXA Bank Belgium par le Groupe Crelan" pour de plus amples informations au sujet des 122 millions d'EUR en "Autres".

La composition des autres passifs au 31 décembre 2021 et 2020 est la suivante

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
Régimes de pension à prestations définies	56.296.348	12.515.229
Autres avantages du personnel	17.907.741	3.736.530
Charges sociales	16.579.010	12.160.187
Charges à payer	36.334.292	29.093.021
Produits à reporter	16.131.614	1.572
Dettes fiscales	4.906.350	2.937.729
Autres passifs	54.700.257	45.196.919
<b>Total autres passifs</b>	<b>202.855.611</b>	<b>105.641.187</b>

Le total des autres actifs a augmenté de 144,8 millions d'EUR en 2021, principalement en raison de l'acquisition d'AXA Bank Belgium. AXA Bank Belgium dispose de 136,8 millions d'EUR d'autres actifs.

Le total des autres passifs a augmenté de 97,2 millions d'EUR en 2021.

Dans le cadre de la réforme des pensions, le gouvernement fédéral a décidé en 2021 de relever le plafond salarial utilisé pour le calcul de la pension légale. Cela a entraîné une diminution du passif et des coûts de pension pour les plans de pension à prestations définies au sein de Crelan si nous ne tenions pas compte de l'acquisition d'AXA Bank Belgium. Les régimes à prestations définies chez AXA Bank Belgium s'élèvent à 50,6 millions d'EUR.

#### 4.9. IFRS 16

Cette norme a été introduite pour améliorer l'information financière sur les contrats de location. La norme IFRS 16 est entrée en vigueur le 1er janvier 2019 et a depuis changé le traitement des contrats de location (c'est-à-dire le "leasing") dans l'environnement des entreprises.

Les bailleurs doivent désormais comptabiliser ces accords au bilan au moyen d'un actif de droit d'utilisation (actif - réparti dans les "Immobilisations corporelles") et d'un passif de location (passif - "Autres passifs financiers"). Il y a cependant deux exceptions : d'une part, les locations de courte durée sont exclues (moins de 12 mois) ; d'autre part, les locations de faible valeur sont également exclues (moins de 5 000 USD).

Pour les contrats de location qui relèvent des règles de la norme IFRS 16, nous déterminons ensuite la durée du contrat de location. Les contrats de location ont une durée fixe mais incluent souvent la possibilité de

prolonger le contrat. L'entité décide de prolonger ou non le contrat en fonction de toutes les informations disponibles. Si le contrat est susceptible d'être renouvelé, cela prolonge la durée ; le cas inverse est également possible, bien sûr.

La méthode de transition choisie par Crelan est la "méthode rétrospective modifiée" (Modified Retrospective Method). Selon cette méthode, les passifs relatifs au droit d'utilisation et aux contrats de location sont recalculés à la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 16 au taux d'intérêt marginal du 1er janvier 2019.

### *Impact sur le bilan*

Selon la norme IFRS 16, nous comptabilisons le droit d'utilisation et les passifs de location dans le bilan. Les actifs et les passifs financiers vont donc augmenter. En outre, la valeur comptable de l'actif lié au droit d'utilisation diminue normalement plus rapidement que la valeur comptable de la dette de location, ce qui entraîne une diminution des capitaux propres par rapport à la norme précédente IAS 17.

Le Groupe a identifié trois grandes classes d'actifs étant sujettes à des contrats de location :

- Les bâtiments ;
- Les voitures de société ;
- Les distributeurs d'argent (i.e. "ATM").

Pour chacun de ces actifs, Crelan a également dû identifier le taux d'intérêt implicite à appliquer pour le financement de ces contrats :

- Bâtiments : taux d'intérêt d'un crédit hypothécaire d'une maturité de 10 ans (+/- 2,2%) ;
- Voitures de société : taux d'intérêt sur un prêt auto de 5 ans (+/- 2,9%) ;
- Les distributeurs d'argent : taux d'intérêt sur crédits professionnels avec une maturité de 7 ans (+/- 3,3%).

Au cours de l'année 2021, Crelan Group a résilié tous les contrats avec l'ancien immeuble locatif Post X.

Ci-dessous le détail de l'évolution du droit d'usage au 31 décembre 2021 :

(en EUR)	2021				Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Entrées	Dépréciations	Impairment	
Crelan	8.641.555	571.894	-2.025.782	0	7.187.667
Bâtiments	3.126.036	0	-993.133	0	2.132.903
Voitures	2.441.404	77.088	-421.994	0	2.096.498
ATM	3.074.115	494.806	-610.654	0	2.958.266
Europabank	7.450.856	1.068.982	-1.695.352	-276.127	6.548.359
Bâtiments	6.813.026	860.797	-1.298.660	-257.769	6.117.394
Voitures	637.830	208.185	-396.692	-18.358	430.965
ATM	0	0	0	0	0
CRI	0	0	0	0	0
Voitures	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>16.092.411</b>	<b>1.640.876</b>	<b>-3.721.134</b>	<b>-276.127</b>	<b>13.736.026</b>

Ci-dessous le détail de l'évolution du droit d'usage au 31 décembre 2020 :

(en EUR)	2020				Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Entrées	Dépréciations	Impairment	
Crelan	8.214.145	8.280.510	-7.853.100	0	8.641.555
Bâtiments	3.611.156	5.505.229	-5.990.349	0	3.126.036
Voitures	2.321.608	1.475.026	-1.355.229	0	2.441.404
ATM	2.281.381	1.300.255	-507.521	0	3.074.115
Europabank	7.826.875	1.300.517	-1.657.953	-18.583	7.450.856
Bâtiments	7.094.410	999.535	-1.280.919	0	6.813.026
Voitures	732.465	300.982	-377.034	-18.583	637.830
ATM	0	0	0	0	0
CRI	6.999	6.777	-13.776	0	0
Voitures	6.999	6.777	-13.776	0	0
<b>Total</b>	<b>16.048.018</b>	<b>9.587.804</b>	<b>-9.524.829</b>	<b>-18.583</b>	<b>16.092.411</b>

Ci-dessous, le détail de l'évolution des dettes de location en date du 31 décembre 2021 :

(en EUR)	2021			
	Crelan	Europabank	CRI	Total
Solde d'ouverture	8.754.712	7.381.121	0	16.135.833
Ajouts	1.672.369	1.068.982	0	2.741.351
Retraits	0	-276.127	0	-276.127
Paiement du leasing	-3.527.523	-1.803.083	0	-5.330.606
Intérêt	453.027	103.199	347	556.573
<b>Solde de clôture</b>	<b>7.352.585</b>	<b>6.474.092</b>	<b>347</b>	<b>13.827.024</b>

Ci-dessous, le détail de l'évolution des dettes de location en date du 31 décembre 2020 :

(en EUR)	2020			
	Crelan	Europabank	CRI	Total
Solde d'ouverture	8.309.358	7.758.044	7.101	16.074.503
Ajouts	5.844.547	1.300.517	6.675	7.151.739
Retraits	-3.217.312	-18.583	0	-3.235.895
Paiement du leasing	-2.465.201	-1.747.360	-14.177	-4.226.738
Intérêt	283.320	88.503	401	372.224
<b>Solde de clôture</b>	<b>8.754.712</b>	<b>7.381.121</b>	<b>0</b>	<b>16.135.833</b>

### *Impact sur le résultat*

L'intérêt sur la dette de location sera comptabilisé comme une charge d'intérêt, augmentant les charges financières. Sur la base de la norme IAS 17, le coût total de la location a été lié aux charges d'exploitation.

Ci-dessous, le détail de l'impact sur le compte de résultat en date du 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 :

(en EUR)	2021	2020
Amortissements sur le droit d'utilisation	-3.721.134	-9.524.829
Intérêts sur les obligations de location	-556.574	-372.224
Paiement leasing	5.330.606	7.444.050
Difference in addition ROU and LL	-1.100.476	2.436.065
<b>Total</b>	<b>-47.578</b>	<b>-16.938</b>

Ci-dessous, le détail de l'impact sur les flux de trésorerie au 31 décembre 2021 et 2020 :

(en EUR)	2021	2020
<b>Total des flux de trésorerie sortants liés au leasing</b>	<b>-5.330.606</b>	<b>-4.226.738</b>

Comme décrit ci-dessus, l'impact de l'entrée en vigueur de cette nouvelle norme a été très limité pour le Groupe. La différence entre les droits d'usage et les dettes de location a entraîné un impact sur le compte de résultat de -47.578 EUR en 2021 (-16.938 EUR en 2020).

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des futurs paiements minimaux de location d'AXA Bank Belgium.

(en EUR)	AXA Bank Belgium
<b>Pour le preneur - Durée résiduelle</b>	
< 1 an	1.487.335
> 1 an ≤ 5 ans	2.596.489
> 5 ans	403.004
<b>MONTANT NOMINAL TOTAL</b>	<b>4.486.828</b>
<b>Pour le bailleur - Durée résiduelle</b>	
< 1 an	2.143.888
> 1 an ≤ 5 ans	8.490.260
> 5 ans	4.556.777
<b>MONTANT NOMINAL TOTAL</b>	<b>15.190.926</b>

#### 4.10. Crelan Insurance SA bilan et compte de résultat

##### 4.10.1. Disponible à la vente : bilan de Crelan Insurance SA

La composition du bilan sur une base "Stand Alone" de Crelan Insurance SA au 31 décembre 2020 est la suivante :

(en EUR)	31/12/2020		
	Crelan Insurance	Eliminations	Total
<b>Actifs</b>			
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	1.140.800	0	1.140.800
Actifs financiers évalués au coût amorti	90.039.856	-40.188.071	49.851.785
Prêts et créances (y compris les contrats de location-financement) aux banques	38.479.574	-39.500.619	-1.021.045
Prêts et créances (y compris les contrats de location-financement) sur la clientèle	48.597	-687.452	-638.855
Titres de créance	51.511.686	0	51.511.686
Immobilisations corporelles	0	0	0
Goodwill et immobilisations incorporelles	0	0	0
Actifs d'impôts	470.620	0	470.620
Autres actifs	2.110.293	-139.999	1.970.294
<b>Total actifs</b>	<b>93.761.569</b>	<b>-40.328.070</b>	<b>53.433.499</b>
<b>Passifs</b>			
Passifs financiers évalués au coût amorti	111.735	-38.400.720	-38.288.985
Depôts	79.213	-38.400.361	-38.321.148
Autres dettes financières	32.522	-359	32.163
Provisions	62.748.464	0	62.748.464
Passifs d'impôts	78.350	0	78.350
Autres passifs	3.476.728	-1.927.350	1.549.378
<b>Total passifs</b>	<b>66.415.277</b>	<b>-40.328.070</b>	<b>26.087.207</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>27.346.292</b>	<b>0</b>	<b>27.346.292</b>

En 2021, la ligne "Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées", qui comprend tous les postes d'actif de Crelan Insurance, a été ramenée à zéro car cette société a été vendue en 2021 dans le cadre de l'acquisition d'AXA Bank Belgium.

La première colonne "Crelan Insurance" reflète la situation comptable de la filiale sur une base indépendante.

La colonne "Eliminations" comprend l'ensemble des transactions intergroupes ayant eu lieu entre Crelan Insurance SA et les autres entités du Groupe.

La colonne "Total" représente les montants à ajouter au "Bilan consolidé" pour inclure les activités d'assurance dans le périmètre du Groupe.

#### 4.10.2. Disponible à la vente : Résultats de Crelan Insurance SA

La composition du compte de résultats sur une base "Stand Alone" de Crelan Insurance SA au 31 décembre 2021 est la suivante :

Etat des résultats réalisés et non-réalisés (en EUR)	31/12/2021		
	Crelan Insurance	Eliminations	Total
<b>Activités ordinaires</b>			
<b>Produits et charges financiers et opérationnels</b>	<b>21.165.882</b>	<b>-29.110.069</b>	<b>-7.944.187</b>
Produits d'intérêt	840.216	-219.773	620.443
Charges d'intérêt	-219.719	219.773	54
Dividendes	0	0	0
Produits d'honoraires et de commissions	2.572.916	-4.788.228	-2.215.312
Charges d'honoraires et de commissions	-10.298.115	4.761.136	-5.536.979
Plus et moins-values réalisées sur les actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	0	0	0
Gains et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction (net)	0	0	0
Gains et pertes sur les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (net)	212.471	0	212.471
Ajustements de la juste valeur dans la comptabilité de couverture	0	0	0
Réévaluations des différences de taux de change	0	0	0
Gains et pertes sur la décomptabilisation d'actifs autres que ceux destinés à la vente	177	-27.832.177	-27.832.000
Autres produits opérationnels	28.069.298	-1.250.800	26.818.498
Autres charges opérationnelles	-11.362	0	-11.362
<b>Charges administratives</b>	<b>-5.114.843</b>	<b>1.277.892</b>	<b>-3.836.951</b>
Dépenses de personnel	-1.041.561	0	-1.041.561
Dépenses générales et administratives	-4.073.282	1.277.892	-2.795.390
<b>Contributions en espèces aux fonds de résolution et aux systèmes de garantie des</b>	<b>-2.769</b>	<b>0</b>	<b>-2.769</b>
<b>Amortissements</b>	<b>10.513</b>	<b>0</b>	<b>10.513</b>
Immobilisations corporelles	10.513	0	10.513
Immobilisations incorporelles (autres que goodwill)	0	0	0
<b>Variation des gains ou (-) pertes, net</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Provisions</b>	<b>-4.787.866</b>	<b>0</b>	<b>-4.787.866</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>911</b>	<b>0</b>	<b>911</b>
Dépréciations sur actifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	911	0	911
<i>Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)</i>	0	0	0
<i>Actifs financiers évalués au coût amorti</i>	911	0	911
Dépréciations sur immobilisations corporelles	0	0	0
<b>Goodwill négatif comptabilisé immédiatement en résultat</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Profits et pertes sur actifs non courants ou groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
BÉNÉFICE OU PERTE TOTAL DES ACTIVITÉS ORDINAIRES AVANT IMPÔTS ET INTÉRÊTS MINORITAIRES	11.271.828	-27.832.177	-16.560.349
Charges fiscales (impôt sur le résultat) associées au résultat des activités ordinaires	-2.785.988	0	-2.785.988
<b>PROFIT OU PERTE NET</b>	<b>8.485.840</b>	<b>-27.832.177</b>	<b>-19.346.337</b>



En 2021 la plus-value sur la vente de Crelan Insurance en IFRS se monte à 46,7 millions d'EUR, soit la différence entre le montant de la participation détenue par Crelan et CrelanCo de 5,5 millions d'EUR auquel nous ajoutons les fonds propres acquis (réserves et résultat reporté) durant sa détention soit 27,8 millions d'EUR et le montant reçu par l'acheteur soit 80 millions d'EUR.

La composition du compte de résultats sur une base "Stand Alone" de Crelan Insurance SA au 31 décembre 2020 était la suivante :

Etat des résultats réalisés et non-réalisés (en EUR)	31/12/2020		
	Crelan Insurance	Eliminations	Total
<b>Activités ordinaires</b>			
<b>Produits et charges financiers et opérationnels</b>	<b>17.524.873</b>	<b>-1.104.595</b>	<b>16.420.278</b>
Produits d'intérêt	949.516	-90.893	858.623
Charges d'intérêt	-79.065	90.893	11.828
Dividendes	0	0	0
Produits d'honoraires et de commissions	459.982	-4.209.480	-3.749.498
Charges d'honoraires et de commissions	-9.239.366	4.198.686	-5.040.680
Plus et moins-values réalisées sur les actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	26.657	0	26.657
Gains et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction (net)	0	0	0
Gains et pertes sur les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (net)	92.182	0	92.182
Ajustements de la juste valeur dans la comptabilité de couverture	0	0	0
Réévaluation des différences de taux de change	0	0	0
Gains et pertes sur la décomptabilisation d'actifs autres que ceux destinés à la vente	0	0	0
Autres produits opérationnels	25.314.968	-1.093.801	24.221.166
Autres charges opérationnelles	0	0	0
<b>Charges administratives</b>	<b>-4.742.753</b>	<b>1.104.595</b>	<b>-3.638.157</b>
Dépenses de personnel	-977.955	0	-977.955
Dépenses générales et administratives	-3.764.797	1.104.595	-2.660.202
<b>Contributions en espèces aux fonds de résolution et aux systèmes de garantie des</b>	<b>-2.811</b>	<b>0</b>	<b>-2.811</b>
<b>Amortissements</b>	<b>7.843</b>	<b>0</b>	<b>7.843</b>
Immobilisations corporelles	7.843	0	7.843
Immobilisations incorporelles (autres que goodwill)	0	0	0
<b>Variation des gains ou (pertes), net</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Provisions</b>	<b>-4.404.720</b>	<b>0</b>	<b>-4.404.720</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>2.561</b>	<b>0</b>	<b>2.561</b>
Dépréciations sur actifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2.561	0	2.561
<i>Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)</i>	0	0	0
<i>Actifs financiers évalués au coût amorti</i>	2.561	0	2.561
Dépréciations sur immobilisations corporelles	0	0	0
<b>Goodwill négatif comptabilisé immédiatement en résultat</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Profits et pertes sur actifs non courants ou groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
BÉNÉFICE OU PERTE TOTAL DES ACTIVITÉS ORDINAIRES AVANT IMPÔTS ET INTÉRÊTS	8.384.993	0	8.384.993
Charges fiscales (impôt sur le résultat) associées au résultat des activités ordinaires	-2.082.007	0	-2.082.007
<b>PROFIT OU PERTE NET</b>	<b>6.302.986</b>	<b>0</b>	<b>6.302.986</b>

Comme Crelan Insurance a été vendue en 2021 dans le cadre de l'acquisition d'AXA Bank Belgium, nous avons transféré tous les gains et pertes de Crelan Insurance en 2020 et 2021 vers une ligne distincte appelée "Profits et pertes sur actifs non courants ou groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente".

Le résultat de Crelan Insurance SA au 31 décembre 2021 s'élève à 8,5 millions d'EUR, soit une augmentation de 2,2 millions d'EUR par rapport à l'année précédente. Les activités de Crelan Insurance SA sont étroitement liées aux prêts hypothécaires accordés par Crelan, dans le sens où le principal produit proposé est l'assurance solde restant dû.

La production de crédit étant restée similaire à celle de 2020, les activités d'assurance ont apporté des revenus stables au Groupe.

#### 4.11. Passifs financiers

##### 4.11.1. Passifs financiers évalués au coût amorti

###### 4.11.1.1. Dépôts

La composition des dépôts au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 est la suivante :

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
<b>Dépôts d'établissements de crédit</b>	<b>1.449.406.652</b>	<b>417.217.715</b>
- dépôts des banques centrales	1.432.521.289	400.919.290
- dépôts à vue	2.331.520	3.455.726
- dépôts à terme	14.553.843	12.842.699
<b>Dépôts (autres que d'établissements de crédit)</b>	<b>41.200.743.783</b>	<b>20.001.951.463</b>
- dépôts à vue	9.865.365.637	4.461.766.367
- dépôts à terme	1.162.729.332	746.674.422
- dépôts d'épargne	29.884.471.667	14.649.517.796
- autres dépôts	288.177.147	143.992.878
<b>Total dépôts</b>	<b>42.650.150.435</b>	<b>20.419.169.178</b>

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
<b>Dépôts de garantie dans le cadre du CSA</b>	<b>73.208.179</b>	<b>2.839.772</b>

Les dépôts sans tenir compte des dépôts à imputer à l'intégration des chiffres d'AXA Bank Belgium augmentent de 1,14 milliard d'EUR.

Cette augmentation est principalement due aux dépôts des clients, aussi bien sur les comptes à vue +642,5 millions d'EUR que sur les comptes épargne +855,2 millions d'EUR. En revanche, les dépôts à terme ont continué à baisser : -118,8 millions d'EUR.

En effet, la faiblesse des taux fait que les dépôts à terme, les bons de caisses (voir point 4.11.2) et les certificats subordonnés ne sont pas réinvestis (voir point 4.11.3).

Les dépôts auprès des institutions financières hors chiffres AXA Bank Belgium diminuent de 261 millions d'EUR. Cette diminution est liée aux dépôts à vue qui se retrouvent en négatif pour 250,7 millions d'EUR. Il s'agit de reverse repo avec AXA Bank Belgium qui sont donc éliminés en consolidation.

On retrouve ce montant au niveau des passifs financiers liés aux actifs financiers transférés (repos) dans les chiffres d'AXA Bank Belgium.

Enfin, hors AXA Bank Belgium, Crelan a reçu 14,5 millions d'EUR de collatéral en espèces en lien avec ces transactions de dérivés.

Crelan n'a plus de contrat de conventions de cession de titres (Repo) au cours de l'exercice 2021, si l'on exclut AXA Bank Belgium. Cela explique pourquoi il n'y a pas de différence entre la valeur comptable et la valeur de marché utilisées pour déterminer le montant des dépôts.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la valeur des actifs financiers transférés du Groupe :

<b>31/12/2021</b>	<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	<i>Titres de créance au coût amorti</i>	<i>Prêts et créances</i>
(en EUR)			
Valeur comptable des actifs transférés	0	1.898.605.545	0
Valeur comptable du passif associé pour le netting	0	1.748.430.003	0
Netting	0	-1.498.391.263	0
Valeur comptable du passif associé après netting	0	250.038.740	0

<b>31/12/2020</b>	<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	<i>Titres de créance au coût amorti</i>	<i>Prêts et créances</i>
(en EUR)			
Valeur comptable des actifs transférés	0	0	0
Valeur comptable du passif correspondant	0	0	0

Nous nous référons à la section 7.4 pour l'aspect de l'échéance des Passifs financiers évalués au coût amorti.

#### 4.11.1.2. Dettes représentées par un titre, y compris les obligations

Les dettes représentées par un titre se composent comme suit au 31 décembre 2021 ainsi qu'au 31 décembre 2020 :

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
Bons de caisse	558.141.280	682.504.692
Certificats de dépôt	100.069.187	0
Cover Bonds	5.646.692.911	0
Credit Linked Notes	57.984.742	0
<b>Total titres de créances</b>	<b>6.362.888.120</b>	<b>682.504.692</b>

Au sein du groupe, Crelan est le distributeur exclusif des bons de caisse. En 2021, ils affichent à nouveau une baisse : -124,3 millions d'EUR. En raison des faibles taux d'intérêt, les clients ne sont plus attirés par ce type de produit.

En ce qui concerne le reste des dettes représentées par un titre, il s'agit de produits commercialisés par AXA Bank Belgium.

La macro couverture est appliquée à une partie du portefeuille des bons de caisse. Pour plus d'informations à ce sujet, nous nous reportons à la note 4.14.

#### 4.11.1.3. Passifs subordonnés

Les passifs subordonnés se composent d'une part de certificats subordonnés destinés à la clientèle et d'autre part de l'émission d'un titre lié à la reprise d'AXA Bank Belgium afin d'augmenter le Tier 2 de la banque. La durée restante au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 peut être détaillée comme suit :

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
Echéance		
Exercice en cours	0	0
Exercice en cours +1	17.460.726	50.274.290
Exercice en cours +2	3.861.334	17.415.246
Exercice en cours +3	5.646.606	3.851.556
Exercice en cours +4	0	5.631.614
Au delà de l'exercice en cours +4	199.347.416	0
<b>Total dettes subordonnées</b>	<b>226.316.082</b>	<b>77.172.706</b>

Le passif subordonné augmente de 149,1 millions d'EUR. Cette augmentation est due à l'émission d'un titre subordonné pour 200 millions d'EUR liée à la reprise d'AXA Bank Belgium. Tandis que la partie qui concerne les certificats subordonnés destinés à la clientèle continue de diminuer avec -44,6 millions d'EUR. La raison est similaire à celle exposée au point précédent (4.11.2.). La baisse des taux du marché réduit la rémunération de ce type de produit et par conséquent l'intérêt de la clientèle.

#### 4.11.1.4. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers peuvent être détaillés comme suit :

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
IFRS16	13.814.476	16.135.834
Comptes d'attente	283.901.217	96.900.827
<b>Total autres passifs financiers</b>	<b>297.715.693</b>	<b>113.036.661</b>

Les autres passifs sont principalement constitués de comptes d'attente utilisés pour les paiements entrants et sortants des clients.

Sans tenir compte des chiffres d'AXA Bank Belgium, la variation n'est pas significative, passant de 96,9 millions d'EUR en 2020 à 93,9 millions d'EUR en 2021.

#### 4.11.1.5. Prêts TLTRO

Crelan a participé pour 400 millions d'EUR à l'emprunt TLTRO émis par la BCE. Le prêt TLTRO est enregistré au coût amorti avec un taux d'intérêt effectif basé sur des opérations principales de refinancement (MRO) de la BCE. Pour la période du 30 septembre 2020 au 23 juin 2022, une décote de 50 points de base est appliquée, quelle que soit la croissance du portefeuille de prêts éligibles au TLTRO-III. Cet avantage d'un taux d'intérêt ajusté au marché est comptabilisé sur la période à laquelle ces décotes se rapportent (IAS20.7 et IAS20.12). Pour l'exercice 2021, cela représente environ 2 millions d'EUR, qui ont été comptabilisés en tant que produits d'intérêts. Le rabais supplémentaire, à savoir la différence entre le taux MRO et le DFR (Deposit Facility Rate), qui s'élève actuellement à 50 points de base supplémentaires, dépend de la croissance du portefeuille de prêts éligibles pour le TLTRO-III. Compte tenu de l'estimation actuelle de cette croissance, Crelan considère qu'il est suffisamment certain que cette décote supplémentaire sera réalisée et un montant supplémentaire de 2 millions d'EUR a été comptabilisé comme produit d'intérêts.

#### 4.11.2. Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Cette rubrique comprend les EMTN (European Medium Term Notes) d'AXA Bank Belgium. Ils sont émis par AXA Belgium Finance, une filiale d'AXA Bank Belgium, à l'exception d'une émission directement par la banque elle-même. AXA Bank Belgium a opté pour l'option de désigner les EMTN comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat et a donc inclus ces émissions dans le bilan à leur juste valeur. Cependant, les variations du risque de crédit propre (DVA) ont été incluses dans les autres éléments du résultat global (OCI) à partir de l'exercice 2017. La réserve OCI a été décomptabilisée à la date du closing lorsque la norme IFRS 3 a été appliquée.

#### 4.12. Provisions

Les provisions peuvent être détaillées par type pour les années 2021 et 2020 comme suit :

31/12/2021 (en EUR)	Réorganisation	Litiges en cours et litiges fiscaux	Autres provisions	Total
Solde d'ouverture	7.363.190	7.148.331	2.009.759	16.521.280
Ajouts	0	138.241	32.678	170.919
Montants utilisés	-856.339	-133.426	0	-989.765
Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	0	-742.950	-1.065.902	-1.808.852
Reclassement comme détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Acquisition AXA Bank Belgium	0	16.975.651	151.007.501	167.983.152
Autres mouvements	0	0	0	0
<b>Solde de clôture</b>	<b>6.506.851</b>	<b>23.385.847</b>	<b>151.984.036</b>	<b>181.876.734</b>

31/12/2020 (en EUR)	Réorganisation	Litiges en cours et litiges fiscaux	Autres provisions	Total
Solde d'ouverture	13.042.533	7.191.314	967.582	21.201.429
Ajouts	65.396	739.508	1.042.177	1.847.081
Montants utilisés	-5.744.739	-358.357	0	-6.103.096
Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	0	-424.134	0	-424.134
Reclassement comme détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Autres mouvements	0	0	0	0
<b>Solde de clôture</b>	<b>7.363.190</b>	<b>7.148.331</b>	<b>2.009.759</b>	<b>16.521.280</b>

En octobre 2016, le Conseil d'Administration de Crelan SA a approuvé le plan stratégique "Fit for the Future" pour la réorganisation des services centraux et du réseau d'agents. Les provisions pour ce projet s'élevaient à 38 millions d'EUR et concernaient la réduction progressive du nombre d'emplois à temps plein sur une période de 4 ans et à la restructuration du réseau d'agents. Après les différents transferts, utilisations et dotations au cours des années précédentes, ces provisions s'élevaient à 7,4 millions d'EUR fin 2020. En 2021, l'utilisation de ces provisions a été comptabilisée pour un montant de 0,9 million d'EUR.

Les litiges en cours concernent divers sinistres et affaires juridiques. Le montant de la provision est calculé au cas par cas par le service juridique ou le service du personnel dans le cas d'un sinistre impliquant un employé. La variation de -0,74 million d'EUR concerne à la fois les nouveaux dossiers et les dossiers existants. La majorité de ces dossiers concerne principalement des litiges juridiques avec des agents, avec la reprise en 2021 de la provision pour risque fiscal de 0,1 million d'EUR qui avait été constituée en 2020.

Les autres provisions concernent des passifs et des garanties en rapport avec des lignes de crédit et des comptes courants pour les Stage 1 et Stage 2. Ceux-ci sont déterminés conformément à la norme IFRS 9 depuis 2018.

Enfin, depuis 2019, la provision technique de l'activité d'assurance n'est plus comptabilisée séparément dans les comptes, mais sur la ligne "Passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées", car l'intention est de vendre la compagnie d'assurance en 2021. Le solde à la fin de l'année se trouve à la section 4.10. Les provisions de Crelan Insurance SA s'élèvent à 66,5 millions d'EUR, ce qui représente une variation d'environ + 3,7 millions d'EUR par rapport à 2020.

#### 4.13. Avantages du personnel

##### 4.13.1. Engagements de retraite

Les passifs des régimes de pension à prestations définies sont inclus dans la section "Autres passifs". Crelan SA a deux "régimes de pension à prestations définies" couvrant les employés de l'ancien Crédit Agricole SA et de l'ancienne Centea SA. Europabank SA a mis en place un régime belge à cotisations définies.

Depuis 2012, il n'est plus intéressant de souscrire à des régimes de pension à prestations définies. Ceux-ci sont financés par des contrats d'assurance de groupe ou des engagements de retraite individuels conclus avec des assureurs belges. Le mode de financement choisi par l'employeur prévoit une allocation annuelle au fonds de financement. Ce fonds tient compte d'hypothèses concernant les augmentations de salaire, l'inflation, le taux d'actualisation, l'âge de la retraite et la rotation du personnel, tout en respectant les exigences minimales de financement fixées par la loi.

À l'âge de la retraite, les employés reçoivent un certain capital, calculé sur la base de la rémunération annuelle et de l'ancienneté.

Les régimes de pension à prestations définies couvrent le risque actuariel, principalement le risque de taux d'intérêt, le risque de marché et le risque d'inflation.

Le Groupe dispose de quatre régimes "à cotisations définies", un pour les anciens employés du Crédit Agricole SA entrés en service depuis 2008, deux pour les anciens employés de Centea SA entrés en service avant 1999 et un pour Europabank SA. En outre, les employés de l'ancien Crédit Agricole SA qui sont inscrits dans des régimes à prestations définies sont transférés vers des régimes à cotisations définies s'ils restent actifs après l'âge de la retraite. La filiale Europabank SA dispose également de son propre régime à cotisations définies pour tous ses employés. Tous ces régimes de pension sont financés par des polices d'assurance de groupe, l'assureur garantissant un rendement minimum.

Les régimes belges à cotisations définies étaient soumis à un rendement minimum légal de 3,25 % sur les cotisations patronales et de 3,75 % sur les cotisations personnelles garanties par l'employeur. Ce rendement garanti pourrait être modifié par arrêté royal. Dans ce cas, il était prévu que les nouveaux rendements soient appliqués aux cotisations accumulées dans le passé et aux cotisations futures. Compte tenu du risque limité, ces régimes de retraite ont été considérés comme des régimes à cotisations définies et comptabilisés comme tels selon la norme IAS 19.

La loi belge a été modifiée le 1er janvier 2016 : le rendement minimum à garantir par l'employeur varie en fonction de la performance de l'OLO 10 ans, avec un minimum de 1,75% et un maximum de 3,75%. Pour les cotisations versées à partir de 2016, le rendement minimum garanti est de 1,75 %.

Pour les régimes de retraite financés par des contrats d'assurance de groupe en vertu desquels l'assureur garantit un taux d'intérêt contractuel, le taux de 3,25 % ou 3,75 % continuera de s'appliquer aux cotisations accumulées au 31 décembre 2015, jusqu'à la date de départ à la retraite de l'employé actif. De facto, ces régimes belges à cotisations définies peuvent être classés comme des régimes à prestations définies selon la norme IAS 19 à partir de 2016.

A partir de 2016, le Groupe effectue le calcul complet du passif des régimes à cotisations définies conformément à la norme IAS 19. Les engagements bruts pour les régimes à prestations définies sont

évalués selon la "méthode des unités de crédit projetées" la "méthode PUC<sup>3</sup>" (i.e. "Projected Unit Credit method").

La "méthode PUC" est une technique actuarielle par laquelle les obligations brutes découlant des régimes à prestations définies sont évaluées par référence à une prévision des prestations futures actualisées. La valeur actuelle de l'obligation brute au titre des prestations définies est ensuite comparée à la juste valeur des investissements. Une provision est constituée pour tout manque à gagner. Compte tenu des coûts de pension attribuables à l'année de service, la variation de l'obligation est comptabilisée dans la réserve de réévaluation. L'évaluation des actifs des régimes à cotisations définies est basée sur l'application du paragraphe 115<sup>4</sup> de l'IAS 19, en tenant compte du risque standard des compagnies d'assurance. Les régimes de pension à prestations définies sont évalués selon la méthode de la juste valeur des actifs (IFRS 13), selon laquelle les actifs sont égaux à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs, en tenant compte du risque de défaut de paiement.

Pour déterminer la juste valeur des actifs, le risque de défaut est estimé :

- Pour la juste valeur des actifs qui restent dans les limites des réserves mathématiques, le risque de défaut est assimilé au risque de défaut des obligations d'entreprises notées AA. Par conséquent, le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actuelle est identique au taux d'actualisation utilisé pour calculer le DBO (i.e. "Defined Benefit Obligation" - l'obligation de prestations définies).
- Pour la juste valeur des actifs dépassant les réserves mathématiques, un risque standard supplémentaire est pris en compte, qui est inclus dans le taux d'actualisation comme suit : la prime de risque supplémentaire est égale au rendement des obligations d'entreprises notées AA moins le rendement des institutions financières notées par les compagnies d'assurance concernées.

Cette méthode prend donc en compte le risque que la compagnie d'assurance ne remplisse pas ses obligations, c'est-à-dire qu'elle ne soit pas en mesure d'atteindre le rendement garanti convenu contractuellement.

---

<sup>3</sup> La méthode "Projected Unit Credit" est utilisée pour déterminer la valeur actuelle, le passif brut lié au régime de pension à prestations définies et le coût des services rendus. Selon cette méthode, une "prestation accumulée projetée" est calculée en fonction du service à la date d'évaluation, mais lorsque la formule de calcul des prestations est fondée sur les niveaux de salaire et de sécurité sociale futurs, en utilisant des hypothèses sur la croissance de ces montants projetés à l'âge auquel l'employé est supposé quitter le service actif. Normalement, la "prestation accumulée projetée" est fondée sur la formule du régime. Toutefois, si les services dans les années futures causent des prestations matériellement plus élevées que dans les années précédentes, les "prestations accumulées projetées" sont calculées en affectant les prestations de façon linéaire sur la période considérée.

<sup>4</sup> Cela signifie que l'actif est égal à la valeur actualisée des capitaux assurés des contrats d'assurance de groupe prévoyant un taux d'intérêt garanti par l'assureur (Branche 21).

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la valeur actuelle de l'engagement brut des régimes à prestations définies et des régimes de pension belges à cotisations définies :

(en EUR)	31/12/2021		31/12/2020	
	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Solde d'ouverture	69.274.876	83.482.710	71.269.078	82.124.832
Coût des services rendus au cours de la période	2.659.836	3.165.095	2.653.723	3.197.469
Coût financier	276.937	440.942	451.058	649.077
Cotisations des participants au régime	166.350	887.823	169.527	867.623
Impôts	-362.243	-371.079	-377.442	-349.984
Ecarts actuariels - ajustements liés à l'expérience	-19.874	0	-140.918	0
Ecarts actuariels - hypothèses démographiques	0	0	71.981	0
Ecarts actuariels - hypothèses financières	-7.229.977	-3.340.068	1.941.971	1.596.665
Prestations payées	-2.326.214	-3.926.576	-6.764.103	-4.602.973
Coût des services rendus au cours de la période précédente - réductions	0	0	0	0
Avantages de la cessation d'emploi	0	0	0	0
Reclassements de régime des cotisations définies	0	0	0	0
<b>Solde de clôture</b>	<b>62.439.691</b>	<b>80.338.847</b>	<b>69.274.875</b>	<b>83.482.709</b>

Dans le cadre de la réforme des pensions, le gouvernement fédéral a décidé en 2021 de relever le plafond salarial utilisé pour le calcul de la pension légale. Cela a entraîné une diminution du passif et des coûts de pension pour les régimes à prestations définies.

L'augmentation des prestations versées en 2020 sont en grande partie dues au régime de retraite anticipée que le Groupe a offert à ses employés de plus de 58 ans.

La répartition de l'engagement brut des régimes belges à prestations et à cotisations définies est la suivante:

(en EUR)	31/12/2021		31/12/2020	
	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Employés actifs	52.643.076	66.907.255	58.318.863	69.286.278
Ex-employés	9.283.868	13.204.548	9.742.908	13.977.059
Bénéficiaires	8.026	0	8.787	0
Taxes	504.720	227.040	1.204.318	219.373
<b>Solde</b>	<b>62.439.690</b>	<b>80.338.843</b>	<b>69.274.876</b>	<b>83.482.710</b>

Les actifs sont détenus en contrepartie de régimes de pension à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la juste valeur des actifs concernés :

(en EUR)	31/12/2021		31/12/2020	
	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Solde d'ouverture	58.694.253	81.608.941	62.354.820	80.356.530
Revenus d'intérêts sur des actifs du régime	231.404	439.960	393.154	649.012
Rendement des actifs du régime supérieur/(inférieur) au taux d'actualisation	-705.827	-3.114.459	-217.948	1.987.255
Contributions de l'employeur	3.014.782	2.874.966	3.136.245	2.701.478
Cotisations des participants au régime	166.350	887.823	169.527	867.623
Prestations versées	-2.326.215	-3.926.578	-6.764.104	-4.602.974
Taxes	-362.243	-371.079	-377.442	-349.984
Reclassements de régime à cotisations définies	0	0	0	0
<b>Solde de clôture</b>	<b>58.712.504</b>	<b>78.399.574</b>	<b>58.694.252</b>	<b>81.608.940</b>



Les actifs ne comprennent pas les instruments financiers émis par le Groupe, les immeubles de placement ou les actifs utilisés par le Groupe. Tous les actifs sont investis dans des contrats d'assurance de groupe qui prévoient un taux d'intérêt contractuel garanti par l'assureur (contrats de la branche 21).

Le tableau ci-dessous détaille le rapprochement entre la valeur actuelle du passif brut et la juste valeur des actifs relatifs aux régimes belges de pension à prestations et à cotisations définies, ainsi que les actifs et passifs figurant au bilan :

(en EUR)	31/12/2021		31/12/2020	
	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Passif brut pour les régimes à prestations définies	62.439.691	80.338.846	69.274.876	83.482.710
Juste valeur des actifs du régime	-58.712.503	-78.399.574	-58.694.253	-81.608.941
<b>Passif net pour les régimes à prestations définies</b>	<b>3.727.188</b>	<b>1.939.272</b>	<b>10.580.623</b>	<b>1.873.769</b>
<b>Montants comptabilisés au bilan</b>				
Engagements pour les plans d'engagements	3.727.187	1.939.272	10.580.623	1.873.769
Actifs pour les régimes à prestations définies	0	0	0	0
<b>Passif net pour les régimes à prestations définies</b>	<b>3.727.187</b>	<b>1.939.272</b>	<b>10.580.623</b>	<b>1.873.769</b>

Le tableau ci-dessous détaille les charges totales comptabilisées dans le résultat global au cours de l'exercice :

(en EUR)	31/12/2021		31/12/2020	
	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Coût des services rendus au cours de la période	2.659.836	3.165.095	2.653.723	3.197.469
Charges d'intérêts	276.937	440.942	451.058	649.077
Coût des services rendus au cours de la période précédente - réductions	0	0	0	0
Indemnité de licenciement	0	0	0	0
Revenus d'intérêts sur des actifs du régime	-231.404	-439.960	-393.154	-649.012
<b>Total des charges comptabilisées en résultat</b>	<b>2.705.369</b>	<b>3.166.077</b>	<b>2.711.627</b>	<b>3.197.535</b>
Réserves de réévaluation comptabilisées dans les fonds propres	-6.544.024	-225.609	2.090.981	-390.591
<b>Total des charges comptabilisées dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>-3.838.655</b>	<b>2.940.468</b>	<b>4.802.609</b>	<b>2.806.944</b>

Les principales hypothèses actuarielles relatives aux régimes belges à prestations définies et à cotisations définies sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	2021		2020	
	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Taux d'actualisation	0,80% - 1,09%	0,78% - 1,19%	0,33% - 0,68%	0,31% - 0,82%
Augmentations salariales prévues en pourcentage	2,80%	2,80%	2,80%	2,80%
Inflation attendue	1,80%	1,80%	1,80%	1,80%

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer le total des charges comptabilisées dans le compte de résultat au cours de l'année sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

	2021		2020	
	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Taux d'actualisation	0,33% - 0,68%	0,78% - 1,19%	0,59% - 0,96%	0,31% - 0,82%
Augmentations salariales prévues en pourcentage	2,80%	2,80%	2,80%	2,80%
Inflation attendue	1,80%	1,80%	1,80%	1,80%

Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur des engagements du plan de pension est différent pour ex-Centea SA, Crelan SA et pour les plans belges à prestations définies et les plans belges à cotisations définies. Dans le régime à prestations définies de Crelan SA, il y a des employés (relativement) âgés. Le régime à prestations définies (" Defined Benefit Plan") de l'ex-Centea SA n'a été mis en place qu'en 2009 et s'applique à tous ceux rentrés en service après 1998. Étant donné que la période moyenne à financer est plus longue pour ex-Centea SA que pour Crelan SA, le taux d'actualisation utilisé pour le calcul de l'"obligation de prestations définies" est plus élevé pour ex-Centea SA que pour Crelan SA. Le même constat s'applique aux régimes belges à cotisations définies.

Les flux de trésorerie attendus en 2022 pour les régimes de pension à prestations définies du Groupe et les régimes belges à cotisations définies sont présentés dans le tableau ci-dessous :

(en EUR)	31/12/2022	
	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Cotisations de l'employeur aux actifs du régime (y compris les taxes)	2.713.965	2.634.631
Cotisations des participants au régime	171.007	874.896
Prestations versées	3.272.728	1.902.373
Prestations versées par employeur	1.530	0
Taxes	372.685	0
	<b>6.531.915</b>	<b>5.411.900</b>

La durée moyenne des obligations relatives aux régimes à prestations définies est de 9 ans pour Crelan SA et de 16 ans pour ex-Centea SA. La durée moyenne des engagements relatifs aux différents régimes à cotisations définies se situe entre 9 et 15 ans.

L'analyse de sensibilité des hypothèses actuarielles sur l'obligation brute des régimes de pension à prestations définies à la fin de la période est présentée dans le tableau ci-dessous :

(en EUR)	31/12/2021
<b>Régimes des pensions à prestations définies</b>	
Passif brut à la fin de la période sur la base des hypothèses de l'année précédente	
a. Passif brut - Valeur nominale	69.669.667
Sensibilité aux taux d'actualisation	
a. Hypothèse originale	1,89%
b. Passif brut	62.439.690
a. Hypothèse - Variation 1	2,89%
b. Passif brut - Valeur nominale	59.599.159
a. Hypothèse - Variation 2	0,89%
b. Passif brut - Valeur nominale	65.378.343
Sensibilité des augmentations salariales prévues en pourcentage	
a. Hypothèse originale	5,60%
b. Passif brut	62.439.690
a. Hypothèse - Variation 1	6,60%
b. Passif brut - Valeur nominale	66.253.122
a. Hypothèse - Variation 2	4,60%
b. Passif brut - Valeur nominale	59.210.558
Sensibilité du taux de mortalité	
a. Hypothèse originale	MR/FR-3
b. Passif brut	62.439.690
a. Hypothèse - Variation 1	MR/FR
b. Passif brut - Valeur nominale	62.222.129
Sensibilité de l'inflation attendue	
a. Hypothèse originale	3,60%
b. Passif brut	62.439.690
a. Hypothèse - Variation 1	4,60%
b. Passif brut - Valeur nominale	64.491.737
a. Hypothèse - Variation 2	2,60%
b. Passif brut - Valeur nominale	60.385.050

L'analyse de sensibilité des hypothèses actuarielles concernant la valeur des engagements bruts et des actifs des régimes belges à cotisations définies à la fin de la période est présentée dans le tableau ci-dessous :

(en EUR)	31/12/2021
	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
<b>Taux d'actualisation +50bp</b>	
Passif brut	75.685.605
Actifs du régime	73.904.108
<b>Taux d'actualisation -50bp</b>	
Passif brut	85.433.982
Actifs du régime	83.317.108
<b>Taux d'actualisation +25bp</b>	
Passif brut	77.960.108
Actifs du régime	76.102.026
<b>Taux d'actualisation -25bp</b>	
Passif brut	82.827.915
Actifs du régime	80.802.501

#### 4.13.2. Engagements de retraite AXA Bank Belgium

A partir du 31 décembre 2021, AXA Bank Belgium fait partie du groupe Crelan.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies :

(en EUR)	31/12/2021
	Régimes des pensions à prestations définies
<b>Solde d'ouverture</b>	<b>177.945.595</b>
Frais de pension	5.914.465
Intérêts sur la dette actuarielle	358.048
Cotisations des employés	329.103
Gains (pertes) actuariels liés aux changements basés sur l'expérience	2.373.000
Écarts actuariels dus aux changements d'hypothèses démographiques	0
Écarts actuariels dus à des changements d'hypothèses financières	-5.593.412
Prestations versées	-10.203.566
Prestations payées directement par l'employeur	-127.051
<b>Solde de clôture</b>	<b>170.996.182</b>

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de la juste valeur des actifs concernés :

(en EUR)	31/12/2021
<b>Régimes des pensions à prestations définies</b>	
Solde d'ouverture	112.073.159
Rendement implicite des éléments d'actif individuels	221.753
Rendement réel des éléments d'actif individuels, à l'exclusion du rendement implicite des éléments d'actif individuels	19.737.406
Contributions de l'employeur	7.608.481
Cotisations des employés	329.103
Prestations versées	-10.330.617
<b>Solde de clôture</b>	<b>129.639.285</b>

Le tableau ci-dessous détaille le rapprochement entre la valeur actuelle du passif brut et la juste valeur des actifs relatifs aux régimes belges à prestations et à cotisations définies, ainsi que les actifs et passifs figurant au bilan :

(en EUR)	31/12/2021
<b>Régimes des pensions à prestations définies</b>	
Position nette (à l'exclusion des éléments d'actif individuels)	-170.995.714
Juste valeur des éléments d'actifs individuels à la fin de la période	129.639.284
<b>Financement économique net (dont éléments d'actif individuels)</b>	<b>-41.356.430</b>

Chez AXA Bank Belgium, les plans de pension relèvent du type de régime de pension à prestations définies.

Le montant comptabilisé en tant que passif net au titre des prestations définies est constitué du total net des montants suivants :

- la valeur actuelle de l'obligation brute au titre des prestations définies à la date de clôture, en utilisant la méthode "projected unit credit" ;
- moins la juste valeur à la date du bilan de tout actif du régime à partir duquel les obligations doivent être réglées directement.

Les actifs de ce dernier régime peuvent être soit des actifs, soit des contrats d'assurance.

Les hypothèses et les estimations sont revues et ajustées périodiquement.

#### 4.14. Dérivés et traitement comptable

Un produit dérivé est un instrument financier dont la valeur dépend de la valeur d'un actif sous-jacent (par exemple, un taux d'intérêt, un taux de change, un cours de bourse, un indice, etc.), qui nécessite un investissement initial limité et dont le paiement est effectué à une date ultérieure.

Le Groupe ne détient des dérivés que dans le cadre d'opérations de couverture. Les types de dérivés suivants sont utilisés dans le Groupe :

- Un **swap de taux** d'intérêt est un accord par lequel deux parties conviennent d'échanger périodiquement des paiements d'intérêts.
- Un **cap** est une option d'intérêt qui limite l'intérêt maximal pour l'acheteur du cap à un niveau prédéterminé pour différentes périodes.
- Un **swaption** est une option sur un swap de taux d'intérêt par lequel le propriétaire du swaption a le droit, mais non l'obligation, de conclure un swap.

Le Groupe n'applique qu'une couverture de la juste valeur, qui couvre le risque de variation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif.

Chez Crelan SA, la couverture de la juste valeur du risque de taux d'intérêt sur un portefeuille d'actifs ou de passifs financiers est constituée de trois portefeuilles, chacun étant couvert séparément par un portefeuille de swaps de taux d'intérêt :

- Portefeuille d'actifs composé de crédits à la consommation, de crédits hypothécaires et de crédits d'investissement
- Portefeuille d'investissement
- Portefeuille de passifs composé de bons de caisse et de comptes à terme

Les portefeuilles d'actifs (1) ou de passifs (3) font l'objet de relations de couverture par le biais de la macro-couverture. La macro-couverture consiste à couvrir le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille présentant des caractéristiques similaires en utilisant un portefeuille de swaps de taux d'intérêt. Les variations de la juste valeur du portefeuille sous-jacent, attribuables au risque couvert, donnent lieu à un ajustement de la valeur comptable du portefeuille sous-jacent par rapport au compte de résultat.

Les variations au niveau du bilan sont comptabilisées dans la rubrique "Variations de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille" à l'actif ou au passif du bilan (selon que le portefeuille couvert soit actif ou passif).

Les variations dans le compte de résultat ainsi que l'éventuelle inefficacité de la relation de couverture sont comptabilisées dans la rubrique "Ajustements de la juste valeur lors de la comptabilisation des opérations de couverture".

Depuis 2011, le Groupe applique également la couverture de la juste valeur avec des caps et des swaptions. À cette fin, Crelan SA a implicitement placé des portefeuilles synthétiques de caps liés à des prêts hypothécaires à taux d'intérêt révisable comme élément couvert auquel s'applique la couverture de la juste valeur.

Pour toutes les couvertures de juste valeur, les tests d'efficacité requis sont effectués à chaque date de clôture, soit mensuellement. Le Groupe utilise uniquement des transactions de couverture si au début de la couverture et au cours des périodes ultérieures, on s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace dans la compensation des variations de juste valeur attribuables au risque couvert. Le test d'efficacité des transactions de couverture est effectué mensuellement. Le rapport entre la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture et de l'instrument couvert doit se situer dans un intervalle de 80-125 pourcent.

Lorsque ceci n'est pas le cas et l'impact est matériel il est mis fin à la relation de couverture. Ce test d'efficacité mensuel vise également à identifier des situations éventuelles de surcouverture dans des « time buckets » futurs. Lorsque c'est le cas, certains dérivés sont retirés de la relation de couverture, afin de résorber la surcouverture observée. La jambe flottante de l'IRS est à l'origine de l'inefficacité.

Le tableau ci-dessous détaille la juste valeur des instruments de couverture détenus au 31 décembre 2021 et 2020 :

(en EUR)	31/12/2021		
	Notionnel	Valeur comptable	
		Actif	Passif
Couverture de juste valeur Crelan (macro-hedging)	10.636.729.756	15.860.379	34.116.941
Couverture de juste valeur AXA Bank Belgium (macro-hedging)	19.252.465.550	992.097	4.031.688
Couverture de juste valeur AXA Bank Belgium(micro-hedging)	5.736.000.000	217.543	15.492.139
<b>Total dérivés utilisés à des fins de couverture</b>	<b>35.625.195.306</b>	<b>17.070.019</b>	<b>53.640.768</b>

(en EUR)	31/12/2020		
	Notionnel	Valeur comptable	
		Actif	Passif
Couverture de juste valeur (macro-hedging)	9.209.045.929	2.877.569	46.263.230
Couverture de juste valeur (micro-hedging)	0	0	0
<b>Total dérivés utilisés à des fins de couverture</b>	<b>9.209.045.929</b>	<b>2.877.569</b>	<b>46.263.230</b>

Le tableau suivant nous donne un aperçu de la valeur comptable des éléments couverts pour 2021 et 2020 :

(en EUR)	31/12/2021					
	Valeur Comptable				Basis Adjustment Crean	Basis Adjustment AXA Bank Belgium
	Actif Crean	Actif AXA Bank Belgium	Passif Crean	Passif AXA Bank Belgium		
Valeur comptable de l'élément couvert						
dont prêts à la clientèle au coût amorti	-454.755.880	19.252.465.550	0	0	-3.145.929	0
dont titres de créance au coût amorti ACTIF	-11.184.783	83.071.637	0	0	-43.558	28.378.626
dont titres de créance OCI ACTIF	0	405.100.117	0	0	0	5.601.081
dont titres de créance au coût amorti PASSIF	0	0	7.350.212	5.534.460.823	3.139	4.223.174
<b>Total</b>	<b>-465.940.663</b>	<b>19.740.637.304</b>	<b>7.350.212</b>	<b>5.534.460.823</b>	<b>-3.186.348</b>	<b>38.202.881</b>

(en EUR)	31/12/2020		
	Valeur Comptable		Basis Adjustment
	Actif	Passif	
Valeur comptable de l'élément couvert			
dont prêts à la clientèle au coût amorti	-707.534.893		-4.086.969
dont titres de créance au coût amorti ACTIF	-15.764.871		-45.315
dont titres de créance au coût amorti PASSIF	0	13.958.396	-8.517
<b>Total</b>	<b>-723.299.764</b>	<b>13.958.396</b>	<b>-4.140.801</b>

Comme expliqué ci-dessus, le Groupe couvre ses positions exclusivement par une couverture de juste valeur. Dans ce processus, les actifs ayant les mêmes caractéristiques (par exemple, la date d'échéance/de révision et le taux d'intérêt contractuel) sont regroupés dans des portefeuilles synthétiques. Chacun de ces portefeuilles est entièrement couvert par ses dérivés respectifs, la différence de valeur provenant principalement du delta entre les indices de référence utilisés, l'instrument de couverture et l'élément couvert.

Le tableau ci-dessous présente les échéances associées à la comptabilité de couverture du groupe Crelan (à l'exclusion d'AXA Bank Belgium) :

(en 1.000 EUR)	<= 3 mois	> 3 mois <= 1 an	> 1 an <= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans	Total
<b>31 décembre 2021</b>						
<b>Fair Value hedges - macro</b>						
Payers - Interest rate	-5.555	-7.900	-125.302	-221.413	-141.728	-501.899
Receivers - Interest rate	0	1.755	7.698	-100	0	9.354
<b>31 décembre 2020</b>						
<b>Fair Value hedges - macro</b>						
Payers - Interest rate	-2.338	-3.495	-146.157	-324.276	-293.723	-769.990
Receivers - Interest rate	0	791	10.665	5.130	-5	16.581

Le tableau suivant donne un aperçu du résultat net dû à l'inefficacité du traitement des transactions de couverture :

(en EUR)	31/12/2021			
	Gains Crelan	Pertes Crelan	Gains AXA Bank Belgium	Pertes AXA Bank Belgium
<b>Couverture à la juste valeur d'un actif ou d'un passif individuel</b>				
- variations de la juste valeur de l'élément couvert	0	0	0	0
- variations de la juste valeur des dérivés de couverture	0	0	0	0
<b>Couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille</b>				
- variations de la juste valeur de l'élément couvert	0	-255.513.005	0	0
- variations de la juste valeur des dérivés de couverture	256.377.174	0	0	0
- amortissements et autres ajustements de valeur	487.140	0	0	0
<b>Total des pertes et profits</b>	<b>256.864.314</b>	<b>-255.513.005</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat net du traitement administratif des transactions de couverture</b>	<b>1.351.309</b>		<b>0</b>	

(en EUR)	31/12/2020	
	Gains	Pertes
<b>Couverture à la juste valeur d'un actif ou d'un passif individuel</b>		
- variations de la juste valeur de l'élément couvert	0	0
- variations de la juste valeur des dérivés de couverture	0	0
<b>Couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille</b>		
- variations de la juste valeur de l'élément couvert	93.263.203	0
- variations de la juste valeur des dérivés de couverture	0	-89.915.092
- amortissements et autres ajustements de valeur	2.260.113	0
<b>Total des pertes et profits</b>	<b>95.523.316</b>	<b>-89.915.092</b>
<b>Résultat net du traitement administratif des transactions de couverture</b>	<b>5.608.224</b>	

L'impact total sur le résultat au 31 décembre 2021 est de 1,35 million d'EUR (2020 : 5,6 millions d'EUR).

Lors de l'acquisition de Centea SA, Crelan SA a été confrontée à des produits dérivés qui ne pouvaient pas être documentés comme une couverture selon les règles IFRS (bien qu'ils soient économiquement liés à une couverture). Ces dérivés ont donc dû être placés dans le portefeuille à des fins de négociation ("Actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction"). Cela concerne les contrats de swap de taux d'intérêt, les caps et les swaptions



Le tableau ci-dessous détaille la composition des actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction au 31 décembre 2021 et 2020 et consiste donc entièrement en dérivés pour lesquels aucune couverture n'a pu être documentée conformément aux règles IFRS :

(en EUR)	31/12/2021			31/12/2020
	Geconsolideerd (A + B)	AXA Bank Belgium (A)	Crelan (B)	Crelan
<b>Actifs</b>				
Dérivés détenus à des fins de transaction	45.800.326	45.583.545	216.781	39.459
Titres de créance	408.825	408.825	0	0
<b>Total actifs détenus à des fins de transaction</b>	<b>46.209.151</b>	<b>45.992.370</b>	<b>216.781</b>	<b>39.459</b>
<b>Passifs</b>				
Dérivés détenus à des fins de transaction	44.398.252	42.831.161	1.567.091	1.393.873
Titres de créance	0	0	0	0
<b>Total passifs détenus à des fins de transaction</b>	<b>44.398.252</b>	<b>42.831.161</b>	<b>1.567.091</b>	<b>1.393.873</b>

Le tableau ci-dessous détaille la composition des dérivés détenus à des fins de transaction au 31 décembre 2021 et 2020.

(en EUR)	31/12/2021		
	Notionnel	Valeur comptable	
		Actif	Passif
<b>Instruments d'intérêt Crelan</b>			
- IRS (contrat de swaps de taux d'intérêt)	77.000.000	0	1.359.972
- Caps	425.668.124	216.781	207.119
- Swaptions	0	0	0
<b>Instruments d'intérêt AXA Bank Belgium</b>			
- IRS (contrat de swaps de taux d'intérêt)	4.215.800.000	5.894.424	36.154.327
- Caps	7.111.441.329	6.219.257	70.609
- Swaptions	39.700.000	0	0
<b>Instruments de capitaux propres AXA Bank Belgium</b>			
- Contrats à terme sur actions	13.205.500	0	0
- Autres	448.785.675	32.655.322	3.105.995
<b>Instruments de change AXA Bank Belgium</b>			
- Swap de devises	210.753.701	255.916	740.693
- Opérations de change à terme	99.868.769	558.626	2.759.538
<b>Total dérivés détenus à des fins de transaction</b>	<b>12.642.223.098</b>	<b>45.800.326</b>	<b>44.398.253</b>
<b>31/12/2020</b>			
	Notionnel	Valeur comptable	
		Actif	Passif
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>			
- IRS (contrat de swaps de taux d'intérêt)	77.000.000	0	1.357.324
- Caps	640.816.014	39.459	36.548
- Swaptions	0	0	0
<b>Total dérivés détenus à des fins de transaction</b>	<b>717.816.014</b>	<b>39.459</b>	<b>1.393.872</b>

#### 4.15. Juste valeur des actifs financiers et passifs financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou qui serait payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction régulière entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Sur base de l'observabilité des paramètres, la juste valeur est divisée en 3 catégories :

Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques ;

Niveau 2 : utilisation de paramètres autres que les prix cotés, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement ;

Niveau 3 : utilisation de paramètres non observables, ou lorsqu'un input observable nécessite un ajustement utilisant un input non observable et que cet ajustement entraîne une variation significative de la juste valeur.

##### 4.15.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti

Le tableau ci-dessous indique la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs inclus dans le bilan au coût amorti :

(en EUR)	31/12/2021				
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs</b>					
Prêts et créances	45.726.698.487	45.978.114.111	0	0	45.978.114.111
<i>Crédits interbancaires Crelan</i>	323.287.220	323.287.220	0	0	323.287.220
<i>Crédits interbancaires AXA Bank Belgium</i>	124.713.247	124.713.247	0	0	124.713.247
<i>Crédits logement Crelan</i>	12.436.527.948	12.617.185.009	0	0	12.617.185.009
<i>Crédits logement AXA Bank Belgium</i>	23.295.169.466	23.295.169.466	0	0	23.295.169.466
<i>Crédits particuliers</i>	842.107.316	840.580.535	0	0	840.580.535
<i>Crédits agricoles</i>	2.042.595.053	2.088.006.474	0	0	2.088.006.474
<i>Crédits entreprises</i>	2.095.229.201	2.126.237.244	0	0	2.126.237.244
<i>Prêts à tempérament Crelan</i>	699.253.056	697.839.401	0	0	697.839.401
<i>Prêts à tempérament AXA Bank Belgium</i>	870.599.218	870.599.218	0	0	870.599.218
<i>Garanties en espèces déposées</i>	156.322.193	156.322.193	0	0	156.322.193
<i>Crédits à terme AXA Bank Belgium</i>	2.317.025.731	2.317.025.731	0	0	2.317.025.731
<i>Autres prêts et avances Crelan</i>	372.542.659	369.822.195	0	0	369.822.195
<i>Autres prêts et avances AXA Bank Belgium</i>	151.326.179	151.326.179	0	0	151.326.179
Titres	1.021.065.405	1.054.543.658	927.298.179	127.245.479	0
<i>Au coût amorti Crelan</i>	937.993.768	971.472.021	844.226.542	127.245.479	0
<i>Au coût amorti AXA Bank Belgium</i>	83.071.637	83.071.637	83.071.637	0	0
<b>Passifs</b>					
Dépôts Crelan	21.811.466.252	21.829.789.002	0	20.081.197.554	1.748.591.449
Dépôts AXA Bank Belgium	20.838.684.184	20.838.684.184	0	0	20.838.684.184
Titres de créance Crelan	558.141.280	564.583.604	0	0	564.583.604
Titres de créance AXA Bank Belgium	5.804.746.840	5.804.746.840	0	5.704.677.653	100.069.187
Passifs subordonnés Crelan	226.316.082	226.618.954	0	0	226.618.954
Passifs subordonnés AXA Bank Belgium	0	0	0	0	0

(en EUR)	31/12/2020				
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs</b>					
Prêts et créances	17.776.490.182	18.314.260.867	0	0	18.314.260.867
<i>Crédits interbancaires</i>	92.755.252	92.803.350	0	0	92.803.350
<i>Crédits logement</i>	11.764.827.942	12.145.547.486	0	0	12.145.547.486
<i>Crédits particuliers</i>	801.611.556	807.705.866	0	0	807.705.866
<i>Crédits agricoles</i>	2.011.089.119	2.097.733.612	0	0	2.097.733.612
<i>Crédits entreprises</i>	1.965.539.698	2.030.037.895	0	0	2.030.037.895
<i>Prêts à tempérament</i>	664.215.798	666.121.541	0	0	666.121.541
<i>Garanties en espèces déposées</i>	141.945.529	141.945.529	0	0	141.945.529
<i>Autres prêts et avances</i>	334.505.288	332.365.588	0	0	332.365.588
Titres	1.000.709.922	1.053.621.029	1.034.558.314	19.062.714	0
<i>Au coût amorti</i>	1.000.709.922	1.053.621.029	1.034.558.314	19.062.714	0
<b>Passifs</b>					
Dépôts	20.419.169.177	20.435.424.250	0	18.775.500.670	1.659.923.580
Titres de créance	682.504.692	695.294.332	0	0	695.294.332
Passifs subordonnés	77.172.706	78.598.965	0	0	78.598.965

Pour les dépôts à un an au plus, la juste valeur est supposée égale à la valeur comptable. Pour les autres actifs et passifs, une juste valeur est déterminée sur base de :

- L'évolution du taux sans risque : il s'agit d'examiner la différence entre le taux d'intérêt historique et le taux actuel. En tant que taux sans risque, le taux IRS est appliqué sur une structure de flux de trésorerie comparable.
- L'évolution des marges sur l'actif et le passif : nous examinons ici la différence entre les marges historiques et actuelles sur différents produits. La marge est calculée comme le taux d'intérêt payé par le client, moins le taux sans risque. La moyenne pondérée des marges sur la production des différents produits au cours des 12 derniers mois est prise comme marge actuelle.

Pour obtenir l'impact sur la juste valeur, la variation de la marge est multipliée par l'encours restant et actualisée avec le taux d'intérêt sans risque. La même marge est utilisée pour la durée restante du prêt/passif et ne tient donc pas compte des variations des taux d'intérêt.

En 2021 comme en 2020, il n'y a pas eu de transferts significatifs d'actifs ou de passifs financiers entre les différents niveaux.

#### 4.15.2. Évaluation des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur

Les tableaux ci-dessous donnent le classement de la juste valeur des actifs et passifs financiers aux Niveaux 1, 2 et 3 en fonction de l'observabilité des paramètres utilisés :

Juste valeur des actifs financiers 2021				
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>À la juste valeur avec comptabilisation des variations de valeur dans le compte de résultat</i>				
	0	0	0	0
Crédits	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i>Détenus à des fins de transaction</i>				
Titres de créance	408.825	0	0	408.825
Dérivés	45.800.326	0	16.694.021	29.106.305
Autres	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>46.209.151</b>	<b>0</b>	<b>16.694.021</b>	<b>29.515.130</b>
<i>A la juste valeur par le biais des OCI</i>				
Titres de créance	405.100.117	405.100.117	0	0
Fonds	0	0	0	0
Autres	12.450.143	88.734	60.664	12.300.746
<b>TOTAL</b>	<b>417.550.260</b>	<b>405.188.851</b>	<b>60.664</b>	<b>12.300.746</b>
<i>À la juste valeur par le résultat</i>				
Titres de créance	5.236.444	0	0	5.236.444
Fonds	1.581.481	1.581.481	0	0
Autres	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>6.817.925</b>	<b>1.581.481</b>	<b>0</b>	<b>5.236.444</b>
<i>Au coût amorti</i>				
Titres de créance	0	0	0	0
Fonds	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i>Dérivés de couverture</i>				
Interest Rate Swaps	820.462	0	820.462	0
Swaptions	13.265.121	0	13.265.121	0
Caps	2.984.436	0	2.984.436	0
<b>TOTAL</b>	<b>17.070.019</b>	<b>0</b>	<b>17.070.019</b>	<b>0</b>
<i>Détenus pour la vente</i>				
Terrains et constructions	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Juste valeur des passifs financiers 2021				
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>Détenus à des fins de transaction</i>				
Titres de créance	0	0	0	0
Dérivés	44.398.252	0	43.034.732	1.363.521
Autres	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>44.398.252</b>	<b>0</b>	<b>43.034.732</b>	<b>1.363.521</b>
<i>A la juste valeur par le biais du compte de résultat</i>				
Titres de créance	742.648.663	0	328.328.371	414.320.292
<i>Dérivés de couverture</i>				
Interest Rate Swaps	53.640.768	0	53.640.768	0
Swaptions	0	0	0	0
Caps	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>53.640.768</b>	<b>0</b>	<b>53.640.768</b>	<b>0</b>

<b>Juste valeur des actifs financiers 2020</b>				
	<b>Total</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>
<i>À la juste valeur avec comptabilisation des variations de valeur dans le compte de résultat</i>				
<b>Crédits</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i>Détenus à des fins de transaction</i>				
Titres de créance	0	0	0	0
Dérivés	39.459	0	39.459	0
Autres	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>39.459</b>	<b>0</b>	<b>39.459</b>	<b>0</b>
<i>À la juste valeur par le biais des OCI</i>				
Titres de créance	0	0	0	0
Fonds	0	0	0	0
Autres	9.669.787	0	0	9.669.787
<b>TOTAL</b>	<b>9.669.787</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9.669.787</b>
<i>À la juste valeur par le résultat</i>				
Titres de créance	5.333.235	0	0	5.333.235
Fonds	1.447.912	1.447.912	0	0
Autres	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>6.781.147</b>	<b>1.447.912</b>	<b>0</b>	<b>5.333.235</b>
<i>Au coût amorti</i>				
Titres de créance	0	0	0	0
Fonds	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i>Dérivés de couverture</i>				
Interest Rate Swaps	0	0	0	0
Swaptions	2.050.245	0	2.050.245	0
Caps	827.324	0	827.324	0
<b>TOTAL</b>	<b>2.877.569</b>	<b>0</b>	<b>2.877.569</b>	<b>0</b>
<i>Détenus pour la vente</i>				
Terrains et constructions	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Juste valeur des passifs financiers 2020</b>				
	<b>Total</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>
<i>Détenus à des fins de transaction</i>				
Titres de créance	0	0	0	0
Dérivés	1.393.873	0	1.393.873	0
Autres	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1.393.873</b>	<b>0</b>	<b>1.393.873</b>	<b>0</b>
<i>Dérivés de couverture</i>				
Interest Rate Swaps	46.263.230	0	46.263.230	0
Swaptions	0	0	0	0
Caps	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>46.263.230</b>	<b>0</b>	<b>46.263.230</b>	<b>0</b>

Les tableaux pour 2021 comprennent les chiffres incluant AXA Bank Belgium, qui a été absorbée par le groupe Crelan à la fin de 2021. Les notes sont basées sur celles du groupe Crelan à l'exclusion d'AXA Bank Belgium et avec une explication spécifique de la méthodologie utilisée chez AXA Bank Belgium.

***Groupe Crelan, à l'exclusion d'AXA Bank Belgium :***

Les actifs et passifs financiers pour lesquels aucun prix coté n'est disponible sont évalués sur la base des évaluations de marché de contreparties financières externes réputées. Ces évaluations du marché sont systématiquement vérifiées par le département des marchés financiers et par le Back-Office. En raison de l'absence d'un prix de marché, 5 obligations sont évaluées sur la base d'un prix modèle. Pour ces obligations,

les flux de trésorerie des obligations sont évalués sur la base du spread des obligations liquides du même émetteur.

Pour les produits dérivés, la valeur de marché est déterminée comme suit : depuis 2021, l'évaluation des swaps de taux d'intérêt est basée sur la courbe ESTER. Pour les caps et les swaptions, nous utilisons la volatilité du marché de diverses contreparties. Ensuite, la valeur de marché de l'option est basée sur les caractéristiques du produit dérivé sous-jacent.

Une analyse de sensibilité du portefeuille global est effectuée sur une base mensuelle. Le risque de taux d'intérêt et le risque de spread sont mesurés et surveillés par rapport aux limites fixées par les Conseils d'Administration. Le risque de taux d'intérêt est mesuré en utilisant un différentiel de taux d'intérêt nominal cumulé. Le risque de spread est calculé en utilisant un spread de valeur à risque (Spread VaR) avec un intervalle de confiance de 99,5 %, une période de risque de 3 mois et sur la base des spreads de crédit historiques par classe d'obligations sur plusieurs années. Au 31 décembre 2021, nous mesurons une VaR de spread de 18,3 millions d'EUR sur le portefeuille global.

En raison de la nature de l'investissement, les obligations de niveau 3 ne sont pas soumises à un risque de taux d'intérêt et à un risque de spread.

Enfin, il y a les investissements dans le portefeuille de private equity et ceux classés à la juste valeur par OCI pour un montant de 12,3 millions d'EUR (niveau 3).

Pour les hypothèses utilisées pour les calculs de niveau 3, aucun ajustement important n'a été effectué en 2021, en dehors des ajustements normaux de la valeur de marché.

En 2021, aucun transfert significatif d'actifs ou de passifs financiers n'a eu lieu entre les différents niveaux.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du Niveau 3 en 2021 :

31/12/2021	Actifs financiers détenus à des fins de transaction		À la juste valeur via OCI		A la juste valeur par le compte de résultat	
	Titres de créance	Dérivés	Autres	Fonds	Titres de créance	Fonds
<b>Solde d'ouverture</b>	0	0	9.669.787	0	5.333.234	0
Résultats						
<i>via des résultats obtenus</i>	0	0	0	0	0	0
<i>via des résultats non réalisés</i>	0	0	1.171.367	0	0	0
Achats	0	0	93.207.938	0	-96.790	0
Ventes	0	0	-1.797.731	0	0	0
Arrivés à échéance finale	0	0	0	0	0	0
Transferts in/out Niveau 3	0	0	0	0	0	0
Acquisition AXA Bank Belgium	408.825	29.106.305	0	49.385	0	0
<b>Solde de clôture</b>	<b>408.825</b>	<b>29.106.305</b>	<b>102.251.360</b>	<b>49.385</b>	<b>5.236.444</b>	<b>0</b>

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du Niveau 3 en 2020 :

31/12/2020	Actifs financiers détenus à des fins de transaction		À la juste valeur via OCI		A la juste valeur par le compte de résultat	
	Titres de créance	Dérivés	Autres	Fonds	Titres de créance	Fonds
<b>Solde d'ouverture</b>	0	0	8.705.691	0	5.519.792	0
Résultats						
<i>via des résultats obtenus</i>	0	0	0	0	0	0
<i>via des résultats non réalisés</i>	0	0	5.955	0	-96.558	0
Achats	0	0	958.141	0	0	0
Ventes	0	0	0	0	0	0
Arrivés à échéance finale	0	0	0	0	0	0
Transferts in/out Niveau 3	0	0	0	0	-90.000	0
<b>Solde de clôture</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9.669.787</b>	<b>0</b>	<b>5.333.234</b>	<b>0</b>

### ***AXA Bank Belgium:***

#### *Juste valeur des opérations de détail :*

Pour les actifs et passifs à court terme ou remboursables sur demande, AXA Bank Belgium considère la valeur comptable comme la meilleure approximation.

La juste valeur des autres produits de détail est calculée en plusieurs étapes :

- les flux de trésorerie futurs sont calculés sur la base des caractéristiques du produit (taux d'intérêt du client, fréquence des paiements, date de fin, etc.) ;
- les flux de trésorerie des prêts tiennent compte du capital à rembourser, des intérêts, des remboursements anticipés et de la commission de réinvestissement correspondante ;
- les flux de trésorerie sont ensuite ajustés pour les crédits afin de tenir compte de :
  - les remboursements anticipés conditionnels par tranche d'intérêt et par type de prêt, prêt par prêt ;
  - les plafonds et les planchers intégrés dans les crédits logement variables ;
  - les pertes de crédit attendues.
- enfin, les flux de trésorerie (ajustés) sont actualisés sur la base de la courbe OIS, plus un écart de liquidité et un écart couvrant les autres coûts (administratifs).

#### *Juste valeur des activités de financement (trésorerie) :*

Les instruments financiers sont classés en 3 catégories.

**La première catégorie** comprend les instruments financiers pour lesquels la juste valeur de niveau 1 est déterminée par référence aux prix du marché sur un marché actif.

La détermination de l'existence d'un marché actif est généralement simple grâce aux informations sur le marché dont disposent le public et les investisseurs. Il n'existe pas de description définie ou de seuil minimum de l'activité qui représente des "transactions de marché régulières", de sorte que le niveau des transactions réelles doit être évalué en tenant compte de leur fréquence et de leur volume. Néanmoins, un faible volume de transactions représente toujours un prix s'il est déterminé dans un environnement économique normal sur une base objective. Les montants des transactions sont des indicateurs importants de la juste valeur.

Si le marché d'un instrument particulier n'est pas actif ou si les prix du marché ne sont pas disponibles ou ne sont pas disponibles de manière régulière, des techniques d'évaluation basées sur les valeurs actuelles des flux de trésorerie futurs ou sur des modèles d'options sont utilisées. Ces techniques d'évaluation font appel à des données de marché telles que les courbes de rendement, les rendements des dividendes, les niveaux des indices et les données sur la volatilité. AXA Bank Belgium utilise des informations provenant de Bloomberg, Markit ou fournies par des intermédiaires fiables. Ces prix sont ensuite validés en interne ou les instruments sont évalués à l'aide de techniques d'évaluation internes.

L'utilisation de paramètres d'entrée observables conduit à une juste valeur de niveau 2, tandis que l'utilisation de paramètres non observables conduit à une juste valeur de niveau 3, à moins que leur impact ne soit pas significatif. Les données observables sont élaborées à partir de données de marché, telles que des informations publiquement disponibles sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les participants au marché utiliseraient pour fixer le prix de l'instrument.

L'importance des paramètres non observables est évaluée (1) au niveau de chaque instrument financier individuel et (2) dans son ensemble.

1. L'impact spécifique des paramètres non observables sur la juste valeur de chaque instrument financier doit être évalué pour autant que leur évaluation à la valeur de marché dépasse 0,05% du total du bilan. On considère qu'ils ont un impact plus qu'insignifiant

lorsqu'ils affectent la variation de la juste valeur d'un instrument financier de 30 % ou plus. Si AXA Bank Belgium ne peut pas mesurer l'impact spécifique des paramètres non observables sur la juste valeur de l'instrument avec un effort raisonnable, l'instrument est automatiquement classé au niveau 3.

2. Au niveau global, il est vérifié que la valeur globale de tous les instruments financiers, dont la juste valeur est calculée à l'aide de paramètres non observables et qui ne sont pas catalysés en niveau 3, ne dépasse pas 2% du total du bilan.

AXA Bank Belgium utilise une table de décision qui montre les niveaux alloués par classe d'instruments financiers. Un comité spécial révisé régulièrement ce tableau de décision, au moins une fois par an, pour s'assurer qu'il est exact et complet. Le comité spécial est composé au minimum des responsables des politiques comptables (y compris CTFM) et du middle-office représentant la société.

En cas de désaccord au niveau de ce comité spécial sur la classification de la juste valeur, le point serait transmis au CFO d'AXA Bank Belgium pour décision sur la classification de niveau.

**La deuxième catégorie** contient les éléments suivants :

### Actifs

#### *Créances sur d'autres banques*

Les créances sur les autres banques comprennent les placements interbancaires et les reverse repos. La juste valeur estimée est basée sur les flux de trésorerie actualisés aux conditions actuelles du marché.

#### *Actifs financiers détenus à des fins de transaction et dérivés utilisés à des fins de couverture*

Les produits dérivés qui ont pour objectif une stratégie de couverture et qui sont soumis aux conditions de l'IAS39 pour la comptabilité de couverture sont inclus dans l'une ou l'autre rubrique. Leur juste valeur représente le montant actualisé des flux de trésorerie futurs estimés dont les principaux paramètres sont des données de marché observables telles que les taux d'intérêt du marché, les taux de change ou le prix des actifs sous-jacents.

### Passifs

#### *Dépôts et emprunts*

La juste valeur estimée des dépôts à revenu fixe, des opérations de repo et des autres emprunts à revenu fixe sans prix de marché coté est basée sur les flux de trésorerie actualisés aux conditions actuelles du marché.

#### *Instruments de dette émis*

Pour les certificats de dépôt émis, un modèle de flux de trésorerie actualisé est utilisé sur la base d'une courbe de rendement actuelle applicable pour la durée restante de l'instrument jusqu'à l'échéance.

#### *Passifs financiers détenus à des fins de transaction et dérivés utilisés à des fins de couverture*

Il s'agit du même type de transactions dérivées que celles incluses dans les actifs financiers détenus à des fins de transaction et les dérivés utilisés à des fins de couverture.



La troisième catégorie contient les éléments suivants :

### Actifs

#### *Prêts et créances sur les clients*

Ces prêts et créances sont comptabilisés à leur valeur comptable nette, après dépréciation. La juste valeur estimée des prêts et créances représente le montant actualisé des flux de trésorerie futurs attendus. Ces flux de trésorerie attendus sont actualisés en fonction des conditions actuelles du marché pour déterminer la juste valeur.

#### *Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (OCI)*

Actions qui sont comptabilisées à leur prix d'achat en tant que meilleure estimation de leur valeur de marché.

Sont également incluses les transactions dérivées conclues dans le cadre des émissions EMTN. La juste valeur de ces dérivés est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés, en utilisant notamment des volatilités basées sur des données historiques et, le cas échéant, des indices de référence tels que l'Eurostoxx 50.

### Passifs

#### *Passifs financiers détenus à des fins de transaction*

Il s'agit du même type de transactions dérivées que celles incluses dans les actifs financiers détenus à des fins de transaction.

#### *Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat*

EMTN émis, comme pour les dérivés, la juste valeur de ceux-ci est déterminée par la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, selon laquelle les volatilités basées sur des données historiques sont utilisées comme données non observables, dans ce cas sur la base d'indices de référence tels que l'Eurostoxx 50. Une augmentation (diminution) de 10 % du taux de croissance entraînerait une augmentation (diminution) de la juste valeur de 7 millions d'EUR (2020 : 13,5 millions d'EUR). Cela s'applique également aux transactions sur les produits dérivés, car ceux-ci reflètent la structure de frais incluse dans les EMTN.

Les passifs financiers au coût pour lesquels la juste valeur a été calculée sont les "covered bonds" pour lesquels la juste valeur est basée sur des informations établies par plus de 20 participants au marché ou peut être obtenue via Bloomberg.

## 4.16. Compensation des actifs et passifs financiers

Pour limiter les risques liés à la conclusion de produits dérivés, un contrat-cadre ISDA, une Credit Support Annex (CSA) et un Global Master Repurchase Agreement (GMRA) sont conclus avec chaque contrepartie financière. Ces contrats stipulent qu'en cas de défaut, une compensation peut être effectuée sur tous les droits et obligations découlant des produits dérivés négociés avec cette contrepartie. Le risque est en outre limité par l'obligation contractuelle de fournir une garantie en espèces en cas de valeur de marché nette négative du portefeuille de produits dérivés. Si la valeur nette de marché est positive, cela se traduira par l'obtention d'une garantie en espèces.

Un risque résiduel subsiste à tout moment, car en cas de défaillance d'une contrepartie avec laquelle des produits dérivés ont été conclus, une nouvelle contrepartie doit être trouvée, le coût de remplacement pouvant dépasser la garantie en espèces.

Pour réduire davantage le risque associé à la négociation de produits dérivés, les nouvelles transactions sont réglées par une contrepartie centrale (Clearing Member - membre compensateur). C'est principalement le risque de contrepartie qui est ainsi fortement réduit.

L'objectif de l'IAS 32 est d'établir les principes de présentation des instruments financiers en tant que passifs ou en tant que capitaux propres et de compensation des actifs et des passifs financiers.

La présente norme fournit des indications sur la compensation des actifs et des passifs financiers. Elle exige qu'un actif financier et un passif financier soient compensés et que le montant net soit présenté au bilan uniquement si l'entité (IAS32.42) :

- a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés. Crelan doit disposer d'un droit de compensation légalement exécutoire. Cela signifie que le droit de compensation :
  - peut ne pas dépendre d'un événement futur
  - doit être légalement exécutoire dans chacune des circonstances suivantes :
    - au cours du déroulement normal de la transaction
    - en cas de non- paiement
    - en cas d'insolvabilité ou de faillite de l'entité et de toutes les contreparties
- a l'intention soit de régler le passif sur une base nette, soit de réaliser l'actif en même temps que le règlement du passif (IAS32.48). Crelan doit donc avoir l'intention d'exercer sur une base nette ou de vendre l'actif et le passif en même temps.

En 2020, Crelan a changé son agent de compensation pour la conclusion de dérivés avec LCH. Après un examen juridique des principales clauses du contrat avec le nouvel agent de compensation, Crelan est arrivée à la conclusion que ces positions étaient éligibles à la compensation (netting) selon les règles de l'IAS 32. Par conséquent, il a été décidé d'appliquer la compensation (netting) au bilan pour les produits dérivés compensés via LCH à partir de cet exercice.

Le tableau suivant donne un aperçu des actifs et passifs financiers soumis à un contrat-cadre de compensation ISDA exécutoire. Cela s'applique aux opérations sur produits dérivés et aux conventions de cession-rétrocession de titres. Les montants compensés dans le bilan sont indiqués dans les trois premières colonnes de chiffres.

Les montants des accords généraux de compensation exécutoires ou des accords similaires qui ne sont pas compensés et le montant net restant après déduction de ces montants sont indiqués ci-dessous dans les autres colonnes de chiffres.

L'impact de l'acquisition d'AXA Bank Belgium explique principalement l'augmentation des montants bruts et nets des produits dérivés au cours de l'exercice 2021.

31/12/2021 (en EUR)	Montants			Autres montants compensables sous conditions		Montant net après l'ensemble des effets de compensation
	bruts comptabilisés avant tout effet de compensation	Montants bruts effectivement compensés comptablement	Montants net présentés dans les états de synthèse	Montants bruts des actifs/passifs financiers relevant de convention cadre de compensation	Montants des autres instruments financiers reçus en garantie, dont dépôt de garantie	
<b>Actifs financiers</b>						
Dérivés	466.568.146	403.697.801	62.870.345	17.392.732	42.719.203	2.758.410
- Trading	218.587.421	172.787.095	45.800.326	16.848.045	27.834.170	1.118.111
- Hedging	247.980.725	230.910.706	17.070.019	544.687	14.885.033	1.640.299
Repo's & reverse repo's	1.498.428.990	1.498.391.263	37.728	0	0	37.728
<b>Total actif</b>	<b>1.964.997.136</b>	<b>1.902.089.064</b>	<b>62.908.073</b>	<b>17.392.732</b>	<b>42.719.203</b>	<b>2.796.138</b>
<b>Passifs financiers</b>						
Dérivés	1.521.858.864	1.423.819.844	98.039.020	17.392.732	77.149.662	3.496.627
- Trading	153.428.567	109.030.315	44.398.252	12.423.124	31.703.508	271.621
- Hedging	1.368.430.297	1.314.789.529	53.640.768	4.969.608	45.446.154	3.225.006
Repo's & reverse repo's	1.498.391.263	1.498.391.263	0	0	0	0
<b>Total passif</b>	<b>3.020.250.127</b>	<b>2.922.211.107</b>	<b>98.039.020</b>	<b>17.392.732</b>	<b>77.149.662</b>	<b>3.496.627</b>

31/12/2020 (en EUR)	Montants bruts comptabilisés avant tout effet de compensation	Montants bruts effectivement compensés comptablement	Montants net présentés dans les états de synthèse	Autres montants compensables sous conditions		Montant net après l'ensemble des effets de compensation
				Montants bruts des actifs/passifs financiers relevant de convention cadre de compensation	Montants des autres instruments financiers reçus en garantie, dont dépôt de garantie	
<b>Actifs financiers</b>						
Dérivés	38.902.136	35.985.109	2.917.028	36.549	2.718.630	161.849
- Trading	18.580.776	18.541.317	39.459	36.549	2.910	0
- Hedging	20.321.360	17.443.791	2.877.569	0	2.715.720	161.849
Repo's & reverse repo's	0	0	0	0	0	0
<b>Total actif</b>	<b>38.902.136</b>	<b>35.985.109</b>	<b>2.917.028</b>	<b>36.549</b>	<b>2.718.630</b>	<b>161.849</b>
<b>Passifs financiers</b>						
Dérivés	793.555.147	745.898.044	47.657.103	36.549	47.400.702	219.852
- Trading	19.935.176	18.541.303	1.393.873	36.549	1.357.324	0
- Hedging	773.619.971	727.356.741	46.263.230	0	46.043.378	219.852
Repo's & reverse repo's	0	0	0	0	0	0
<b>Total passif</b>	<b>793.555.147</b>	<b>745.898.044</b>	<b>47.657.103</b>	<b>36.549</b>	<b>47.400.702</b>	<b>219.852</b>

Les garanties obtenues et données consistent entièrement en des garanties en espèces. Le montant de la garantie est réglé et donc juridiquement exécutoire sur la base d'un accord CSA ("Credit Support Annex") joint à l'accord ISDA.

#### 4.17. Fonds propres

La composition des fonds propres au 31 décembre 2021 et 2020 est la suivante :

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
Capital	895.456.452	896.520.856
Autres instruments de capitaux propres émis	244.400.438	0
Réserve de réévaluation: Variations de la juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais de résultats non réalisés	3.006.407	2.127.880
Gains / pertes actuariels sur les régimes de retraite	1.649.188	-3.428.037
Réserves	389.160.641	366.836.881
Bénéfice net de l'exercice	660.346.065	49.405.954
Intérêts minoritaires	0	0
<b>Total fonds propres</b>	<b>2.194.019.191</b>	<b>1.311.463.534</b>

Le capital a diminué de 1 million d'EUR en raison d'une suspension temporaire de la vente de parts sociales en 2021. Les réserves ont augmenté de 22 millions d'EUR (affectation du résultat 2020 après déduction du versement de dividendes de 26,2 millions d'EUR aux coopérateurs). En 2021, il y a également l'émission de titres de capital pour un montant de 244 millions d'EUR. Le bénéfice net est en forte hausse en raison du goodwill de 598,8 millions d'EUR résultant de l'acquisition d'AXA Bank Belgium et de la plus-value de 46,6 millions d'EUR sur la vente de Crelan Insurance.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du capital en 2021 et 2020 :

(en EUR)	2021		2020	
	nombre d'actions	capital	nombre d'actions	capital
<b>Solde d'ouverture</b>	72.300.069	896.520.856	70.303.864	871.767.914
- actions nominatives	0	0	0	0
- actions coopératives	72.300.069	896.520.856	70.303.864	871.767.914
<b>Variations</b>	-85.839	-1.064.404	1.996.205	24.752.942
- entrées/sorties de coopérateurs	-85.839	-1.064.404	1.996.205	24.752.942
- autres	0	0	0	0
<b>Solde de clôture</b>	72.214.230	895.456.452	72.300.069	896.520.856
- actions nominatives	0	0	0	0
- actions coopératives	72.214.230	895.456.452	72.300.069	896.520.856

Les parts sociales ont une valeur nominale de 12,40 EUR par part ; le capital de Crelan est entièrement constitué de parts sociales. Toutes les actions sont entièrement libérées.

Les demandes de remboursement faites en cours d'année ne sont exécutées qu'après approbation par l'assemblée générale annuelle. Ces demandes sont exécutées de la manière suivante :

Date d'introduction de la demande de remboursement	Date de paiement
Entre le 01/01 et le 30/06 de l'année X	Après l'Assemblée Générale de l'année X+1
Entre le 01/07 et le 31/12 de l'année X	Après l'Assemblée Générale de l'année X+2

Il n'existe qu'une exception à la règle générale de remboursement des parts coopératives :

En cas de décès du coopérateur ou de son conjoint, le remboursement des parts coopératives se fait immédiatement avec date valeur au 1er janvier.

Pour l'année 2022, on peut donc prévoir qu'un montant de 14.804.360,00 d'EUR sera remboursé aux clients et sera déduit du capital.

Pour l'année 2023, le montant connu au 31 décembre 2021 s'élève à 2.657.406,80 d'EUR.

### *Évolution des réserves de réévaluation*

Les réserves de réévaluation concernent les variations de la juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés et les écarts actuariels des plans de pension. Les autres réserves concernent les réserves statutaires et les bénéfices non distribués.

L'évolution des variations de la juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés est présentée dans le tableau ci-dessous :

(en EUR)	Brut	Impôts différés	Total
<b>Solde d'ouverture 01/01/2021</b>	2.837.173	709.293	2.127.880
Réévaluation des actifs	1.171.369	292.842	878.527
Titres vendus et échus	0	0	0
Dépréciations	0	0	0
Micro-couverture de la juste valeur	0	0	0
Macro-couverture de la juste valeur	0	0	0
Autres	0	0	0
<b>Solde de clôture 31/12/2021</b>	4.008.542	1.002.135	3.006.407

La distribution du dividende a déjà été expliquée dans la section 2.7. "Événements postérieurs à la date du bilan".

#### 4.18. Contrats d'assurance

Depuis septembre 2007, Crelan Insurance SA ne vend que des assurances de risque du type "assurance solde restant dû", "assurance décès temporaire" et "assurance solde de financement".

Le groupe cible d'une assurance solde restant dû est constitué de toutes les personnes ou entreprises qui contractent un prêt et souhaitent le rembourser en totalité ou en partie en cas de décès (de l'un) des emprunteurs ou des dirigeants de l'entreprise (dans le cas où le prêt est contracté par une entreprise).

En cas de décès de l'assuré ou du premier décès de deux assurés, l'assurance solde restant dû prévoit le versement d'un montant fixe correspondant à (un pourcentage de) la variation attendue du solde restant dû d'un prêt<sup>5</sup>. En outre, le preneur d'assurance peut également souscrire une ou plusieurs assurances complémentaires. Ces éventuelles assurances complémentaires couvrent le risque de "décès accidentel" et de "décès successif".

Le groupe cible des assurances solde de financement est constitué de toutes les personnes ou entreprises qui contractent un prêt (prêt à tempérament) et qui veulent garantir le remboursement intégral du prêt à tempérament en cas de décès (de l'un) des emprunteurs ou des dirigeants de l'entreprise (dans le cas où le prêt est contracté par une entreprise). En cas de décès de l'assuré ou du premier décès des deux assurés, le solde de l'assurance solde de financement prévoit le versement d'un montant fixe qui sera égal à la somme des remboursements échelonnés. Le montant du principal diminue chaque mois avec un paiement mensuel.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des passifs d'assurance, des actifs de réassurance, des produits et des charges découlant des contrats d'assurance :

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
<b>Provisions techniques brutes</b>		
Provision contrats d'assurance	0	60.172.861
Provision pour sinistres	0	2.575.603
<b>Parts des réassureurs</b>		
Provision contrats d'assurance	0	0
Provision pour sinistres	0	2.244.049
<b>Primes</b>		
Primes brutes	37.089.385	33.252.699
Primes cédées aux réassureurs	9.023.102	8.014.777
<b>Indemnités</b>		
Brut	7.348.302	6.916.807
Parts des réassureurs	5.683.785	5.310.861

Les provisions techniques brutes, ainsi que la part du réassureur, ont été comptabilisées au bilan sous la rubrique "Provisions" jusqu'en 2018. Par la suite, ils ont été classés dans la rubrique " Passifs associés aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées". Le 31 décembre 2021, Crelan Insurance a été vendue et les deux rubriques ont été ramenées à zéro.

<sup>5</sup> Peut également être inférieur à 100 % du prêt.

Le tableau ci-dessous détaille les modifications apportées aux provisions techniques au cours des exercices 2021 et 2020 :

(en EUR)	2021		2020	
	Brut	Réassureurs	Brut	Réassureurs
<b>Solde d'ouverture</b>	62.748.464	2.244.049	56.856.566	772.227
Primes brutes	0	0	33.252.699	0
Décomptes sur primes	0	0	-5.191.748	0
Primes de risque prélevées	0	0	-22.820.635	0
Frais prélevés	0	0	-1.268.824	0
Produits d'intérêts assignés	0	0	1.315.190	0
Indemnités (mouvements de réserves)	0	0	509.779	1.471.822
Autres	0	0	95.438	0
Vente CRI	-62.748.464	-2.244.049	0	0
<b>Solde de clôture</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>62.748.464</b>	<b>2.244.049</b>

Les autorités (BCE, BNB, etc.) ont approuvé la transaction entre AXA Groupe SA et Crelan SA fin 2021 et les activités d'assurance du groupe Crelan ont été vendues à AXA Assurances Belgique et sont donc sorties du périmètre de consolidation du groupe Crelan.

#### 4.19. Actifs grevés

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des actifs grevés et non grevés en 2021 et 2020 :

31/12/2021 (en EUR)	Valeur comptable des biens grevés Crelan	Valeur comptable des biens grevés AXA Bank Belgium	Valeur comptable des actifs non grevés Crelan	Valeur comptable des actifs non grevés AXA Bank Belgium
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	10.606.560	63.621.109	3.200.435.506	1.720.725.792
Actifs financiers évalués à la juste valeur avec comptabilisation des ajustements de valeur dans le compte de résultat	0	0	6.817.925	0
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	0	217.171.672	12.251.361	188.127.225
Actifs financiers évalués au coût amorti	470.895.606	10.573.248.453	19.184.924.380	16.518.695.453
Autres actifs	13.809.461	0	545.559.913	284.969.948
<b>Total actif</b>	<b>495.311.627</b>	<b>10.854.041.233</b>	<b>22.949.989.084</b>	<b>18.712.518.418</b>

31/12/2020 (en EUR)	Valeur comptable des biens grevés	Valeur comptable des actifs non grevés
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	189.807.771	2.904.618.864
Actifs financiers évalués à la juste valeur avec comptabilisation des ajustements de valeur dans le compte de résultat	0	0
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	0	0
Actifs financiers évalués au coût amorti	634.924.781	18.158.726.259
Autres actifs	11.346.645	871.856.697
<b>Total actif</b>	<b>836.079.197</b>	<b>21.935.201.820</b>

Pour la partie Crelan, à la fin de 2021, 2,18% du total des actifs étaient considérés comme grevés (2020 : 3,67%). Ces actifs ne peuvent pas être utilisés immédiatement par Crelan pour soutenir des financements futurs. Les principaux actifs grevés au sein de Crelan en 2021 concernent :

- La réserve monétaire placée à la Banque Nationale de Belgique (10,1 millions d'EUR)
- Des titres donnés en garantie auprès de la Banque Nationale de Belgique dans le cadre d'opérations de paiement (282,2 millions d'EUR)
- Des garanties en espèces versées dans le cadre de la "Credit Support Annex" (CSA) de la documentation ISDA sur les produits dérivés (187,1 millions d'EUR)

Le montant repris dans le poste trésorerie diminue de -163,8 millions d'EUR, il ne reste dans ce poste que la réserve monétaire d'Europabank.

En effet, afin de déjà s'aligner avec AXA Bank Belgium, il a été décidé de ne plus reprendre la réserve monétaire en actifs grevés étant donné que celle-ci est directement exigible.

La forte diminution au niveau des titres donnés en garantie est liée à un reverse repo intra groupe qui est éliminé en consolidation (idem au niveau des dépôts dans les passifs correspondants).

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des actifs grevés et les passifs connexes :

31/12/2021	Passifs correspondants ou passifs éventuels Crelan	Passifs correspondants ou passifs éventuels AXA Bank Belgium	Actifs grevés et garanties reçues grevées Crelan	Actifs grevés et garanties reçues grevées AXA Bank Belgium
Dérivés	35.684.032	62.354.988	187.147.193	348.813.091
Dépôts	146.587.892	1.299.703.792	195.262.938	1.623.406.582
Dettes représentées par un titre, y compris les obligations	0	5.588.980.661	0	6.739.255.129
Autres dettes financières	0	0	0	0
Repos	0	1.391.445.121	0	2.049.299.113
Autres passifs (éventuels)	149.450.150	92.534.923	112.901.496	93.267.318
<b>Total</b>	<b>331.722.074</b>	<b>8.435.019.486</b>	<b>495.311.627</b>	<b>10.854.041.233</b>

31/12/2020	Passifs correspondants ou passifs éventuels	Actifs grevés et garanties reçues grevées
Dérivés	47.657.103	150.710.420
Dépôts	400.919.290	396.469.849
Dettes représentées par un titre, y compris les obligations	0	0
Autres dettes financières	0	0
Repos	0	0
Autres passifs (éventuels)	273.495.905	288.898.928
<b>Total</b>	<b>722.072.298</b>	<b>836.079.197</b>

Les autres passifs ne sont pas inclus dans le bilan car il s'agit de passifs éventuels liés aux réserves monétaires et aux titres donnés en garantie à la Banque Nationale de Belgique.

#### 4.20. Rapport de durabilité

Le tableau ci-dessous indique la constitution des actifs du groupe Crelan et leur répartition conformément aux exigences de la Taxonomie :

	Gross carrying amount		Of which Taxonomy eligible
	In mln €	% of total	In mln €
<b>1. Covered assets in GAR calculation</b>	<b>39.693,3</b>	<b>74,7%</b>	<b>36.476,4</b>
Households	39.670,8	74,6%	36.476,4
of which lending for house purchase	35.236,1	66,3%	35.219,8
of which credit for consumption	1.765,5	3,3%	1.256,6
Credit institutions	0,0	0,0%	0,0
Other financial corporations	22,5	0,0%	0,0
Non-financial corporations	0,1	0,0%	0,0
<b>2. Excluded from numerator of GAR calculation</b>	<b>7.226,8</b>	<b>13,6%</b>	
SME's	5.744,2	10,8%	
Derivatives	45,8	0,1%	
On demand interbank loans	98,2	0,2%	
Cash and cash-related assets	105,1	0,2%	
Other assets	1.233,5	2,3%	
<b>3. Excluded from numerator and denominator of GAR</b>	<b>6.242,5</b>	<b>11,7%</b>	
Sovereigns	1.450,0	2,7%	
Central bank exposure	4.792,1	9,0%	
Trading book	0,4	0,0%	
<b>Total assets</b>	<b>53.162,6</b>	<b>100,0%</b>	

Le modèle d'entreprise du groupe Crelan est principalement axé sur le métier de base : l'activité de détail belge. Crelan est avant tout une banque de détail, qui se concentre sur le financement et les prêts aux particuliers, c'est-à-dire qu'elle répond aux besoins de financement des clients et facilite les possibilités d'épargne et d'investissement.

L'activité de Crelan se concentre à 74,6% sur les ménages, dont la majeure partie consiste en des prêts hypothécaires et une plus petite partie en des crédits à la consommation. En raison de l'importance de l'activité dans les activités de Crelan, la majeure partie des activités de prêt aux ménages et aux consommateurs sont donc prises en compte dans le reporting de la Taxonomie.

Le tableau n'a pas été audité et est établi au mieux de nos capacités.



## 5. Notes relatives au compte de résultat

### 5.1. Produits et charges d'intérêt

La ventilation des produits et charges d'intérêt au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 est indiquée dans le tableau ci-dessous :

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits d'intérêts</b>		
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1.835.842	1.621.007
Actifs financiers évalués à la juste valeur avec corrections de valeur comptabilisées dans le compte de résultat	421.410	491.087
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	0	0
Prêts et créances évalués au coût amorti	274.854.931	300.552.287
Titres évalués au coût amorti	4.565.850	7.840.076
Dérivés utilisés à des fins de couverture	17.843.091	0
Autres	4.096.226	1.046.949
<b>Total produits d'intérêts</b>	<b>303.617.350</b>	<b>311.551.406</b>
<b>Charges d'intérêts</b>		
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	1.806.510	1.643.966
Dépôts	23.887.778	24.817.075
Dettes représentées par un titre (y compris les obligations)	4.827.030	1.614.749
Dettes subordonnées	1.881.000	6.179.193
Charges d'intérêt sur actifs financiers	14.681.609	10.785.859
Dérivés utilisés à des fins de couverture	0	0
Autres	272.907	146.416
<b>Total charges d'intérêts</b>	<b>47.356.834</b>	<b>45.187.258</b>
<b>Revenu net d'intérêts</b>	<b>256.260.516</b>	<b>266.364.148</b>

Les revenus net d'intérêts ont diminué de 10,1 millions d'EUR par rapport à 2020 et s'élèvent à 256,3 millions d'EUR.

Cette diminution s'explique d'une part par la baisse des produits d'intérêts de 7,9 millions d'EUR.

Cette baisse provient principalement des éléments suivants :

L'importante diminution de 25,7 millions d'EUR au niveau des prêts et créances est due à un changement dans la présentation des chiffres, en effet, les produits sur les dérivés utilisés à des fins de couverture sont sur une ligne distincte alors que pour 2020, ce montant était repris sur la ligne des prêts et créances. Il s'agit d'un montant de 17,8 millions d'EUR pour un montant de 11,2 millions d'EUR en 2020.

Sans tenir compte de cette variation, les produits d'intérêts continuent de baisser étant donné la faiblesse des taux qui se poursuit ce qui a un impact sur les marges.

Un autre impact est l'activation et le lissage des commissions crédit IFRS.

En IFRS, les commissions de production sont activées sur les produits sous-jacents et ne restent donc pas dans les frais de commissions. Ensuite, ces commissions activées sont amorties sur base de la durée de vie restante du sous-jacent et comptabilisées dans le résultat d'intérêt, en diminution des produits d'intérêts, crédits dans ce cas, puisque les sous-jacents sont des crédits.

D'autre part les charges d'intérêts ont également augmenté de 2,2 millions d'EUR par rapport à 2020.

Le fait de montrer une augmentation s'explique par le changement de présentation, en effet, les produits sur les dérivés à des fins de couverture sont repris sur une ligne au niveau des produits tandis qu'en 2020, ce montant était repris au niveau des charges d'intérêt liées aux dettes représentées par un titre (il s'agit d'un montant de 6,1 millions d'EUR) mais dans la réalité, les charges d'intérêts diminuent.

Sans tenir compte de ce changement de présentation, les intérêts sur les bons de caisse et les titres subordonnés diminuent de 7,19 millions d'EUR par rapport à 2020 étant donné que les taux sont bas et que l'encours continue toujours de baisser.

L'augmentation des charges d'intérêts sur les actifs financiers s'explique par l'augmentation des intérêts sur la réserve monétaire.

Europabank SA, de son côté, continue de profiter d'une hausse de ses produits d'intérêt de 0,92 million d'EUR supérieure à son augmentation de charges de 0,28 million d'EUR pour augmenter son revenu net d'intérêts de 0,64 million d'EUR avec un revenu net qui passe donc de 73,8 millions d'EUR à 74,4 millions d'EUR.

## 5.2. Produits et charges d'honoraires et de commissions

Les produits nets d'honoraires et de commissions s'établissent comme suit au 31 décembre 2021 et 2020 :

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs mobilières		
- titres émis	28.891.457	19.308.933
- ordres de transferts	3.158.626	6.030.690
- autres	0	0
Garde, surveillance et gestion des actifs		
- gestion d'actifs	287.015	328.279
- garde	1.277.262	1.041.429
Engagements de crédit et garanties financières	790.618	708.192
Services de paiement	37.699.022	34.652.273
Commissions de gestion reçues	44.463.214	35.140.889
Commissions reçues des compagnies d'assurance	9.597.167	9.660.920
Autres services financiers	3.686.292	3.693.693
<b>Total produits d'honoraires et de commissions</b>	<b>129.850.673</b>	<b>110.565.298</b>
Commissions versées aux agents (frais d'acquisition)	95.881.280	99.156.828
Autres services financiers	625.104	229.782
<b>Total charges d'honoraires et de commissions</b>	<b>96.506.384</b>	<b>99.386.610</b>
<b>Revenu net d'honoraires et de commissions</b>	<b>33.344.289</b>	<b>11.178.688</b>

Le revenu net d'honoraires et de commissions a augmenté de 22,2 millions d'EUR par rapport à 2020. Ceci s'explique par la bonne croissance des titres (+9,6 millions d'EUR) et des commissions de gestion reçues (+9,3 millions d'EUR).

En revanche, les frais de courtage pour l'achat et la vente de valeurs mobilières aux clients ont diminué (-2,9 millions d'EUR).

Les commissions versées aux agents ont également diminué, passant de 99,1 millions d'EUR en 2020 à 95,9 millions d'EUR en 2021 (-3,2 millions d'EUR), ce qui reflète l'application d'une nouvelle prime de croissance.

### 5.3. Dividendes

Le tableau ci-dessous détaille les dividendes reçus en 2021 et 2020 :

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	0	0
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	1.121.098	634.571
<b>Total dividendes</b>	<b>1.121.098</b>	<b>634.571</b>

Les dividendes touchés par le Groupe en 2021 sont de 1,1 million d'EUR et ont augmenté de 0,5 million d'EUR.

Les principaux dividendes proviennent de Vectis III pour 0,7 millions d'EUR et PMF pour 0,2 million d'EUR.

### 5.4. Profits et pertes réalisés sur actifs et passifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Le tableau ci-dessous détaille la composition des pertes et profits réalisés sur les actifs et les passifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat au 31 décembre 2021 et 2020 :

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
<b>Profits réalisés</b>		
Actifs / passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	1.642.117	172.000
Actifs / passifs financiers évalués au coût amorti		
Titres de créance	0	996.329
Prêts et créances	993.132	829.121
<b>Total profits réalisés</b>	<b>2.635.249</b>	<b>1.997.450</b>
<b>Pertes réalisées</b>		
Actifs / passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	0	0
Actifs / passifs financiers évalués au coût amorti		
Titres de créance	0	0
Prêts et créances	0	0
<b>Total pertes réalisées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Profits réalisés nets</b>	<b>2.635.249</b>	<b>1.997.450</b>

Les profits ont augmenté de 0,6 million d'EUR par rapport à 2020.

Le montant repris au niveau des "Actifs / passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés" est le résultat d'une plus-value réalisée sur le fond Alven Capital.

Les gains réalisés sur les prêts et créances augmentent de 0,2 million d'EUR et se rapportent au produit de la vente de dossiers de crédit amortis à une agence de recouvrement. Il s'agit principalement de crédits de caisse et de prêts à tempérament amortis ayant été définitivement dé-comptabilisés dans le passé. Ces dossier sont vendus à une agence de recouvrement.

### 5.5. Profits et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des gains et des pertes sur les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transaction au 31 décembre 2021 et 2020.

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
Instruments sur taux d'intérêt	6.484	-1.303.377
Commerce de devises	0	0
<b>Total</b>	<b>6.484</b>	<b>-1.303.377</b>

Comme expliqué précédemment, le Groupe ne détient pas d'actifs ni de passifs à des fins de transaction. Les seuls actifs détenus à cette fin concernent des dérivés provenant du rachat de Centea SA mais n'ayant pu être documentés comme tels.

### 5.6. Profits et pertes sur actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur avec traitement des fluctuations de valeur dans le compte de résultat

(en EUR)	31/12/2021		31/12/2020	
Variations de valeur	de la période	cumulées	de la période	cumulées
<b>Total</b>	<b>133.569</b>	<b>0</b>	<b>14.628</b>	<b>0</b>
en raison de :				
- risque de marché	133.569	0	14.628	0
- risque de crédit	0	0	0	0
<b>Variations liées aux dérivés de crédit</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les pertes et profits liés aux ajustements de juste valeurs sont restés marginaux en 2021 et furent majoritairement dus à des participations dans certains fonds tels que les certificats immobiliers et les SICAV – ceux-ci étant classés sous cette catégorie selon la norme IFRS 9.

### 5.7. Profits et pertes sur la dé-comptabilisation d'actifs autres que ceux destinés à la vente

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des gains et des pertes réalisés sur la décomptabilisation d'actifs:

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
<b>Profits</b>		
Vente CRI	46.667.823	0
Immobilisations corporelles	26.622	440.151
<b>Pertes</b>		
Immobilisations corporelles	34.802	41.808
<b>Total profits et pertes</b>	<b>46.659.643</b>	<b>398.343</b>

Cette rubrique présente une augmentation de 46,3 millions d'EUR par rapport à 2020 en raison de la plus-value réalisée sur la vente de Crelan Insurance en 2021 (46,7 millions d'EUR).

## 5.8. Autres produits et charges d'exploitation

Les produits et charges d'exploitation peuvent être détaillés au 31 décembre 2021 et 2020 comme suit :

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
Récupération de frais sur crédits	11.245.545	11.263.714
Contributions dépôts	4.368.383	4.197.363
Primes nettes sur contrats d'assurance	0	0
Commissions reçues par la compagnie d'assurances	0	0
Récupération sur créances irrécouvrables	5.291.537	4.340.543
Autres produits d'exploitation	6.888.893	6.603.344
<b>Total autres produits d'exploitation</b>	<b>27.794.358</b>	<b>26.404.964</b>
Autres charges d'exploitation	9.391.240	121.063
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>9.391.240</b>	<b>121.063</b>
<b>Autres produits nets d'exploitation</b>	<b>18.403.118</b>	<b>26.283.901</b>

Le total des autres produits nets d'exploitation diminue de 7,9 millions d'EUR par rapport à 2020.

La plus forte augmentation des autres produits d'exploitation est liée au recouvrement de créances irrécouvrables, qui s'élève à +1 million d'EUR par rapport à 2020.

La diminution du total des autres produits d'exploitation nets s'explique principalement par une forte augmentation des charges d'exploitation de 9,3 millions d'EUR. La principale composante de ce montant se rapporte aux success fees relatives à l'acquisition d'AXA Bank Belgium, qui ont été comptabilisées en charges.

## 5.9. Charges administratives

### 5.9.1. Charges de personnel

À la fin de décembre 2021, le Groupe employait 4.883 employés contre 2.734 employés à la fin de 2020.

Le total des charges de personnel peut être décomposé comme suit :

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
Rémunérations	65.468.116	65.093.687
Charges sociales	17.448.832	17.490.375
Primes patronales pour assurances extralégales	6.191.770	5.551.442
Pensions de retraite et de survie et dépenses assimilées	138.147	202.791
Autres	2.170.310	2.424.401
<b>Total dépenses de personnel</b>	<b>91.417.175</b>	<b>90.762.696</b>

### 5.9.2. Dépenses générales et administratives

Les frais généraux et administratifs peuvent être détaillés comme suit :

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
Dépenses de marketing	7.811.050	6.641.794
Honoraires	7.364.622	6.953.394
Dépenses IT	56.648.216	38.805.496
Loyers	1.551.205	1.469.001
Charges fiscales d'exploitation	26.877.739	24.916.952
Protection des dépôts et fonds de résolution	0	0
Autres	41.720.728	42.457.974
<b>Total</b>	<b>141.973.560</b>	<b>121.244.611</b>

Les frais généraux et administratifs augmentent globalement de 20,7 millions d'EUR. Cela est principalement dû à l'augmentation des coûts liés au projet de fusion (6,8 millions d'EUR), à l'augmentation des dépenses de marketing qui avaient diminué en 2020 en raison de la pandémie de corona (1,2 million d'EUR), à l'augmentation des dépenses informatiques (3,97 millions d'EUR), à l'augmentation des taxes bancaires (1,8 million d'EUR) et aux frais supplémentaires liés à l'amélioration des systèmes informatiques et de la sécurité informatique (4,2 millions d'EUR).

### 5.9.3. Contributions aux Fonds de résolution et aux Systèmes de garantie des dépôts

Les contributions aux Fonds de résolution et aux Systèmes de garantie des dépôts peuvent être détaillés comme suit :

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
Système de garantie des dépôts	17.403.925	15.132.918
Single Resolution Funds	3.328.922	2.666.373
<b>Total</b>	<b>20.732.847</b>	<b>17.799.291</b>

L'augmentation des dépôts au passif a mécaniquement entraîné une augmentation des montants dus au système de garantie des dépôts (+ 2,9 millions d'EUR).

### 5.10. Dépréciations

Les dépréciations peuvent être détaillées au 31 décembre 2021 et 2020 comme suit :

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
Dépréciations sur actifs financiers		
- titres de dette évalués à la juste valeur avec corrections de valeur comptabilisées au compte de résultat	0	0
- titres de dette évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	0	0
- titres de dette évalués au coût amorti	5.393	49.775
- prêts et créances	-22.283.606	-17.792.839
Dépréciations sur actifs non financiers		
- immobilisations corporelles	0	0
- immeubles de placement	0	0
- immobilisations incorporelles	0	0
- autres	0	0
<b>Total</b>	<b>-22.278.213</b>	<b>-17.743.064</b>

Avec l'introduction de la norme IFRS 9, les pertes de valeur ne sont pas seulement déterminées selon un nouveau modèle de dépréciation, mais des pertes de valeur sont également enregistrées sur différents types de créances. Il s'agit plus précisément des soldes auprès des établissements de crédit, des titres du portefeuille d'investissement et des engagements hors bilan (lignes de crédit accordées et demandes approuvées). L'effet de ce revenu supplémentaire sur le résultat s'élève à 1,1 million d'EUR en 2021 et est inclus dans les provisions. Les actifs non financiers, tels que les immobilisations corporelles et incorporelles, n'ont pas été dépréciés en 2021.

Au cours de l'exercice 2021, le Groupe a augmenté ses dépréciations d'un montant consolidé de 22,3 millions d'EUR. En effet, Crelan SA a repris 10,8 millions d'EUR de dépréciations (contre une dotation de 5,2 millions d'EUR en 2020), tandis qu'Europabank a augmenté ses dotations de 3,4 millions d'EUR (contre 12,6 millions d'EUR en 2020) et AXA Bank Belgium a enregistré une dotation de 29,6 millions d'EUR fin 2021 dans le cadre du closing avec Crelan.

Pour l'évolution des réductions de valeur nous nous référons à la note 7.2.1.

Des informations détaillées sur les réductions de valeur des actifs financiers ont déjà été fournies dans les notes 4.3. et 4.4.

### 5.11. Impôts sur le résultat

Le tableau ci-dessous présente une ventilation des impôts exigibles et des impôts différés :

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
Impôts exigibles	11.315.499	10.207.326
Impôts différés	12.867.838	2.140.823
<b>Total impôts sur le résultat</b>	<b>24.183.337</b>	<b>12.348.149</b>

Pour plus d'informations concernant les impôts différés repris dans le compte de résultat, veuillez vous reporter à la note 4.7.

Le bénéfice imposable comporte les dépenses non déductibles fiscalement, ainsi que les bénéfices non soumis à l'impôt sur le résultat.

Le tableau suivant illustre la relation entre les impôts légaux et les impôts effectifs sur le résultat :

(en EUR)	31/12/2021		31/12/2020	
	Taux d'impôt	Charge d'impôt	Taux d'impôt	Charge d'impôt
<b>Résultat net avant impôt</b>		106.873.598		57.950.980
Taux d'impôt légal	25,00%	26.718.399	25,00%	14.487.745
Effets fiscaux des taux d'imposition dans d'autres juridictions fiscales	0,00%	0	0,00%	0
Effets fiscaux de l'exonération de plus-value réalisée sur actions	-17,43%	-18.623.201	0,00%	0
Effets fiscaux des produits non imposables	-5,95%	-6.356.286	-10,79%	-6.254.050
Effets fiscaux des charges non fiscalement déductibles	0,85%	911.336	1,42%	825.020
Effets fiscaux de l'utilisation d'actifs d'impôts non comptabilisés antérieurement	-2,86%	-3.056.756	-8,28%	-4.796.067
Effets fiscaux des mouvements de provisions ou de réserves	-0,71%	-762.386	5,64%	3.270.287
Eliminations comptables	30,86%	32.979.558	11,54%	6.686.294
Plus-values imposées séparément	0,00%	0	0,00%	0
Acquisition d'AXA Bank Belgium	-6,93%	-7.409.487	0,00%	0
Autres	-0,20%	-217.840	-3,23%	-1.871.080
<b>Taux d'impôt effectif de l'exercice</b>	<b>22,63%</b>	<b>24.183.337</b>	<b>21,31%</b>	<b>12.348.149</b>

Le taux d'imposition est basé sur le taux d'imposition statutaire belge qui est passé à 25% à partir de l'exercice d'imposition 2021 se rattachant à un exercice comptable débutant au plus tôt le 1er janvier 2020. Le taux d'imposition effectif est de 22,63%, ce qui représente une légère augmentation par rapport à l'année dernière.

Cette augmentation du taux effectif d'imposition est principalement due à une réduction sur le stock des actifs d'impôts différés (voir ligne Eliminations comptables).

Les dividendes perçus n'ont pas été entièrement déduits du résultat de l'année (voir Effet fiscal de l'utilisation d'actifs d'impôts non comptabilisés antérieurement).

## 5.12. Honoraires des commissaires

Le tableau ci-dessous détaille les honoraires du collège des commissaires du Groupe pour l'exercice :

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
1. Emoluments du (des) commissaire(s)	367.484	354.702
2. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)	170.005	123.877
a. Autres missions d'audit	35.600	11.115
b. Missions de conseil fiscal	0	0
c. Autres missions extérieures à la mission révisoriale	134.405	112.762
3. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)	37.209	59.985
a. Autres missions d'audit	0	0
b. Missions de conseil fiscal	14.915	1.485
c. Autres missions extérieures à la mission révisoriale	22.294	58.500
<b>Total honoraires payés aux réviseurs</b>	<b>574.698</b>	<b>538.564</b>

Les services fournis par EY ont été approuvés par le Comité d'Audit.



### 5.13. Informations relatives aux parties liées

Les parties liées du Groupe sont les membres du Conseil d'Administration (y compris les membres du Comité de Direction) et les sociétés liées au Groupe. AXA Bank Belgium fait partie du groupe Crelan depuis le 31 décembre 2021. Leurs chiffres ne sont pas inclus dans les chiffres ci-dessous.

À la fin de 2021, Crelan a un encours de 2,4 millions d'EUR de prêts et de créances envers les membres du Conseil d'Administration et du Comité de Direction, garantis par 0,8 million d'EUR d'engagements de prêts, de garanties financières et d'autres engagements pris. Toutes les transactions avec les parties liées ont été effectuées aux conditions du marché.

Les honoraires suivants ont été versés aux membres du Conseil d'Administration en 2021 et 2020 :

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
Avantages à court terme	3.944.550	3.535.540
Indemnité de sortie	1.292.662	1.193.826
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnité de rupture	0	0
Avantages sur base d'actions	0	0
<b>Total</b>	<b>5.237.212</b>	<b>4.729.366</b>

La politique de rémunération est conforme à la réglementation de la FSMA.

## 6. Notes relatives aux transactions hors bilan

Le tableau ci-dessous donne le détail des engagements hors bilan du Groupe au 31 décembre 2021 et 2020:

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
<b>Engagements résultant d'emprunts</b>		
- octroyés	3.358.667.029	1.228.176.514
- reçus	534.976.000	35.000.000
<b>Garanties financières</b>		
- octroyées	57.877.742	43.703.406
- reçues	2.650.279.521	358.830.556
<b>Garanties</b>		
- octroyées	8.395.196.700	1.426.603.792
- reçues	45.712.258.632	19.593.068.387
<b>Engagements résultant de contrats de location-financement</b>		
- octroyés à une autre contrepartie	9.050.600	5.621.014
- reçus d'une autre contrepartie	26.276.070	20.958.352

Les engagements de prêts concernent des lignes de crédit accordées à des clients mais non (encore) utilisées. Les engagements de prêts reçus sont les lignes de crédit non (encore) utilisées que le Groupe détient auprès d'autres contreparties financières et qui peuvent être utilisées en cas de manque de liquidités.

Les garanties financières et les sûretés reçues servent à garantir les engagements des clients dans le cadre de l'octroi de crédits. La plus grande partie concerne les hypothèques reçues. La garantie allouée consiste principalement en des dépôts versés en vertu de la "Credit Support Annex" (CSA) de la documentation sur les produits dérivés ISDA (voir note 4.4.).

Les dettes envers toute autre contrepartie dans le cadre de contrats de location-financement concernent les engagements d'achat envers les fournisseurs. Les engagements envers toute autre contrepartie dans le cadre de contrats de location-financement concernent les options d'achat accordées aux clients.

## 7. Gestion des risques

Le Groupe Crelan est exposé à divers risques, notamment le risque de crédit, le risque opérationnel, le risque de marché et le risque de liquidité. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt, le risque de spread et le risque de change.

Les procédures de gestion de risques du Groupe sont axées sur l'identification, la mesure et la gestion de ces risques.

Ce chapitre présente l'organisation de la gestion des risques et les différents types de risques auxquels le Groupe est exposé.

### 7.1. Organisation générale au sein du Groupe

En général, ce sont les différents secteurs d'activité de la banque qui gèrent leurs propres risques. Le Risk Management intervient en tant que 2<sup>ème</sup> ligne de défense. Le rôle du Risk Management est de s'assurer que l'identification, la mesure et la gestion des risques soient correctes.

Le Risk Management mène ses activités de manière indépendante et relève directement du Chief Risk Officer (CRO) qui siège au Comité de Direction.

Les activités principales du Risk Management se composent de :

- Calcul et suivi des ratios de solvabilité (fonds propres et RWA)
- Elaboration d'un capital planning
- Définition d'une stratégie de risque
- Rédaction de certains rapports officiels (ICAAP, COREP, ILAAP, Recovery plan, RACI, ....)
- Exécution et calcul de l'impact de certains stress tests
- Développement et validation interne de modèles de notation du crédit, y compris ceux développés selon IFRS 9
- Conseil sur les demandes de crédits dont les décisions sont du ressort du Comité de Direction
- Suivi des évolutions dans les domaines du risque de crédit, du risque financier et du risque opérationnel sur la base des tableaux de bord internes.
- Soutenir activement les différentes directions de la banque dans la gestion des risques de sécurité et des risques opérationnels.

#### 7.1.1. Les comités de risque

Depuis plusieurs années, Risk Management a mis en place divers comités de risques internes :

Le comité Coméri traite des modèles internes utilisés dans les processus décisionnels opérationnels et dans le calcul des exigences de fonds propres. Tous les aspects de la modélisation et de la validation sont présentés et décidés dans ce comité.

Le comité CredRisk traite du risque de crédit et s'intéresse principalement à la politique d'acceptation des crédits de la banque, au suivi des améliorations apportées à la gestion des risques, aux tableaux de bord et à la mise en œuvre des limites.

Le comité FinRisk traite du risque financier, du risque de taux d'intérêt et du risque de liquidité de la banque. Il assure également la mise en œuvre de certaines limites financières. Il valide également la politique financière et les choix méthodologiques proposés par les métiers.

Le comité OpRisk traite des risques opérationnels et du contrôle permanent. Il surveille l'évolution des incidents et valide la politique de risque opérationnel.

Le comité ITRisk s'occupe de la sécurité des systèmes informatiques.

Le comité FilRisk surveille les risques concernant la filiale Europabank SA.

Un Comité des Risques est actif au sein du conseil d'administration. Ce comité est composé de quatre membres du Conseil d'administration, dont deux sont des administrateurs indépendants. Le comité des risques se concentre sur l'organisation du suivi des risques au sein de la banque et conseille le conseil d'administration dans le cadre de la gestion des risques.

Suite à la reprise d'AXA Bank Belgium par Crelan le 31 décembre 2021, l'organisation des comités sera adaptée dans le courant de l'année 2022 afin de parvenir à une harmonisation entre les deux institutions.

### 7.1.2. Bâle

La Banque a mis au point et implémenté une série de mesures relatives à la gestion des risques conformément à la réglementation sur les fonds propres en méthode avancée (IRB). C'est ainsi qu'une notation est attribuée à chaque débiteur et à chaque transaction. Ces paramètres servent à mesurer les exigences de fonds propres réglementaires et économiques (ICAAP) en fonction des risques auxquels la banque est exposée, autant en situation normale qu'en situation de conjoncture économique défavorable (stress).

Ce système de notation est également utilisé pour gérer le risque opérationnel des crédits et dans la mise en œuvre de la politique actuelle en matière de risque de crédit.

Les résultats du système de notation sont contrôlés régulièrement et validés une fois par an.

Le tableau suivant donne un aperçu historique de la méthode de rapportage sous les normes de Bâle pour chaque entité au sein du Groupe Crelan :

Catégorie de risque		Europabank	Crelan	Axa Bank Belgium
Risque Crédit	Retail	STA	IRB	IRB <i>Crédits aux grandes entreprises en STA</i>
	Non-retail	STA	STA	STA
	Risque de crédit contrepartie (Dérivés)	NA	Méthode Standard	Méthode Standard
	Risque de crédit contrepartie (SFT)	NA	Méthode Financial Comprehensive	Méthode Financial Comprehensive
Risque de Marché	NA	NA	STA	
Risque Opérationnel	TSA	TSA	TSA	

IRB Approche Notation Interne  
STA Approche Standard  
TSA Approche Standard pour Risque Opérationnel

## 7.2. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie, lors d'une transaction, manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le Groupe est exposé au risque de crédit résultant de l'octroi de prêts et crédits et le maintien d'un portefeuille d'investissement. La principale cause de ce type de risque est le non-paiement par la contrepartie.

Le risque de crédit est de loin le risque principal auquel est exposé le Groupe et il est suivi de près par le comité compétent au sein de chaque entité (cf. note 7.1.1. Les comités de risque). En plus, le risque de crédit est rapporté en détail chaque trimestre. Les rapports sont présentés et discutés au sein du Comité de Direction via le CRO de Crelan SA.

Dans cette section, seul le risque de crédit sur les prêts et créances et les actifs financiers disponibles à la vente sera débattu. Pour de l'information concernant le risque de crédit de l'actif de réassurance, nous référons à la note 7.6.3.

### 7.2.1. La maîtrise du risque de crédit

#### 7.2.1.1. Prêts et créances

Au sein de chaque entité du Groupe, la maîtrise active du risque de crédit suite à l'octroi de prêts et créances se fait à l'aide de systèmes informatiques adaptés à l'entité, spécialement développés, et de méthodes de valorisation des contreparties. Avant d'octroyer un crédit, la demande est soumise à un examen approfondi de la contrepartie, du projet à financer et de la structure de la transaction. L'analyse est menée à l'aide d'un système décisionnel formel. Finalement, la décision d'octroi de crédit est prise par les personnes autorisées ou le niveau autorisé au sein des business lines.

Pour le suivi des crédits, le Groupe investit chaque année dans l'informatisation des données de qualité en temps réel venant de sources de données internes et externes. Cette information se trouve à la base de l'élaboration de tableaux de bord pour le suivi de l'activité crédit et pour l'alimentation des systèmes de suivi de risques divers.

Le risque de crédit est géré au sein du Groupe de différentes façons. Chaque entité opérationnelle est responsable de la sélection et du suivi du risque de crédit de sa propre clientèle. Les différentes entités du Groupe opèrent donc aussi dans des segments et niches de marché complètement différents. Les risques importants sont toutefois rapportés au Comité de Direction par le biais des comités de risque de crédit compétents. Le Risk Management du Groupe peut imposer des limites complémentaires et adapter les risques existants sur demande.

C'est en raison de la nature spécifique des risques et de leur suivi que le Groupe Crelan a décidé de laisser sa filiale Europabank SA dans la méthode STA (Standardised approach) sur le plan réglementaire. Seul le périmètre retail de Crelan SA et AXA Bank Belgium est géré en méthode IRBA (IRB Advanced Approach).

Les ratings sont calculés dans le département crédits lors de la demande de crédit. Ils y sont également actualisés en fonction des événements dans la vie du crédit et de la typologie des risques.

Par courrier du 13 mars 2019, la BNB a autorisé Crelan à traiter une partie des crédits de l'ex-Centea SA en méthode IRB (plan de roll-out). Pour ce faire, Crelan a développé des modèles spécifiques pour gérer le risque de crédit sur ce portefeuille en run-off racheté en 2013 et traité initialement en méthode standard. Ces modèles ont fait l'objet d'une inspection par la Banque Nationale dans le courant de 2018, portant notamment sur leur niveau de performance.

Le passage en IRB pour cette partie des crédits de l'ex-Centea SA a été mis en œuvre par Crelan pour le calcul des fonds propres sur la situation du 31 mars 2019.

La BNB a réalisé une mission d'inspection entre mai et novembre et a approuvé les modifications proposées par Crelan par lettre du 21 décembre 2021 dont l'autorisation d'utiliser les approches avancées sur le portefeuille des indépendants de Centea, ce qui clôture le plan de roll-out. Ces modifications interviendront dans le courant de 2022.

En 2021, comme le prévoit la réglementation, Crelan a fait usages de ses processus adaptés qui supervise la gestion des défauts afin de répondre aux exigences des directives de l'EBA qui sont entrés en vigueur le 1er janvier 2021. C'est sur ces bases que les systèmes de suivi des risques sont désormais alimentés dans le cadre du suivi et du provisionnement des crédits non performants. L'évaluation de la performance des modèles IRB servant à la mesure des risques est également réalisée sur la nouvelle définition du défaut.

Actuellement nous pouvons segmenter l'activité de crédit du Groupe Crelan en différentes classes d'actifs :

- Europabank SA investit essentiellement dans la dette publique, les prêts hypothécaires et les prêts à la consommation
- AXA Bank Belgium investit principalement dans des prêts aux particuliers, notamment des prêts hypothécaires mais également dans des crédits aux petites entreprises.
- Crelan SA investit principalement dans des prêts aux particuliers, notamment des prêts hypothécaires mais également dans des crédits aux agriculteurs et aux petites entreprises.

Chaque entité dispose de filières opérationnelles spécifiques avec leurs propres spécialistes et les instruments pour la gestion de risques. Au sein de Crelan SA, des systèmes de rating sont utilisés pour le marché des particuliers, agriculteurs et petites entreprises et indépendants, de même qu'un système de credit-scoring pour les crédits à la consommation.

Les crédits en cours sont suivis en permanence et classés en fonction de leur degré de risque tenant compte des événements qui influencent la qualité de crédit. Un suivi standard a été incorporé dans le système informatique des crédits qui se charge de l'envoi automatique de rappels en cas d'arriérés. Les indicateurs qualitatifs sont également suivis à l'aide de fournisseurs d'informations commerciales. En outre, des techniques de réduction du risque sont appliquées par toutes les entités du Groupe, dont la plus courante est la prise de garanties. Les garanties principales pour l'octroi de prêts et créances sont les biens immobiliers, les biens mobiliers et les actifs financiers. Pour les sûretés, des normes d'évaluation explicites qui tiennent compte tant des aspects juridiques de la garantie que des caractéristiques économiques des biens grevés, ont été déterminées. Il est également tenu compte des concours avec les autres créanciers pour déterminer la valeur de récupération.

Quand il est probable que la contrepartie ne pourra pas satisfaire à ses obligations, les crédits sont considérés comme individuellement dépréciés. Ceux-ci sont ensuite suivis individuellement dans le but de maintenir le risque à un niveau acceptable, et de tenter de récupérer à l'amiable les sommes impayées. Si ceci ne semble pas être possible, les crédits sont transférés au département des affaires juridiques pour l'exécution des garanties.

Les dépréciations sur les encours crédits sont fixées au travers de modèles de mesure fondés sur des données historiques, ainsi que sur le jugement professionnel des experts réunis au sein d'un comité de provisionnement. Comme le demande la norme IFRS 9, le provisionnement tient également compte des prévisions macro-économiques futures. Les paramètres Macro-économiques repris dans les modèles sont les suivants:

- La croissance du PIB en Belgique ;
- Le taux de chômage en Belgique ;
- L'évolution du prix de l'immobilier en Belgique.

Pour chaque paramètre, 3 scénarios sont repris. Un scénario de Base, un scénario Positif et un scénario négatif. Au 31 décembre 2021, les indicateurs et poids suivants sont repris dans le modèle :

	scenario	poids	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
GDP_BE	Downturn	30%	-7,08%	-1,14%	1,46%
	Base	55%		0,21%	2,01%
	Upturn	15%		1,49%	2,41%
HOUSEPRICE_BE (12/2019 = 100%)	Downturn	30%	99,78%	97,00%	97,77%
	Base	55%		100,47%	103,12%
	Upturn	15%		104,19%	108,64%
UNEMPLOYMENT_BE	Downturn	30%	5,47%	6,80%	6,79%
	Base	55%		5,94%	6,17%
	Upturn	15%		5,06%	5,52%

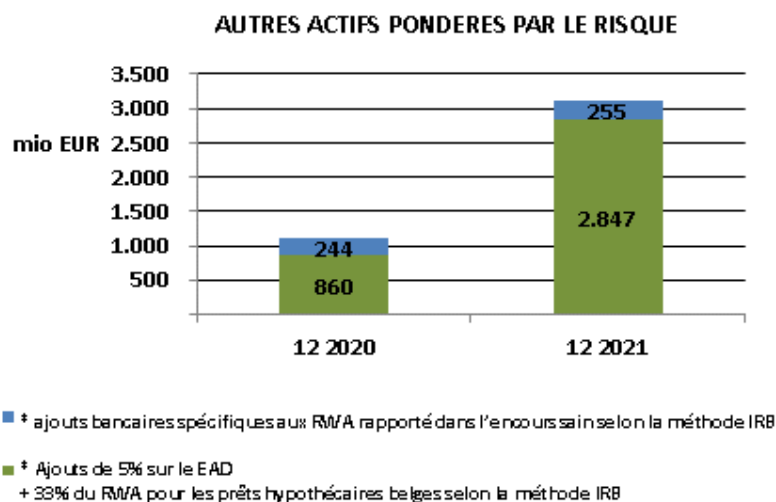
### Impacts Covid

Durant 2021 Crelan a continué à accompagner les contreparties saines par l'octroi ou la prolongation de facilités pour faire face aux difficultés liées au Covid. A fin 2021, ces mesures ont pris fin tandis que la plupart des secteurs économiques reprenaient leurs activités. Depuis, la grande majorité de la clientèle a repris le cours normal des remboursements prévus aux contrats sans que la Banque n'enregistre d'augmentations des arriérés et des défauts de paiement dans le portefeuille crédits.

Il subsiste un nombre limité de contreparties qui restent fragilisées et pour lesquels le suivi du risque a été renforcé, notamment via une revue périodique du dossier. Quand la dégradation du risque le nécessitait, ces dossiers ont été transférés en stage 2 ou en défaut avec un provisionnement renforcé sur base des règles inchangées du dispositif IFRS9

Les tableaux suivants donnent un aperçu pour le Groupe Crelan de l'EAD (Exposure at default), du RWA (Risk Weighted Assets) et du Risk Weight (RW) moyen en pourcentage au 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019, selon le rapportage dans le cadre des normes Bâle. Le RWA et le RW moyen sont basés sur les chiffres présentés dans le tableau 7 COREP (i.e. approche standard), le tableau 8 (i.e. approche de notation interne) et le tableau 12 (i.e. titrisation basée sur une approche standard). Le tableau 8 ne tient pas compte de l'add-on de 5% imposé par le régulateur belge aux banques belges qui déclarent les prêts hypothécaires belges selon la méthode IRB, conformément à la directive de la BNB. Par ailleurs, depuis le 30 juin 2018, 33% supplémentaires du RWA sur les prêts hypothécaires belges selon la méthode IRB doivent être pris en compte. Le tableau 8 ne tient pas compte non plus, conformément aux lignes directrices de la BNB, des facteurs spécifiquement imposés par le régulateur belge aux RWA en encours sain rapporté par Crelan SA selon la méthode IRB. Ces mesures prudentielles supplémentaires sont présentées séparément dans le tableau 2 du COREP sous la rubrique "Autres encours de risques".

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'évolution des "Montants d'exposition aux autres risques". Ce montant s'élève à 3.101 millions d'EUR au 31 décembre 2021 et à 1.104 millions d'EUR au total au 31 décembre 2020. Il s'agit d'une augmentation de 1.997 millions d'EUR, principalement due à la reprise d'AXA Bank Belgium.



Approche Standard

En million EUR - 31 12 2020	Bilan	Hors-Bilan	Dérivés	Titres en		Total
				pensions livrées		
<b>EAD Totale</b>	8.313	190	136	-		<b>8.638</b>
<b>RWA Totale</b>	1.737	134	18	-		<b>1.889</b>
<b>RW Moyenne en %</b>	<b>20,9%</b>	<b>70,3%</b>	<b>13,0%</b>	<b>NA</b>		<b>21,9%</b>

En million EUR - 31 12 2021	Bilan	Hors-Bilan	Dérivés	Titres en		Total
				pensions livrées		
<b>EAD Totale</b>	10.654	278	770	320		<b>12.022</b>
<b>RWA Totale</b>	2.117	193	50	127		<b>2.487</b>
<b>RW Moyenne en %</b>	<b>19,9%</b>	<b>69,5%</b>	<b>6,6%</b>	<b>39,6%</b>		<b>20,7%</b>

Approche Notation Interne

En million EUR - 31 12 2020	Bilan	Hors-Bilan	Dérivés	Titres en		Total
				pensions livrées		
<b>EAD Totale</b>	15.140	1.070	-	-		<b>16.210</b>
<b>RWA Totale</b>	1.720	205	-	-		<b>1.925</b>
<b>RW Moyenne en %</b>	<b>11,4%</b>	<b>19,1%</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>		<b>11,9%</b>

En million EUR - 31 12 2021	Bilan	Hors-Bilan	Dérivés	Titres en		Total
				pensions livrées		
<b>EAD Totale</b>	41.789	2.501	-	-		<b>44.290</b>
<b>RWA Totale</b>	4.141	335	-	-		<b>4.476</b>
<b>RW Moyenne en %</b>	<b>9,9%</b>	<b>13,4%</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>		<b>10,1%</b>

Au 31 décembre 2021, la pondération moyenne du risque des expositions qui sont rapportées selon l'approche standard est de 20,7%. Cela représente une diminution par rapport à la pondération moyenne du risque de 21,9 % au 31 décembre 2020. L'exposition totale ou EAD dans le cadre de l'approche standardisée a augmenté d'environ 3,4 milliard d'EUR par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est principalement due à l'acquisition de AXA Bank Belgium au 31 décembre 2021.



Les tableaux suivants donnent un aperçu de l'EAD, des RWA et de la pondération moyenne de risque par type de contrepartie qui sont rapportés selon l'approche standard, respectivement au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 :

### Approche Standard

En million EUR - 31 12 2021	EAD	RWA	RW
<b>Total</b>	<b>12.022</b>	<b>2.487</b>	<b>20,7%</b>
<b>Institutions</b>	1.977	308	15,6%
<b>Entreprises</b>	511	376	73,6%
<b>Créances à court terme sur institutions et entreprises</b>	-	-	NA
<b>Gouvernements et banques centrales</b>	5.650	-	0,0%
<b>Garanties sur biens immobiliers</b>	1.360	552	40,6%
<b>Créances sur la clientèle</b>	1.001	688	68,7%
<b>Gouvernements régionaux</b>	128	-	0,0%
<b>Institutions administratives et non commerciales</b>	5	1	20,0%
<b>Banques de développement</b>	173	-	0,0%
<b>Organisations internationales</b>	160	-	0,0%
<b>Éléments échus</b>	82	94	115,0%
<b>Éléments à haut risque</b>	28	42	150,0%
<b>Obligations sécurisées</b>	56	6	10,0%
<b>Créances sur OPCVM</b>	2	20	1250,0%
<b>Actions</b>	5	5	100,0%
<b>Autres</b>	883	395	44,7%
<b>Titrisation</b>	-	-	NA

### Approche Standard

En million EUR - 31 12 2020	EAD	RWA	RW
<b>Total</b>	<b>8.638</b>	<b>1.889</b>	<b>21,9%</b>
<b>Institutions</b>	1.139	116	10,2%
<b>Entreprises</b>	253	191	75,4%
<b>Créances à court terme sur institutions et entreprises</b>	-	-	NA
<b>Gouvernements et banques centrales</b>	3.770	-	0,0%
<b>Garanties sur biens immobiliers</b>	1.351	538	39,8%
<b>Créances sur la clientèle</b>	922	633	68,7%
<b>Gouvernements régionaux</b>	30	-	0,0%
<b>Institutions administratives et non commerciales</b>	5	1	20,0%
<b>Banques de développement</b>	30	-	0,0%
<b>Organisations internationales</b>	5	-	0,0%
<b>Éléments échus</b>	87	96	111,1%
<b>Éléments à haut risque</b>	13	20	150,0%
<b>Obligations sécurisées</b>	67	7	10,0%
<b>Créances sur OPCVM</b>	1	1	100,0%
<b>Aandelen</b>	24	33	133,9%
<b>Autres</b>	941	253	26,9%
<b>Titrisation</b>	-	-	NA

La pondération de risque moyenne des expositions déclarées dans le cadre de l'approche IRB est passée de 11,9 % au 31 décembre 2020 à 10,1 % au 31 décembre 2021. L'exposition totale ou EAD selon l'approche IRB a augmenté de 28,1 milliards par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est principalement due à l'acquisition de AXA Bank Belgium au 31 décembre 2021.

Le tableau suivant indique la part de chaque modèle de notation de crédit dans l'évolution de la pondération pour la période du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021. Cela ne concerne que les modèles de notation de crédit IRB de Crelan.

<b>Moyenne pondérée RW</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>11,9%</b>
<b>Agriculteurs/Horticulteurs</b>		<b>-0,1%</b>
<b>Indépendants</b>		<b>0,1%</b>
<b>Particuliers</b>		<b>-0,3%</b>
<b>Petites Entreprises</b>		<b>-0,1%</b>
<b>Groupes Homogènes de Risques</b>		<b>-0,2%</b>
<b>Moyenne pondérée</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>11,3%</b>

Une diminution de la pondération du risque est perceptible dans tous les modèles de notation de crédit, sauf pour les indépendants.

Les tableaux suivants donnent un aperçu de l'EAD, de la RWA et de la pondération de risque moyenne par type de contrepartie déclarés dans le cadre de l'approche fondée sur les notations internes pour le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020 respectivement :

En million EUR - 31 12 2021	mio EUR		
	EAD	RWA	RW
<b>Approche Notation Interne (IRB)</b>	<b>44.290</b>	<b>4.476</b>	<b>10,1%</b>
<i>IRB approche - pas de propres estimations de LGD et/ou CCF</i>	-	-	<b>NA</b>
Gouvernements et banques centrales	-	-	NA
Institutions	-	-	NA
Entreprises - SME	-	-	NA
Entreprises - Specialised Lending	-	-	NA
Entreprises - Autres	-	-	NA
<i>IRB approche - propres estimations de LGD et/ou CCF</i>	<b>44.290</b>	<b>4.476</b>	<b>10,1%</b>
Gouvernements et banques centrales	-	-	NA
Institutions	-	-	NA
Entreprises - SME	1.400	507	36,2%
Entreprises - Specialised Lending	-	-	NA
Entreprises - Autres	-	-	NA
Retail - Garanties sur biens immobiliers SME	6.287	1.082	17,2%
Retail - Garanties sur biens immobiliers non-SME	33.474	2.300	6,9%
Retail - Qualifying revolving	-	-	NA
Autres Retail - SME	1.832	219	11,9%
Autres Retail - non-SME	1.297	369	28,4%
Actions	-	-	NA
Titrisation	-	-	NA

En million EUR - 31 12 2020	mio EUR		RW
	EAD	RWA	
<b>Approche Notation Interne (IRB)</b>	<b>16.210</b>	<b>1.925</b>	<b>11,9%</b>
<i>IRB approche - pas de propres estimations de LGD et/ou CCF</i>	-	-	NA
Gouvernements et banques centrales	-	-	NA
Institutions	-	-	NA
Entreprises - SME	-	-	NA
Entreprises - Specialised Lending	-	-	NA
Entreprises - Autres	-	-	NA
<i>IRB approche - propres estimations de LGD et/ou CCF</i>	<b>16.210</b>	<b>1.925</b>	<b>11,9%</b>
Gouvernements et banques centrales	-	-	NA
Institutions	-	-	NA
Entreprises - SME	1.315	485	36,9%
Entreprises - Specialised Lending	-	-	NA
Entreprises - Autres	-	-	NA
Retail - Garanties sur biens immobiliers SME	4.243	719	16,9%
Retail - Garanties sur biens immobiliers non-SME	9.004	556	6,2%
Retail - Qualifying revolving	-	-	NA
Autres Retail - SME	1.455	158	10,9%
Autres Retail - non-SME	193	8	4,0%
Actions	-	-	NA
Titrisation	-	-	NA

Depuis le 31 mars 2019, la RWA sur les expositions des petites et moyennes entreprises est calculée sur la base de valeurs de LGD dérivées de modèles internes et non plus avec les valeurs de LGD imposées par la réglementation dans l'approche de la Fondation IRB.

Les expositions totales et actifs pondérés au sein du Groupe Crelan rapportés sous l'approche standard et l'approche Internal Rating Based sont présentés dans le tableau ci-dessous :

#### Approches Standard & Notation Interne

En million EUR - 31 12 2020	Bilan	Hors-Bilan	Dérivés	Titres en		Total
				pensions livrées		
<b>EAD Totale</b>	23.453	1.260	136	-		<b>24.848</b>
<b>RWA Totale</b>	3.457	338	18	-		<b>3.814</b>
<b>RW Moyenne en %</b>	<b>14,7%</b>	<b>26,9%</b>	<b>13,0%</b>	<b>NA</b>		<b>15,3%</b>

En million EUR - 31 12 2021	Bilan	Hors-Bilan	Dérivés	Titres en		Total
				pensions livrées		
<b>EAD Totale</b>	52.443	2.779	770	320		<b>56.312</b>
<b>RWA Totale</b>	6.258	528	50	127		<b>6.963</b>
<b>RW Moyenne en %</b>	<b>11,9%</b>	<b>19,0%</b>	<b>6,6%</b>	<b>39,6%</b>		<b>12,4%</b>

Afin de rendre les différentes classes de risque et les différents segments comparables, le Groupe Crelan utilise une Masterscale. Grâce à cette Masterscale, le portefeuille peut être comparé aux standards internationaux.

Le tableau ci-dessous présente une ventilation du portefeuille crédit en termes de EAD et d'actifs pondérés en utilisant les diverses catégories de risques utilisées par la Masterscale. Cela ne concerne ici que le segment de retail de Crelan SA qui est rapporté selon la méthode IRB.

En million EUR

PD	Exposition brute (EAD)	31/12/2020	31/12/2021
Echelle Maître	RWA		
	RW Moyenne en %	Retail	Retail
A+	Somme EAD	-	-
0,001	Somme RWA	-	-
0	RW Moyenne pondérée	NA	NA
A	Somme EAD	-	-
0,010	Somme RWA	-	-
0	RW Moyenne pondérée	NA	NA
B+	Somme EAD	4.672	12.985
[ 0,02 - 0,04 ]	Somme RWA	68	179
0	RW Moyenne pondérée	1%	1%
B	Somme EAD	2.655	5.348
] 0,04 - 0,08 ]	Somme RWA	77	142
0	RW Moyenne pondérée	3%	3%
C+	Somme EAD	2.484	10.641
] 0,08 - 0,16 ]	Somme RWA	139	465
0	RW Moyenne pondérée	6%	4%
C	Somme EAD	1.861	5.422
] 0,16 - 0,32 ]	Somme RWA	198	493
0	RW Moyenne pondérée	11%	9%
C-	Somme EAD	1.510	3.301
] 0,32 - 0,64 ]	Somme RWA	197	468
0	RW Moyenne pondérée	13%	14%
D+	Somme EAD	622	635
] 0,64 - 0,85 ]	Somme RWA	182	190
0	RW Moyenne pondérée	29%	30%
D	Somme EAD	400	2.243
] 0,85 - 1,28 ]	Somme RWA	97	503
0	RW Moyenne pondérée	24%	22%
D-	Somme EAD	1.023	1.836
] 1,28 - 2,56 ]	Somme RWA	285	588
0	RW Moyenne pondérée	28%	32%
E+	Somme EAD	417	422
] 2,56 - 5,12 ]	Somme RWA	211	216
0	RW Moyenne pondérée	51%	51%
E	Somme EAD	354	701
] 5,12 - 15 ]	Somme RWA	252	443
0	RW Moyenne pondérée	71%	63%
E-	Somme EAD	26	333
] 15 - 99,999 ]	Somme RWA	20	257
0	RW Moyenne pondérée	76%	77%
F/Z	Somme EAD	185	422
100	Somme RWA	201	530
0	RW Moyenne pondérée	109%	126%
<b>Exposition brute Total</b>		<b>16.210</b>	<b>44.290</b>
<b>Risk-Weighted Assets Total</b>		<b>1.925</b>	<b>4.476</b>
<b>RW Moyenne Pondérée (%)</b>		<b>11,9%</b>	<b>10,1%</b>

Le tableau ci-dessus montre que l'EAD, rapporté en vertu de l'approche IRB, a augmenté, passant de 16,2 milliards d'EUR au 31 décembre 2020 à un niveau de 44,3 milliards d'EUR au 31 décembre 2021. L'augmentation de l'exposition est principalement due à l'acquisition de AXA Bank Belgium au 31 décembre 2021. Par conséquent, les RWA sont passés de 1,92 milliard d'EUR au 31 décembre 2021 à 4,48 milliards d'EUR. La pondération de risque moyenne pondérée des expositions a diminué, passant d'un niveau de 11,9 % au 31 décembre 2020 à un niveau de 10,1 % au 31 décembre 2021.

Lorsque la Masterscale est traduite en une notation externe équivalente, on obtient la répartition suivante des EAD suivant ratings :

				31/12/2020	31/12/2021	
Notation Externe	Echelle Maître			Exposition Brute (EAD) (mio EUR)	Exposition Brute (EAD) (mio EUR)	
	Notation	Notation	Référence PD (pourcentage)			Intervalle PD (pourcentage)
Cat. Inv.	AAA	A+	0,001	0,001	-	-
	AA+ to AA	A	0,01	0,01	-	-
	AA- to A+	B+	0,02	[ 0,02 - 0,04 ]	4.672	12.985
	A to A-	B	0,06	] 0,04 - 0,08 ]	2.655	5.348
	BBB+	C+	0,16	] 0,08 - 0,16 ]	2.484	10.641
	BBB	C	0,30	] 0,16 - 0,32 ]	1.861	5.422
	BBB-	C-	0,60	] 0,32 - 0,64 ]	1.510	3.301
Cat. Spec.	BB+	D+	0,75	] 0,64 - 0,85 ]	622	635
	BB	D	1,25	] 0,85 - 1,28 ]	400	2.243
	BB-	D-	1,90	] 1,28 - 2,56 ]	1.023	1.836
	B+ to B	E+	5,00	] 2,56 - 5,12 ]	417	422
	B-	E	12,00	] 5,12 - 15 ]	354	701
	CCC to C	E-	20,00	] 15 - 99,999 ]	26	333
Défaut	D	F/Z	100	100	185	422
				<b>16.210</b>	<b>44.290</b>	

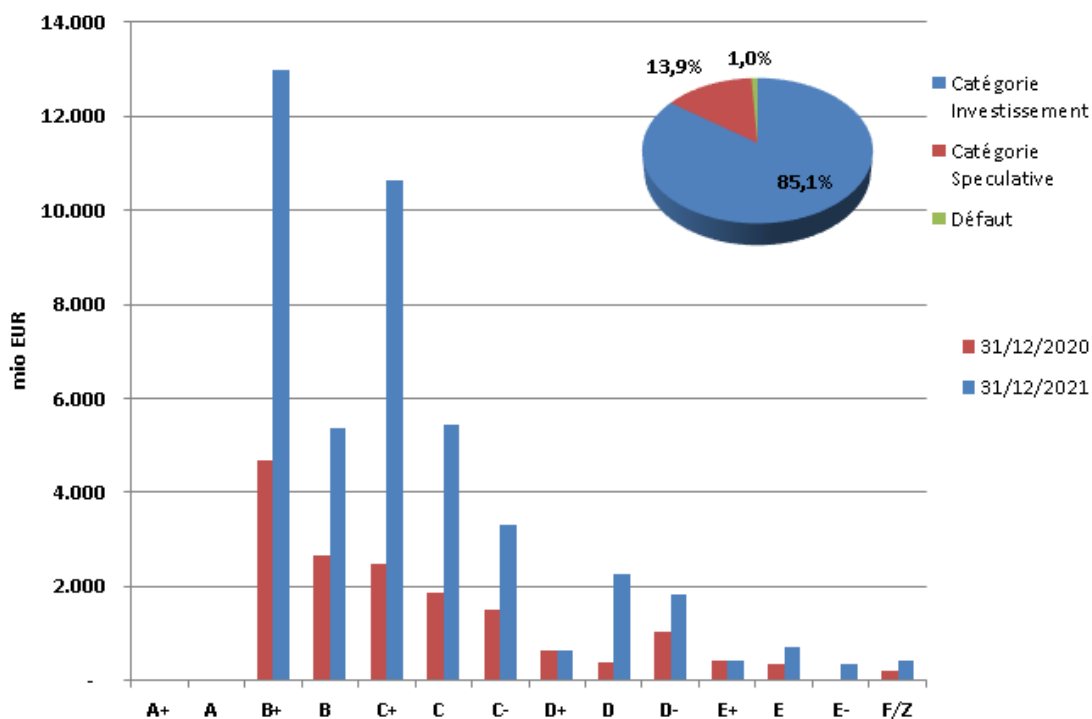
  

		31/12/2020	31/12/2021
Catégorie Investissement		81,3%	85,1%
Catégorie Speculative		17,5%	13,9%
Défaut		1,1%	1,0%
<b>Total en IRB</b>		<b>100%</b>	<b>100%</b>

De ces expositions rapportées le 31 décembre 2021 selon l'approche IRB, 85,1% concernent donc l'investissement grade (par rapport à 81,3% au 31 décembre 2020), 13,9% concernent le speculative grade (par rapport à 17,5% au 31 décembre 2020) et 1,0% sont en défaut (par rapport à 1,1% au 31 décembre 2020). La définition du défaut est celle utilisée dans la réglementation de Bâle, c'est-à-dire un délai de paiement d'au moins 90 jours.

La note est calculée pour chaque nouvelle demande de crédit ou lors de révisions périodiques du portefeuille, comme décrit ci-dessus. Il agit comme un outil d'aide à la décision, entre autres pour fixer les conditions de taux d'intérêt et les conditions de garantie. Pas à pas, le processus de décision de crédit est ajusté de telle sorte que les garanties requises soient conformes à la note du client concerné.

Le graphique ci-dessous donne un aperçu de la répartition du portefeuille de retail de Crelan SA par notation Masterscale, au 31 décembre 2021 par rapport au 31 décembre 2020 :



F/Z concernent respectivement les crédits en défaut (F) et les crédits dénoncés (Z).

Le tableau suivant fournit, par Masterscale rating, un aperçu de l'EAD, le montant du bilan, le montant du hors bilan, le facteur moyen de conversion de crédit (CCF %) appliqué à la partie non utilisée d'un prêt et le pourcentage Loss Given Default (LGD) pondéré EAD :

En mio EUR 31 décembre 2020

Notation Echelle Maître	A+	A	B+	B	C+	C	C-	D+	D	D-	E+	E	E-	F/Z	Total
EAD	-	-	4.672	2.655	2.484	1.861	1.510	622	400	1.023	417	354	26	185	16.210
Montant Bilan	-	-	4.561	2.506	2.296	1.712	1.368	566	356	855	391	336	24	171	15.140
Montant Hors Bilan	-	-	110	148	187	146	141	55	44	168	26	18	2	13	1.056
CCF Moyenne en %	0,0%	0,0%	101,4%	101,2%	100,6%	102,1%	101,2%	103,4%	100,7%	100,4%	102,6%	103,6%	100,5%	101,7%	101,3%
LGD%	0,0%	0,0%	15,0%	16,0%	17,0%	20,0%	16,0%	27,0%	19,0%	18,0%	19,0%	19,0%	17,0%	20,0%	17,1%

En mio EUR 31 décembre 2021

Notation Echelle Maître	A+	A	B+	B	C+	C	C-	D+	D	D-	E+	E	E-	F/Z	Total
EAD	-	-	12.985	5.348	10.641	5.422	3.301	635	2.243	1.836	422	701	333	422	44.290
Montant Bilan	-	-	12.455	5.065	10.066	5.136	3.047	579	2.022	1.621	394	669	321	414	41.789
Montant Hors Bilan	-	-	530	284	574	286	254	56	221	215	29	32	12	8	2.501
CCF Moyenne en %	0,0%	0,0%	100,6%	101,0%	100,6%	102,2%	101,4%	103,3%	101,1%	100,9%	101,7%	102,7%	100,1%	105,5%	101,1%
LGD%	0,0%	0,0%	12,1%	14,3%	14,0%	17,3%	18,2%	27,7%	17,9%	18,7%	19,6%	17,9%	15,1%	21,6%	15,0%

Le taux CCF moyen appliqué au 31 décembre 2021 est de 101,1 %, soit pratiquement le même que le taux CCF moyen appliqué au 31 décembre 2020 qui s'élevait à 101,3%. Le pourcentage moyen pondéré de LGD au 31 décembre 2021 est de 15,0% et est donc inférieur au pourcentage moyen pondéré de LGD au 31 décembre 2020 (17,1%).

*Europabank SA :*

Les expositions d'Europabank SA sont rapportées sous Bâle III selon l'approche standard. La pondération de risque moyenne (RW) donne une indication de la qualité des actifs sous-jacents. Plus la pondération de risque est élevée, plus le risque des expositions est élevé. Les tableaux suivants donnent un aperçu de l'EAD, des RWA et des pondérations des risques par type de contrepartie :

**Approche Standard**

En million EUR - 31 12 2021	EAD	RWA	RW
<b>Total</b>	<b>1.818</b>	<b>663</b>	<b>36,5%</b>
<b>Institutions</b>	1	1	99,0%
<b>Entreprises</b>	12	9	76,2%
<b>Créances à court terme sur institutions et entreprises</b>	-	-	NA
<b>Gouvernements et banques centrales</b>	470	-	0,0%
<b>Garanties sur biens immobiliers</b>	779	294	37,7%
<b>Créances sur la clientèle</b>	279	190	68,0%
<b>Gouvernements régionaux</b>	25	-	0,0%
<b>Institutions administratives et non commerciales</b>	-	-	NA
<b>Banques de développement</b>	-	-	NA
<b>Organisations internationales</b>	-	-	NA
<b>Éléments échus</b>	43	46	107,2%
<b>Éléments à haut risque</b>	-	-	NA
<b>Obligations sécurisées</b>	-	-	NA
<b>Créances sur OPCVM</b>	-	-	NA
<b>Actions</b>	-	-	NA
<b>Autres</b>	208	123	59,1%
<b>Titrisation</b>	-	-	NA

**Approche Standard**

En million EUR - 31 12 2020	EAD	RWA	RW
<b>Total</b>	<b>1.670</b>	<b>651</b>	<b>39,0%</b>
<b>Institutions</b>	67	14	20,8%
<b>Entreprises</b>	13	10	76,2%
<b>Créances à court terme sur institutions et entreprises</b>	-	-	NA
<b>Gouvernements et banques centrales</b>	364	-	0,0%
<b>Garanties sur biens immobiliers</b>	718	273	38,0%
<b>Créances sur la clientèle</b>	284	193	68,2%
<b>Gouvernements régionaux</b>	0	-	0,0%
<b>Institutions administratives et non commerciales</b>	-	-	NA
<b>Banques de développement</b>	-	-	NA
<b>Organisations internationales</b>	-	-	NA
<b>Éléments échus</b>	54	57	105,8%
<b>Éléments à haut risque</b>	-	-	NA
<b>Obligations sécurisées</b>	-	-	NA
<b>Créances sur OPCVM</b>	-	-	NA
<b>Actions</b>	-	-	NA
<b>Autres</b>	171	104	60,5%
<b>Titrisation</b>	-	-	NA

La pondération de risque moyenne au 31 décembre 2021 est de 36,5 % et est inférieure à celle du 31 décembre 2020 (39,0 %). La qualité de crédit du portefeuille de prêts d'Europabank SA est donc généralement légèrement meilleure que celle de l'année précédente.

***AXA Bank Belgium :***

Les expositions de AXA Bank Belgium sont rapportées selon la réglementation de Bâle en utilisant l'approche standard et l'approche IRB. AXA Bank Belgium rapporte le risque de crédit retail principalement en utilisant l'approche IRB. Les exigences prudentielles minimales pour le risque de crédit autre que le retail sont présentées dans l'approche standard.

Les tableaux suivants donnent un aperçu de l'EAD, des RWA et des pondérations de risque par type de contrepartie, respectivement dans le cadre de l'approche standard et de l'approche IRB.

En million EUR - 31 12 2021	mio EUR		
	EAD	RWA	RW
<b>Approche Notation Interne (IRB)</b>	<b>27.136</b>	<b>2.537</b>	<b>9,3%</b>
<b><i>IRB approche - pas de propres estimations de LGD et/ou CCF</i></b>	-	-	<b>NA</b>
Gouvernements et banques centrales	-	-	NA
Institutions	-	-	NA
Entreprises - SME	-	-	NA
Entreprises - Specialised Lending	-	-	NA
Entreprises - Autres	-	-	NA
<b><i>IRB approche - propres estimations de LGD et/ou CCF</i></b>	<b>27.136</b>	<b>2.537</b>	<b>9,3%</b>
Gouvernements et banques centrales	-	-	NA
Institutions	-	-	NA
Entreprises - SME	-	-	NA
Entreprises - Specialised Lending	-	-	NA
Entreprises - Autres	-	-	NA
Retail - Garanties sur biens immobiliers SME	1.651	348	21,1%
Retail - Garanties sur biens immobiliers non-SME	24.049	1.767	7,3%
Retail - Qualifying revolving	-	-	NA
Autres Retail - SME	352	61	17,3%
Autres Retail - non-SME	1.085	361	33,3%
Actions	-	-	NA
Titrisation	-	-	NA



### Approche Standard

En million EUR - 31 12 2021	EAD	RWA	RW
<b>Total</b>	<b>3.693</b>	<b>652</b>	<b>17,6%</b>
<b>Institutions</b>	990	201	20,3%
<b>Entreprises</b>	286	206	72,1%
<b>Créances à court terme sur institutions et entreprises</b>	-	-	NA
<b>Gouvernements et banques centrales</b>	1.848	-	0,0%
<b>Garanties sur biens immobiliers</b>	5	3	51,3%
<b>Créances sur la clientèle</b>	66	46	70,3%
<b>Gouvernements régionaux</b>	-	-	NA
<b>Institutions administratives et non commerciales</b>	-	-	NA
<b>Banques de développement</b>	157	-	0,0%
<b>Organisations internationales</b>	155	-	0,0%
<b>Éléments échus</b>	9	10	113,2%
<b>Éléments à haut risque</b>	13	19	150,0%
<b>Obligations sécurisées</b>	-	-	NA
<b>Créances sur OPCVM</b>	-	-	NA
<b>Actions</b>	-	-	NA
<b>Autres</b>	163	167	102,1%
<b>Titrisation</b>	-	-	NA

### Aperçu des prêts et créances du Groupe Crelan :

Les tableaux ci-dessous montrent la répartition au 31 décembre 2021 et 2020 du portefeuille consolidé des prêts et créances à encours sain, des prêts et créances déjà en souffrance mais qui ne font pas (encore) l'objet d'une dépréciation et des prêts et créances pour lesquels une perte de valeur a été établie.

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
Encours sain	44.101.114.082	16.676.117.257
Echu	1.290.908.720	949.161.450
Prêts et créances en défaut	485.386.919	295.725.859
<b>Total</b>	<b>45.877.409.721</b>	<b>17.921.004.566</b>
Dépréciations	-150.711.235	-144.514.384
<b>Total prêts et créances</b>	<b>45.726.698.486</b>	<b>17.776.490.182</b>

Les crédits à encours sain peuvent être détaillés comme suit :

(en EUR)	31/12/2021
<b>Prêts et créances - encours sain</b>	
- Crédits interbancaires Crelan	73.248.792
- Crédits interbancaires AXA Bank Belgium	374.751.675
- Crédits logement Crelan	11.731.847.229
- Crédits logement AXA Bank Belgium	23.034.029.358
- Crédits particuliers	619.145.682
- Crédits agricoles	1.956.648.634
- Crédits entreprises	1.936.139.310
- Prêts à tempérament Crelan	684.413.512
- Prêts à tempérament AXA Bank Belgium	813.913.383
- Garanties en espèces déposées	156.322.193
- Crédits à terme AXA Bank Belgium	2.247.466.644
- Autres prêts et avances Crelan	334.350.180
- Autres prêts et avances AXA Bank Belgium	138.837.490
<b>Total encours sain</b>	<b>44.101.114.082</b>
Dépréciations	-62.227.667
<b>Total des prêts et créances sains</b>	<b>44.038.886.415</b>
(en EUR)	31/12/2020
<b>Prêts et créances - encours sain</b>	
- Crédits interbancaires	123.955.812
- Crédits logement	11.187.377.423
- Crédits particuliers	564.548.616
- Crédits agricoles	1.917.487.604
- Crédits entreprises	1.824.168.333
- Prêts à tempérament	652.987.521
- Garanties en espèces déposées	141.945.529
- Autres prêts et avances	263.646.419
<b>Total encours sain</b>	<b>16.676.117.257</b>
Dépréciations	-45.178.604
<b>Total des prêts et créances sains</b>	<b>16.630.938.653</b>

Les crédits avec arriérés de paiement pour lesquels aucune dépréciation individuelle n'a (encore) été établie peuvent être détaillés au 31 décembre 2021 et 2020 comme suit :

(en EUR)	31/12/2021				
	Prêts en souffrance	<= 30 jours	> 30 jours et <= 90 jours	> 90 jours et <= 180 jours	> 180 jours
- Crédits interbancaires Crelan		0	0	0	0
- Crédits interbancaires AXA Bank Belgium		0	0	0	0
- Crédits logement Crelan		639.138.352	21.864.812	0	0
- Crédits logement AXA Bank Belgium		86.254.969	17.845.672	0	0
- Crédits particuliers		170.662.246	29.988.698	0	0
- Crédits agricoles		58.451.004	140.857	0	0
- Crédits entreprises		113.461.280	8.329.006	0	0
- Prêts à tempérament Crelan		11.793.430	1.206.363	0	0
- Prêts à tempérament AXA Bank Belgium		51.070.207	3.261.202	0	0
- Garanties en espèces déposées		0	0	0	0
- Crédits à terme AXA Bank Belgium		28.834.156	3.100.963	0	0
- Autres prêts et avances Crelan		33.260.157	3.141.679	0	0
- Autres prêts et avances AXA Bank Belgium		8.159.595	944.072	0	0
<b>Total Prêts en souffrance</b>		<b>1.201.085.396</b>	<b>89.823.324</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dépréciations		-5.589.716	-2.939.457	0	0
<b>Total des prêts et créances en souffrance</b>		<b>1.195.495.680</b>	<b>86.883.867</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(en EUR)	31/12/2020				
	Prêts en souffrance	<= 30 jours	> 30 jours et <= 90 jours	> 90 jours et <= 180 jours	> 180 jours
- Crédits interbancaires		0	0	0	0
- Crédits logement		509.094.489	18.249.219	0	0
- Crédits particuliers		182.173.495	27.869.207	0	0
- Crédits agricoles		60.899.700	680.814	0	0
- Crédits entreprises		96.567.467	7.341.875	0	0
- Prêts à tempérament		10.063.950	1.281.851	0	0
- Garanties en espèces déposées		0	0	0	0
- Autres prêts et avances		30.315.367	4.617.858	6.158	0
<b>Total Prêts en souffrance</b>		<b>889.114.468</b>	<b>60.040.824</b>	<b>6.158</b>	<b>0</b>
Dépréciations		-5.339.837	-1.884.537	-181	0
<b>Total des prêts et créances en souffrance</b>		<b>883.774.631</b>	<b>58.156.287</b>	<b>5.977</b>	<b>0</b>

Au début de l'application de l'IFRS 9 (début 2018), la provision IBNR existante a été remplacée par des provisions calculées pour les prêts des Stages 1 et 2. Conformément à la norme IFRS 9, cette reprise et cette constitution ont été comptabilisées dans les capitaux propres.

Le tableau ci-dessous reprend en détail les prêts et créances qui font l'objet d'une dépréciation (Stage 3) :

(en EUR)	31/12/2021	
	Brut	Dépréciations
<b>Prêts et créances dépréciés</b>		
- Crédits interbancaires Crelan	0	0
- Crédits interbancaires AXA Bank Belgium	0	0
- Crédits logement Crelan	68.875.347	-14.612.488
- Crédits logement AXA Bank Belgium	169.319.645	0
- Crédits particuliers	41.198.365	-10.672.672
- Crédits agricoles	55.169.718	-17.571.157
- Crédits entreprises	66.757.646	-22.069.308
- Prêts à tempérament Crelan	4.128.869	-1.677.472
- Prêts à tempérament AXA Bank Belgium	6.755.711	0
- Garanties en espèces déposées	0	0
- Crédits à terme AXA Bank Belgium	50.071.639	0
- Autres prêts et avances Crelan	19.216.152	-13.351.298
- Autres prêts et avances AXA Bank Belgium	3.893.827	0
<b>Total Prêts et créances dépréciés</b>	<b>485.386.919</b>	<b>-79.954.395</b>

(en EUR)	31/12/2020	
	Brut	Dépréciations
<b>Prêts et créances dépréciés</b>		
- Crédits interbancaires	0	0
- Crédits logement	75.798.873	-16.516.897
- Crédits particuliers	50.289.222	-13.345.272
- Crédits agricoles	65.078.903	-19.541.387
- Crédits entreprises	76.669.901	-25.427.930
- Prêts à tempérament	3.881.049	-1.698.906
- Garanties en espèces déposées	0	0
- Autres prêts et avances	24.007.911	-15.580.833
<b>Total Prêts et créances dépréciés</b>	<b>295.725.859</b>	<b>-92.111.225</b>

Des dépréciations sont effectuées s'il existe des indications objectives que le client ne peut pas (ou ne peut plus) respecter ses obligations de paiement. Parmi les indications objectives figurent les arriérés de paiement et l'ouverture d'une procédure de faillite. Les dépréciations reflètent la perte que le Groupe s'attend à subir. Ce montant est déterminé comme l'exposition maximale au risque de crédit du client, moins la juste valeur des garanties et autres rehaussements de crédit reçus.

Si une contrepartie continue à faire défaut après des tentatives répétées du Groupe pour parvenir à un règlement à l'amiable, les garanties et cautions reçues sont annulées. Lorsque tous les efforts normaux pour recouvrer la créance ont été épuisés, le solde impayé est amorti.

Le tableau ci-dessous montre les mouvements des réductions de valeur :

	Solde d'ouverture 01/01/2021	Ajouts	Récupération et Amortissements	Autres	Solde de clôture 31/12/2021
<b>Crédits interbancaires Crelan</b>	<b>5.928</b>	<b>0</b>	<b>-5.928</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Stage 1	5.928	0	-5.928	0	0
Stage 2	0	0	0	0	0
Stage 3	0	0	0	0	0
<b>Crédits interbancaires AXA Bank Belgium</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Stage 1	0	0	0	0	0
Stage 2	0	0	0	0	0
Stage 3	0	0	0	0	0
<b>Crédits logement Crelan</b>	<b>25.692.062</b>	<b>7.365.032</b>	<b>-2.501.705</b>	<b>-5.357.597</b>	<b>25.197.792</b>
Stage 1	3.652.429	2.339.777	-196.120	-2.740.506	3.055.580
Stage 2	5.522.736	4.638.139	-435.094	-2.196.057	7.529.724
Stage 3	16.516.897	387.116	-1.870.491	-421.034	14.612.488
<b>Crédits logement AXA Bank Belgium</b>	<b>0</b>	<b>12.280.178</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12.280.178</b>
Stage 1	0	12.280.178	0	0	12.280.178
Stage 2	0	0	0	0	0
Stage 3	0	0	0	0	0
<b>Particuliers</b>	<b>23.268.984</b>	<b>3.200.381</b>	<b>-7.586.530</b>	<b>4.840</b>	<b>18.887.675</b>
Stage 1	8.013.339	3.834	-2.069.944	-305	5.946.924
Stage 2	1.868.090	746.828	-7.168	-2.651	2.605.099
Stage 3	13.387.555	2.449.719	-5.509.418	7.796	10.335.652
<b>Crédits agricoles</b>	<b>33.057.901</b>	<b>1.553.652</b>	<b>-2.607.668</b>	<b>-4.188.725</b>	<b>27.815.160</b>
Stage 1	11.237.659	158.152	-105.409	-1.961.097	9.329.305
Stage 2	2.278.855	78.302	-160.245	-1.282.214	914.698
Stage 3	19.541.387	1.317.198	-2.342.014	-945.414	17.571.157
<b>Entreprises</b>	<b>39.207.877</b>	<b>2.349.571</b>	<b>-5.087.715</b>	<b>-7.011.692</b>	<b>29.458.041</b>
Stage 1	7.548.357	256.263	-449.748	-2.700.700	4.654.172
Stage 2	6.012.816	270.913	-510.573	-3.070.306	2.702.850
Stage 3	25.646.704	1.822.395	-4.127.394	-1.240.686	22.101.019
<b>Prêts à tempérament Crelan</b>	<b>3.998.572</b>	<b>475.649</b>	<b>-560.038</b>	<b>-1.625.065</b>	<b>2.289.118</b>
Stage 1	2.077.547	183.355	-182.505	-1.523.841	554.556
Stage 2	222.161	24.980	-10.381	-135.555	101.205
Stage 3	1.698.864	267.314	-367.152	34.331	1.633.357
<b>Prêts à tempérament AXA Bank Belgium</b>	<b>0</b>	<b>4.401.285</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4.401.285</b>
Stage 1	0	4.401.285	0	0	4.401.285
Stage 2	0	0	0	0	0
Stage 3	0	0	0	0	0
<b>Garanties en espèces déposées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Stage 1	0	0	0	0	0
Stage 2	0	0	0	0	0
Stage 3	0	0	0	0	0
<b>Prêts à terme AXA Bank Belgium</b>	<b>0</b>	<b>12.447.672</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12.447.672</b>
Stage 1	0	12.447.672	0	0	12.447.672
Stage 2	0	0	0	0	0
Stage 3	0	0	0	0	0
<b>Autres prêts et avances Crelan</b>	<b>19.283.060</b>	<b>1.529.125</b>	<b>-4.523.069</b>	<b>1.136.393</b>	<b>17.425.509</b>
Stage 1	2.867.535	181.628	-27.188	-79.475	2.942.500
Stage 2	1.095.707	22.910	-234.832	-101.498	782.287
Stage 3	15.319.818	1.324.587	-4.261.049	1.317.366	13.700.722
<b>Autres prêts et avances AXA Bank Belgium</b>	<b>0</b>	<b>508.805</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>508.805</b>
Stage 1	0	508.805	0	0	508.805
Stage 2	0	0	0	0	0
Stage 3	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>144.514.384</b>	<b>46.111.350</b>	<b>-22.872.653</b>	<b>-17.041.846</b>	<b>150.711.235</b>
Stage 1	35.402.794	32.760.949	-3.036.842	-9.005.924	56.120.977
Stage 2	17.000.365	5.782.072	-1.358.293	-6.788.281	14.635.863
Stage 3	92.111.225	7.568.329	-18.477.518	-1.247.641	79.954.395

7.2.1.2. Portefeuille d'investissement

La qualité de crédit des titres d'investissement est contrôlée sur la base d'une notation interne qui reflète la notation externe des agences de notation connues. Une notation interne minimale de 3B (correspondant à BBB chez Fitch et S&P et Baa2 chez Moody's) est imposée pour les investissements du portefeuille financier. Les titres ayant une notation inférieure ne sont achetés que sur la base d'une décision explicite et spécifique du Comité de Direction. Si la note d'un titre est inférieure à 3B à la suite d'un déclassement, une décision sur la conservation ou la vente du titre concerné est requise. Les titres non notés sont principalement des fonds et des immobilisations financières.

31/12/2021	3A	2A	1A	Inférieur à 1A	Not rated	TOTAL
Titrisation	0	0	0	0	0	0
Secteur financier	16.159.857	0	21.804.126	6.997.404	11.240.621	56.202.008
Secteur privé	14.248.976	13.318.584	37.733.153	22.784.649	1.662.606	89.747.968
Titres d'État	184.946.284	963.816.054	62.337.339	26.050.751	6.166.061	1.243.316.489
Covered Bonds	55.968.343	0	0	0	0	55.968.343
Actions	0	0	0	0	88.937	88.937
Actifs financiers	0	0	0	0	109.843	109.843
<b>Total Portefeuille Titres</b>	<b>271.323.460</b>	<b>977.134.638</b>	<b>121.874.618</b>	<b>55.832.804</b>	<b>19.268.068</b>	<b>1.445.433.588</b>
31/12/2020	3A	2A	1A	Inférieur à 1A	Not rated	TOTAL
Titrisation	0	0	0	0	0	0
Secteur financier	29.923.221	3.600.337	26.498.205	24.450.528	9.500.580	93.972.871
Secteur privé	3.027.872	28.962.089	50.375.124	29.001.075	1.662.606	113.028.766
Titres d'État	58.140.913	643.207.836	10.001.302	26.287.993	5.287.749	742.925.793
Covered Bonds	67.233.427	0	0	0	0	67.233.427
<b>Total Portefeuille Titres</b>	<b>158.325.433</b>	<b>675.770.262</b>	<b>86.874.631</b>	<b>79.739.596</b>	<b>16.450.935</b>	<b>1.017.160.857</b>

En 2021, l'encours global du portefeuille du groupe Crelan, hors AXA Bank Belgium, a diminué de 60 millions d'EUR pour atteindre 0,96 milliard d'EUR. Avec l'acquisition d' AXA Bank Belgium, dont le portefeuille financier s'élève à 488 millions d'EUR, le chiffre d'affaires global passe à 1,44 milliard d'EUR. La qualité du portefeuille d'investissement reste très élevée, puisqu'il contient 86 % de titres ayant une notation d'au moins 2A, contre 82 % à la fin de 2020.

Le Groupe Crelan fonde sa politique d'investissement sur les classes d'actifs qui sont qualifiées d'actifs liquides selon la réglementation de Bâle III. Par conséquent, à l'exception des obligations émises par les états et les institutions supranationales, seules les obligations sécurisées et les obligations d'entreprises sont prises en compte.

La répartition géographique de la totalité du portefeuille est indiquée dans le tableau suivant :

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
Belgique	634.293.960	481.422.220
Zone Euro	403.053.376	401.359.870
Autres pays de l'UE	0	7.275.833
Reste du monde	74.313.829	92.015.079
Institutions supra-nationales	333.772.423	35.087.855
<b>Total</b>	<b>1.445.433.588</b>	<b>1.017.160.857</b>

Les dispositions suivantes ne sont valables que pour le groupe Crelan, à l'exclusion d' AXA Bank Belgium.

Pour la gestion du risque de crédit lié aux activités d'investissement, des limites uniformes par groupe de produits et par contrepartie ont été établies par entité et au niveau du Groupe. Les limites des contreparties professionnelles et des banques sont contrôlées dans le back-office de la salle des marchés. Les limites et les notations des contreparties et des utilisations sont constamment contrôlées par le back-office. En cas de dépassement des limites, un rapport est soumis à la direction et au département de gestion des risques.

Le risque de contrepartie et de règlement pré-règlement reste limité car toutes ces activités sont réglées avec d'autres institutions financières. Le suivi du risque de crédit post-règlement est effectué quotidiennement sur la base des dispositions prévues dans la politique d'investissement du Groupe.

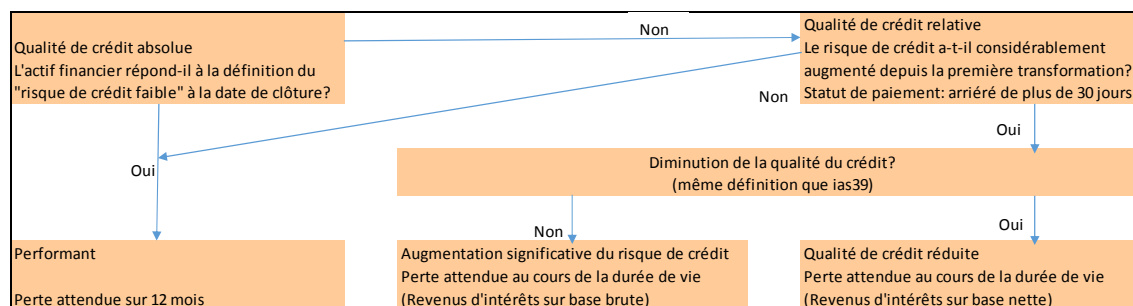
Une perte de valeur doit être comptabilisée conformément aux critères énoncés dans la norme IFRS 9. Aucune perte de valeur n'est comptabilisée pour les titres évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Pour les instruments de capitaux propres, une baisse durable ou significative de la valeur du titre en question constitue une indication objective.

Pour les titres de créance classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais de l'OCI, les réductions de valeur sont effectuées selon le modèle de la perte attendue.

Pour les instruments de capitaux propres, le Groupe Crelan utilise des facteurs quantitatifs comme indicateurs d'une éventuelle dépréciation. Il s'agit principalement d'une diminution de valeur d'au moins 30% sur une période de six mois consécutifs. Des facteurs tels que les difficultés financières de l'émetteur, les perspectives à court terme, etc. sont également pris en compte. Outre les critères ci-dessus, une réduction de valeur est appliquée si la valeur a diminué de plus de 50 % ou pendant une période d'au moins trois ans.

Pour les titres de dette classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais de l'OCI, le schéma ci-après explique le processus sur lequel est fondé le calcul :



Le calcul de la perte attendue sur 12 mois est le produit des valeurs suivantes :

- Si un traitement en FVOCI est sélectionné : EAD = valeur de marché de l'actif plus le coupon brut
- Si un traitement en AC a été choisi = valeur comptable augmentée des intérêts courus, calculée sur la base du rendement actuariel
- LGD = Perte par défaut (Loss on default)
- PD estimée à 12 mois (EPD12) = Probabilité de défaut estimée à 12 mois

Le calcul de la perte attendue sur la durée de vie de l'investissement doit être calculé comme la différence entre la valeur actuelle du flux de trésorerie contractuel et la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus. Selon la qualité du crédit, les intérêts doivent être perçus sur une base brute ou nette. Le résultat final est obtenu en calculant pour chaque flux de trésorerie contractuel la perte escomptée actualisée sur la base de la LGD et de la PD estimée pour la période concernée.

### 7.2.1.3. Dérivés

Afin de limiter les risques lors de la conclusion de dérivés, un contrat-cadre ISDA et une CSA (Credit Support Annex) sont conclus avec chaque contrepartie financière. Ces contrats stipulent en effet qu'en cas de défaillance, une compensation peut avoir lieu de tous les droits et obligations découlant des produits dérivés négociés avec cette contrepartie. Le risque est en outre limité par l'obligation contractuelle de placer une garantie en espèces en cas d'une valeur de marché nette négative du portefeuille de dérivés.

L'application de la norme IFRS 13 implique que, lors de la détermination de la valeur des dérivés, le risque que la contrepartie ou Crelan SA ne se conforme pas à ses obligations doit être inclus. Cela conduit au calcul d'une CVA (Credit Valuation Adjustment – ajustement de la valeur du crédit) et d'une DVA (Debit Valuation Adjustment – ajustement de la valeur du débit). Le calcul est basé sur la valeur de remplacement des dérivés et sur une augmentation potentielle de celle-ci (add-on). La solvabilité est déterminée sur base de swaps sur risque de crédit cotés. Nous mesurons la solvabilité de Crelan SA sur la base des CDS (Credit Default Swap - Contrat dérivé sur défaut) d'entités du marché représentatives de Crelan SA. La valorisation des dérivés en IFRS doit être ajustée avec les résultats du calcul en CVA / DVA. L'impact sur le résultat de l'exercice est de -88.831,74 EUR.

En 2013, le Groupe Crelan a décidé de mettre en place le nouveau règlement sur les dérivés, comme décrit au règlement de l'EMIR (European Market Infrastructure Regulation). L'objectif de ce règlement est de renforcer le cadre réglementaire de l'Union Européenne en matière de transactions sur produits dérivés en améliorant la stabilité, la transparence et l'efficacité des marchés des produits dérivés. Il vise à réduire les risques de crédit, de liquidité et opérationnels des contreparties lors de la compensation de transactions sur produits dérivés de gré à gré (OTC – Over-The-Counter). Dans ce contexte, Crelan SA a rejoint une contrepartie centrale pour le règlement des swaps de taux d'intérêt.

### 7.2.2. Risque de crédit maximal

Le tableau ci-dessous indique, pour chaque catégorie d'instrument financier, le montant qui représente le mieux le risque de crédit maximal auquel l'entité est exposée à la date de clôture, sans tenir compte des garanties, cautions ou autres rehaussements de crédit.

Le risque de crédit maximal est la valeur comptable nette moins toute perte de valeur déjà comptabilisée pour les éléments du bilan. Pour les lignes de crédit non utilisées, le risque de crédit maximum est le montant non utilisé et, pour les garanties bancaires, le montant de la garantie.



**Groupe Crelan**  
Comptes annuels consolidés 2021

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	4.995.388.966	3.144.790.100
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	60.708.457	18.580.776
Prêts et créances		
- Crédits interbancaires Crelan	73.248.792	123.949.884
- Crédits interbancaires AXA Bank Belgium	374.751.675	0
- Crédits logement Crelan	12.436.527.948	11.764.827.942
- Crédits logement AXA Bank Belgium	23.295.169.466	0
- Crédits particuliers	842.107.316	801.611.556
- Crédits agricoles	2.042.595.053	2.011.089.120
- Crédits entreprises	2.095.229.201	1.965.539.699
- Prêts à tempérament Crelan	699.253.056	664.215.799
- Prêts à tempérament AXA Bank Belgium	870.599.218	0
- Garanties en espèces déposées	156.322.193	141.945.529
- Crédits à terme AXA Bank Belgium	2.317.025.730	0
- Autres prêts et avances Crelan	372.542.659	303.310.654
- Autres prêts et avances AXA Bank Belgium	151.326.179	0
Portefeuille titres		
- Titres de gouvernement	1.079.946.502	737.638.044
- Obligations et autres titres à revenu fixe	346.219.017	263.071.878
- Actions et autres titres à revenu variable	6.906.864	6.781.148
- Immobilisations financières	12.361.205	9.669.787
Actifs de réassurance	0	2.244.049
Lignes de crédit non utilisées	2.863.689.219	1.229.926.760
Garanties bancaires	57.877.742	43.703.406
Risque de crédit pour les actifs classés comme destinés à la vente	0	50.992.586
<b>Risque de crédit maximal</b>	<b>55.149.796.458</b>	<b>23.283.888.717</b>

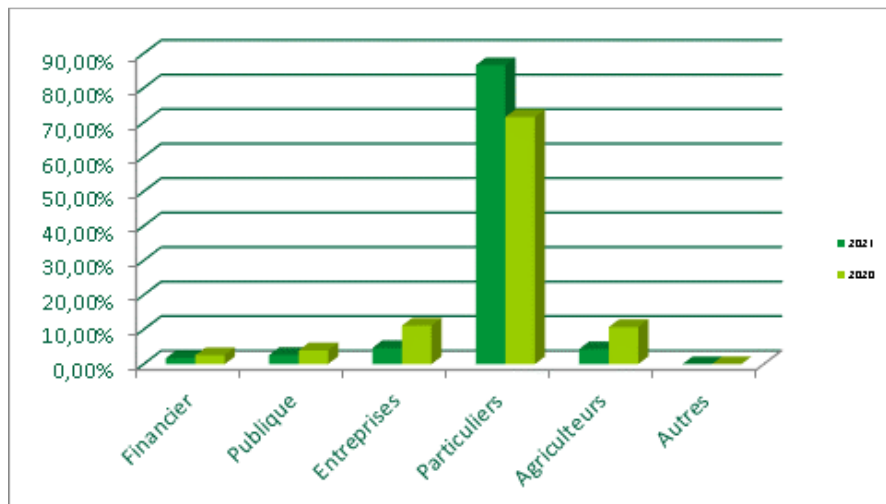
Pour limiter le risque de crédit, le Groupe reçoit certaines sûretés ou garanties. Pour les prêts et avances à la clientèle (hors crédits à la consommation et avances en compte courant), il s'agit principalement d'hypothèques, de fonds de commerce et de privilèges agricoles.

En outre, le Groupe reçoit des garanties en espèces pour les dérivés dont la valeur de marché nette est positive.

### 7.2.3. Risque de concentration

Dans le cadre de la gestion des risques de concentration, la politique des différentes entités du Groupe vise à la fixation et au suivi optimal des limites individuelles et sectorielles afin de respecter la réglementation en vigueur.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des concentrations de risques auxquelles le Groupe est soumis au 31 décembre 2021 :



Le risque de crédit est principalement situé en Belgique, l'activité de crédit du Groupe y étant concentrée.

### 7.3. Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché.

Le risque de marché se situe à 3 niveaux au sein du Groupe :

1. La position structurelle du bilan, gérée au sein de l'Asset & Liability Management (risque de taux ALM)
2. Autres risques de prix sur le portefeuille de la banque
3. Le risque de change sur les positions de bilan détenues en devises

#### 7.3.1. ALM risque de taux

Le risque de taux ALM est géré et surveillé par le Comité Financier (FinCom), qui se réunit mensuellement. Le FinCom est composé des membres du Comité de Direction et des départements Financier, Risk et Commercial. Ce comité fournit les mandats nécessaires à la direction financière concernant gestion des risques de taux d'intérêt et de liquidité.

Un comité FinCom Groupe a été mis en place en 2009. Des membres du Comité de Direction et des départements financiers de Crelan SA et d'Europabank SA se réunissent trimestriellement afin d'optimiser les relations financières intra-groupe et de définir une vision consolidée des risques financiers.

Le Comité Financier traite les sujets suivants :

- Contexte économique
- Risques de liquidité
- Risque de taux d'intérêt (y compris le risque optionnel de taux d'intérêt et le risque de base OLO-IRS (trimestriel))
- Suivi des remboursements anticipés des prêts hypothécaires
- Portefeuille financier
- Mandats de couverture ou d'investissement (suivi des mandats accordés et nouvelles propositions)
- Limites

Le Comité Financier examine d'abord l'évolution des principaux indicateurs financiers (taux d'intérêt, marchés boursiers, spreads de crédit) depuis le précédent comité et les données macroéconomiques de l'Europe, des États-Unis et de l'Asie. Cette partie est suivie d'une brève discussion sur les perspectives de taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'instrument de base utilisé par la banque est un rapport de "reversed cumulative gap" (écart cumulé inversé) qui montre l'écart de taux d'intérêt moyen respectif par intervalle de temps, égal à la différence entre tous les actifs à taux fixe et tous les passifs à taux fixe. Tous les actifs et passifs productifs d'intérêt y sont répertoriés chronologiquement selon la durée résiduelle jusqu'au mois de l'échéance ou du mois au cours duquel une révision des taux d'intérêt aura lieu. Les excédents ou déficits par période future des actifs à taux fixe (actifs à taux fixe – passifs à taux fixe) sont ainsi déterminés et constituent la position du risque de taux d'intérêt non discrétionnaire de la banque.

La sensibilité au taux d'intérêt calculée par le "reversed cumulative gap" est complétée par la sensibilité au taux d'intérêt des caps de taux d'intérêt optionnels pour le calcul des limites de risque de taux d'intérêt.

Compte tenu de l'ampleur des remboursements anticipés de prêts hypothécaires observés entre fin 2014 et fin 2016, les variations négatives en cas de stress tests de taux d'intérêt (qui ne peuvent pas dépasser les limites de risque) reposent, depuis 2016, sur l'encours des prêts hypothécaires eux-mêmes en fonction du stress de taux d'intérêt simulé.

Cela signifie que, dans nos modèles de "reversed cumulative gap", en cas de fort stress de hausse des taux d'intérêt, la durée des prêts hypothécaires à taux fixe s'allongera : les remboursements anticipés des prêts hypothécaires dont les taux d'intérêt historiques sont plus élevés auront tendance à baisser (moins d'avantage financier pour les clients à contracter un nouveau prêt hypothécaire pour rembourser anticipativement l'ancien). Cette extension dans nos modèles de durée de la durée d'intérêt fixe des actifs, en cas de stress lié à une forte hausse des taux d'intérêt, a un impact négatif sur la valeur de la banque (préservation des actifs à un taux historique fixe qui sera souvent inférieur au taux de la nouvelle production de ce type d'actifs).

Cela signifie également que, dans nos modèles de "reversed cumulative gap", en cas de stress lié à la baisse des taux, la durée des prêts hypothécaires à taux fixe se raccourcira : les remboursements anticipés des prêts hypothécaires avec des taux historiques plus élevés auront tendance à augmenter (avantage financier accru pour les clients de contracter un nouveau prêt hypothécaire pour rembourser l'ancien). Cette réduction dans nos modèles de durée des actifs à taux fixe, en cas de stress lié à une forte baisse des taux d'intérêt, a un impact négatif sur la valeur de la banque (sorties plus rapides d'actifs à un taux historique fixe qui sera souvent supérieur au taux de la nouvelle production de ce type d'actifs).

Le modèle (dont les paramètres sont revus annuellement) utilisé pour les stress tests de taux d'intérêt depuis 2016 tente donc d'intégrer la convexité négative des hypothèques à taux fixe en Belgique (remboursements anticipés effectués par le client sans justification, moyennant paiement de 3 mois d'intérêt à la banque) : moindre plus-value qu'un portefeuille obligataire similaire en cas de baisse des taux d'intérêt et moins-value plus pénalisante qu'un portefeuille obligataire similaire en cas de hausse des taux d'intérêt.

L'impact des six chocs sur la courbe des taux, obligatoires par l'EBA depuis le 30 juin 2019 (dont +2% et -2% avec un plancher EBA linéaire (-1% overnight à 0% sur 20 ans)) sur les revenus d'intérêt annuels futurs de la banque (y compris les positions d'intérêt optionnelles) ne peut dépasser certaines limites. Ces limites (en millions d'EUR), déterminées sur la base des fonds propres et du produit net bancaire, sont fixées annuellement et approuvées par le Conseil d'Administration.

Des produits financiers dérivés sont utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt ALM. En plus des options achetées sur le marché pour couvrir les caps des prêts hypothécaires à taux révisable, le risque de taux d'intérêt non optionnel peut être couvert par des swaps de taux d'intérêt.

Il s'agit d'une couverture car, en cas de variation de la courbe des taux de référence, la variation de la valeur actuelle nette des positions de taux d'intérêt de la banque est réduite par une variation inverse de la valeur actuelle nette de l'instrument de couverture.

Crelan SA a constitué trois portefeuilles d'actifs et de passifs du bilan comme éléments couverts auxquels la comptabilité de couverture de la juste valeur du risque de taux d'intérêt (portfolio hedge accounting) est appliquée avec des contrats de swap de taux d'intérêt. Pour toutes les couvertures de juste valeur, les tests d'efficacité requis sont effectués à chaque date de clôture. (Voir note 4.14.).

Le département ALM calcule la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt exclusivement sur la base du Banking Book du Groupe. Le risque de marché du portefeuille Trading est contrôlé à l'aide d'un modèle Value-at-Risk.

L'analyse du risque de taux d'intérêt requise par la norme IFRS 7, qui suit, est effectuée sur la base d'un bilan des échéances des actifs et passifs portant intérêt par analogie avec la méthode des écarts de taux d'intérêt fixes, avec une échéance de 1 mois sur un horizon de 12 mois. Contrairement à ce qui se fait normalement dans le cadre de l'ALM, les fluctuations suivantes des taux d'intérêt doivent être prises en compte : un mouvement immédiat du taux d'intérêt de +/- 1% pendant 12 mois, sans que les taux d'intérêt deviennent plus négatifs que le plancher EBA.

Ce calcul tient également compte des éléments suivants :

- Remboursements anticipés de crédits prévus selon modèle interne utilisé
- Tirages prévus de crédits approuvés mais non encore prélevés complètement
- Coût d'opportunité lié à l'exercice, en cas de hausse de taux, de caps (plafonds) de taux sur crédits à taux révisable
- Variation des réévaluations IFRS des IRS no hedge
- Fluctuations des taux d'intérêt sur les livrets d'épargne égales à 70% des fluctuations simulées des taux d'intérêt du marché (limitées au plancher EBA) avec, en outre, un plancher à 0% pour les livrets d'épargne non réglementés (comptes courants demi-sensibles) et à 0,11% pour les livrets d'épargne réglementés.

La réévaluation des contrats de swap de taux d'intérêt de couverture génère peu d'impact sur le résultat pour une variation du taux d'intérêt de +/- 100bps. La réévaluation des instruments financiers couverts génère en effet une variation presque identique mais opposée (sauf pour l'inefficacité).

Depuis le début de l'année 2018 (entrée en vigueur de la norme IFRS 9), la sensibilité des fonds propres aux taux d'intérêt a disparu chez Crelan SA et Europabank SA car le portefeuille de titres à l'actif est constitué uniquement de Hold To Collect.

Le tableau ci-dessous montre la sensibilité du résultat et des fonds propres du groupe (sans Crelan Insurance SA et sans AXA Bank Belgium (acquise fin décembre 2021)) au déplacement de la courbe des taux d'intérêt décrit ci-dessus de +/- 100bps au 31 décembre 2021 et 2020.

(in 000 EUR)	31/12/21		31/12/20	
	+100 bp	-100 bp	+100 bp	-100 bp
Impact op het resultaat	-26.139	-853	-21.695	-295

Chez AXA Bank Belgium, la gestion du risque de taux d'intérêt est basée sur des principes similaires :

- Calcul de l'impact des tensions sur les taux d'intérêt sur les valeurs actuarielles des flux de trésorerie futurs des actifs et passifs financiers. Dans ces calculs, les flux de trésorerie jusqu'à leur prochaine date de révision du taux d'intérêt sont considérés de la même manière que ce que Crelan fait dans la couverture du taux d'intérêt cumulatif inverse. Dans ces calculs, un modèle dépendant du scénario de taux d'intérêt est utilisé pour déterminer les remboursements anticipés attendus des prêts immobiliers.
- Couverture par des accords de swap de taux d'intérêt et des achats d'options sur taux d'intérêt.

Pour l'analyse quantifiée IFRS 7 du risque de taux d'intérêt et pour plus de descriptions de la gestion du risque de taux d'intérêt ALM chez AXA Bank Belgium, nous nous référons à la section 4.5.1 Risque de taux d'intérêt "banking book" dans le rapport annuel d'AXA Bank Belgium.

### 7.3.2. Risque de marché dans le portefeuille Trading

Le groupe n'exerce pas d'activités de trading pour son propre compte. Jusqu'à l'acquisition de AXA Bank Belgium, aucun risque de marché n'était rapporté par le Groupe selon les normes de Bâle. Au sein de AXA Bank Belgium, le risque de marché est rapporté en utilisant l'approche standard telle que définie dans le chapitre IV de la directive CRD/CRR pour la mesure, le suivi, le rapport et la gestion de ses risques de marché. Le risque de marché est limité aux instruments financiers qui doivent être comptabilisés dans le "portefeuille de négociation" et s'élève à 16,0 millions EUR au 31 décembre 2021. Pour la description de la gestion des risques du marché, veuillez-vous référer à la section 4.5.2.1 Gestion des risques du marché dans le rapport annuel de AXA Bank Belgium.

### 7.3.3. Risque de marché dans le portefeuille non-Trading

Le risque de marché dans les portefeuilles autres que de négociation (y compris le portefeuille de détail) est suivi pour les entités Crelan et Europabank au sein du Groupe Crelan selon une méthodologie uniforme et comprend les risques suivants :

- Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. L'écart du rendement fixe est la base pour la détermination du taux d'intérêt.
- Le risque de "credit spread" sur le portefeuille, lié à l'évolution de la solvabilité d'un émetteur.
- Le risque-option provenant des options liées aux crédits hypothécaires à taux variable et avec cap et la couverture de celui-ci au moyen de caps et swaptions achetés.
- Autres risques sous la forme de fonds d'investissement.

Le risque global est mesuré par une approche de scénario de stress. Une contrainte spécifique est appliquée à chaque type de facteur de risque dans le risque global de la banque:

- Pour déterminer le risque de taux d'intérêt, la perte de marge est calculée sur la base de l'écart de revenu fixe, à l'aide de 6 scénarios différents de taux d'intérêt, notamment :
  - un choc ascendant parallèle de 2%
  - un choc descendant parallèle de 2%
  - une pentification de la courbe des taux (moins 1,0% du taux d'intérêt à court terme et plus 2,5% du taux d'intérêt à long terme)
  - un aplatissement de la courbe des taux (plus 2,5% du taux d'intérêt à court terme et moins 1,0% du taux d'intérêt à long terme)
  - un choc ascendant de 2% du taux d'intérêt à court terme
  - un choc descendant de 2% du taux d'intérêt à court terme

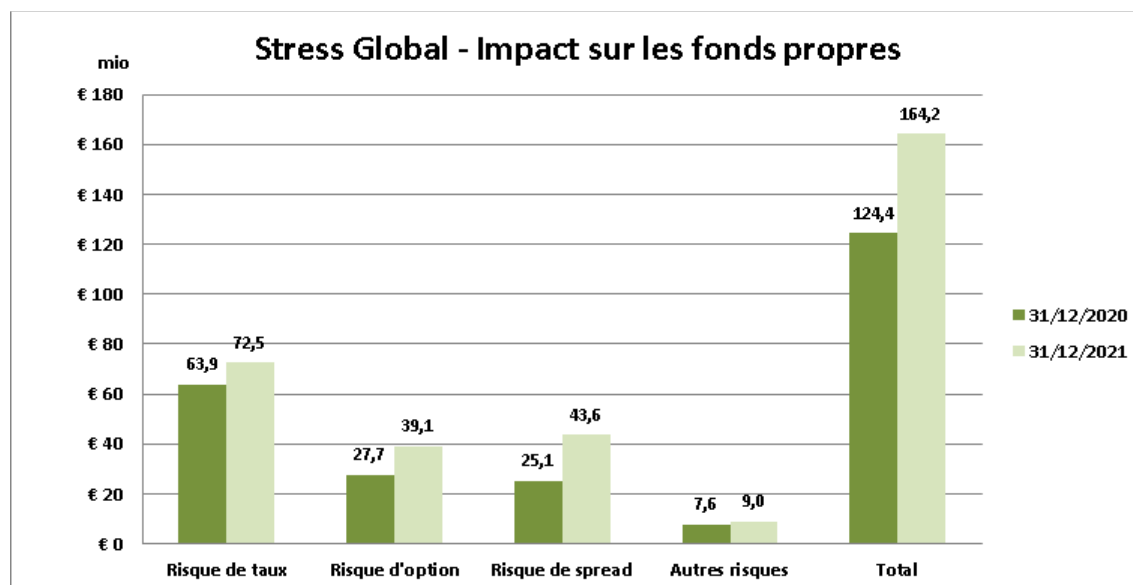
Le scénario de taux d'intérêt avec le plus grand impact négatif sur la valeur actuelle nette de la banque est retenu comme le risque de taux d'intérêt. Le risque d'option est surveillé de manière similaire au risque de taux d'intérêt en calculant la perte de marge dans les scénarios de taux d'intérêt mentionnés ci-dessus.

- Le risque de "crédit spread" sur le portefeuille est calculé sur la base d'une méthode value-at-risk à l'aide d'une VaR paramétrique avec un intervalle de confiance de 99,5% et pour un horizon temporel de 3 mois.
- La résistance au stress du prix de marché des placements en fonds avec garantie de capital est évaluée par une baisse de valeur de 20% et une baisse de valeur de 30% pour des fonds sans garantie de capital.  
Les investissements dans private equity, private debt et l'immobilier sont soulignés par une baisse de valeur de 50%, 30% et 10% respectivement.

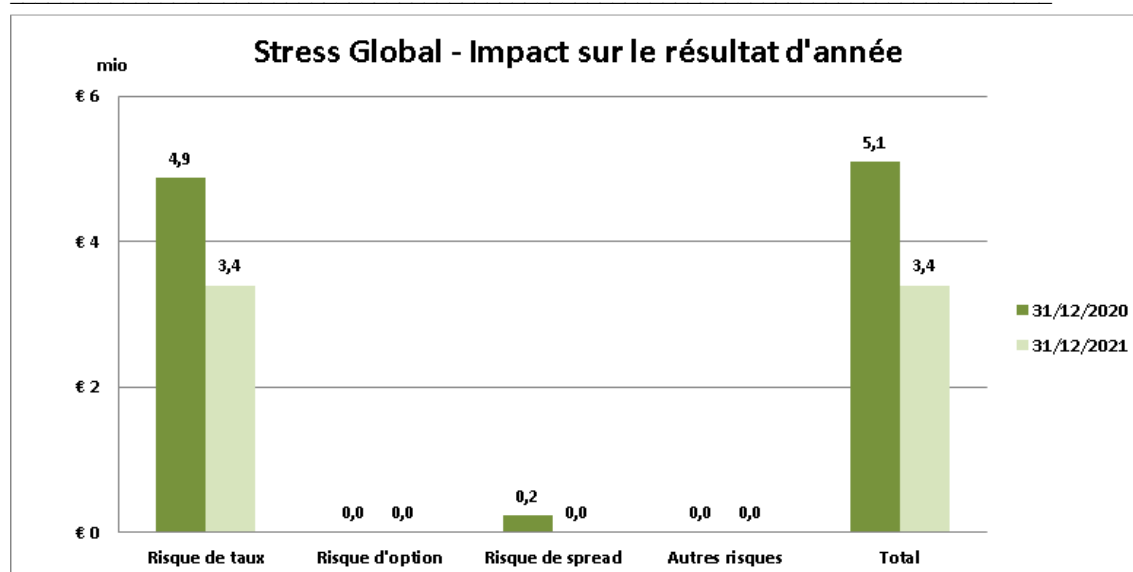
Les stress ainsi calculés sur les différents facteurs de risque sont additionnés pour obtenir un stress global. Il n'est donc pas tenu compte des effets de diversification mutuels entre les facteurs de risque.

D'une part, l'impact sur les fonds propres de la banque doit être calculé à partir des divers facteurs de risque sur l'ensemble du portefeuille de la banque en cas de stress (y compris dans le portefeuille de détail). D'autre part, il est également calculé un stress global qui calcule l'impact sur l'exercice en cours des différents facteurs de risque sur l'ensemble du portefeuille de la banque.

Les graphiques suivants montrent l'évolution du stress global pour le Groupe Crelan (à l'exclusion de AXA Bank Belgium) au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2021 :

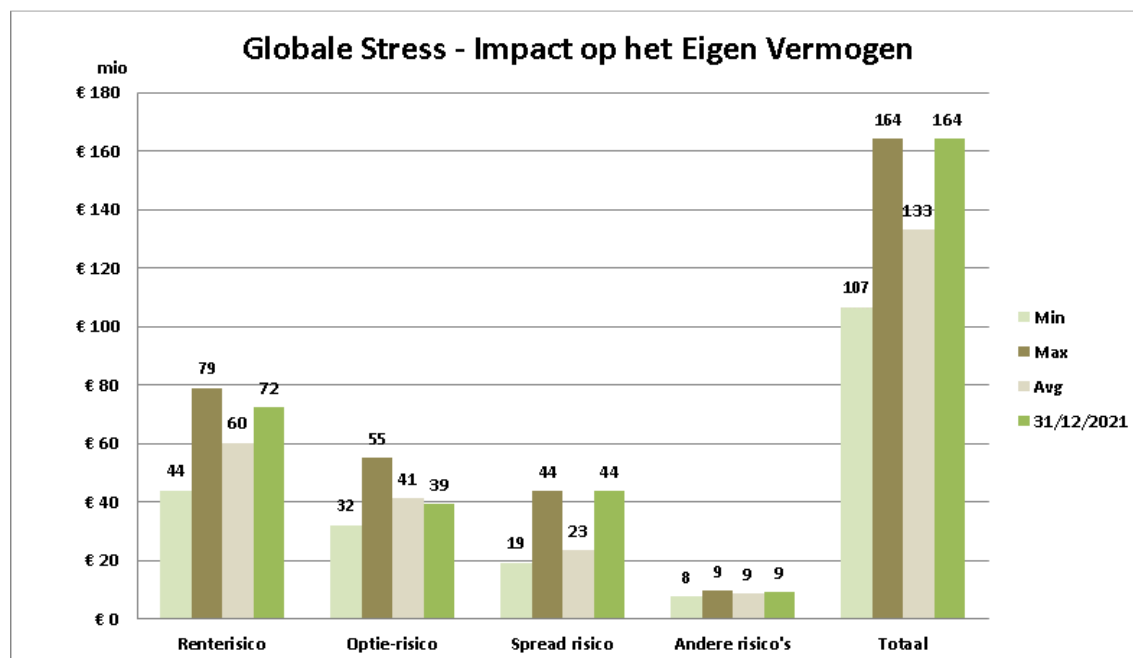


Le stress global qui calcule l'impact sur les fonds propres s'élève à 164,2 millions d'EUR au 31 décembre 2021. Par rapport au 31 décembre 2020 ceci représente une augmentation de 39,8 millions d'EUR. Le plus grand risque dans le stress global provient du risque de taux suivi du risque d'option.



Le stress global qui calcule l'impact sur le résultat annuel est de 3,4 millions d'EUR au 31 décembre 2021. Par rapport au 31 décembre 2020, il s'agit d'une diminution de 1,7 millions d'EUR. La partie principale de ce test global provient du risque de taux d'intérêt.

Le graphique suivant donne également un aperçu de respectivement le minimum, le maximum et la moyenne des valeurs de stress pour les différents facteurs de risque qui ont été identifiés au cours de l'année 2021 :



Les deux indicateurs de stress global sont calculés mensuellement et rapportés au Comité Financier (FinCom). En cas de dépassement des limites fixées par la direction, le FinCom doit prendre les mesures nécessaires afin de réduire ce risque.

Pour le suivi du risque de marché dans le portefeuille non commercial au sein d'AXA Bank Belgium, veuillez vous référer au chapitre 4.5.1 Risque de taux d'intérêt "banking book" du rapport annuel d'AXA Bank Belgium.

#### 7.3.4. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change.

L'exposition du Groupe au risque de change est limitée. Les positions du bilan en devises étrangères sont tout de suite couvertes par un financement en devises correspondantes. En plus, les positions en devises étrangères du bilan sont suivies et rapportées quotidiennement par le Back-office et la position globale en devises étrangères ne peut dépasser la limite déterminée par le Management.

#### 7.4. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières.

Au cours des Comités financiers (FinCom), la vue d'ensemble des liquidités surveille la position quotidienne ainsi que le rapport interne dynamique mensuel sur les liquidités. Cela permet de mesurer les besoins en liquidités de la Banque à court et moyen terme.

Ces rapports internes, ainsi que les ratios de stress-test de liquidité imposés par la réglementation ABE (LCR (horizon 1 mois), NSFR (horizon 1 an)), sont discutés et suivis au FinCom. Le respect des limites de liquidité imposées par le Conseil d'Administration est également contrôlé.

La stratégie du Groupe en matière de liquidités comporte quatre éléments principaux.

Le premier concerne le maintien de bonnes relations avec les investisseurs, par exemple par une présence quotidienne sur le marché monétaire.

La deuxième composante concerne le maintien d'une combinaison adéquate de sources de financement. Le Groupe vise un "funding mix" bien diversifié lorsqu'il s'agit de produits financiers ou de contreparties. Crelan dispose d'un mix de financement assez large pour les particuliers, composé principalement de comptes courants, de comptes d'épargne, de dépôts à terme et de bons de caisse. Bien que ces comptes soient en grande partie à court terme ou disponibles sur demande, ils sont considérés comme une source stable de financement étant donné la taille de la clientèle.

Les rapports réglementaires mensuels supplémentaires sur la liquidité (Additional Liquidity Monitoring Metrics), en vigueur depuis le 30 avril 2016, confirment ce grand nombre de déposants, car aucun créancier du Groupe Crelan ne représente plus de 1 % du financement total (tableau EBA C67.00). La seule exception depuis le 30 septembre 2020 est la participation de 400 millions d'EUR au TLTRO (financement à long terme) de la BCE. Ce financement TLTRO (extrêmement bon marché) n'améliore guère la liquidité de Crelan car il est garanti par des titres éligibles à la BCE qui sont généralement aussi des titres de niveau 1 du LCR s'ils ne sont pas fournis en garantie. Au 31 décembre 2021 (si l'on considère également AXA Bank Belgium acquise fin décembre 2021), cette constatation est toujours valable, la BCE étant le seul créancier du Groupe Crelan (AXA Bank Belgium incluse) pour plus de 1 % du financement total (tableau EBA C67.00).

Le troisième élément de la stratégie de liquidité du Groupe consiste à maintenir un large portefeuille d'actifs négociables et mobilisables pouvant être utilisés pour équilibrer les perturbations des flux de trésorerie. Le Groupe possède des portefeuilles relativement importants d'actifs négociables non grevés, qui peuvent être facilement convertis en liquidités par des conventions de cession de titres (Repo) ou par la vente. La majorité des actifs négociables du Groupe (à l'exclusion d'AXA Bank Belgium) sont constitués de titres acceptés comme garantie par la Banque Centrale Européenne.

En raison des faibles taux d'intérêt des titres en EUR émis par les pays du noyau dur de l'Europe (même inférieurs au taux de dépôt auprès de la BCE pour les titres à court terme) et des spreads historiquement bas pour les obligations d'entreprises, les réinvestissements et les achats d'obligations ont été très limités en 2021. Après avoir diminué de ± 193 millions d'EUR en 2020, le montant de l'encours des titres a baissé de 61 millions d'EUR en 2021.



Globalement (hors AXA Bank Belgium), le stock de liquidités disponibles (tampon de liquidité LCR) a augmenté de 244 millions d'EUR en 2021 (3.703 millions d'EUR au 31 décembre 2021 contre 3.464 millions d'EUR au 31 décembre 2020). Cette augmentation est due à la croissance des dépôts à vue de Crelan auprès de la BCE de 53 millions d'EUR et à l'augmentation du portefeuille de titres HQLA disponibles de Crelan (principalement de niveau 1 pour le LCR) malgré quelques jours d'échéance de titres en 2021. 250 millions d'EUR (fin décembre 2021) de reverse repo avec AXA Bank Belgium (dans lequel Crelan livre des liquidités et reçoit des titres (covered bonds SCF intra-groupe) est l'élément supplémentaire qui explique cette évolution. Ces covered bonds intra-groupe (non HQLA si ils ne sont pas utilisés) remplacent partiellement les titres HQLA qui ont servi de garantie dans le cadre de la participation de Crelan au TLTRO (financement LT de la BCE) pour 400 millions d'EUR depuis le 30 septembre 2020.

Les principales raisons de l'augmentation de 239 millions d'EUR du tampon de liquidité LCR en 2021 (hors AXA Bank Belgium) sont :

- l'augmentation des dépôts de la clientèle (+ 1,25 milliard d'EUR) qui a été supérieure à celle des crédits (hors garanties en espèces déposées auprès de LCH) (+ 0,95 milliard d'EUR)
- l'effet positif supplémentaire sur la liquidité de la diminution de plus de 0,2 milliard d'EUR des garanties en espèces déposées auprès de LCH
- le paiement net en espèces lié à l'acquisition d'AXA Bank Belgium à la fin du décembre 2021, d'environ 0,25 milliard d'EUR  
(= - prix d'achat payé pour AXA Bank Belgium et la dette CoCo émise par AXA Bank Belgium qu'AXA Bank Belgium avait précédemment achetée  
+ prix de vente de Crelan Insurance + 445 millions d'EUR reçus lors de l'émission d'AT1 et T2 partiellement achetés par AXA Bank Belgium).

Le quatrième élément est l'importance accordée à la mesure du risque de liquidité, non seulement à court terme (sur une base quotidienne), mais aussi sur une base mensuelle avec un horizon pouvant aller jusqu'à 24 mois, par le biais d'un processus dynamique, afin que les développements futurs du bilan budgétisés soient également financés, tout en maintenant le niveau futur des indicateurs de liquidité dans les limites légales ou internes.

Pour le Groupe (hors AXA Bank Belgium), l'augmentation de nos stocks de liquidités disponibles en 2021 (+7%) n'a pas entraîné d'augmentation du ratio LCR (Liquidité à un mois sous stress) entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021.

	<b>Excl. ABB</b>	<b>Excl. ABB</b>	<b>Incl. ABB</b>
	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2021</b>
Liquidity buffer	3.464.065.628	3.702.769.359	7.117.282.251
Total net cash outflows	1.946.673.151	2.161.767.221	3.989.156.784
LCR (%)	177,9%	171,3%	178,4%

Cela s'explique par une augmentation de 215 millions d'EUR des sorties nettes de LCR (hors AXA Bank Belgium) en grande partie due à :

- les sorties du LCR réglementaire (1 mois) sur les dépôts de la clientèle qui, après pondération des sorties (entre 5 % et 20 % pour la clientèle de détail, 40 % pour la clientèle d'entreprises et publique et 100 % pour la clientèle financière), ont augmenté de 190 millions d'EUR entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021, compte tenu de l'encours plus important des dépôts
- l'augmentation des sorties du LCR réglementaire (1 mois) liées aux crédits en cours de 25 millions d'EUR. Cela résulte de l'augmentation de 80 millions d'EUR des crédits en attente (stock de portions de prêts accordés restant à prélever) multipliée par le pourcentage modélisé qui serait tiré au cours du mois suivant.

L'évolution du ratio LCR consolidé au cours de l'année peut être résumée comme suit :

Crelan Sub Conso EUR		Total weighted value	Total weighted value	Total weighted value	Total weighted value
Quarter ending on		31 3 2021	30 6 2021	30 9 2021	31 12 2021
Number of data points used in the calculation of averages		3	3	3	3
21	LIQUIDITY BUFFER	3.705.231.551	3.906.996.807	3.856.064.439	3.813.040.724
22	TOTAL NET CASH OUTFLOWS	2.009.653.286	2.107.131.092	2.107.222.033	2.116.967.317
23	LIQUIDITY COVERAGE RATIO (%)	184,4%	185,4%	183,0%	180,1%

Le calendrier et les sources de financement de nos passifs financiers (à l'exclusion d'AXA Bank Belgium) sont présentés à l'aide de l'analyse des échéances résiduelles ci-dessous :

31/12/2021 (en 000 EUR)	<= 1 mois	>1 mois et <=3mois	>3 mois et <=6mois	>6 mois et <=1 an	>1 an et <=2 ans	>2 ans et <=5 ans	>5 ans et <=10 ans	>10 ans	TOTAL
Comptes à vue	5.270.269								5.270.269
Livrets non-réglementés	755.703								755.703
Livrets réglementés	14.742.576								14.742.576
Comptes à terme de clients	34.872	20.093	40.365	64.031	94.956	342.555	46.166	0	643.038
Dettes interbancaires	23.372	0	0	0	394.940	38	0	0	418.350
Titres émis (bons de caisse + certif. sub.) pour clientèle	11.670	23.249	62.097	64.377	161.194	253.324	12.105	0	588.017
Autres titres émis (hors AT1 (= FP))	557	1.113	1.670	3.340	6.680	159.845	63.883	0	237.089
Autres dettes	215.375								215.375
<b>Total échéances contractuelles des passifs hors dérivés</b>	<b>21.054.394</b>	<b>44.456</b>	<b>104.133</b>	<b>131.748</b>	<b>657.770</b>	<b>755.762</b>	<b>122.155</b>	<b>0</b>	<b>22.870.417</b>
Intérêts nets des IRS (sur base Euribor Forward)	4.388	26.369	22.854	38.781	72.803	183.359	138.918	8.523	495.995
<b>Total échéances contractuelles des passifs de type dérivés</b>	<b>4.388</b>	<b>26.369</b>	<b>22.854</b>	<b>38.781</b>	<b>72.803</b>	<b>183.359</b>	<b>138.918</b>	<b>8.523</b>	<b>495.995</b>

31/12/2020 (en 000 EUR)	<= 1 mois	>1 mois et <=3mois	>3 mois et <=6mois	>6 mois et <=1 an	>1 an et <=2 ans	>2 ans et <=5 ans	>5 ans et <=10 ans	>10 ans	TOTAL
Comptes à vue	4.604.688								4.604.688
Livrets non-réglementés	708.497								708.497
Livrets réglementés	13.934.947								13.934.947
Comptes à terme de clients	23.514	38.587	49.146	88.253	149.324	399.547	19.481	0	767.851
Dettes interbancaires	6.379	-576	-863	8.251	-1.833	400.056	0	0	411.413
Titres émis (bons de caisse + certif. sub.) pour clientèle	15.060	37.170	46.373	76.271	163.803	365.088	64.895	0	768.659
Autres titres émis (hors AT1 (= FP))									0
Autres dettes	266.278								266.278
<b>Total échéances contractuelles des passifs hors dérivés</b>	<b>19.559.362</b>	<b>75.181</b>	<b>94.656</b>	<b>172.774</b>	<b>311.294</b>	<b>1.164.690</b>	<b>84.376</b>	<b>0</b>	<b>21.462.333</b>
Intérêts nets des IRS (sur base Euribor Forward)	2.315	24.265	22.284	41.010	91.422	239.934	250.881	60.374	732.484
<b>Total échéances contractuelles des passifs de type dérivés</b>	<b>2.315</b>	<b>24.265</b>	<b>22.284</b>	<b>41.010</b>	<b>91.422</b>	<b>239.934</b>	<b>250.881</b>	<b>60.374</b>	<b>732.484</b>

Cet échéancier de notre passif comprend les comptes courants (y compris les comptes d'épargne non réglementés) et les comptes d'épargne réglementés. Ceux-ci représentent respectivement 26% et 65% du passif au 31 décembre 2021, au lieu de 25% et 65% respectivement au 31 décembre 2020.

Le tableau ci-dessus, établi conformément aux exigences de la norme IFRS 7, place les comptes courants et les comptes d'épargne réglementée dans la catégorie <= 1 mois. Dans la pratique, les soldes observés des remboursements sur les comptes courants et les livres réglementés seront différents de ces dates théoriques de remboursement.

Tant la méthodologie de l'EBA pour les ratios de liquidité (LCR et NSFR) que la méthodologie utilisée pour les rapports internes fournissent une estimation plus réaliste des dates de remboursement.

Dans le tableau ci-dessus (au sein des dettes interbancaires), le financement TLTRO de 400 millions d'EUR auprès de la BCE apparaît dans la tranche 2 à 5 ans. Ce financement a débuté le 30 septembre 2020 et dure théoriquement 3 ans si Crelan ne rembourse pas plus tôt (ce qui devient possible après 1 an).

Enfin, la structure de liquidité de nos actifs (hors AXA Bank Belgium) est détaillée dans l'échéancier ci-dessous :

31/12/2021 (en 000 EUR)	<= 1 mois	>1 mois et <=3mois	>3 mois et <=6mois	>6 mois et <=1 an	>1 an et <=2 ans	>2 ans et <=5 ans	>5 ans et <=10 ans	>10 ans	TOTAL
Créances overnight BNB (réserve monétaire comprise)	3.119.707								3.119.707
Autres créances interbancaires	21.627	0	0	340.055	0	0	0	30.825	392.507
Crédits hypothécaires	87.976	163.426	245.903	486.218	948.899	2.655.440	3.782.411	4.394.473	12.764.746
Autres crédits accordés à la clientèle	146.455	265.293	289.809	575.175	763.529	1.562.026	1.369.179	1.244.429	6.215.895
Titres éligibles BCE - libres de mobilisation	16.002	50.526	508	23.687	131.169	227.360	221.306	0	670.557
Titres éligibles BCE - mobilisés/bloqués	3.002	1.005	0	47.986	30.084	146.385	339	0	228.802
Titres autres que éligibles BCE - libres de mobilisation	0	4.032	1.337	9.461	11.951	41.966	0	5.102	73.849
Titres autres que éligibles BCE - mobilisés/bloqués	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres actifs								1.534.830	1.534.830
<b>Total échéances contractuelles des actifs</b>	<b>3.394.769</b>	<b>484.282</b>	<b>537.556</b>	<b>1.482.584</b>	<b>1.885.632</b>	<b>4.633.177</b>	<b>5.373.234</b>	<b>7.209.658</b>	<b>25.000.892</b>

31/12/2020 (en 000 EUR)	<= 1 mois	>1 mois et <=3mois	>3 mois et <=6mois	>6 mois et <=1 an	>1 an et <=2 ans	>2 ans et <=5 ans	>5 ans et <=10 ans	>10 ans	TOTAL
Créances overnight BNB (réserve monétaire comprise)	3.063.231								3.063.231
Autres créances interbancaires	16.095	0	0	10.000	0	0	0	44.750	70.845
Crédits hypothécaires	83.547	155.261	231.389	458.589	899.098	2.520.908	3.579.826	4.075.003	12.003.620
Autres crédits accordés à la clientèle	163.730	258.737	268.158	551.979	730.763	1.501.798	1.316.485	1.461.122	6.252.771
Titres éligibles BCE - libres de mobilisation	30.000	16.097	58.448	55.285	32.146	176.329	140.704	0	509.009
Titres éligibles BCE - mobilisés/bloqués	0	0	0	34.081	103.202	242.021	71.755	0	451.059
Titres autres que éligibles BCE - libres de mobilisation	2.000	1.636	1.640	3.315	16.821	43.798	18.666	5.064	92.940
Titres autres que éligibles BCE - mobilisés/bloqués	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres actifs								1.007.743	1.007.743
<b>Total échéances contractuelles des actifs</b>	<b>4.366.347</b>	<b>431.731</b>	<b>559.635</b>	<b>1.113.249</b>	<b>1.782.030</b>	<b>4.484.854</b>	<b>5.127.435</b>	<b>5.585.939</b>	<b>23.451.220</b>

Les dépôts CSA auprès de la London Clearing House (852 millions d'EUR et 631 millions d'EUR au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2021 respectivement) se trouvent sous la rubrique "Autres crédits accordés à la clientèle" car LCH n'est pas un établissement de crédit. Comme ils ne sont pas liquides, on peut les trouver avec un horizon de maturité > 10 ans dans le tableau ci-dessus.

Le portefeuille (670 millions d'EUR) de titres éligibles de la BCE mobilisables à tout moment et les créances interbancaires sur la BNB ( $\pm$  2,9 milliards d'EUR en plus de la réserve monétaire obligatoire) constituaient notre réserve de liquidité (hors AXA Bank Belgium) au 31 décembre 2021 afin de faire face à d'éventuels retraits de dépôts.

Par ailleurs, avec 51% des actifs du Groupe (hors AXA Bank Belgium) constitués de prêts hypothécaires au 31 décembre 2021, le Groupe dispose de garanties pour l'émission d'obligations sécurisées, si nécessaire. Conformément aux dispositions de la loi belge sur les obligations sécurisées, le Groupe pourrait émettre ce type d'obligations sécurisées à concurrence de 8% du total du bilan (soit  $\pm$  EUR 2 milliards d'EUR pour le Groupe (hors AXA Bank Belgium)).

Le chiffre LCR au 31 décembre 2021 (178,4%) au niveau du Groupe (y compris AXA Bank Belgium) est encore légèrement supérieur à celui du Groupe hors AXA Bank Belgium (171,3%).

Après l'intégration d'AXA Bank Belgium, qui émet des obligations sécurisées depuis de nombreuses années (via sa filiale AXA Bank Europe SCF), il sera apparemment possible d'étendre les programmes d'émission d'obligations sécurisées existants de sorte que le stock de prêts hypothécaires de Crelan (hors AXA Bank Belgium) puisse également être utilisé en partie comme garantie pour les émissions d'obligations sécurisées.

Pour l'analyse quantifiée du risque de liquidité selon IFRS 7 et pour de plus amples descriptions de la gestion du risque de liquidité chez AXA Bank Belgium, veuillez vous référer à la section "4.3 Risque de liquidité" du rapport annuel d'AXA Bank Belgium.

## 7.5. Risque opérationnel

Le risque opérationnel (RO) est le risque de subir des pertes dues à la défaillance ou l'inadéquation de procédures internes, de personnes, de systèmes ou d'événements causés par des facteurs externes.

Le Département Operational Risk Management (ORM) gère un périmètre spécifique qui est piloté par le Comité OpRisk à l'appui de reportings trimestriels.

La gestion des risques opérationnels est basée sur :

- Une stratégie RO revue annuellement et un corpus de normes (ORM Set of Standards) comportant notamment la politique RO avec fixation d'une tolérance aux risques et des limites d'alertes et d'escalade;
- Un exercice de RMSA (Risk & Monitoring Self-Assessment) par les propriétaires des processus de la Banque, sous la forme d'une cartographie des risques et de leur maîtrise de ces risques ;
- La déclaration online des incidents opérationnels de toute nature par les correspondants dans un outil décentralisé, ainsi que leur examen, suivi et reporting par ORM au Comité OpRisk;
- Des KORI (Key Operational Risk Indicators) basés sur les contrôles permanents réalisés dans les métiers et remontés par les correspondants d'ORM;

Le suivi par ORM des plans d'actions adossés par les métiers à leurs risques majeurs, incidents significatifs ou indicateurs dégradés.

### 7.5.1. Cartographie

Une nouvelle cartographie RMSA de la Banque, ciblée sur les risques opérationnels du périmètre d'ORM, a été réalisée durant l'exercice 2021 auprès de 19 unités d'organisation et couvrant un total de 184 processus. Ce nouveau risk assessment a permis d'identifier et évaluer un total de 1.220 risques dont 199 ont été considérés au terme de l'exercice comme a minima significatifs, conduisant à la définition d'autant de plans d'actions destinés à réduire ces risques. La mise-en-œuvre de la majorité de ces plans d'action se fera dans le courant de l'exercice 2022 avec un premier suivi complet qui sera opéré par ORM à la fin du premier trimestre 2022.

### 7.5.2. Incidents

Les incidents sont remontés par le réseau de correspondants ORM via un outil spécifique. Le coût des incidents est ventilé en pertes financières directes (rapportées à la BNB dans le cadre du Corep C17) et/ou de coûts indirects liés aux prestations des collaborateurs et/ou d'externes pour régulariser les incidents (suivi analytique). Les pertes financières directes nettes consolidées (Crelan + Europabank SA) se sont élevées en 2021 à 2.750.436,71 EUR pour les 195 incidents de 2021 avec impact financier. Les incidents de plus de 20.000 EUR font systématiquement l'objet d'un reporting récurrent au Comité OpRisk, sur base d'un suivi rapproché tant au niveau de leur régularisation à court terme qu'au niveau de l'adoption d'actions correctives afin d'éviter leur répétition.

### 7.5.3. Indicateurs de risque clés

Un tableau de bord de 134 indicateurs de risques (au 31 décembre 2021) est produit chaque trimestre sur base des contrôles permanents remontés à ORM par les métiers. Ces indicateurs sont construits de manière à donner une appréciation sur le design des contrôles sous-jacents, leur exécution effective, les résultats qu'ils ont donnés et, le cas échéant, les actions de remédiation prévues et mises en place par les métiers concernés. A fin 2021, 15 plans d'action restaient ouverts et suivis par ORM pour les indicateurs dégradés et pour les autres indicateurs pour lesquels des améliorations sont également souhaitées ou proposées.

## 7.6. Gestion de risques des activités d'assurance

### 7.6.1. Risque de liquidité

En raison des caractéristiques des produits d'assurance proposés, le principal risque de liquidité est le règlement des sinistres. En particulier lors de la réalisation d'un risque assuré, des montants considérables doivent parfois être versés par rapport aux provisions techniques du contrat d'assurance. Les capitaux de risque décès au 31 décembre 2021 s'élèvent à 12,1 milliards d'EUR (2020 : 11,1 milliards d'EUR) et les provisions techniques à 67,4 millions d'EUR (2020 : 62,8 millions d'EUR). Les autres risques assurés (invalidité, décès accidentel) ont une portée limitée.

Creilan Insurance SA a réassuré les risques des groupes de produits suivants comme suit :

- Les assurances solde de financement sont réassurées avec une retenue de 2.000 EUR.
- Les assurances restant dû et les assurances décès temporaires à capital constant sont réassurées avec une retenue de 10.000 EUR.

L'accord de réassurance a été renouvelé fin 2020 pour 1 an pour tous les produits, en tenant compte du fait que Creilan a l'intention de céder l'activité à AXA Belgium dans le courant de 2021. Le risque de liquidité reste assez limité même après cette révision.

L'accord de réassurance prévoit que le réassureur effectue un paiement en espèces pour les sinistres majeurs. Pour les sinistres moins importants et surtout pour tous les sinistres de l'assurance solde de financement, un règlement périodique est effectué qui crée un décalage temporel de quelques mois maximum.

Les provisions techniques sont actuellement investies dans plusieurs catégories d'investissement (obligations d'État, obligations d'entreprises, covered bonds, fonds d'actions, comptes à terme et comptes courants). Un éventuel problème de liquidité pourrait survenir si une grande partie des assurés demandait la valeur de rachat de leur contrat à un moment où, en raison d'une faible valeur de marché (temporaire) des instruments d'investissement, ce besoin de liquidité ne peut pas ou difficilement être satisfait. Il semble plausible que ce risque soit plutôt limité en raison de la gamme de produits utilisés (assurances de risque), car les assurances ne sont pas souscrites dans une "perspective d'investissement", de sorte que le comportement des rachats est moins corrélé à l'évolution des marchés financiers.

### 7.6.2. Sensibilité aux risques d'assurance

Le résultat technique et les fonds propres sont principalement influencés par le rapport entre les marges du tarif d'assurance et les produits et charges réels.

Le résultat technique et les capitaux propres sont principalement influencés par le rapport entre les marges du taux d'assurance et les produits et charges réels.

- Le résultat d'occurrence est formé par la marge entre les lois d'occurrence utilisées (décès, invalidité) dans le tarif et les sinistres encourus.
- Le résultat de gestion est formé par les coûts contenus dans les primes et les différents frais de fonctionnement (administration & commission).
- Le résultat d'investissement est formé par le taux d'intérêt technique contenu dans le tarif par rapport au revenu d'investissement.

La sensibilité aux évolutions défavorables est maîtrisée par un certain nombre de mesures, notamment :

- Par une politique de réassurance visant la réassurance (presque) complète des risques assurés, ce qui rend le résultat d'incidence à court terme sensible à une évolution négative dans une mesure limitée.
- Par la possibilité pour les assurances solde restant dû de réviser les tarifs des contrats d'assurance existants et nouveaux afin d'absorber l'impact négatif éventuel de la détérioration des circonstances.

Les provisions techniques et les fonds propres sont actuellement investis dans un certain nombre de catégories d'investissement (obligations d'État, obligations d'entreprises, covered bonds, dépôts à terme et comptes courants). En raison de la gamme de produits actuelle (assurances risque) et du fait que la société a démarré ses activités fin 2007, le montant total des investissements est actuellement assez limité. Bien que le résultat des placements ne soit pas en soi la composante la plus importante du résultat technique, une forte baisse du résultat des placements peut avoir un impact sur la position de solvabilité (le capital-risque décès au 31 décembre 2021 s'élève à 12,1 milliards d'EUR (2020 : 11,1 milliards d'EUR) et les provisions techniques s'élèvent à 67,4 millions d'EUR (2020 : 62,8 millions d'EUR)), car la marge entre les placements d'une part et les provisions techniques et la marge de solvabilité requise d'autre part reste limitée. Pour cette raison, la stratégie d'investissement est un point d'attention qui est suivi de très près.

### 7.6.3. Risque de crédit

Le risque de crédit se situe principalement au niveau de la solvabilité des émetteurs des titres de créance qui font partie du portefeuille d'investissement, ainsi qu'au niveau de la solvabilité du réassureur.

Une politique d'investissement distincte a été élaborée pour la gestion du risque de crédit du portefeuille d'investissement de Crelan Insurance SA, en tenant compte des directives légales en la matière. Dans cette politique, on a notamment déterminé les titres autorisés, les limites par titre, les limites par émetteur et la cote minimale à l'émission. Chaque écart par rapport à la politique d'investissement est soumis sans délai au Comité de Direction au moyen d'un mémo documenté.

Un aperçu du portefeuille d'investissement est présenté chaque mois au Comité Financier de Crelan Insurance SA. Dès qu'un titre perd un pourcentage de sa valeur tel que défini dans la politique d'investissement, cela est signalé au Comité de Direction. La stratégie à suivre est ensuite discutée au sein du Comité Financier.

Le risque de crédit du réassureur est contrôlé sur la base de la notation de crédit attribuée par les agences de notation. S'il existe des indications objectives que la solvabilité du réassureur se détériore, les actifs de réassurance feront l'objet d'une dépréciation correspondante. Cela n'a pas été le cas jusqu'à présent. Le risque de crédit maximal des actifs de réassurance au 31 décembre 2021 était de 4,5 millions d'EUR (2020 : 4,9 millions d'EUR).

### 7.6.4. Risque technique d'assurance

Le risque technique d'assurance consiste, d'une part, en l'incertitude concernant la fréquence des sinistres et, d'autre part, en l'ampleur du sinistre. Ce risque est maîtrisé au moyen d'une politique de souscription, d'une politique de réassurance, d'une politique de réservation et d'une politique tarifaire adaptées à Crelan Insurance SA.

#### 7.6.4.1. Politique de souscription

Par le biais de son réseau d'agents, Crelan Insurance SA vend des assurances restant dû, des assurances décès temporaires et des assurances solde de financement, principalement pour les clients de la banque. En 2009, une distribution supplémentaire de l'assurance solde de financement a été lancée via Europabank SA. En collaboration avec le réassureur, une vaste procédure d'acceptation des clients a été mise en place.

#### 7.6.4.2. Politique de réassurance

Grâce à la réassurance, la compagnie d'assurance se protège contre le risque de sinistres nombreux et/ou importants. Il a été décidé de réassurer l'ensemble du portefeuille d'assurance des assurances solde restant

dû, des assurances décès temporaires et des assurances solde de financement. Depuis 2011 pour les assurances solde restant dû et depuis 2017 pour les assurances solde de financement, une retenue limitée est prélevée (à court terme, la retenue est inférieure à 10% du capital-risque assuré).

#### 7.6.4.3. Politique de réservation

Les réserves techniques sont calculées sur la base de principes actuariels en vigueur et évaluées par un actuaire reconnu.

#### 7.6.4.4. Politique de tarification

Les tarifs sont déterminés en fonction du risque assuré d'une part et du profil du client d'autre part, comme le montre la procédure d'acceptation. En outre, les tarifs (y compris ceux des primes de risque, des différents coûts tarifaires et des taux d'intérêt techniques) peuvent être adaptés par l'assureur dans le cadre d'une révision générale des tarifs de la catégorie d'assurance à laquelle appartient le contrat, ou si des obligations légales ou réglementaires l'imposent. Les taux des assurances solde restant dû et des assurances solde de financement existantes n'ont pas été modifiés.

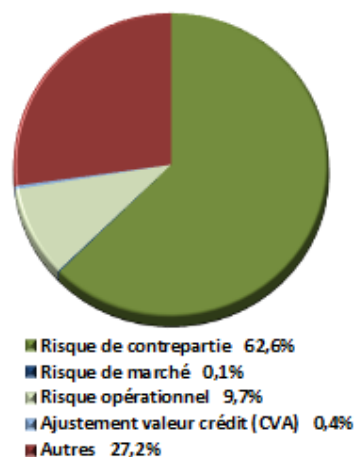
### 7.7. Capital Management

Les risques et les capitaux affectés à ces risques font l'objet d'un suivi trimestriel.

Le contrôle des exigences de fonds propres s'effectue dans le cadre réglementaire. La Banque Nationale de Belgique nous impose un SREP Tier 1 de 11,61%.

Au niveau consolidé, la composition et l'affectation des fonds propres aux différents risques se présentent comme suit au 31 décembre 2021 :

#### Consommation en fonds propres par risque Bâlois

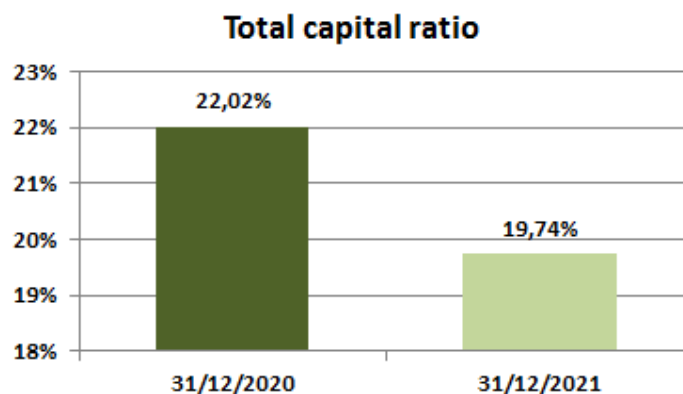


Ce risque de contrepartie représente le plus grand risque pour le Groupe avec 62,6%. A côté de cela, le risque opérationnel représente 9,7% du risque total rapporté selon les normes de Bâle. La "Credit Value Adjustment" est un tampon de capital supplémentaire qui doit être constitué pour les dérivés qui ne sont pas conclus par une partie centrale de compensation. Le risque de marché est limité à 0,1% du risque total déclaré. 27,2 % du capital requis va aux "autres" risques, qui se composent du capital supplémentaire requis pour,



d'une part, les prêts hypothécaires belges déclarés selon la méthode IRB et, d'autre part, les facteurs spécifiques au Crelan avec lesquels les actifs pondérés en fonction des risques déclarés selon la méthode IRB doivent être multipliés.

### Le Capital



Au 31 décembre 2021 le Total Capital Ratio ou ratio CAD était de 19,74%, par rapport à un ratio CAD de 22,02% au 31 décembre 2020.

Le total des actifs disponibles se compose de :

- Fonds propres Common Equity Tier 1 (CET1) ;
- Tier 1 additionnel ;
- Fonds propres Tier 2.

Selon la définition du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, le capital CET1 comprend le capital social entièrement libéré et toutes les réserves (y compris les réserves de réévaluation). Il faut en déduire un certain nombre de composantes, notamment :

- Les actifs d'impôts différés qui dépendent des bénéfices futurs ;
- Goodwill et autres actifs incorporels ;
- Déficit de la provision IRB par rapport aux pertes attendues ;
- Autres ajustements.

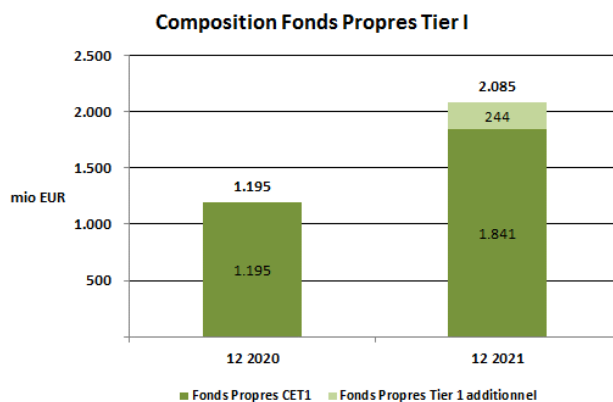
Le capital Tier 1 de la banque est composé du CET1 et du capital additionnel Tier 1.

Les fonds propres disponibles s'élèvent à 2,291 milliards d'EUR au 31 décembre 2021 et sont composés comme suit :

(en EUR)	31/12/2021	31/12/2020
Capital	895.456.452	896.520.900
Réserves	1.022.902.179	368.168.702
Ajustements apportés aux réserves suite à la réévaluation dans les fonds propres	4.655.594	-1.300.157
Actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs	-13.152.193	-33.607.692
Excédent/déficit sur provision IRB	-15.400.047	1.581.330
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	-35.927.892	-32.751.064
Positions de titrisation	-2.825.402	0
Couverture insuffisante des expositions non performantes	-573.498	0
Instruments de capital qualifiés de capital AT1	244.400.438	0
Certificats subordonnés	205.289.034	14.982.006
Autres ajustements	-14.098.278	-2.091.894
<b>Fonds propres disponibles</b>	<b>2.290.726.387</b>	<b>1.211.502.131</b>

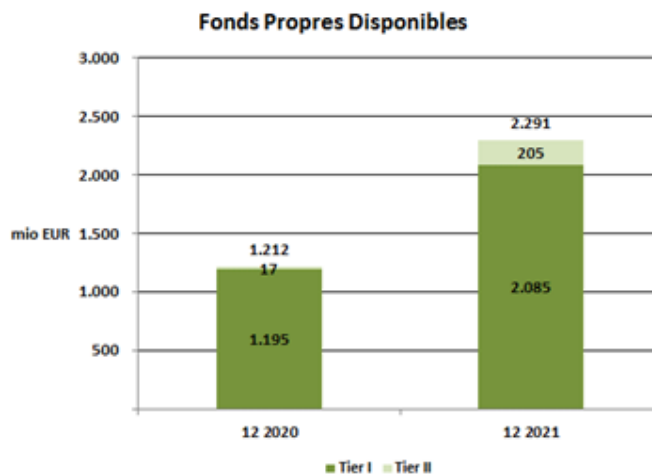


Le graphique suivant illustre la composition du capital de Tier 1 :



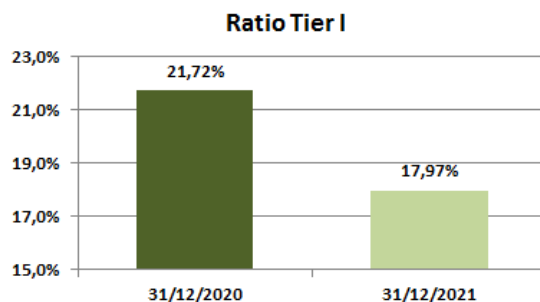
Le capital Tier 2, ou capital supplémentaire, se compose principalement de titres subordonnés qui répondaient aux exigences du Comité de Bâle, et fait également partie de la position de capital du Groupe Crelan. En 2021, il y a également l'émission de titres de capital pour un montant de 244 millions d'EUR, qui est également ajouté en Tier 2.

Le capital Tier 1 et Tier 2 forment ensemble les fonds propres disponibles.



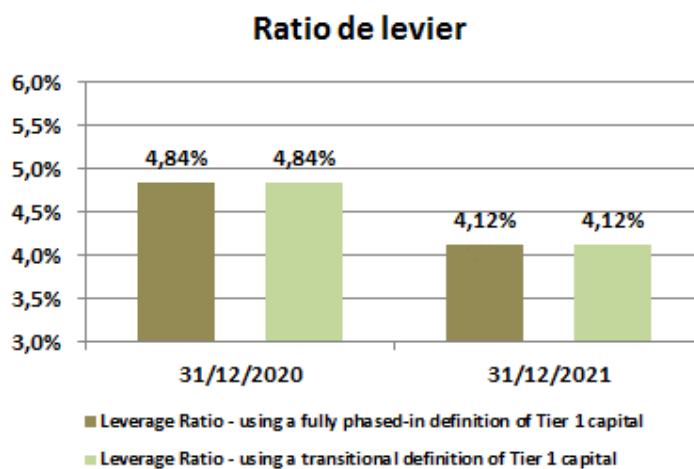
Le ratio Tier 1 représente le capital Tier 1 du Groupe Crelan en pourcentage du total de ses actifs pondérés en fonction des risques. Le régulateur a déterminé que ce taux doit être d'au moins 11,61 % pour 2021 pour le Groupe Crelan.

Le ratio Tier 1 était de 17,97% au 31 décembre 2021 par rapport à un ratio Tier 1 de 21,72% au 31 décembre 2020.



Le ratio de levier est une mesure simple de la solvabilité des banques. Il fait partie de Bâle III et est défini comme le capital de Tier 1 divisé par le total des positions de risque des éléments au bilan et hors bilan définis conformément à Bâle III. Ce pourcentage doit être d'au moins 3 %. Le ratio de levier financier est présenté au titre du Pilier I depuis le 1er janvier 2018.

Au 31 décembre 2021, le ratio de levier était de 4,12 % contre 4,84 % au 31 décembre 2020.



La différence entre la "définition transitoire" et la "définition complète" réside dans l'utilisation d'emprunts subordonnés à durée indéterminée, mais cela n'a aucun impact sur le ratio de levier.

## 8. Sommaire des principales bases d'évaluation pour le reporting financier

### 8.1. Généralités

Les règles d'évaluation suivantes s'appliquent au Groupe Crelan (ci-après "Crelan" ou "le Groupe"). Ces règles d'évaluation sont fondées sur les normes internationales d'information financière (IFRS) au 31 décembre 2021, telles qu'adoptées par l'Union européenne. Les règles d'évaluation qui ne sont pas spécifiquement mentionnées ci-après correspondent aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

### 8.2. La consolidation

Un investisseur contrôle une entreprise détenue lorsqu'il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de son association avec l'entreprise détenue et qu'il a la capacité d'influencer ces rendements en raison du pouvoir qu'il détient.

En dérogation à ce principe, le Groupe a décidé, sur la base des principes de pertinence et d'immatérialité, de ne pas inclure certaines filiales dans leur intégralité aux fins des états financiers consolidés IFRS. Une filiale dont le total du bilan de l'exercice précédent est inférieur à 0,15% du total du bilan du Groupe Crelan est considérée comme non significative et, à ce titre, n'est pas incluse dans le périmètre de consolidation, sauf décision contraire du Conseil d'Administration. Il est inclus dans le bilan sous une ligne distincte "Participations dans des entreprises associées, des filiales et des coentreprises".

Dans la préparation des états financiers consolidés, le Groupe Crelan intègre les états financiers individuels de toutes les entités à consolider, poste par poste, en additionnant des éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Pour que les états financiers consolidés du Groupe présentent des informations comme s'il s'agissait des états financiers d'une entité économique distincte, les étapes suivantes doivent être suivies :

- La valeur comptable de la participation dans chaque filiale et la quote-part dans les capitaux propres de chaque filiale sont éliminées en totalité;
- Les positions du bilan et les gains et pertes résultant de transactions intra-groupes (y compris les produits, les charges et les dividendes) sont éliminés en totalité;
- Les différences temporaires résultant de l'élimination des gains et des pertes sur les transactions au sein du Groupe sont soumises à la norme IAS 12, Impôts sur le résultat.

### 8.3. Enregistrement dans le bilan

#### 8.3.1. Enregistrer / ne pas enregistrer dans le bilan

Les actifs ou passifs financiers sont comptabilisés au bilan lorsque le Groupe est affecté par les dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers ne sont plus repris dans le bilan dès que les droits contractuels sur les flux de trésorerie expirent ou que le Groupe transfère les droits contractuels sur les flux de trésorerie, transférant ainsi tous les risques et avantages associés au bien.

C'est le cas dans le Groupe Crelan pour tous les prêts qui arrivent à échéance et ceux qui sont entièrement remboursés avant l'échéance. Toute différence entre la valeur comptable et le montant reçu est comptabilisée dans le compte de résultat.

Les actifs financiers sont considérés comme "modifiés" si les flux de trésorerie contractuels sont renégoiés ou autrement modifiés, sauf lorsque ces actifs financiers sont décomptabilisés ou réévalués périodiquement (actifs financiers à taux variable). Dans ce cas, la valeur comptable brute de l'actif financier doit être

recalculée (valeur actuelle des flux de trésorerie contractuels modifiés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial) et la différence (gain ou perte de variation) doit être comptabilisée en résultat.

Les passifs financiers ne sont plus repris dans le bilan lorsque les obligations contractuelles sont acquittées, annulées ou expirent.

Une modification substantielle des conditions d'un passif financier existant ou d'une partie de celui-ci doit être comptabilisée comme la dissolution du passif financier initial et la comptabilisation d'un nouveau passif financier. Une modification de plus de 10 % de la valeur actuelle par laquelle les flux de trésorerie modifiés sont actualisés au taux d'intérêt effectif initial est considérée comme une modification "substantielle". Tous les coûts ou frais encourus sont comptabilisés dans le cadre du gain ou de la perte lié à la dissolution.

### 8.3.2. Date de transaction et date de règlement

Tous les passifs financiers du Groupe Crelan sont toujours comptabilisés au bilan à la date de règlement, à l'exception des passifs liés aux produits dérivés qui sont comptabilisés à la date de transaction.

Tous les achats et ventes d'actifs financiers, qui doivent être réglés dans les délais impartis par la réglementation ou une convention de marché, sont comptabilisés au bilan à la date de règlement, qui est la date à laquelle un actif est livré au ou par le Groupe Crelan. Les actifs liés aux produits dérivés sont comptabilisés à la date de la transaction.

## 8.4. Actifs financiers

Le Groupe Crelan évalue les actifs financiers sur la base des règles définies dans la norme IFRS 9. La classification dépend des éléments suivants :

- Le business model
- Les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier
- Des règles spécifiques

### 8.4.1. Business model (modèle d'entreprise)

La première étape du processus de classification consiste à déterminer le Business Model dans lequel l'actif est acquis. On distingue les modèles commerciaux suivants :

- Hold To Collect : le modèle économique vise à recevoir des flux de trésorerie contractuels
- Hold To Collect and Sell : le modèle économique vise à recevoir des flux de trésorerie contractuels ainsi qu'à vendre des actifs financiers
- Autres modèles commerciaux (y compris le Trading)

### 8.4.2. Flux de trésorerie contractuels de l'actif financier

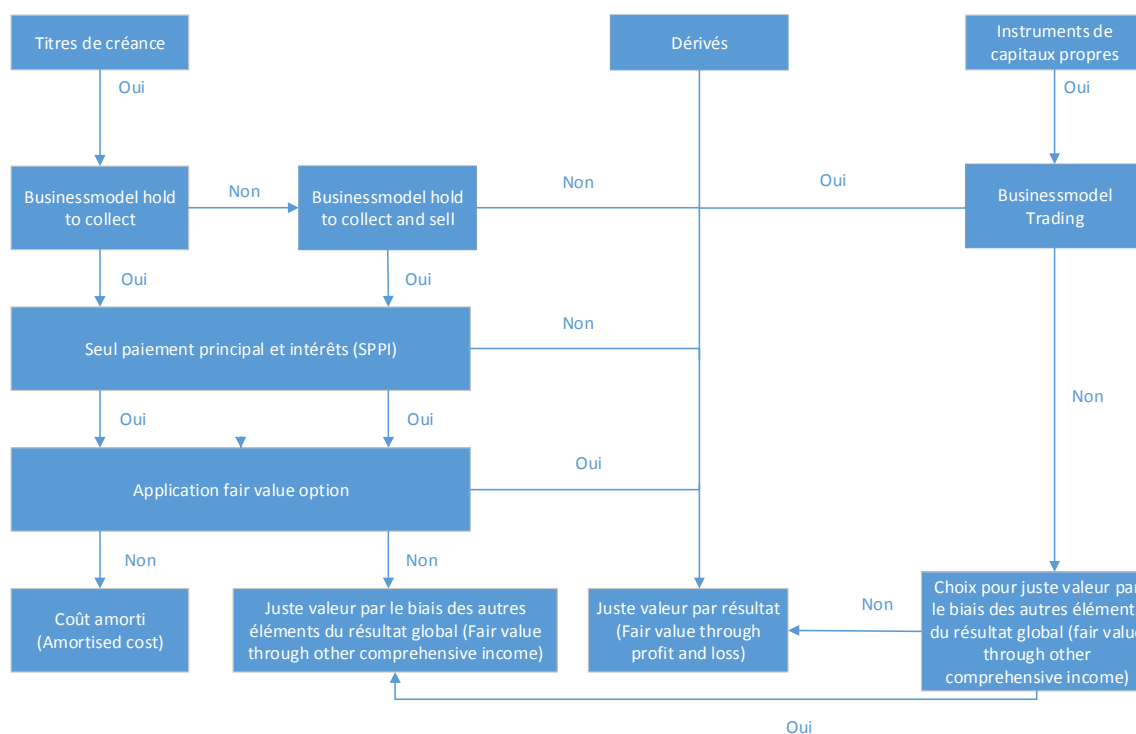
En ce qui concerne les flux de trésorerie contractuels, on évalue si les flux de trésorerie sont uniquement liés aux remboursements et aux paiements d'intérêts sur le principal en cours : le terme "Solely Payment of Principal and Interest" (SPPI) est utilisé.

### 8.4.3. Règles spécifiques

- Le Groupe peut choisir d'utiliser les OCI (réserve de réévaluation directement dans les capitaux propres) pour traiter initialement les fluctuations de valeur qui sont normalement traitées par le biais du compte de résultat lors de l'acquisition d'instruments de capitaux propres. Ce choix est irrévocable.
- Lors de la comptabilisation initiale et de manière irrévocable, le Groupe peut choisir d'évaluer un actif à la juste valeur avec les variations de valeur en résultat si ce choix élimine ou réduit de manière significative une asymétrie comptable ("Option de Juste Valeur").

### 8.4.4. Classifications

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des différentes classifications pouvant s'appliquer :



Sur la base de la classification ci-dessus, on distingue les rubriques suivantes dans le bilan :

#### 8.4.4.1. Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Cette catégorie est évaluée à la juste valeur ("Fair Value") avec fluctuations de valeur comptabilisées dans le compte de résultat. A priori, Crelan n'effectue pas d'opérations de Trading. Les produits dérivés pour lesquels aucune relation de couverture effective ne peut être définie conformément aux règles IFRS sont inclus dans cette catégorie.

#### 8.4.4.2. Actifs financiers non commerciaux obligatoirement à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Cette catégorie est évaluée à la juste valeur avec les fluctuations de valeur par le biais du compte de résultat. Les titres de créance qui n'ont pas passé le test SPPI sont classés dans cette catégorie.

8.4.4.3. Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Cette catégorie est évaluée à la juste valeur, les fluctuations de valeur étant comptabilisés dans le compte de résultat. Cela inclut les titres que Crelan choisirait d'évaluer à la valeur de marché, les fluctuations de valeur étant comptabilisées dans le compte de résultat.

8.4.4.4. Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Other Comprehensive Income)

Cette catégorie est évaluée à la juste valeur, les fluctuations de la valeur étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, via OCI. Cette catégorie comprend les instruments de capitaux propres pour lesquels Crelan a choisi de les évaluer à la juste valeur avec des fluctuations de valeur via d'autres éléments OCI car il s'agit d'intérêts durables à long terme. D'autre part, cette catégorie comprend également la partie du portefeuille obligataire détenue à des fins de liquidité, de gestion du bilan et d'optimisation du risque par rapport au rendement, c'est-à-dire les obligations détenues dans le modèle "Hold To Collect and Sell".

Les variations de la juste valeur des dérivés qui font partie des couvertures de flux de trésorerie qualifiées sont également comptabilisées dans les autres éléments du résultat global (OCI).

8.4.4.5. Actifs financiers financiers au coût amorti

Le portefeuille de crédit ainsi que les titres de créance selon le modèle de gestion Hold To Collect qui ont passé le test SPPI sont inclus dans cette catégorie.

8.4.4.6. Reclassements

Les actifs financiers ne peuvent être reclassés que si le Groupe Crelan change son modèle d'entreprise pour la gestion des actifs financiers. Les changements futurs d'un modèle d'entreprise ne peuvent se produire que sporadiquement et doivent résulter de changements externes ou internes importants dans les activités du Groupe Crelan qui sont visibles pour les parties externes. Toute modification d'un modèle d'entreprise doit être approuvée par les organes internes compétents et ratifiée par le Conseil d'Administration. Après un changement de modèle d'entreprise, le Groupe Crelan n'exercera plus d'activités basées sur l'ancien modèle d'entreprise.

Les reclassements sont effectués uniquement de manière prospective et sans ajustement des gains, pertes ou intérêts comptabilisés précédemment :

- reclassement du coût amorti à la juste valeur par le biais du compte de résultat : tout gain ou perte résultant de la différence entre le coût amorti précédent et la juste valeur est comptabilisé dans le compte de résultat
- reclassement de la juste valeur par le biais du compte de résultat au coût amorti : la juste valeur lors du reclassement est la nouvelle valeur comptable brute
- reclassement du coût amorti à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (OCI): tout gain ou perte résultant de la différence entre le coût amorti précédent et la juste valeur est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (OCI)
- reclassement de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (OCI) au coût amorti: l'actif financier est reclassé à la juste valeur à la date de reclassement. En outre, le gain ou la perte cumulé dans les autres éléments du résultat global (OCI) est retiré des capitaux propres et retraité à la juste valeur de l'actif financier à la date de reclassement.
- reclassement de la juste valeur par le biais du compte de résultat à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (OCI) : l'actif financier reste évalué à la juste valeur.
- reclassement de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (OCI) à la juste valeur par le biais du compte de résultat : l'actif financier reste à la juste valeur et le gain ou la perte

cumulé(e) dans les autres éléments du résultat global (OCI) est reclassé(e) des capitaux propres au compte de résultat

#### 8.4.5. Réductions de valeur

Les pertes de valeur liées aux actifs financiers au coût amorti sont déterminées sur la base d'un modèle interne qui calcule la perte attendue. Les actifs financiers sont subdivisés en 3 stages conformément à la norme IFRS 9 :

- Stage 1 : cette catégorie comprend les actifs qui n'ont pas connu d'augmentation significative du risque de crédit depuis que l'actif a été comptabilisé au bilan. Pour ces actifs, une perte de valeur est calculée sur la base de la perte attendue sur un horizon d'un an.
- Stage 2 : cette catégorie comprend les actifs qui ont connu une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation de l'actif au bilan. Pour ces actifs, une perte de valeur est calculée sur la base de la perte attendue sur un horizon temporel de la durée de vie totale de l'actif.
- Stage 3 : cette catégorie couvre les actifs en défaut/ non performants.

Le Groupe Crelan utilise des informations prospectives sur 3 ans Les paramètres macro-économiques utilisés pour les provisions selon IFRS 9 (Stage 1 + 2) sont les suivants :

- Le taux de croissance du PIB en Belgique (prévision sur 3 ans) ;
- Taux de chômage en Belgique (prévision sur 3 ans) ;
- L'évolution des prix de l'immobilier en Belgique (prévision sur 30 ans).

Trois scénarios sont utilisés pour chaque paramètre<sup>6</sup> :

- Un scénario de Base ;
- Un scénario Positif ;
- Un scénario Négatif.

#### *Faible risque de crédit*

Le Groupe Crelan considère que le risque de crédit d'un instrument financier est faible si l'instrument financier :

- présente un faible risque de défaillance
- l'emprunteur a une forte capacité à faire face à ses obligations de trésorerie dans un avenir proche en tenant compte des changements dans les conditions économiques et commerciales qui pourraient réduire la capacité de l'emprunteur à faire face à ses obligations de crédit.

Par conséquent, les expositions non liées à la vente au détail qui sont évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (OCI) et classées dans la catégorie "investment grade" (BBB- et plus) à la date de clôture sont automatiquement incluses dans le stage 1 (pertes de crédit attendues sur un horizon de 12 mois). Pour les expositions souveraines, ce seuil est réduit à BB- et plus.

##### 8.4.5.1. Estimation du risque de crédit

Pour déterminer si un actif est soumis à une augmentation significative du risque de crédit, une sélection de paramètres (ceux-ci peuvent varier en fonction de l'actif, par exemple la probabilité de défaut), ou l'évolution

<sup>6</sup> Les poids attribués à chacun des scénarios au 31 décembre 2020 sont respectivement - par ordre de mention - de : 55%, 15% et 30%. Le poids supérieur accordé au scénario pessimiste par rapport au scénario optimiste témoigne bien de la politique prudente choisie par le Groupe en matière de risque.

de ceux-ci, indique un risque de crédit accru. La présence d'au moins un de ces paramètres entraîne alors le transfert de stage selon IFRS 9. Il s'agit de facteurs à la fois quantitatifs et qualitatifs qui peuvent évoluer dans le temps. Un arriéré de 30 jours est utilisé comme filet de sécurité, ce qui signifie qu'une augmentation significative du risque de crédit est assumée à ce moment-là.

Dans le portefeuille retail, le groupe Crelan utilise la "probabilité de défaut" ("probability of default") comme critère pour déterminer s'il y a une augmentation significative du risque de crédit. Le groupe Crelan transfère tous les instruments financiers dont la probabilité de défaillance a augmenté sur une période de 12 mois entre la première comptabilisation et la date du rapport d'un montant relatif et jusqu'à un maximum. Des déclencheurs supplémentaires sont alors :

- mention négative dans la centrale de crédits aux particuliers
- octroi de mesures de tolérance ("forbearance")
- une liste de suivi individuel ("liste de suivi de crédit") des clients tenant compte, entre autres, d'un score individuel attribué à chaque client, d'une analyse périodique des clients dont le chiffre d'affaires est > 1 million d'EUR et des mesures de tolérance susmentionnées

Dans le portefeuille non retail, une augmentation significative du risque de crédit est déterminée sur la base de la notation des instruments financiers, c'est-à-dire une diminution avec un nombre minimum de "crans" depuis la date d'achat et jusqu'à un certain niveau absolu (généralement inférieur à "investment grade").

#### 8.4.5.2. Détermination de la perte de valeur

La dépréciation elle-même est déterminée comme la perte future attendue sur les flux de trésorerie des actifs. En pratique, elle est calculée pour les actifs des Stages 1 et 2 comme un produit de la probabilité de défaut (PD : "Probability of Default"), de la perte en cas de défaut (LGD : "Loss Given Default") et de l'exposition en cas de défaut (EAD : "Exposure At Default") :

PD : la probabilité de défaut dans un horizon temporel donné.

EAD : l'exposition attendue au moment du défaut. (hors commerce de détail : exposition brute)

LGD : différence entre les flux de trésorerie attendus sans défaut et les flux de trésorerie attendus en cas de défaut.

#### *Regroupement*

La modélisation des paramètres se fait sur une base collective. Les instruments financiers sont regroupés sur la base de caractéristiques de risque communes telles que :

- type d'instrument
- notations du risque de crédit
- type de garantie
- ratio prêt/valeur pour les prêts hypothécaires de détail
- date de la comptabilisation initiale
- échéance résiduelle
- nombre d'années dans les comptes.

Les regroupements sont revus régulièrement pour s'assurer que les différents groupes restent homogènes.

Pour les actifs du Stage 1, une PD est calculée sur un horizon de 12 mois, pour les actifs de Stage 2 sur toute la durée.

Pour les actifs du Stage 3, la dépréciation correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels attendus et les flux de trésorerie futurs attendus (en tenant compte de la valeur temps).



Les PD, LGD et EAD utilisés pour déterminer la dépréciation sont basés sur les PD, LGD et EAD utilisés pour le reporting prudentiel du risque de crédit (Bâle). Des ajustements sont effectués pour rendre ces paramètres conformes aux exigences des IFRS. L'ajustement le plus important concerne le passage d'une moyenne pondérée sur une période plus longue ("Through The Cycle") à une provision à un moment précis dans le temps ("Point In Time"). En outre, les dispositions conservatrices demandées par les régulateurs sont supprimées et des éléments futurs sont ajoutés.

Pour le portefeuille non retail, ces paramètres sont dérivés de données historiques et ajustés à des paramètres statistiquement significatifs. Il convient de noter que le portefeuille non destiné à la vente au détail se compose uniquement de positions de qualité supérieure (high investment grade) et essentiellement garanties : obligations d'État et supranationales, reverse repos et prêts garantis. Par conséquent, les pertes de crédit attendues sont non significatives.

#### 8.4.5.3. Défaut de paiement

La définition du défaut est conforme aux orientations de l'EBA sur le défaut (EBA/GL/2016/07).

Le défaut peut être traité selon des critères quantitatifs ou qualitatifs. Les mêmes critères que ceux utilisés pour la gestion du modèle interne de risque de crédit sont utilisés. Un arriéré important de plus de 90 jours est utilisé comme référence.

Un actif financier du portefeuille non commercial est considéré comme étant en défaut dès que le défaut est identifié sur la base des termes du contrat.

#### 8.4.5.4. Dépréciations d'actifs financiers acquis ou d'actifs financiers déjà dépréciés au départ

A la date de clôture, le groupe Crelan comptabilise comme une perte de valeur pour les pertes attendues sur les actifs financiers achetés ou les actifs financiers déjà dépréciés à l'origine uniquement les changements cumulés des pertes de crédit attendues calculées sur toute la durée de vie des actifs depuis leur comptabilisation initiale au bilan.

Par la suite, à chaque date de clôture, le montant de la variation des pertes de crédit attendues, calculé sur l'ensemble du cycle de vie, doit être comptabilisé comme un gain ou une perte de valeur. Ainsi, les changements favorables dans les pertes de crédit attendues calculées sur toute la durée de vie doivent être comptabilisés comme un gain de dépréciation, même si les pertes de crédit attendues calculées sur toute la durée de vie sont inférieures au montant des pertes de crédit attendues incluses dans les flux de trésorerie estimés lors de la comptabilisation initiale.

### 8.5. Passifs financiers

Les passifs financiers sont les passifs financiers détenus à des fins de transaction, les dettes envers les établissements de crédit, les dettes envers les clients, les titres de créance, les dettes subordonnées et les autres financements.

L'évaluation et l'affectation des résultats dépendent de la catégorie IFRS des passifs financiers, à savoir les passifs financiers détenus à des fins de transaction et les autres passifs financiers.

#### 8.5.1. Passifs financiers détenus à des fins de transaction

Le Groupe considère qu'un passif financier est détenu à des fins de transaction si :

- il est acquis principalement dans le but de le vendre ou de le racheter à court terme ;

- il s'agit de l'un des instruments financiers identifiés, contrôlés conjointement et pour lesquels il existe des indications d'un programme récent et effectif de contrôle des bénéficiaires à court terme ;
- il s'agit d'un dérivé pour lequel aucune couverture formelle ne peut être documentée selon les règles IFRS.

Les passifs détenus à des fins de transaction sont initialement évalués à leur juste valeur et les fluctuations de la juste valeur sont ensuite comptabilisées dans le compte de résultat.

#### 8.5.2. Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat

En outre, le Groupe peut faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de désigner un passif financier (qui remplit par ailleurs les conditions pour être évalué au coût amorti) comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat si cette désignation élimine ou réduit de manière significative une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui résulterait de l'évaluation des actifs et des passifs ou de la comptabilisation des gains et des pertes sur une base différente. De plus, lorsqu'un contrat contient un ou plusieurs dérivés incorporés, le Groupe peut désigner l'ensemble du contrat hybride comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat, sauf si :

- si le ou les dérivés incorporés ne modifient pas de manière significative les flux de trésorerie qui seraient autrement requis par le contrat ou;
- s'il est clair, sans ou avec peu d'analyse, que la séparation du ou des dérivés incorporés n'est pas autorisée.

Le Groupe a utilisé cette option dans le cas des EMTN (European Medium Term Notes) émis.

Pour cette dernière catégorie, le Groupe a choisi de comptabiliser toutes les variations de la juste valeur en résultat, à l'exception des variations du risque de crédit du passif (DVA, Debit Valuation Adjustment) qui doivent être comptabilisées dans les autres éléments du résultat global (OCI), comme l'exige la norme IFRS9.

#### 8.5.3. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers comprennent les dettes envers les établissements de crédit, les dettes envers les clients, les titres de créance, les dettes subordonnées et les autres passifs financiers.

Il s'agit notamment de l'encours des dépôts à vue et à terme d'autres établissements de crédit auprès du Groupe Crelan, des dépôts à vue, des dépôts à terme et des comptes d'épargne des clients, ainsi que des certificats de dépôt (subordonnés).

Les passifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction directement imputables. Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les amortissements périodiques sont comptabilisés dans le compte de résultat en tant que charges d'intérêts.

### 8.6. Juste valeur des actifs et passifs financiers

La juste valeur des actifs et passifs financiers est le prix coté pour ces actifs et passifs ou des actifs et passifs similaires sur un marché actif (Niveau 1). S'il n'existe pas de marché actif pour un instrument financier, la juste valeur est déterminée en utilisant une analyse des flux de trésorerie actualisés basée sur des données de marché observables (Niveau 2). Si une évaluation de la juste valeur basée uniquement sur des données de marché observables n'est pas possible, la juste valeur est déterminée en utilisant des données non observables (Niveau 3).

## 8.7. Cessions-rétrocessions de titres

Les titres liés à une convention de cession de titres (Repo) restent à l'actif du bilan. Le passif qui découle de l'obligation de rachat d'actifs est inscrit au passif du bilan sous forme de dettes envers des établissements de crédit ou de dettes envers des établissements autres que de crédit, selon la contrepartie.

Les titres liés à une convention de rétrocession de titres (Reverse Repo) ne sont pas comptabilisés au bilan. Toutefois, les fonds empruntés sont comptabilisés à l'actif du bilan en tant que créances sur les établissements de crédit ou créances sur les établissements autres que de crédit, selon la contrepartie.

La différence entre le prix de vente et le prix de remboursement des titres est traitée comme un revenu d'intérêt, étalé sur la durée du contrat.

## 8.8. Garanties financières fournies

La première comptabilisation des garanties financières émises dans le bilan a lieu à la date du contrat. Elle est comptabilisée à sa juste valeur, qui correspond généralement à la contrepartie reçue pour la fourniture de la garantie financière. Si la prime reçue ne correspond pas aux pratiques du marché, la différence avec la juste valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

Tout d'abord, la prime reçue est amortie pro rata temporis sur la durée du contrat. Cela se fait sur la base "contrat par contrat". Ensuite, on vérifie (sur la base d'un portefeuille) si aucune provision ne doit être constituée pour des évictions possibles ou certaines. Cette provision est actualisée si l'impact est significatif.

La décomptabilisation a lieu à l'expiration du terme. En cas de forclusion, la garantie fournie sera radiée pour le montant garanti, qui a été constitué par la provision.

## 8.9. Compensation d'un actif et d'un passif financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et le montant net est présenté au bilan uniquement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de procéder au règlement du passif sur une base nette, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

## 8.10. Dérivés et transactions de couverture

### 8.10.1. Comptabilisation et évaluation

Les produits dérivés sont des instruments financiers dont la valeur varie en fonction de l'évolution du sous-jacent (taux d'intérêt, taux de change, indice, action), qui nécessitent un investissement net initial faible ou nul et qui sont réglés à une date ultérieure. Les produits dérivés sont des instruments financiers tels que les swaps, les contrats à terme, les futures et les options (émis et achetés).

Tous les dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Les variations ultérieures de la juste valeur (hors intérêts courus) sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les intérêts courus sont comptabilisés dans le compte de résultat pro rata temporis.

Le Groupe classe les dérivés comme suit :

- Les dérivés qui ne sont pas des dérivés de couverture sont détenus en tant qu'actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction
- Les dérivés de couverture.

### 8.10.2. Couverture

A l'origine du dérivé, le contrat est reconnu comme une couverture de juste valeur, qui couvre le risque de variation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé. Le Groupe peut distinguer la couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif individuel ("micro-couverture") et la couverture de la juste valeur d'un risque de taux d'intérêt d'un portefeuille ("macro-couverture"). Dans ce dernier cas, le Groupe définit un groupe d'instruments de couverture pour couvrir le risque de taux d'intérêt d'un groupe d'actifs et/ou de passifs financiers.

#### *Documentation*

Les dérivés de couverture répondent aux conditions et critères des instruments de couverture imposés par l'IAS 39. Les actifs et/ou passifs couverts répondent aux conditions et critères des éléments couverts définis dans l'IAS 39. Au début de la couverture, la relation de couverture est formellement désignée et documentée, de même que l'objectif de gestion des risques du Groupe et la stratégie de couverture. La documentation comprend l'identification du ou des instruments de couverture, du ou des éléments couverts, de la nature du risque couvert et de la manière dont le Groupe déterminera que le ou les instruments de couverture sont efficaces pour compenser l'exposition aux variations de la juste valeur du ou des éléments couverts.

#### *Tests d'efficacité*

Le Groupe ne conclut que des opérations de couverture qui sont hautement efficaces pour compenser les variations de la juste valeur attribuables au risque couvert à l'origine et au cours des périodes ultérieures. L'efficacité réelle des opérations de couverture est déterminée sur une base mensuelle. Le résultat du rapport entre la variation de la juste valeur du ou des instruments de couverture et le ou les éléments couverts doit se situer dans une fourchette de 80 à 125 %. Si tel n'est pas le cas, la relation de couverture est interrompue.

#### *Evaluation*

Le gain ou la perte résultant des variations de la juste valeur du ou des instruments de couverture est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat. Le gain ou la perte sur le ou les éléments couverts attribuable au risque couvert, d'une part, entraîne un ajustement de la valeur comptable de l'élément couvert et, d'autre part, est comptabilisé dans le compte de résultat. De cette manière, les variations de la juste valeur dans le compte de résultat dues à l'instrument ou aux instruments de couverture, d'une part, et à l'élément couvert ou au portefeuille des éléments couverts, d'autre part, sont entièrement ou partiellement compensées et toute inefficacité de la relation de couverture est comptabilisée en résultat.

Si une relation de couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture tels que définis par l'IAS 39, la relation de couverture est interrompue de manière prospective. Les dérivés de couverture sont reclassés en "Actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction". La valeur comptable du ou des éléments couverts est alors traitée comme elle le serait selon les normes IFRS sans relation de couverture. Les variations de la juste valeur du passé présentées au bilan sont comptabilisées dans le compte de résultat sur la durée de vie restante du ou des éléments couverts.

Les produits et charges d'intérêts résultant des instruments de couverture, d'une part, et des positions couvertes, d'autre part, sont comptabilisés en résultat d'intérêts.

### 8.10.3. Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat composite qui comprend également un contrat de base non dérivé. Par conséquent, certains des flux de trésorerie de l'instrument combiné évoluent de la même manière que ceux d'un dérivé autonome.

Si un contrat composite comprend un contrat de base qui est un actif financier, la réglementation du paragraphe 8.4 s'applique à l'ensemble du contrat composite.

Si un contrat composite contient un contrat de base qui est un passif financier, un dérivé incorporé est séparé du contrat de base et comptabilisé comme un dérivé si et seulement si :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat de base.
- un instrument distinct présentant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répondrait à la définition d'un dérivé
- l'instrument combiné n'est pas évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultat (c'est-à-dire qu'un dérivé incorporé dans un passif financier évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultat n'est pas séparé).

Toutefois, si le contrat contient un ou plusieurs dérivés incorporés et que le contrat de base est un passif financier, le Groupe peut décider de désigner l'ensemble du contrat combiné comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat, pour autant que les conditions de la section 8.5.2 "Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat" soient remplies.

### 8.11. Immobilisations corporelles

Le Groupe traite les immobilisations corporelles suivant le modèle de coût. Cela signifie que les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan à leur coût (y compris les coûts d'acquisition directement imputables), diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût correspond au montant payé pour acquérir l'actif, majoré de tous les coûts directement imputables engagés pour le transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et/ou à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue.

Le montant amortissable d'un actif correspond à son prix d'achat diminué de sa valeur résiduelle. Dans la pratique, la valeur résiduelle est généralement insignifiante. Si tel est le cas, le Groupe a décidé de ne pas prendre en compte la valeur résiduelle lors de la détermination du montant à amortir. Les amortissements sont alloués sur la durée d'utilisation prévue de l'actif. La durée d'utilisation estimée d'un actif est révisée à chaque date de clôture. Les terrains et les œuvres d'art ne sont pas amortis mais font l'objet de dépréciations. La dotation aux amortissements de chaque période est comptabilisée dans le compte de résultat.

Le Groupe utilise les durées d'amortissement suivantes :

Bâtiments	
Gros œuvre bâtiments non commerciaux	33 ans
Aménagements bâtiments non commerciaux	10 ans
Gros œuvre bâtiments commerciaux	30 – 40 ans
Aménagements bâtiments commerciaux	9 – 10 ans
Hardware	5 ans
Installations	10 ans
Coffres	10 – 20 ans
Publicité lumineuse	3 – 5 ans
Machines et matériels	3 – 5 ans
Meubles	10 ans
Matériel roulant	4 – 5 ans

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés dans le compte de résultat sur la période au cours de laquelle ces coûts sont encourus. Les coûts des pièces détachées sont capitalisés et ensuite amortis si ces dépenses procurent des avantages économiques futurs au Groupe. La valeur comptable potentielle des pièces remplacées est décomptabilisée.

Le profit ou la perte résultant du retrait d'un actif du bilan en raison d'une désaffectation ou d'une suppression est comptabilisé dans le compte de résultat. Si un actif est détruit, le montant restant à amortir est immédiatement porté au compte de résultat.

Si une immobilisation corporelle est détenue en vue de la vente, elle est classée comme détenue en vue de la vente, les amortissements sont arrêtés et l'actif est évalué au plus bas de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

## 8.12. Autres immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans forme physique qui n'est comptabilisé au bilan que s'il est probable que les avantages économiques futurs attendus pouvant être attribués à l'actif iront à l'entité et que son coût peut être déterminé de façon fiable.

Les autres immobilisations incorporelles concernent des logiciels achetés ou générés en interne à usage interne et des fichiers clients achetés. Pour les logiciels générés en interne, seuls les coûts de développement directement attribuables aux logiciels terminés et utilisés efficacement dans le but de générer des avantages économiques sont activés.

Une immobilisation incorporelle est évaluée au prix coûtant lors de la comptabilisation initiale. Ensuite, le modèle de coût est appliqué. Le logiciel est repris au bilan au coût, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur accumulées. Les logiciels et les fichiers clients sont amortis de façon linéaire. Le montant amortissable d'une immobilisation incorporelle correspond à son coût diminué de sa valeur résiduelle. Dans la pratique, la valeur résiduelle est généralement insignifiante. Si tel est le cas, le Groupe a décidé de ne pas prendre en compte la valeur résiduelle lors de la détermination du montant à amortir.

Pour les immobilisations incorporelles les durées d'amortissement suivantes sont appliquées :

Logiciels développés en interne	3-10 ans
Logiciels acquis	5-10 ans
Fichiers clientèle	10 ans

## 8.13. Aides d'État

La BCE, en tant qu'institution publique supranationale au sein de l'Union Européenne, est considérée par le Groupe comme un organe équivalent aux autorités publiques locales, nationales ou internationales.

Les conditions plus favorables incluses dans ses opérations de refinancement à plus long terme ("opérations TLTRO") sont donc considérées comme une subvention publique. La valeur de l'avantage est déterminée comme étant la différence entre le montant reçu et la valeur initiale du prêt, conformément à la norme IFRS 9 - Instruments financiers.

Elles sont comptabilisées dans le bilan lorsqu'il existe une certitude raisonnable que :

- le groupe respectera les conditions liées à la subvention ;
- les subventions seront reçues

Elles sont comptabilisées en tant que produits dans le compte de résultat sur une base systématique au cours des périodes pendant lesquelles les coûts connexes qu'elles sont censés compenser sont encourus.

#### 8.14. Regroupements d'entreprises (IFRS 3)

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le Groupe achète les actifs nets et comptabilise les actifs acquis et les passifs repris (y compris les passifs conditionnels). Les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Un passif éventuel acquis lors d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé s'il s'agit d'un passif existant découlant d'événements passés et dont la juste valeur peut être déterminée de manière fiable.

Le goodwill payé lors de l'acquisition de sociétés du périmètre de consolidation (une filiale) est comptabilisé au bilan comme une immobilisation incorporelle et est initialement évalué à son coût d'acquisition, soit la différence positive entre le prix de revient du regroupement d'entreprises et la participation du Groupe Crelan dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Le goodwill négatif est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat.

Le test annuel d'évaluation du goodwill est basé sur le modèle des flux de trésorerie actualisés. Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises n'est pas amorti. Le Groupe Crelan soumet l'évaluation du goodwill à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si certains événements indiquent que la valeur comptable pourrait être supérieure à la valeur de réalisation. Les pertes de valeur enregistrées antérieurement liées aux écarts d'acquisition ne sont pas reprises.

Le test annuel d'évaluation du goodwill est basé sur le modèle des flux de trésorerie actualisés (discounted cash flow model). Si la valeur actuelle nette des prévisions de bénéfices, basée sur le plan stratégique de la filiale en question, est inférieure au goodwill comptabilisé, la différence entre les deux montants est immédiatement comptabilisée dans le compte de résultat. Le taux d'actualisation correspond au taux d'intérêt sans risque majoré d'une prime de risque dépendant du profil de risque de la filiale en question.

#### 8.15. Dépréciation d'actifs non financiers

Le Groupe évalue à chaque date de clôture s'il existe une indication de dépréciation d'un actif non financier. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable. Cette valeur de réalisation est la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur de l'actif net.

La valeur comptable d'un actif non financier déprécié est réduite à sa valeur recouvrable estimée, et le montant de la dépréciation est comptabilisé dans le compte de résultat de la période de reporting en cours.

Si, au cours d'une période ultérieure, le montant de la perte de valeur des actifs non financiers (à l'exclusion du goodwill) diminue et que cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la dépréciation, la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise.

#### 8.16. Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont des passifs comportant une incertitude quant à l'ampleur des dépenses futures et au moment où elles devront être effectuées. Le Groupe comptabilise une provision au bilan si - à la date de clôture - un passif découle d'événements passés, s'il est probable que le passif nécessitera un flux de trésorerie sortant et si le passif peut être estimé de manière fiable.

Au sein du Groupe Crelan, les provisions concernent principalement des questions juridiques, des sinistres, des dettes fiscales et des engagements de retraite.

- Pour les affaires juridiques et les sinistres, les provisions sont calculées individuellement (par dossier juridique ou par sinistre), sur la base des montants dus aux bénéficiaires. Le montant et la répartition

des flux de trésorerie futurs sont incertains et dépendent du calendrier des affaires juridiques ou des sinistres.

- Pour les provisions pour engagements de retraite, nous nous référons à la section sur les avantages du personnel (voir notes 8.18. & 4.13.).
- Tous les passifs individualisables comportant des incertitudes quant au montant et à l'échéance des coûts futurs qui ne peuvent être inclus dans les catégories ci-dessus sont incluses dans les autres provisions.

Un passif éventuel est présenté si le Groupe a une obligation potentielle résultant d'événements passés, mais pour laquelle il est peu probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire ; ou si le passif ne peut être évalué de manière fiable.

Les actifs (droits) éventuels ne sont pas comptabilisés dans le bilan ; toutefois, ils sont indiqués dans les annexes si une entrée d'avantages économiques est probable.

### 8.17. Produits et charges d'intérêt

Les produits et les charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments porteurs d'intérêts en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Cette méthode est utilisée pour calculer l'amortissement d'un actif ou d'un passif financier et pour affecter les produits et charges d'intérêts à la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les paiements ou les encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'instrument financier à la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, le Groupe estime les flux de trésorerie. Ce calcul inclut toutes les commissions et tous les frais payés ou perçus par les parties au contrat qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif ainsi que les coûts de transaction. Les coûts de transaction sont les coûts supplémentaires directement attribuables à l'acquisition ou à la cession d'un actif ou d'un passif financier. Ils comprennent les commissions versées aux agents, aux consultants, aux courtiers et aux opérateurs boursiers, ainsi que les frais réglementaires, les frais de bourse et divers types de taxes. Les intérêts courus sur les dérivés détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans le compte de résultat *pro rata temporis*.

### 8.18. Provisions et produits et charges de commissions

Le Groupe distingue différents types de commissions :

- Dans le cas des commissions reçues en échange de services spécifiques, la comptabilisation a lieu dans le compte de résultat lorsque les services sont fournis. C'est le cas des commissions perçues pour les activités de gestion d'actifs et d'assurance.
- Les commissions de production versées sur la production de crédits et de bons de caisse sont étalées sur la durée des crédits et des bons de caisse concernés et comptabilisées dans le compte de résultat sur la base du taux d'intérêt effectif.
- Les autres commissions relatives aux crédits et aux bons de caisse sont réglées annuellement et comptabilisées dans le compte de résultat.

### 8.19. Dividendes

Les dividendes reçus sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque le droit définitif de les percevoir est établi.



## 8.20. Gains et pertes réalisés et non réalisés

Les gains et les pertes réalisés sur la vente et la cession d'instruments financiers classés comme "détenus pour être collectés et vendus" représentent la différence entre les produits reçus et la valeur comptable initiale de l'actif ou du passif vendu, après déduction de toute perte de valeur qui aurait pu être comptabilisée dans le compte de résultat et en tenant compte de l'impact de tout ajustement de couverture.

La différence entre la juste valeur des actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction à la fin de la période en cours et à la fin de la période précédente est reprise dans les "Gains et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction". Pour les produits dérivés, la variation de la juste valeur au cours de la période (hors intérêts courus) est également comptabilisée dans cette section. La variation de la juste valeur des dérivés de couverture est présentée sur une ligne distincte avec la variation de la juste valeur du risque couvert. Les intérêts courus sont inclus dans les produits et charges d'intérêts.

Les gains ou les pertes non réalisés sur les actifs financiers "détenus pour être collectés et vendus" comptabilisés dans les capitaux propres (dans la ligne "autres composantes des capitaux propres" relative aux autres éléments du résultat global - OCI) sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les instruments financiers concernés sont vendus ou lorsqu'une perte de valeur est comptabilisée.

Les gains ou pertes non réalisés et réalisés relatifs aux instruments de capitaux propres restent dans les autres éléments du résultat global (OCI), à l'exception des dividendes reçus (cf. 8.14).

## 8.21. Impôts sur le résultat

Ce poste contient les impôts courants et différés de l'exercice.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale.

Des provisions sont constituées pour les dettes fiscales de l'exercice sur la base du montant d'impôt attendu selon les taux d'imposition applicables à la date de clôture.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés lorsqu'une différence temporaire déductible apparaît entre la valeur comptable et la base fiscale d'un actif ou d'un passif. La comptabilisation n'est possible que dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles et pour lesquels des différences temporaires peuvent être attribuées.

Les impôts différés sont calculés sur la base du taux d'imposition attendu au cours de l'année de réalisation de l'actif ou de règlement du passif.

## 8.22. Contrats de location

### *Le Groupe en tant que bailleur*

Le Groupe Crelan opère en tant que bailleur ("lessor") et accorde uniquement des contrats de location-financement à ses clients. Presque tous les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif (à l'exception de la propriété juridique) sont transférés au preneur ("lessee"). En outre, il est possible qu'un transfert de propriété ait lieu à la fin du contrat.

Les contrats de location-financement sont initialement comptabilisés comme des créances au bilan pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location. L'investissement net dans un contrat de location-financement est l'investissement brut dans ledit contrat, actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location. Le montant de la créance comprend également les coûts initiaux directement imputables ainsi que la valeur résiduelle du contrat de location, à savoir la valeur déterminée à laquelle le preneur peut acquérir le bien loué à la fin du contrat.

Le taux d'intérêt effectif est calculé sur la base des flux de trésorerie futurs. Sur la base de ce taux d'intérêt effectif, les flux de trésorerie futurs sont actualisés à la date du bilan pour obtenir une valeur actuelle nette qui est égale à la juste valeur de l'actif loué (y compris les coûts initiaux directement imputables).

Les produits financiers non acquis correspondent à la différence entre l'investissement brut et l'investissement net dans le contrat de location et sont comptabilisés dans le compte de résultat sur la base du taux d'intérêt effectif mentionné ci-dessus, étalé sur la durée de la créance.

Les créances de location sont comptabilisées au bilan à leur valeur nette, c'est-à-dire après déduction d'une éventuelle réduction de valeur.

### *Le Groupe en tant que preneur*

Suite aux amendements apportés à la norme IFRS 16 (Contrats de location), les entreprises sont tenues, à partir du 1er janvier 2019, de divulguer les engagements locatifs auxquels elles sont exposées. Ces engagements sont représentés par un droit d'utilisation ("Right-of-Use") à l'actif et par un passif de location (Lease Liabilities) au passif.

Les contrats couverts par la nouvelle norme concernent principalement la location d'immeubles, de voitures de société et de terminaux de paiement. Comme les taux d'intérêt implicites ne sont pas disponibles, Crelan met à jour les montants périodiques avec le taux d'intérêt approprié pour chaque produit <sup>7</sup>.

Sur la base du principe d'immatérialité (IAS8.8), AXA Bank Belgium n'a pas encore appliqué la norme IFRS16.

## 8.23. Avantages du personnel

### *Avantages à court terme*

Les avantages du personnel à court terme comme les rémunérations, les salaires et les cotisations de sécurité sociale, sont imputés à la période au cours de laquelle les services sont rendus. Des provisions non actualisées sont constituées dans le cadre des avantages devant être versés l'année suivant la fin de l'exercice en cours (p. ex. pécule de vacances, primes, etc.).

Toutefois, les indemnités de départ ne sont comptabilisées que lorsqu'un lien de causalité peut être démontré.

### *Engagements de retraite*

Le Groupe dispose de divers régimes de retraite à cotisations définies et de divers régimes de retraite à prestations définies. Les engagements de retraite sont tous financés par le versement de cotisations aux compagnies d'assurance.

Concernant les régimes à cotisations définies, l'employeur et l'employé versent périodiquement un montant fixe pour constituer le capital de retraite. Cette cotisation fixe est comptabilisée comme un passif, d'une part, et comme une charge, d'autre part, dans la période au cours de laquelle l'employé a fourni les prestations.

Conformément à la législation belge applicable aux régimes de pension du deuxième pilier (la loi sur les pensions complémentaires), tous les régimes de pension belges à cotisations définies doivent être considérés comme des régimes de pension à prestations définies selon les normes IFRS.

Pour les régimes de retraite à prestations définies, les dépenses périodiques sont déterminées sur la base de calculs actuariels effectués au moins une fois par an. La méthode PUC ("Projected Unit Credit") est utilisée

---

<sup>7</sup> Il s'agit respectivement pour les bâtiments, voitures de société et distributeurs ATM : du taux hypothécaire à 10 ans, du taux d'un prêt auto à 5 ans et du taux s'appliquant aux crédits professionnels à 7 ans.

d'une part pour calculer la valeur actuelle des engagements bruts à comptabiliser au bilan, et d'autre part, pour calculer les coûts de pension à comptabiliser dans le compte de résultat.

Les coûts de pension des services fournis sont comptabilisés immédiatement dans le compte de résultat, sauf si la rémunération n'est pas immédiatement et inconditionnellement promise. Dans ce cas, les coûts de pension des services fournis sont comptabilisés de manière linéaire sur la période moyenne jusqu'à ce que les avantages deviennent inconditionnels.

Jusqu'au 31 décembre 2010 inclus, les gains et pertes actuariels nets cumulés dépassant le corridor (le montant le plus élevé correspondant à 10% de la valeur actualisée des engagements bruts et à 10% de la juste valeur des actifs du régime) ont été imputés au compte de résultat sur les années de service restantes des employés participant au régime.

Depuis le 1er janvier 2011, les gains et pertes actuariels sont comptabilisés intégralement dans les autres éléments du résultat global pour la période au cours de laquelle ils surviennent. À cette fin, conformément à la norme IAS 8 sur les changements de méthodes comptables, les états financiers des exercices clos le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 ont été modifiés.

Les actifs du régime du Groupe comprennent des contrats d'assurance qualifiés conformément à la norme IAS 19. Les contrats d'assurance sont émis par des assureurs non affiliés et le produit de ces contrats ne peut être utilisé que pour financer les avantages du personnel dans le cadre de régimes à prestations définies.

#### *Autres avantages à long terme*

Pour les autres avantages sociaux à long terme, qui sont payés après l'année suivant la date de clôture de la période en cours (tels que les primes à long terme, la retraite anticipée et l'assurance hospitalisation), un calcul de la valeur actuelle des engagements bruts s'applique également. Toutefois, les écarts actuariels résultant de la révision périodique des hypothèses et des estimations sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat.

### 8.24. Trésorerie, équivalents de trésorerie et flux de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les espèces, les soldes auprès des banques centrales et les autres actifs financiers dont l'échéance maximale est de trois mois à compter de la date d'acquisition.

Crelan détermine ses flux de trésorerie opérationnels en utilisant la méthode indirecte. Selon cette méthode, le résultat net de l'exercice est ajusté pour tenir compte des opérations non monétaires, des impôts différés, des provisions, de la variation des dettes ou des créances commerciales, ainsi que des produits et charges liés aux flux d'investissement ou de financement.

### 8.25. Effets des variations de taux de change

Les éléments monétaires et non monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en EUR lors de la comptabilisation initiale au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Ensuite, un processus d'évaluation monétaire quotidien est effectué pour les composants monétaires. Tous les soldes monétaires restant en devises étrangères sont convertis au taux de clôture du mois. Toutes les différences positives et négatives sont comptabilisées dans le compte de résultat, quelle que soit la catégorie de notation.

Les éléments non monétaires du Groupe Crelan se composent uniquement d'instruments de capitaux propres libellés en devises étrangères. Ceux-ci sont initialement évalués à leur juste valeur. Ensuite, la catégorie de valorisation est considérée. Dans le cas de la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction, les résultats de change résultant de la conversion au taux de clôture sont également comptabilisés dans le compte de résultat comme une variation de la juste valeur de l'instrument sous-jacent.

Dans le cas de la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente, ce résultat de change est reporté dans les capitaux propres.

Les éléments monétaires et non monétaires en devises étrangères sont convertis en EUR lorsqu'ils sont retirés du bilan à la date de la transaction.

Dans le cas d'éléments non monétaires en devises étrangères appartenant à la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente, la totalité de la différence de change entre la comptabilisation initiale et la sortie du bilan est comptabilisée dans le compte de résultat comme une plus-value ou une moins-value réalisée(s).

## 8.26. Fonds propres

Les fonds propres comprennent le capital émis sous forme de parts ordinaires et de parts coopératives, la réserve provenant de la réévaluation de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais de l'OCI, ainsi que les réserves provenant des bénéfices non distribués.

En outre, les capitaux propres comprennent également tous les instruments financiers émis ou des parties de ceux-ci qui doivent être classés comme instruments de capitaux propres sur la base de leurs caractéristiques économiques de l'accord contractuel.

Une distinction importante avec la classification comme instrument de dette ici est que le Groupe Crelan ne peut pas être obligé de :

- livrer des espèces ou des actifs financiers
- d'échanger des instruments financiers qui sont potentiellement défavorables
- de livrer un nombre variable de ses propres instruments de capitaux propres

Tant les distributions d'un tel instrument que les coûts de transaction associés à son émission sont déduits directement des capitaux propres.

## 8.27. Provisions techniques

### *Provision d'assurance*

Cette provision est calculée selon les principes actuariels en vigueur (technique "Universal Life") et est calculée séparément pour chaque contrat d'assurance.

Chaque contrat individuel contient un compte d'assurance. Les dépôts en espèces ("cash-in-flows") et les retraits d'espèces ("cash-out-flows") y sont comptabilisés. Les cash-in-flows sont, par exemple, les versements de primes par le preneur d'assurance. Les cash-out flows sont par exemple le calcul des frais de gestion et les risques assurés.

Les actifs du compte d'assurance (également appelés réserves du compte d'assurance) sont investis dans un ou plusieurs types de placements, générant ainsi un rendement au profit du preneur d'assurance.

Les réserves sont calculées de manière générique pour tous les risques pris (décès toutes causes, décès accidentel, décès successifs, incapacité de travail) afin de créer des réserves structurelles de vieillissement (invalidité) et des réserves de risque, en plus de celles qui peuvent être appelées par le preneur d'assurance.

### *Provision pour sinistres*

Les provisions pour sinistres sont déterminées individuellement par le gestionnaire des sinistres en fonction des caractéristiques du sinistre. Lorsqu'un dédommagement concerne l'allocation d'un paiement périodique, la provision est calculée comme étant la valeur actuelle des allocations futures attendues.

## 8.28. Contrats d'assurance IFRS 4

### *Test d'adéquation*

Le Groupe Crelan détermine à la fin de chaque période de reporting si les engagements d'assurance comptabilisés sont suffisants. Si les engagements d'assurance reconnus sont insuffisants, le déficit est comptabilisé en totalité dans le compte de résultat.

### *Réassurance*

Les actifs des réassureurs sont comptabilisés dans le bilan. S'il existe une preuve objective que tous les montants du contrat de réassurance ne seront pas collectés, la valeur comptable de l'actif de réassurance est réduite en conséquence et la dépréciation est comptabilisée en résultat.

## 8.29. Informations complémentaires

### 8.29.1. Principales sources d'incertitude de l'estimation

La préparation des comptes annuels conformément aux normes IFRS nécessite un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Bien que toutes les informations disponibles soient utilisées pour rendre ces estimations et hypothèses aussi fiables que possible, les résultats réels peuvent en différer.

Les estimations et hypothèses portent principalement sur les domaines suivants :

- estimation de la valeur réalisable en cas de dépréciation ;
- la détermination de la juste valeur des instruments financiers non cotés ;
- évaluation de la CVA et de la DVA sur les produits dérivés et sur les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat
- détermination de la durée de vie utile prévue des immobilisations corporelles et incorporelles
- l'estimation des passifs existants résultant d'événements passés dans la comptabilisation des provisions ;
- hypothèses actuarielles dans l'évaluation des engagements de retraite ;
- les hypothèses actuarielles dans l'évaluation des réserves techniques ;
- l'estimation des actifs d'impôts différés ;
- la détermination de la réserve de couverture lors de l'application de la comptabilité de couverture de la juste valeur ;
- détermination du contrôle dans la préparation du périmètre de consolidation ;
- l'estimation de la production de crédits futurs éligibles lors de l'examen des conditions relatives aux opérations de refinancement à plus long terme ;
- l'estimation des passifs existants résultant d'événements passés lors de la comptabilisation des autres provisions.

### 8.29.2. Événements postérieurs à la clôture du bilan

Les événements postérieurs à la clôture qui révèlent des circonstances qui existaient à la date de clôture (par exemple, des informations supplémentaires sur des estimations déjà faites), nécessiteront un ajustement des états financiers s'ils sont importants.

Les événements postérieurs à la clôture du bilan qui indiquent des circonstances survenues après la date de clôture (par exemple, les variations du dollar ou de la juste valeur des titres), ne nécessiteront pas d'ajustement dans le bilan, le compte de résultat, le tableau des variations des fonds propres ou le tableau des flux de trésorerie. Toutefois, s'ils sont importants, des informations sur la nature et l'impact financier estimé sont fournies pour éviter que les états financiers ne soient trompeurs.

### 8.29.3. Changements d'estimations et de méthodes comptables

Lorsqu'il est difficile de décider s'il s'agit d'un changement d'estimation comptable ou d'un changement de méthode comptable, un changement d'estimation comptable est utilisé conformément aux IFRS.

Un changement d'estimation comptable est appliqué de manière prospective. Dans la mesure où un changement d'estimation comptable entraîne des changements dans les actifs et les passifs, ou concerne un élément des capitaux propres, il est comptabilisé dans la période au cours de laquelle le changement se produit en ajustant la valeur comptable de l'actif, du passif ou de l'élément des capitaux propres concerné.

Dans le cas d'un changement de méthode comptable, celui-ci doit être appliqué de manière rétrospective.

Lorsqu'il n'est pratiquement pas faisable de déterminer les effets spécifiques à une période du changement de méthode comptable sur les informations comparatives d'une ou plusieurs périodes antérieures présentées, la nouvelle méthode comptable est appliquée à la valeur comptable des actifs et des passifs au début de la première période pour laquelle une application rétrospective est praticable, qui peut être la période en cours. Ce faisant, le solde d'ouverture de chaque composante des capitaux propres concernée est retraité pour cette période.

Lorsqu'il n'est pratiquement pas faisable de déterminer l'effet cumulé, au début de la période comptable, de l'application d'une nouvelle méthode comptable à toutes les périodes antérieures, les informations comparatives sont modifiées pour appliquer la nouvelle méthode comptable de manière prospective à partir de la date la plus proche possible.

Dans ces cas, des informations supplémentaires sont fournies dans les annexes.



# Rapport annuel

## 2021



 **Groupe Crelan**

# Rapport annuel 2021

## Groupe Crelan



Le Groupe Crelan a acquis AXA Bank Belgium. Depuis lors, le Groupe Crelan est représenté par trois marques : Crelan, Europabank et AXA Bank Belgium.

La collaboration entre ces trois banques contribuera à déterminer le succès du groupe dans les années à venir. D'une part, la collaboration est importante pour préparer l'intégration de Crelan et d'AXA Bank Belgium au printemps 2024. D'autre part, nous voulons continuer à optimiser les synergies au sein du Groupe Crelan.

Dans ce rapport annuel, vous verrez régulièrement des photos illustrant cette collaboration, envoyées par des collègues d'AXA Bank Belgium, d'Europabank et de Crelan.

Les chiffres repris dans ce rapport concernent, conformément à l'article 105 du Code des Sociétés, une version abrégée des comptes annuels officiellement publiés, clôturés au 31 décembre 2021, du Groupe Crelan, relatifs aux comptes annuels consolidés en IFRS. En ce qui concerne ces comptes annuels publiés, une attestation sans réserve a été délivrée par notre commissaire.

Les chiffres mentionnés dans ce rapport annuel peuvent concerner le Groupe Crelan dans son ensemble et les entités individuelles, à savoir la banque Crelan, Crelan Insurance, Europabank et AXA Bank Belgium. Les comptes annuels consolidés complets peuvent être obtenus sur demande auprès de la direction General Office, en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : [general.office@crelan.be](mailto:general.office@crelan.be).



# Contenu

<b>Le regard du CEO sur l'année 2021</b>	<b>6</b>
<b>Qui sommes-nous ?</b>	<b>9</b>
Structure et actionariat	11
<b>2021 en un coup d'œil</b>	<b>13</b>
Les marchés	11
Les tendances de la banque Crelan	11
Sous les projecteurs	17
Chiffres-clés du Groupe Crelan 2021	20
Notre vision de l'avenir, présentée par le CEO et le président	22
<b>Rapport de gestion consolidé du Groupe Crelan, exercice 2021</b>	<b>25</b>
<b>Resultats et synergies du Groupe et de ses membres</b>	<b>26</b>
Résultats de Crelan SA	26
Résultats de Crelan Insurance	29
Résultats d'Europabank	29
Résultats d'AXA Bank Belgium	31
Synergies	33
<b>Données comptables consolidées en IFRS</b>	<b>34</b>
<b>Corporate governance</b>	<b>42</b>
Conseils d'Administration et Comités de Direction	42
Rapport du commissaire	48
Modifications statutaires	48
Bonne gouvernance	48
Politique de rémunération	48
Evaluation de la gouvernance	49
<b>Crelan, une banque en évolution</b>	<b>51</b>
Initiatives envers les clients	51
Initiatives envers le personnel	56
Développements informatiques et projets en cours de développement	59
La gestion du portefeuille	60
<b>Crelan, une banque sûre</b>	<b>61</b>
Gestion générale des risques	61
Compliance	64
Audit interne	65
Inspection du Réseau	65
<b>Crelan, une banque socialement engagée et durable</b>	<b>67</b>
Un fonctionnement durable chez Crelan	67
<b>Remerciements</b>	<b>70</b>



“Travailler ensemble signifie pouvoir compter les uns sur les autres. C'est la base du succès de notre agence et de celui du Groupe Crelan.”

Agence Crelan De Zutter-Vandé Ginste à Tilt

Bien que le coronavirus ait eu moins d'impact sur notre société l'année dernière que lors de la première année de la crise en 2020, la pandémie nous a tout de même tenus fermement sous son emprise.

L'activité économique s'est nettement améliorée, notamment en raison de l'augmentation de la consommation pendant les périodes de baisse de taux d'infection et de l'efficacité des mesures d'accompagnement financières au niveau du Fédéral et des entités fédérées.

Malheureusement, ces rebonds ont été de courte durée et les contacts plus fréquents ont à nouveau entraîné une augmentation des taux d'infection. Vers la fin de l'année, l'incertitude entourant le nouveau variant Omicron a pris le dessus. Les problèmes d'approvisionnement ont conduit à une offre insuffisante face à la demande accrue des consommateurs. Cette évolution et la flambée des prix de l'énergie ont fait réapparaitre le spectre de l'inflation, voire d'une stagflation sur 2022 en raison de l'invasion de l'Ukraine, dont personne ne peut prédire les conséquences.

En 2021, davantage de consommateurs ont utilisé les facilités de paiement numérique et les paiements sans contact. La manière de considérer l'organisation du travail a également changé de manière significative. Chez Crelan, où il était déjà possible de faire deux jours de travail à domicile par semaine, nous sommes passés à la vitesse supérieure avec la possibilité de faire un jour de travail à domicile supplémentaire par semaine et une plus grande flexibilité dans la planification de notre travail. C'est une affaire de droits et d'obligations et, dans la pratique, nous constatons que le système fonctionne et est apprécié par les collaborateurs qui ont un fort désir d'autonomie, de sens et d'apprentissage.

Les clients ont également apprécié la manière dont nous avons continué à être disponibles. Par voie numérique ou sur rendez-vous si nécessaire, mais aussi sans rendez-vous en agence dès que

c'était possible et en respectant les mesures de sécurité et d'hygiène en vigueur.

Cela a de nouveau entraîné de bons résultats de production. Le montant des crédits accordés a augmenté de 5,9 %, les dépôts de la clientèle ont progressé de 5,6 % et la vente de produits hors-bilan (fonds, notes, assurances-placements, etc.) a augmenté de 24,2 %.

Le Groupe Crelan a brillamment clôturé l'année 2021 avec l'acquisition d'AXA Bank Belgium le dernier jour de l'année. Jusqu'à récemment, Crelan était une institution financière lessignificatif, mais nous avons néanmoins pu acquérir une banque plus importante sous la supervision de la Banque centrale européenne (BCE). C'est une première pour la Belgique, et c'est aussi un fait rare au niveau européen.

Cette acquisition fait du Groupe Crelan, le cinquième groupe bancaire financier en termes de total bilantaire parmi les banques de détail belges. Nous acquérons également le statut d'institution financière significative et serons donc directement supervisés par la BCE.

Nous sommes reconnaissants de la confiance que nous ont accordée les régulateurs et nous voulons gérer cette situation de manière responsable.

Rien ne change actuellement pour le monde extérieur. Crelan et AXA Banque restent des banques distinctes. Mais en attendant, les équipes de Crelan et d'AXA Banque préparent avec enthousiasme l'intégration des deux banques.

La banque fusionnée est prévue pour le printemps 2024. Nous avons l'ambition de réaliser l'intégration des deux banques de la manière la plus harmonieuse possible pour nos clients et de leur offrir un service meilleur encore, en combinant nos connaissances et notre expérience.

**Philippe Voisin,**  
CEO de Crelan et d'AXA Bank Belgium



## Le regard du CEO sur l'année 2021



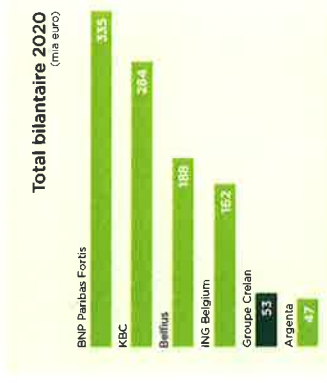
# Qui sommes-nous ?



Le groupe Crelan est composé de 4.869 collaborateurs enthousiastes - tant les membres du personnel que les agents bancaires indépendants et leurs employés - qui donnent chaque jour le meilleur d'eux-mêmes pour près de 1,8 million de clients.

**Le groupe financier est constitué de la SC CrelanCo, de la SA Crelan, de la SA Europabank et de la SA AXA Bank Belgium.** Elle occupe la cinquième place en termes de total bilantaire parmi les banques de détail belges.

Pour le grand public, le groupe Crelan est représenté par trois logos bancaires : Crelan, AXA Banque et Europabank.



**CrelanCo SC est l'actionnaire unique et à 100 % du Groupe Crelan.** Le capital social de cette société coopérative agréée est constitué par la participation de **plus de 274.000 actionnaires coopérateurs**. Ces derniers sont donc tous coopérateurs de notre groupe bancaire.

Les racines coopératives de Crelan remontent aux années soixante et trouvent leur origine dans les liens étroits de la banque avec le secteur agricole et horticole belge. Les premières caisses coopératives collectaient l'épargne des agriculteurs, ce qui permettait à la banque d'accorder des crédits agricoles.

À partir des années 1990, les caisses coopératives ont également rejoint l'actionariat de Crelan, jouant un rôle important dans la privatisation de l'institution financière initialement ancienne. Depuis novembre 2015, toutes les anciennes caisses coopératives ont fusionné et CrelanCo est l'actionnaire à part entière.

Le Groupe Crelan en plus d'être une coopérative, est également un groupe bancaire 100 % belge dont le centre de décision se trouve dans son propre pays et dont la gamme de produits et services est exclusivement destinée au marché belge.



La banque Crelan est une **fédération d'établissements**

de crédit constituée par Crelan SA et par son actionnaire, la SC CrelanCo. La solidarité entre les deux est totale.

**Crelan propose une large gamme de produits bancaires et d'assurance pour les particuliers, les indépendants et les PME.** L'objectif de Crelan est d'offrir à ses clients des solutions globales plutôt que simplement des produits, notamment des moyens de paiement, des produits d'épargne et d'investissement, des formes de crédit et des polices d'assurance. A cette fin, Crelan utilise sa propre gamme de produits, qu'elle complète avec les produits de plusieurs partenaires, chacun étant une référence dans son domaine. Il s'agit notamment de polices d'assurance non-vie d'AXA Belgium, de polices d'assurance-vie d'Allianz et de formules d'investissement d'Econopolis Wealth Management et d'Armundi.

En outre, avec une gamme de produits spécialisés, la banque est le partenaire privilégié



Contrairement à ce que son nom indique, Europabank est une banque belge, dont le siège est à Gand. Elle fait partie du groupe Crelan depuis 2004.

En tant que **filiale de Crelan**, Europabank offre une gamme spécifique de produits et de services pour les particuliers et les entrepreneurs. Elle est notamment connue pour sa spécialisation dans **le crédit à la consommation**.



AXA Bank Belgium est la plus récente et aussi la plus grande entité du Groupe Crelan. AXA Bank Belgium est la **banque sœur** de Crelan depuis le 31/12/2021, après que le Groupe Crelan l'a acquise auprès de l'assureur international français AXA Group.

AXA Bank Belgium **soutient ses clients, les familles et les entrepreneurs belges, en les**

des agriculteurs et des grandes entreprises du secteur agricole et horticole.

Si vous demandez à nos clients pourquoi ils choisissent Crelan, **la relation de confiance** qu'ils entretiennent avec leur agent bancaire Crelan est invariablement l'une des raisons. Nous sommes fiers de rapprocher le conseil financier du client. Non seulement par le biais des canaux bancaires numériques, mais aussi grâce à notre réseau d'agents bancaires indépendants qui connaissent bien leur quartier et leurs clients.

Plus de 470 agences sont accessibles pour nos clients chaque jour.

Des clients satisfaits ne peuvent être obtenus que grâce à des collaborateurs satisfaits. C'est pourquoi Crelan accorde une attention constante au bien-être au travail. En 2021, la banque a reçu le label de Top Employer pour la sixième fois consécutive. Les décisions durables et notre engagement social, notamment par le biais de la Crelan Foundation, vont de soi.

Les commerçants et les entrepreneurs connaissent aussi la banque comme **prestataire de transactions avec les cartes de débit et les cartes de crédit Visa et MasterCard**.

La banque compte 47 agences.

Contrairement à Crelan et à AXA Bank Belgium, Europabank ne travaille pas avec un réseau d'agents bancaires indépendants, mais exclusivement avec du personnel salarié.

**guidant de manière proactive dans la constitution et la gestion de leur patrimoine, grâce à des conseils sur mesure en matière de crédits immobiliers et d'investissements.**

La banque est ancrée localement grâce à son réseau d'agents bancaires indépendants. Les outils numériques conviviaux et le contact personnel vont de pair. A ce titre, la banque a reçu plusieurs prix au cours des cinq dernières années, dont celui de la banque la plus innovante en 2021, décerné par ses clients.

Au sein du groupe, il existe une coopération commerciale, technique et financière.

Les chiffres du tableau ci-dessous tiennent compte de la composition après l'acquisition d'AXA Bank Belgium et la vente de Crelan Insurance.

Entreprise	Nombre de collaborateurs	Nombre d'agences	Nombre de clients	Nombre d'actionnaires coopérateurs	Active en
Crelan	2.270*	467	758.207	274.003	Belgique
Europabank	351	47	168.092	-	Belgique
AXA Bank Belgium	2.248**	367	873.226	-	Belgique

\*722 membres du personnel et 1548 collaborateurs dans le réseau d'agences indépendantes  
 \*\*726 membres du personnel et 1.522 collaborateurs dans le réseau d'agences indépendantes

## Structure et actionariat

**La SA Crelan forme avec la société coopérative agréée SC CrelanCo, une fédération d'établissements de crédit, où la SA Crelan assume le rôle d'établissement central. Il existe une solidarité complète entre les deux entités de la fédération, ce qui explique pourquoi les résultats de la SA Crelan et ceux de la SC CrelanCo sont globalisés.**

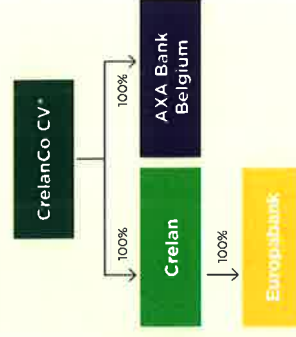
La SC CrelanCo détient 100 % des actions et droits de vote de la SA Crelan. Au 31 décembre 2021, le capital coopératif de CrelanCo était dévolu par 274.003 actionnaires coopérateurs. Crelan est donc une banque 100 % belge avec un ancrage 100 % coopératif.

La gestion opérationnelle tant de la SA Crelan, de la SC CrelanCo, que de la SA AXA Bank Belgium est assurée par le Comité de Direction de la SA Crelan.

L'ensemble formé par la SA Crelan et la SC CrelanCo est dénommé dans le présent rapport « Crelan » ou « la Banque », alors que le vocable plus large « Groupe Crelan » ou « le Groupe » fait référence à toutes les entités ou filiales citées ci-dessous et comprises dans la consolidation par intégration globale.

Les comptes d'Europabank sont inclus dans le périmètre de consolidation du Groupe Crelan conformément à l'Arrêté Royal du 23 septembre 1992 relatif aux comptes consolidés des établissements de crédit.

**Le schéma ci-dessous reprend la structure du Groupe Crelan sous forme simplifiée.**



\*La SA Crelan forme avec la société coopérative agréée SC CrelanCo, une fédération d'établissements de crédit, où la SA Crelan assume le rôle d'établissement central. Conformément à l'Arrêté Royal du 23 septembre 1992 relatif au statut et au contrôle des établissements de crédit.



AXA Bank Belgium ayant rejoint le groupe le 31 décembre 2021, les chiffres du bilan de cette entité sont inclus dans le paramètre de consolidation, mais pas le compte de résultat. Les résultats d'AXA Bank Belgium sont

toutefois décrits à titre d'information dans ce rapport.

Le Groupe Crelan n'a pas de filiales.

## Crelan et AXA Bank Belgium, ensemble, allons de l'avant !

Ce que l'on remarque immédiatement, ce sont les fortes similitudes entre Crelan et AXA Banque en termes de gamme de produits, de services fournis par les agents bancaires indépendants, d'approche client... Cela explique également pourquoi Crelan et AXA Bank Belgium préparent actuellement une intégration pour le printemps 2024.

En combinant notre savoir-faire, notre expérience et nos ressources, nous voulons faire encore mieux et créer une valeur ajoutée pour nos clients, nos agents bancaires et nos collaborateurs, ainsi que pour la banque elle-même. Après l'intégration, la banque poursuivra ses activités sous le logo Crelan.



# 2021 en un coup d'œil

## Les marchés

### CONTEXTE

Trois thèmes ont caractérisé l'économie mondiale en 2021 : **croissance, inflation et normalisation de la politique monétaire**.

Avec l'augmentation de la couverture vaccinale, l'activité économique a repris et la croissance est revenue après le choc sévère de 2020. Cependant, le coronavirus est resté un facteur de perturbation en raison de périodes de restrictions temporaires lors des nouvelles vagues de contamination. La combinaison d'une demande accrue et d'une offre perturbée a, à son tour, alimenté l'inflation.

En réponse, les économies émergentes ont d'abord resserré leur politique monétaire, puis, à la fin de l'année, les banques centrales des économies avancées ont également annoncé qu'elles allaient progressivement supprimer leurs mesures de soutien.

Ces tendances ne se sont pas manifestées partout dans la même mesure.

L'économie américaine s'est très bien comportée malgré d'importants problèmes

d'approvisionnement en produits intermédiaires et la pression qui en résulte sur les prix. Les effets de base favorables du semestre précédent, la hausse des prix de l'énergie et la forte demande ont en outre contribué au taux d'inflation élevé du second semestre.

Le redressement du marché du travail s'est poursuivi et le climat des affaires est resté favorable.

Cela a conduit à un changement d'attitude de la Réserve fédérale qui, après une longue période de mesures de soutien, a annoncé une réduction progressive des achats d'actifs lors de ses deux derniers comités de politique monétaire de l'année.

Les restrictions sévères imposées pour freiner l'expansion du COVID-19 ont initialement élargi la reprise dans la zone euro. La reprise s'est amorcée au deuxième trimestre, grâce à l'augmentation de la couverture vaccinale et à la réouverture de plusieurs secteurs. Toutefois, l'activité s'est à nouveau ralentie vers la fin de l'année en raison de l'incertitude entourant le nouveau variant Omicron.

Comme aux États-Unis, l'inflation a rebondi dans l'ensemble de la zone euro en raison de la perturbation des chaînes industrielles mondiales, de la forte hausse des prix de l'énergie, des effets de base favorables et de la forte demande résultant de la réouverture de l'économie. Et là aussi, le marché du travail s'est amélioré malgré des mesures de soutien plus allégées.



La BCE a maintenu une attitude très accommodante, apportant un important soutien aux économies des États membres, dont les gouvernements ont également continué d'intervenir via d'importantes mesures budgétaires au niveau national.

Parmi **les économies émergentes**, l'année 2021 a été plutôt mouvementée. Ces pays ont également enregistré une croissance et un taux d'inflation élevé, ce qui n'a pas laissé d'autre choix à leurs banques centrales que de relever les taux directeurs assez rapidement, contrairement à leurs homologues des pays avancés.

La Chine a donné la priorité aux objectifs structurels plutôt que conjoncturels. Dans sa lutte contre l'inégalité sociale croissante, le gouvernement a renforcé la réglementation dans divers secteurs afin que les travailleurs aient une plus grande part dans la distribution du revenu national.

En Amérique latine, en plus des problèmes liés

au Covid et à l'inflation, les événements politiques ont déterminé le cours de l'économie.

## IMPACT SUR LES BOURSES ET SUR LES MARCHÉS

**Les marchés d'actions** ont à nouveau enregistré de bonnes performances en 2021. Par exemple, l'indice MSCI ACWI a progressé de 19,1 %. Cet indice a un portefeuille mondial et fournit donc une bonne indication des performances économiques mondiales.

Les États-Unis et l'Europe, en particulier, ont affiché des taux de croissance élevés, respectivement de 25,2 % et 19,9 %. Les pays émergents ont eu plus de mal, notamment le Brésil (-18 %) et la Chine (-22,7 %). L'économie chinoise a souffert de la forte hausse du dollar, de la réduction des mesures de soutien et du renforcement de la réglementation par le gouvernement chinois.

En plus de la bonne performance des marchés boursiers, **les taux des obligations d'État** ont également fortement augmenté. Le taux allemand à 10 ans a encore clôturé l'année 2021 en négatif à -0,18 %, mais cela implique une augmentation de 40 points de base sur une base annuelle. Aux États-Unis, le taux à 10 ans a augmenté encore plus fortement, de 60 points de base, pour atteindre un niveau de 1,5 %.

De moins bonnes nouvelles sont venues du marché de l'énergie, avec des augmentations spectaculaires des prix de 50 % pour le pétrole Brent et de plus de 200 % pour le gaz. À un moment donné, le prix du gaz a atteint un pic de plus de 700 %.

En général, les prix des métaux industriels ont aussi fortement augmenté. Le cours en dollars a augmenté de 26 % pour le nickel, de 27 % pour le cuivre et de plus de 40 % pour l'aluminium. Le minéral de fer est resté à la traîne, le cours en dollars ayant chuté de près de 28 % en raison de la crise du secteur de la construction en Chine.

L'or a également vacillé parce que les investisseurs s'inquiétaient d'une éventuelle hausse des taux d'intérêt réels américains. En conséquence, le prix a baissé de 3,5 % sur une base annuelle.

## Les tendances de la banque Crélan

### L'ÉPARGNE ET LES PLACEMENTS

Trois tendances ont marqué 2021 dans le domaine de l'épargne et des placements : la poursuite de la croissance des comptes d'épargne, le maintien de l'intérêt pour les fonds d'investissement et les alibis sur les comptes courants qui ont continué d'augmenter.

Le total des dépôts sur les **comptes d'épargne réglementés** et sur les **comptes d'épargne Crelan Business** a augmenté de 5,38 % pour atteindre 14,6 milliards d'euros.

La facilité d'accès des fonds épargnés et le traitement fiscalement favorable des intérêts continuent de convaincre de nombreux épargnants. En outre, les investisseurs utilisent également le compte d'épargne comme un compte d'attente en fonction des nouvelles opportunités d'investissement. Néanmoins, la croissance de l'épargne n'a pas été aussi forte

qu'en 2020, ce qui a un rapport étroit avec la modification des habitudes de consommation. Après l'impact particulièrement lourd du coronavirus en 2020, les clients ont à nouveau dépensé davantage pour les voyages, les sorties au restaurant et les achats en 2021.

Depuis plusieurs années, la faiblesse persistante des taux d'intérêt du marché convainc plus en plus d'investisseurs de se tourner vers les **fonds de placement**, car les perspectives



"If you don't believe in cooperation, watch what happens to a wagon when one wheel comes off. There is no power without cooperation."

Anné Giverson,  
Invest manager AXA Bank Belgium







de rendement à long terme de ces placements sont plus élevées que celles du compte d'épargne.

Par conséquent, la production de placements a de nouveau fortement augmenté, de 23,9 %. La production générale de fonds a spécifiquement augmenté de 39,9 %. Nous avons noté un grand intérêt pour les fonds mixtes (profilés) et les fonds d'actions. Les investissements axés sur la durabilité (global ecology, action climatique, eau, valeur durable, etc.) ont également pu compter sur un soutien considérable.

Les produits structurés avec protection du capital, les notes et les fonds avec une grande part (grande allocation) d'obligations, les bons de caisse et les comptes à terme ont été moins populaires.

La croissance de la production des fonds et notes spécifiquement commercialisés par Crelan, y compris l'épargne-pension, s'est élevée à 28,23 %. Cette croissance, combinée à l'évolution positive du marché des valeurs sous-jacentes, a entraîné une forte augmentation de 20 % de l'encours de ces produits. De manière plus détaillée, l'augmentation de l'encours des fonds s'est élevée à 32,75 % et celle de l'épargne-pension à 16 %. L'encours des actions coopératives est resté stable tandis que celui des structured notes a connu une baisse de 13 %.

L'augmentation du nombre de comptes à vue chez Crelan d'une part et, d'autre part, peut-être la moindre incitation pour les clients à transférer des fonds vers le compte d'épargne en raison des faibles taux d'intérêt du marché, ont une fois de plus entraîné une augmentation substantielle de 13,08 % des dépôts sur les comptes à vue. Cependant, comme pour les comptes d'épargne, le changement de la structure des dépenses est également responsable d'une croissance des comptes courants plus faible qu'en 2020.

## OCTROI DE CRÉDITS

Hors refinancements internes, le montant des crédits accordés s'élève à près de 3,5 milliards d'euros, soit une augmentation de 5,9 % ou près de 200 millions d'euros de plus qu'en 2020.

Parmi les crédits aux particuliers, on note une augmentation de 4,3 % de la production de crédits logement, tandis que les crédits d'investissement destinés aux clients professionnels - agriculture, PME/ETI et Corporate - ont également augmenté de plus de 5 % en moyenne.

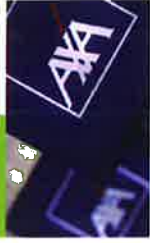


## Sous les projecteurs

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des événements économiques financiers les plus importants chez Crelan. Nous avons inclus un

aperçu des événements à caractère spécifiquement durable dans le rapport de durabilité 2021 de Crelan.

1er janvier



### PARTENARIAT AVEC AXA BELGIUM

Crelan et AXA Belgium concluent un accord de distribution pour la vente d'assurances non-vie. Désormais, les agents Crelan peuvent, sous leur statut de courtier en assurances, proposer la gamme de produits AXA Belgium à leurs clients. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre de l'accord global que le Groupe Crelan et AXA Group ont conclu dans le cadre de la reprise d'AXA Bank Belgium par Crelan.

4 janvier



### EXTENSION DE L'OFFRE DE CANAUX NUMÉRIQUES

Les clients Crelan peuvent désormais ajouter les comptes à vue qu'ils détiennent dans d'autres banques à leur abonnement myCrelan et dans l'application mobile. Ils peuvent ensuite consulter ces comptes dans l'environnement Crelan. À partir du mois d'août, il sera également possible d'effectuer des transactions en utilisant ces comptes.

25 janvier



### TOP EMPLOYER POUR LA SIXIÈME FOIS

Pour la sixième année consécutive, Crelan a reçu le label Top Employer. Cette reconnaissance n'est accordée qu'après un examen indépendant et approfondi de la politique HR en comparaison avec un benchmark international.

1er février



### ÉLARGISSEMENT DE L'OFFRE DE CRÉDITS

Crelan est désormais en mesure d'offrir le crédit rénovation flamand à ses clients.

1er mars



### PAIEMENT DU DIVIDENDE

Comme il n'était pas possible d'estimer avec précision l'impact économique de la pandémie de COVID-19, les régulateurs financiers avaient temporairement gelé les paiements de dividendes par les institutions financières. Crelan a toujours suivi de

près ce processus dans le but de pouvoir réagir rapidement en ce qui concerne la rémunération de ses actionnaires coopérateurs.

Fin février 2021, Crelan a reçu l'approbation de la BNB (Banque Nationale de Belgique) pour déjà verser un premier acompte s'élevant à 1,36 % du dividende brut de 2019. Au cours du week-end du 16 octobre, après la levée complète des restrictions, Crelan a versé l'intérêt brut restant de 1,64 % pour 2019 et l'intérêt brut de 3 % de 2020 sur le compte de ses actionnaires coopérateurs.

1er mars



### ENQUÊTE AUPRÈS DES CLIENTS DE L'APPLICATION MOBILE

Afin d'adapter l'application Crelan Mobile encore plus étroitement aux souhaits de ses clients, Crelan a interrogé un échantillon représentatif d'utilisateurs actifs.

7 avril



### CONCOURS PHOTO POUR LES COOPÉRATEURS

Pour élaborer son calendrier 2022, Crelan réitère le fructueux concours photo de 2020. Les actionnaires coopérateurs peuvent à nouveau envoyer leurs propres photos qui ont une chance d'illustrer l'un des douze mois de l'année.

3 mai



### DE BEAUX RÉSULTATS MÈNENT À UN DIVIDENDE DE 3 %

Crelan annonce ses résultats et, avec 3,3 milliards d'euros de nouveaux crédits, 1,41 milliard d'euros de production hors-bilan, 1,36 milliard d'euros de croissance des dépôts d'épargne et 49,41 millions d'euros de bénéfices, peut se réjouir d'une bonne année. Les actionnaires coopérateurs participent également à ce succès avec un dividende de 3 % brut.

17 novembre



« Votre portefeuille peut-il survivre à la crise du coronavirus ? »

### CRELAN & ECONOPOLIS WEALTH MANAGEMENT, PARTENAIRES DEPUIS 10 ANS DÉJÀ

Nous collaborons depuis 10 ans déjà avec le gestionnaire de fortune Econopolis Wealth Management de Geert Noels. Une publicité dans la rubrique fonds du Journal De Tijd le souligne.

17 décembre



### APPROBATION PAR LA BNB ET LA BCE DE L'ACQUISITION D'AXA BANK BELGIUM

Les régulateurs financiers : la Banque Nationale de Belgique, la Banque de France et la Banque Centrale Européenne approuvent le plan soumis par Crelan pour l'acquisition d'AXA Bank Belgium. L'assureur international français AXA Group et le Groupe Crelan ont conclu un accord à ce sujet en octobre 2019.

3 mai



### CRELAN LANCE L'OUTIL CWM

Crelan Wealth Management (CWM) est un tout nouvel outil de conseil qui offre aux agents Crelan un processus de placement entièrement intégré et soutient les agents et les conseillers en placement en agences lors de leurs entretiens avec les clients.

Plus tard dans l'année, Crelan utilisera également cet outil pour fournir aux clients des informations sur les placements dans myCrelan et Crelan Mobile.

23 juillet



### DIGIPASS GRATUITS À LA SUITE DES INONDATIONS

Les clients dont les digipass ont été endommagés par les graves inondations qui ont frappé notre pays peuvent obtenir un gratuitement.

6 septembre



### OFFRE DE PLACEMENTS SOUS LES PROJECTEURS

C'est presque une tradition, et une fois de plus, Crelan met son offre de placement sous les projecteurs avec une campagne d'automne. Cette fois, l'accent est mis sur les placements périodiques, les actions coopératives et l'épargne-pension. La banque fournit de nombreux articles intéressants, notamment sur son blog. Et les chiffres ne mentent pas : le nombre d'investisseurs n'a cessé d'augmenter ces dernières années, stimulé par la faiblesse persistante des taux d'intérêt sur les comptes d'épargne et les placements à terme plus classiques.

31 décembre



### LE GROUPE CRELAN ACCUEILLE AXA BANK BELGIUM

L'acquisition d'AXA Bank Belgium par le Groupe Crelan et l'acquisition de Crelan Insurance par AXA Belgium sont officiellement finalisées.

Les collaborateurs de Crelan et d'AXA Banque peuvent trinquer à un avenir commun et commencer à préparer l'intégration des deux banques, prévue au printemps 2024.

17 novembre



### CRELAN & ECONOPOLIS WEALTH MANAGEMENT, PARTENAIRES DEPUIS 10 ANS DÉJÀ

Nous collaborons depuis 10 ans déjà avec le gestionnaire de fortune Econopolis Wealth Management de Geert Noels. Une publicité dans la rubrique fonds du Journal De Tijd le souligne.

17 décembre



### APPROBATION PAR LA BNB ET LA BCE DE L'ACQUISITION D'AXA BANK BELGIUM

Les régulateurs financiers : la Banque Nationale de Belgique, la Banque de France et la Banque Centrale Européenne approuvent le plan soumis par Crelan pour l'acquisition d'AXA Bank Belgium. L'assureur international français AXA Group et le Groupe Crelan ont conclu un accord à ce sujet en octobre 2019.

### LE GROUPE CRELAN ACCUEILLE AXA BANK BELGIUM

L'acquisition d'AXA Bank Belgium par le Groupe Crelan et l'acquisition de Crelan Insurance par AXA Belgium sont officiellement finalisées.

Les collaborateurs de Crelan et d'AXA Banque peuvent trinquer à un avenir commun et commencer à préparer l'intégration des deux banques, prévue au printemps 2024.



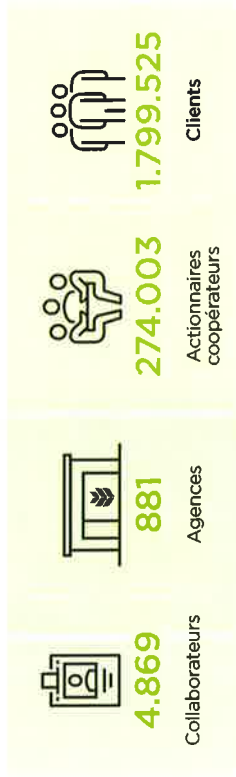
« L'expertise de notre agence se transmet de génération en génération. Cette coopération unique et étroite garantit un service de confiance pour les clients. »

Agence Crelan Verfaillie à Sint-Eloois-Winkel

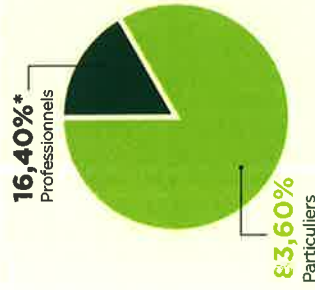


## Chiffres-clés du Groupe Crelan 2021

Collaborateurs, agences, actionnaires coopérateurs et clients



Répartition de l'encours crédits



Ratios consolidés



\* dont 29,62% aux agriculteurs et aux horticulteurs

\* chiffres corrigés

### Légende

**CIR (Cost Income Ratio)** : représente les coûts d'exploitation par rapport aux revenus d'exploitation. Indicateur d'efficacité. (Pour chaque euro de bénéfice, le groupe supporte des coûts de 73,81 centimes)

**Loan Loss Ratio** : représente les pertes sur les crédits par rapport au total du portefeuille de crédits. Indicateur de la qualité du portefeuille de crédits. (Par euro de crédit non remboursé, le groupe subit une perte de 0,05 cent pour le contenu)

**ROE (Return on equity)** : compare le bénéfice net aux fonds propres. Indicateur de rentabilité. (Pour chaque euro de fonds propres, le groupe génère 5,16 cents de bénéfice net)

**ROA (Return on Assets)** : compare le bénéfice net au total des actifs. Indicateur de rentabilité. (Pour chaque euro du total du bilan, le groupe réalise 0,28 cent de bénéfice net)

**Tier 1** : Compare les fonds propres de base aux actifs pondérés en fonction des risques dans le bilan. Indicateur de solvabilité. (Pour chaque euro de risque au bilan, le groupe dispose de 17,97 cents de fonds propres de base pour la couverture)

Chiffres-clés consolidés

(EN MIO EUR)	2020	2021	ÉVOLUTION
Dépôts à la clientèle (y compris certificats subordonnés)	20.761,63	47.790,00	+130,18%
Crédits à la clientèle (IFRS)	17.683,73	45.278,70	+156,05%
Prêts et créances	17.807,68	45.726,70	+156,78%
Portefeuille financier	1.017,16	1.445,43	+42,10%
Fonds propres (y compris capital coopératif)	1.311,46	2.194,02	+67,30%
Total de l'actif	22.819,21	53.011,86	+132,31%
Résultat net	49,41	660,35	+1.236,47%

Explication des ratios

Les chiffres publiés en parallèle sont des chiffres corrigés, car les résultats de 2021 sont fortement influencés à la hausse par l'acquisition d'Axa Bank Belgium. Tous les éléments de résultat liés au closing de l'acquisition (y compris les plus-values réalisées,

le badwill, les success fees) ont été éliminés des résultats. Si nous considérons les résultats « observés », nous obtenons un ROE de 51,38 % au lieu de 5,16 % et un Cost/Income-ratio de 70,45 % au lieu de 73,81 %.



## Notre vision de l'avenir, présentée par le CEO et le président

Le 31 décembre 2021, le Groupe Crelan a racheté AXA Bank Belgium à l'assureur international français AXA.

AXA Bank Belgium fait donc désormais partie du Groupe Crelan. L'objectif est d'intégrer Crelan et AXA Banque Belgique et de poursuivre les activités de la banque fusionnée sous le logo Crelan.

L'intégration qui est en cours de préparation, est prévue pour le printemps 2024. Cette intégration est un élément essentiel de la stratégie de la banque pour les années à venir.

### Quel est l'objectif de l'intégration ?

Philippe Voisin, CEO : « La manière dont les gens effectuent leurs opérations bancaires évolue rapidement. L'évolution ou plutôt la révolution numérique et les attentes des consommateurs à cet égard évoluent continuellement. Adapter l'offre et le service à cette situation nécessite une attention et des investissements continus.



Les faibles taux d'intérêt du marché, qui persistent depuis des années, signifient également que les marges dont dispose une banque pour réaliser des bénéfices sont plutôt limitées.

Crelan et AXA Banque Belgique ont toujours obtenu de bons résultats grâce à une politique bien pensée et n'ont jamais eu de problèmes, pas même pendant la crise financière. Mais chacune de nous est juste un peu trop petite.

La reprise d'AXA Bank Belgium et l'intégration prévue avec Crelan modifiera cela. En fusionnant, nous créons une échelle. Le Groupe Crelan est désormais le cinquième groupe bancaire parmi les banques de détail belges en termes de total bilantaire.

Désormais, nous investissons pour deux fois plus de clients, près de 1,8 million pour être précis. Nous serons donc en mesure de répondre plus rapidement et mieux aux attentes des clients. Et surtout, en raison du profil très similaire des deux banques, nous connaissons parfaitement le métier. Nous ne voyageons pas en territoire inconnu.

### L'intégration est-elle donc une question purement financière ?

Philippe Voisin : « L'intégration a bien sûr une logique financière, mais elle va plus loin que cela. Je vois l'intégration avant tout comme l'histoire d'un travail en commun, d'une volonté commune de faire mieux. Nous avons désormais le luxe et le devoir de partager les connaissances, le savoir-faire et les expériences. Apprendre à connaître les méthodes de travail de l'autre est enrichissant et évite de se figer dans un schéma de pensée unilatéral. Cette collaboration doit créer une valeur ajoutée, non seulement pour la banque, mais aussi pour les clients, les agents et les employés. J'en suis convaincu. »



L'accord de reprise prévoyait également le transfert de Crelan Insurance à AXA Belgium et un accord de distribution pour les assurances non-vie d'AXA. N'est-ce pas contradictoire ?

Luc Versele, président du Conseil d'Administration : « Non, au contraire, cela crée plus d'opportunités. Nous avons créé Crelan

Insurance en 2007 pour pouvoir proposer notre propre gamme d'assurances liées au crédit, comme l'assurance solide restant dû. Malgré les bons résultats, cela signifiait que Crelan devait investir continuellement tant dans les ressources logistiques que dans les connaissances et le savoir-faire pour une offre d'assurance relativement limitée. Au sein du Groupe AXA, un assureur international, c'était tout le contraire. L'activité bancaire belge avec AXA Bank Belgium ne faisait pas partie de ses activités principales. Désormais, le Groupe AXA et le Groupe Crelan peuvent se concentrer sur leurs propres spécialités, à savoir l'assurance d'une part et la banque d'autre part.

Grâce à l'accord de distribution que nous avons conclu avec AXA Belgium pour les assurances non-vie, nous pouvons continuer à offrir à nos clients un service d'assurance de qualité.

Cette politique consistant à compléter notre propre offre bancaire - notamment les paiements, l'épargne et les produits d'investissement traditionnels - par des produits proposés par des partenaires n'est pas nouvelle pour Crelan.

Nous avons un partenariat avec Allianz pour l'assurance-vie et avec Econopolis Wealth Management, Amundi et AXA Investment Managers pour les solutions d'investissement.

Avec cette offre, nous pouvons proposer à nos clients - particuliers, indépendants et entrepreneurs, entreprises agricoles et horticoles - une solution globale. »

### Quelle est la position d'Europabank dans le Groupe Crelan ?

Luc Versele : « Europabank a un profil spécifique. Elle a développé une solide expertise dans des domaines tels que le traitement des



« Construire ensemble un avenir solide »

Brigitte Van Wesselghem,  
administrateur générale AXA Banque  
Bravoire SBL à Wommelgem



transactions par carte, les terminaux de paiement pour les commerçants, le renting et le leasing financier, le crédit à la consommation. Elle ne travaille pas avec des agents bancaires indépendants comme Crelan et AXA Bank Belgium et ses agences sont plutôt implantées dans les agglomérations urbaines. Étant donné ses activités bancaires spécifiques, nous avons pu établir des synergies intéressantes entre les agences Europabank et Crelan et nous pourrions les démarrer également à l'avenir avec les agences d'AXA Banque. »

#### Les clients se reconnaîtront-ils encore dans la banque fusionnée ?

**Philippe Vojtín :** « Crelan et AXA Bank Belgium ont déjà un profil très similaire et notre stratégie future s'inscrit également dans l'ADN des deux banques. Nous recherchons la simplicité dans les services bancaires. Simplicité et proximité. Un banquier doit faciliter la vie de son client, pas la rendre plus complexe. Notre ambition est que tant les clients de Crelan que ceux d'AXA Bank Belgium se sentent immédiatement chez eux dans la banque fusionnée.

Nos clients pourront donc continuer à compter sur les conseils de leur agent

bancaire local, ils pourront continuer à utiliser des canaux bancaires numériques conviviaux et nous prévoyons également la création d'un customer care center. En permettant à ces trois canaux d'échanger des informations de manière optimale, nos clients devraient pouvoir gérer leurs affaires bancaires 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et être informés de l'état de leurs dossiers en cours. »

#### Crelan restera-t-elle une banque coopérative ?

**Luc Versaille :** « Avec CrelanCo comme actionnaire unique et à 100 %, le Groupe Crelan reste un groupe bancaire 100 % belge, doté d'un ancrage 100 % coopératif. Un groupe qui se concentre d'ailleurs à 100 % sur le marché belge et où les décisions sont également prises au niveau national en connaissance de la situation locale. Nous continuerons donc à soutenir autant que possible l'économie locale et à nous engager dans une politique durable dans la société, notamment par le biais de la Crelan Foundation. Dans ce contexte, nous étudions également les possibilités d'ouvrir notre offre d'actions coopératives dans un avenir proche aux clients d'AXA Bank Belgium qui souhaitent participer financièrement à notre projet d'avenir commun. »

# Rapport de gestion consolidé du Groupe Crelan, exercice 2021



« Nous avons toute confiance dans la banque 100 % belge qui continue à progresser avec des conseils personnalisés. »

Agences Crelan Versaille & Partners à Maldegem et Knokke

## Resultats et synergies du Groupe et de ses membres

### Resultats de Crelan SA

#### Actionnaires coopérateurs et clients

Au 31 décembre 2021, Crelan pouvait compter sur la confiance de 274.003 actionnaires coopérateurs et de 758.207 clients.

**Encours des dépôts de la clientèle : les dépôts sur les comptes d'épargne et les comptes à vue continuent de croître**



À la fin de 2021, Crelan gérait 20,4 milliards d'euros de dépôts de la clientèle. Cela correspond à une augmentation de 5,64 % des dépôts. Ainsi, malgré la persistance d'un contexte de taux d'intérêt bas, les dépôts continuent d'augmenter.

Si nous examinons l'évolution des dépôts des clients en détail, nous constatons que :

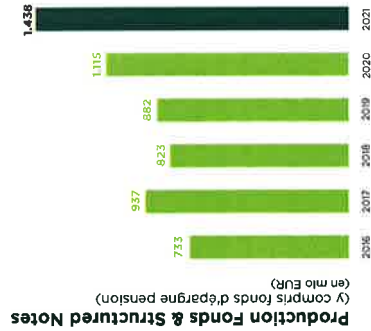
- les dépôts sur les comptes à vue ont encore augmenté de 13,08 %. D'une part, l'augmentation de 4,32 % du nombre de nouveaux comptes à vue joue ici un rôle important. D'autre part, la faiblesse des taux d'intérêt du marché implique probablement qu'il y a encore des dépôts sur les comptes à vue qui, auparavant, passaient plus facilement sur le compte d'épargne. La croissance du compte à vue a été plus limitée qu'en 2020 car les clients ont à

nouveau consommé davantage pendant les périodes d'assouplissement des mesures liées au coronavirus :

- En outre, les dépôts sur les comptes d'épargne réglementés ont encore augmenté de 697 millions d'euros (+5,31 %) pour atteindre 13,82 milliards d'euros à la fin de 2021. Comme pour les comptes à vue, cette augmentation est plus limitée qu'en 2020, où les clients ont moins dépensé en raison de la crise du coronavirus. Pour les comptes d'épargne Crelan Business, la croissance a été de 6,69 %. Les dépôts sur ceux-ci ont évolué de 708,5 millions d'euros à la fin de 2020 à 756 millions d'euros à la fin de 2021 ;

- Enfin, le portefeuille de bons de caisse, de comptes à terme et de certificats subordonnés a continué à baisser de 217 millions d'euros (-23,2 %) pour atteindre 718 millions d'euros. Cette tendance se poursuit depuis plusieurs années et s'explique par la faible rémunération de ces produits sur le marché.

#### Production de fonds et de notes : les fonds d'investissement de plus en plus populaires



L'intérêt des clients pour les fonds d'investissement continue de croître, ce qui se traduit en 2021 par le meilleur résultat de production jamais enregistré pour les fonds et les structured notes (y compris l'épargne-pension).

La croissance globale s'élève à 28,23 %, que Crelan attribue principalement à la forte production de fonds (hors gestion discrétionnaire). Cette dernière a connu une hausse de près de 40 %. Les fonds profilés Crelan Invest Balanced, Conservative et Dynamic ont représenté ensemble 16 % de la production.

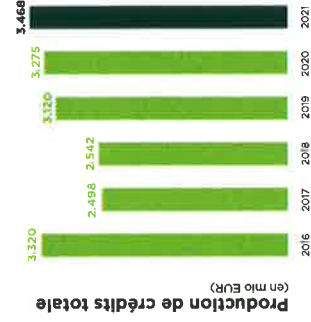
#### Évolution du portefeuille de crédits



L'encours total des crédits a augmenté de 5,3 % pour atteindre 17,04 milliards d'euros en 2021.

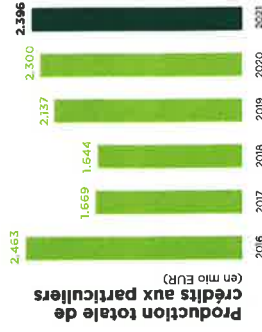
L'encours des crédits logement a atteint 12,35 milliards d'euros, soit une augmentation de 5,8 %. L'encours des crédits aux indépendants et aux petites et moyennes entreprises a augmenté de 7,3 % et celui des crédits agricoles de 1,2 %.

#### Évolution de la production de crédits : 3,4 milliards d'euros de nouveaux crédits octroyés



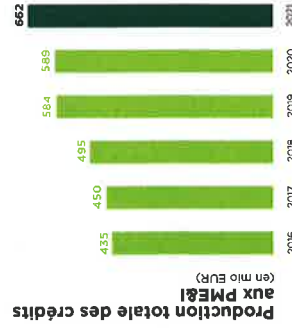
En 2021, Crelan a accordé plus de 3,4 milliards d'euros de crédits à ses clients particuliers et professionnels. En conséquence, la croissance s'est élevée à 5,8 %. Ce chiffre ne tient pas compte des dossiers qui ont bénéficié d'un refinancement interne. Avec ce résultat remarquable, malgré le coronavirus et la forte concurrence, nous brisons l'année record de 2016, année durant laquelle nous avions réalisé de nombreux refinancements externes.

#### Évolution du crédit chez les particuliers : les crédits logement prédominent.



Le montant des crédits accordés à la clientèle des particuliers a augmenté de 4,1 % et cette croissance est principalement due à l'augmentation de la production de crédits logement (+4,3 %). La production de prêts à tempérament a légèrement diminué de 0,8 %.

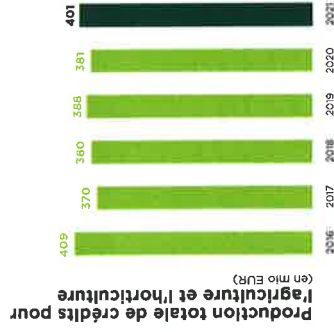
#### Évolution du crédit auprès des clients professionnels : retour de la croissance après l'année « coronavirus » 2020



### Financement des PME et des Indépendants

Avec 662 millions d'euros de crédits accordés aux PME et aux indépendants, la tendance à la croissance de ces dernières années a repris, après une stabilisation temporaire en 2020 sous l'influence du coronavirus. Ce chiffre de production représente une augmentation de 12 %.

### Financement de projets agricoles et horticoles



La production de crédits dans le secteur agricole et horticole a augmenté de 5 %. Nous remarquons une nette différence entre la Flandre et la Wallonie.

Après plusieurs années de croissance, en 2021, le nombre de demandes de crédit s'est stabilisé et la production a diminué de 7 %. La réglementation en Flandre a encouragé le report des projets d'investissement.

En Wallonie, par contre, nous constatons à la fois une solide augmentation de 20 % de la production et une augmentation de 8 % du nombre de dossiers de crédit.

### Résultats financiers consolidés

L'année 2021 a été marquée pour le groupe Crelan par l'acquisition d'AXA Bank Belgium et liée à cette acquisition, la vente de Crelan Insurance.

Le Groupe Crelan a enregistré un bénéfice brut d'exploitation plus haut qu'en 2020 : avec un montant de 96,94 millions d'euros, nous avons enregistré une hausse de 28,33 millions d'euros ou de 41,30 % par rapport à 2020.

Ce résultat en hausse est dû à la forte croissance des activités de commissions (+19,29 millions d'euros) et à la plus-value réalisée à la suite de la vente de Crelan Insurance (46,66 millions d'euros). Ces deux évolutions ont compensé l'augmentation des frais administratifs (20,73 millions d'EUR) et l'augmentation des autres charges opérationnelles liées aux coûts du closing de l'acquisition d'AXA Bank Belgium (+9,30 millions d'euros) et enfin la diminution des produits d'intérêts (-7,93 millions d'euros).

Le résultat net du groupe Crelan pour l'exercice 2021 a augmenté de 610,94 millions d'euros pour atteindre 660,35 millions d'euros. La raison de cette forte augmentation réside principalement dans la comptabilisation d'un badwill à la suite de l'acquisition d'AXA Bank Belgium (+598,81 millions d'euros), compensé par une provision supplémentaire pour le portefeuille de crédit enregistrée par AXA Bank Belgium dans le cadre du closing avec Crelan (+29,6 millions d'euros) ayant entraîné une augmentation nette consolidée du coût du risque de + 22,28 millions d'euros. Enfin les impôts ont augmenté de 11,84 millions d'euros par rapport à 2020.

Le Cost Income Ratio (CIR) diminué de 73,36 % à 70,45 % (hors coûts non récurrents pour le projet d'acquisition et de fusion).

Le rendement sur fonds propres s'élève à 51,38 % fin 2021 (tenant compte du badwill et de la plus-value sur vente de Crelan Insurance), sans tenir compte de ces deux éléments, il s'élève à 5,16 %, par rapport à 3,91 % un an plus tôt.



### Résultats de Crelan Insurance

Le 31 décembre 2021, le Groupe Crelan a transféré sa compagnie d'assurance Crelan Insurance à AXA Belgium. Cette transaction s'inscrivait dans le cadre d'un accord plus large entre le Groupe Crelan et le Groupe AXA concernant l'acquisition d'AXA Bank Belgium par Crelan.

Néanmoins, dans ce rapport annuel, nous décrivons encore les activités et le résultat de Crelan Insurance, car elle a fait partie du groupe pendant presque tout l'exercice.

Outre l'assurance solde restant dû, Crelan Insurance propose également une assurance solde de financement et une assurance décès temporaire à capital constant.

### Résultats de production

En 2021, Crelan Insurance a de nouveau réalisé de forts volumes, liés à la production accrue

de crédits logement par les agences Crelan. L'assureur a donc clôturé l'exercice avec un bon résultat.

En 2021, 13,708 assurances solde restant dû et 6.330 assurances solde de financement ont été souscrites.

La collecte de primes est passée de 33,25 mio EUR en 2020 à 37,09 mio EUR fin 2021.

### Résultats financiers

Crelan Insurance a clôturé l'année 2021 avec un résultat positif (Be Gaap) de 8,27 millions d'euros.

Les membres du Comité d'Administration et du Comité de Direction tiennent à remercier les collaborateurs de Crelan Insurance pour leur loyauté et leur contribution active à la croissance du Groupe Crelan. Ils leur souhaitent également beaucoup de succès et de nouvelles opportunités dans leur nouvel environnement de travail chez AXA Belgium.



### Résultats d'Europabank

### Résultats de production

Europabank a accordé 449,4 millions d'euros de crédits en 2021. C'est 76,4 millions d'euros de plus qu'en 2020 et seulement 10,6 millions d'euros de moins que la production record de 2019. La part des agences de Crelan dans ce résultat est de 39,2 millions d'euros, soit exactement la même contribution qu'en 2020.

L'augmentation de la production de crédits a entraîné une croissance de l'encours total des crédits de 6,5 % (77,4 mio EUR). Les dépôts ont augmenté de 140,7 millions d'euros. (+9,7 %).

Les commerces et les entreprises du secteur horeca ont dû faire face à des fermetures (partielles) pendant les périodes d'importantes contaminations dues au coronavirus. Néanmoins, nous avons constaté une forte croissance dans le traitement des transactions par carte. Le chiffre d'affaires des transactions par carte a connu une forte hausse de 44,7 % pour atteindre 2,9 milliards d'euros. Ce résultat est même supérieur au chiffre d'affaires de 2019, l'année précédant la crise du coronavirus, qui s'élevait à 2,5 milliards d'euros.

### Résultats financiers

Bien que la pandémie ait encore affecté les chiffres d'Europabank, la banque a tout de même réalisé un excellent résultat. C'est dû



en partie à la bonne production de crédits et aux réductions de valeur relativement faibles. Europabank clôture l'année 2021 avec un résultat exceptionnel de **28,3 millions d'euros en IFRS** (et 28,4 millions d'euros en Be Gaap).

Le rendement sur fonds propres reste à un niveau élevé et s'élève à 18,3 %.

Le Cost/Income Ratio pour 2021 a légèrement augmenté et s'élève à 53,9 % contre 48,3 % en 2020 et 52,6 % en 2019, ce qui démontre que la banque dispose d'une structure performante et solide.

### Fonctionnement opérationnel

Europabank dispose de **47 agences**. L'effectif du personnel a connu une légère baisse de 1,7 %. Fin 2021, **351 personnes** étaient employées chez Europabank (176 dans les agences et 175 au siège), contre 357 en 2020.

Europabank continue de s'engager dans l'innovation et les nouvelles technologies.

En 2021, la banque a encore étendu les **fonctionnalités d'eb-online**, sa plateforme bancaire en ligne. Les clients peuvent désormais, entre autres, mettre à jour leurs données d'identité en ligne, se connecter et effectuer des paiements avec Itisme et gérer leurs cartes de paiement. Le service aux clients s'en trouve amélioré.

En 2021, Europabank a également déployé le projet de « **signature numérique à distance** ». Dans un grand nombre de cas, les clients peuvent désormais signer numériquement des documents à distance ou depuis leur domicile via eID ou Itisme. Il s'agit de tous les documents relatifs aux comptes à vue et aux comptes d'épargne. En outre, Europabank a accordé une grande attention au projet de signature numérique des Prêts Personnels.

Dans le cadre de PSD2 (Payment Services Directive 2), les clients peuvent depuis peu ajouter et gérer dans eb-online les comptes à vue détenus dans d'autres banques belges.

En outre, Europabank a également réalisé plusieurs projets qui étendent ses services aux clients professionnels. Il s'agit :

- **d'un éventail plus large de possibilités de renting**, avec de nouvelles formules de renting pour les équipements professionnels neufs et les voitures d'occasion ;
- **des options plus étendues pour les paiements par carte de crédit dans les boutiques en ligne** de nos commerçants.

Enfin, un **site web eb-lease actualisé** soutient les opérations de nos courtiers, de nos commerçants, dealers et des agents Crelan.



### Résultats d'AXA Bank Belgium

AXA Bank Belgium fait partie du Groupe Crelan depuis le 31 décembre 2021. Les chiffres du bilan de ce rapport annuel tiennent compte de cette nouvelle composition du Groupe et incluent donc également les chiffres d'AXA Bank Belgium. Les résultats d'AXA Bank Belgium pour l'exercice 2021 n'ont pas encore affecté le résultat du Groupe, mais nous y revenons dans ce rapport annuel par souci d'exhaustivité.

### Encours des dépôts de la clientèle

Les dépôts sur les comptes à vue ont augmenté et atteint **538 millions d'euros** par rapport à 514 millions d'euros en 2020, portant le total de l'encours sur les comptes à vue à 3,9 milliards d'euros à la fin de 2021.

Les comptes d'épargne réglementés ont également augmenté de **591 millions d'euros**, tandis que les bons de caisse et les comptes à terme ont diminué respectivement de 7 et de 117 millions d'euros.

La croissance de l'épargne et des comptes à vue peut s'expliquer en partie par un comportement d'épargne accru pendant les périodes de confinement. Cependant, la banque a également enregistré une augmentation nette substantielle de 12.872 du nombre de comptes à vue. La plus forte augmentation a été enregistrée dans les comptes comfot2bank générateurs de revenus (+9.093). Le portefeuille de comptes start2bank gratuits a augmenté de 1.791 comptes.

### Évolution du patrimoine

Le portefeuille total d'investissements hors-bilan a évolué de 4,9 milliards d'euros à 6,1 milliards d'euros (+24 %) en raison d'une production record d'une part et d'une évolution favorable des cours d'autre part.

Les **fonds d'investissement** ont été particulièrement populaires, avec une **production de 819 millions d'euros**. Sur ce montant, 462 millions d'euros sont entièrement dus au succès de la formule Delegio lancée en 2020, une formule intégrale de fonds profilés

destinée au segment du personal banking. Le Delegio Privileged Portfolio a connu le plus grand succès au sein de cette offre.

Pour le segment professionnel, la banque a lancé une solution RDT dédiée, disponible à partir du quatrième trimestre et qui a déjà connu 17 millions de productions dans cette courte période.

En raison des conditions de marché difficiles, AXA Bank Belgium n'a lancé que 2 nouvelles émissions EMTN (Euro Medium Term Notes) pour une production brute de 20 millions d'euros.

La volatilité des marchés financiers due à la pandémie de COVID-19 a entraîné une augmentation de l'activité boursière en 2020. Cette tendance s'est ralentie en 2021, mais la production est restée à des niveaux plus élevés qu'en 2019. Le volume total négocié a atteint 156 millions d'euros, soit une baisse de 25 % par rapport à 2020 et une hausse de 62 % par rapport à 2019. Les produits d'épargne-pension ont augmenté de 16 millions d'euros.

#### Évolution des crédits

AXA Bank Belgium a accordé 4,2 milliards d'euros de crédits logement en 2021. La part de marché de la banque est ainsi restée stable, à près de 9 %. Le portefeuille a encore augmenté pour atteindre 22,6 milliards d'euros. L'offre en matière de crédit logement a également été ajoutée aux services bancaires à domicile et à l'application mobile.

La croissance des crédits professionnels s'élevait à 713 millions d'euros (+7 %) en 2021, contre 665 millions d'euros (+4 %) en 2020. Le ralentissement de la croissance dû au

coronavirus était donc moins manifeste. Le portefeuille a évolué de 2.112 millions d'euros à 2.332 millions d'euros (+10 %). Depuis 2015, AXA Bank Belgium investit spécifiquement dans un Business Banking Model. En 2021, cela s'est traduit par la nomination de 37 business bankers.

Les événements pour les comptables qui ont été organisés sous un format numérique en 2020 se sont poursuivis sous forme hybride pour la première fois au second semestre de 2021.

Grâce à l'investissement continu dans la formation des agents, à l'encouragement d'une approche proactive et aux efforts commerciaux soutenus de ces dernières années dans le segment B2B, la banque est convaincue qu'elle sera bientôt en mesure de retrouver des taux de croissance à deux chiffres, comme c'était le cas dans la période pré-Coronavirus.

Le marché des crédits à la consommation a particulièrement souffert au second semestre 2021 de la crise des semi-conducteurs sur le marché automobile. Grâce à un bon

positionnement commercial, la production s'est tout de même élevée à 345 millions d'euros (+3 %). La part de marché est restée stable à 4,2 %. La part des demandes de crédit traitées par voie numérique a considérablement augmenté.

#### Résultats financiers

En 2021, AXA Bank Belgium a réussi à afficher de très bons résultats, grâce à la fois à la hausse des revenus et à la baisse des coûts, mais aussi à certaines corrections exceptionnelles. Le bénéfice net consolidé a atteint 93 millions d'euros.



"Prêts pour l'avenir"  
Agence AXA Banque Rentaco Finance  
à Willebroek

## Synergies

Les synergies commerciales, réalisées entre les différentes entités du Groupe Crelan, ont été poursuivies.

Les agences Crelan et Europabank peuvent s'adresser mutuellement leurs clients dans le domaine du leasing et des crédits logement s'il apparaît que l'offre du partenaire est mieux adaptée aux besoins et au profil du client.

Europabank centralise également les opérations de paiement domestiques pour le Groupe, tandis que les agences de Crelan font la promotion des solutions de paiement par terminal ou en ligne proposées par Europabank aux clients professionnels. Elles mettent ces clients en contact avec une agence Europabank apparentée.

Depuis 2007, Crelan Insurance vendait ses assurances solide restant dû et solde de financement par le biais du réseau d'agents Crelan. Les assurances solide de financement étaient également commercialisées par les agences d'Europabank.

C'était encore le cas en 2021. Toutefois, le 31 décembre 2021, le Groupe Crelan a cédé sa filiale d'assurance à AXA Belgium. Cette transaction s'inscrivait dans le cadre de l'accord plus large que le Groupe Crelan et AXA Group ont conclu lors de l'acquisition d'AXA Bank Belgium par Crelan. Cet accord comprend également un accord de distribution des assurances non-vie d'AXA Belgium via les



agences de Crelan, Europabank et AXA Bank Belgium. Cela signifie que Crelan Insurance sera intégrée à AXA Belgium et que les agences de Crelan, Europabank et AXA Bank Belgium pourront proposer aux clients des assurances liées au crédit et, par extension, toutes les assurances non-vie d'AXA Belgium.

Maintenant qu'AXA Bank Belgium fait partie de Crelan Group, les partenariats existants entre Crelan et Europabank seront également étendus aux agences d'AXA Banque.



"Notre expertise en matière de leasing donne également à Crelan et à AXA Bank Belgium la possibilité de proposer de service à leurs clients."  
Collègues d'Europabank



## Données comptables consolidées en IFRS

### CONSOLIDATION

les règles d'évaluation d'AXA Bank Belgium ont été intégrées.

### Événements importants de l'année 2021

Le 31 décembre 2021, le Groupe Crelan a finalisé l'acquisition d'AXA Bank Belgium et la vente connexe de Crelan Insurance.

### Règles d'évaluation

À la suite de l'inclusion d'AXA Bank Belgium dans le périmètre de consolidation de Crelan,

Cela n'a pas d'impact sur le résultat de l'exercice 2021.

### Bilan consolidé

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des éléments les plus importants de l'actif et du passif consolidés et des fonds propres consolidés entre 2020 et 2021, y compris l'ajout des chiffres d'AXA Bank Belgium à la fin de 2021.

### Actifs

ACTIFS (EN MIO EUR)	31/12/21	31/12/20	▲	▲	Axa Bank Belgium, Déc. 21
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts directement exigibles	4.995	3.144	1.851	58,9%	1.784
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	46	0	46		46
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	7	7	0	0,5%	0
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	418	10	408	4218,1%	405
Actifs financiers évalués au coût amorti	46.748	18.777	27.971	149,0%	27.092
Prêts et créances (y compris les contrats de location financement)	45.727	17.777	27.950	157,2%	27.009
Titres de créance	1.021	1.001	20	2,0%	83
Dérivés, comptabilité de couverture	17	3	14	493,2%	1
Variation de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	431	694	-263	-37,9%	0
Immobilisations corporelles	84	35	49	138,9%	50
Goodwill et immobilisations incorporelles	44	36	9	23,8%	4
Investissements dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées	13	0	13		13
Actifs d'impôts	49	44	4	10,0%	34
Autres actifs	159	15	145	996,2%	137
Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées*	0	53	-53	-100,0%	0
<b>Total actifs</b>	<b>53.012</b>	<b>22.819</b>	<b>30.193</b>	<b>132,3%</b>	<b>29.567</b>

En ce qui concerne la composition du bilan à l'actif, les **actifs financiers** sont toujours évalués au coût amorti. Avec 88,2 %, ils restent la **principale composante de l'actif**. La trésorerie et les comptes courants auprès des banques centrales constituent la deuxième composante la plus importante avec 9,4 %.

Le **total bilantaire a augmenté de 30,193 milliards d'euros** au cours de l'année 2021. Cette forte augmentation est largement due à **l'ajout des comptes d'AXA Bank Belgium** à la suite de son acquisition fin 2021 (29,567 milliards d'euros).

À l'actif, les prêts et créances à la clientèle affichent la plus forte hausse de 27,950 milliards d'euros. Cette hausse est due d'une part à l'addition des chiffres d'AXA Bank Belgium (27,009 milliards d'euros) mais aussi

à une bonne production de crédits, supérieure aux remboursements. En 2021, la **production de crédit s'est élevée à 3,9 milliards d'euros**, dont la majorité dans le segment des clients particuliers.

La rubrique trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales a enregistré une augmentation de 1,851 milliard d'euros. Cette augmentation est principalement due à l'ajout de la partie AXA Bank Belgium pour 1,784 milliard d'euros.

En 2021, la ligne « Actifs détenus en vue de la vente et d'activités abandonnées », qui comprend tous les postes d'actifs de Crelan Insurance, a été ramenée à zéro car cette société a été vendue en 2021 dans le cadre de l'acquisition d'AXA Bank Belgium.

### Passifs

PASSIFS (EN MIO EUR)	31/12/21	31/12/20	▲	▲	Axa Bank Belgium, Déc. 21
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	44	1	43	3085,2%	43
Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	743	0	743		743
Passifs financiers évalués au coût amorti	49.537	21.292	28.245	132,7%	27.084
Dépôts	42.650	20.419	22.231	108,9%	21.089
d'établissements de crédit	1.449	417	1.032	247,3%	1.293
d'établissements autres que de crédit	41.201	20.002	21.199	106,0%	19.796
Titres de créance, y compris les obligations	6.363	683	5.680	832,3%	5.805
Passifs subordonnés	226	77	149	193,3%	0
Autres passifs financiers	298	113	185	163,4%	190
Dérivés, comptabilité de couverture	54	46	7	15,9%	20
Variation de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	4	9	-6	-59,6%	0
Provisions	182	17	165	1000,9%	168
Passifs d'impôts	52	11	41	387,5%	48
Autres passifs	203	106	97	92,2%	109
Passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées*	0	26	-26	-100%	0
<b>Total passifs</b>	<b>50.818</b>	<b>21.508</b>	<b>29.310</b>	<b>136,3%</b>	<b>28.215</b>



Le passif du bilan est constitué à 97,5 % de passifs évalués au coût amorti. La majeure partie de ce montant (93,4% du total bilantaire) concerne les dépôts de la clientèle.

Les passifs financiers évalués au coût amorti ont augmenté de 28,245 mia EUR.

Les dettes représentées par des certificats et les dettes subordonnées (c'est-à-dire respectivement les bons de caisse et les obligations subordonnées) ont augmenté de 5,830 milliards d'euros (dont 5,805 milliards d'euros pour AXA Bank Belgium). Hormis l'ajout des chiffres d'AXA Bank Belgium, ces portefeuilles chez Crelan sont en baisse depuis plusieurs années. En raison des faibles taux d'intérêt du marché, ces produits ne sont pas populaires auprès des clients.

Dans le cas des obligations subordonnées, cette diminution est toutefois compensée par l'émission de 200 millions d'euros de titres subordonnés par Crelan en 2021 dans le cadre du closing avec AXA.

En outre, les dépôts auprès des établissements de crédit ont augmenté de 1,032 millions d'euros et les dépôts de la clientèle de 21199 millions d'euros, compte tenu de l'ajout des chiffres d'AXA Bank Belgium. Sans cet ajout, les dépôts auprès des établissements de crédit auraient diminué de 261 millions d'euros et les dépôts auprès de la clientèle auraient augmenté de 1,403 millions d'euros.

Le poste des provisions a connu une augmentation de 165 millions d'euros expliquée par une augmentation de 168 millions d'euros provenant de l'ajout des comptes d'AXA Bank Belgium. Cet ajout a été compensé dans une mesure limitée par l'utilisation par Crelan de provisions qu'elle avait créées en 2016 dans le cadre de la restructuration du réseau et du siège social.

En 2021, comme pour les actifs, la ligne « Passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées », qui comprend tous les passifs de Crelan Insurance, a été réduite à zéro car cette société a été vendue en 2021 dans le cadre de l'achat d'AXA Bank Belgium.

## Fonds propres

### FONDS PROPRES (EN MIO EUR)

	31/12/21	31/12/20	Δ	%	AXA Bank Belgium, Déc 21
Capital émis	895	897	-1	-0,1%	0
Capital libéré	895	897	-1	-0,1%	0
Capital appelé non libéré	0	0	0	0,0%	0
Agio	0	0	0	0,0%	0
Autres fonds propres	244	0	244		0
Autres composantes des fonds propres	5	-1	6	-458,1%	0
Réserve de réévaluation: Variations de la juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais de résultats non réalisés	2	2	0	-22,5%	0
Réserve de réévaluation: gains et pertes actuariels sur les plans de pensions	3	-3	6	-187,7%	0
Réserves (y compris les résultats non distribués)	389	367	22	6,1%	0
Résultat de l'exercice	660	49	611	1236,6%	-22
Intérêts minoritaires	0	0	0	0,0%	0
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>2.194</b>	<b>1.311</b>	<b>883</b>	<b>67,3%</b>	<b>1.352</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>53.012</b>	<b>22.819</b>	<b>30.193</b>	<b>132,3%</b>	<b>29.567</b>

Les mouvements dans les fonds propres comprennent une réduction de capital de 1 million d'euros en raison d'une interruption temporaire de la vente d'actions coopératives en 2021. En outre, les réserves ont augmenté de 22 millions d'euros en raison de la mise en réserve du résultat de 2020, après l'attribution du dividende de 26,2 millions d'euros aux membres de la coopérative. A la date du closing, Crelan a augmenté son capital en émettant 244 millions d'euros de titres de capital.

## Résultat consolidé

Comme Crelan Insurance a été vendue en 2021 dans le cadre de l'acquisition d'AXA Bank Belgium, nous avons transféré tous les gains et pertes de Crelan Insurance en 2020 et 2021

Enfin, le résultat a augmenté de manière significative en raison de deux événements exceptionnels, d'une part en raison du goodwill de 598,8 millions d'euros résultant de l'acquisition d'AXA Bank Belgium, et d'autre part en raison de la plus-value de 46,6 millions d'euros enregistrée sur la vente de Crelan Insurance.

Le ratio CAD atteint 19,74 % à la fin de 2021 par rapport à 22,02 % un an auparavant. Le ratio Tier 1 atteint 17,97 %, par rapport à 21,72 % en 2020.

vers la ligne distincte « Gains et pertes sur les actifs non courants et groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente ».

## ETAT DES RÉSULTATS RÉALISÉS ET NON-RÉALISÉS (EN MIO EUR)

	31/12/21	31/12/20	Δ	%
<b>Produits et charges financiers et opérationnels</b>	<b>362,5</b>	<b>312,2</b>	<b>50,3</b>	<b>16,1%</b>
Produits d'intérêt	303,6	311,6	-8,0	-2,6%
Charges d'intérêt	-47,4	-45,2	-2,2	4,9%
Dividendes	11	0,6	0,5	76,7%
Produits d'honoraires et de commissions	129,9	110,6	19,3	17,4%
Charges d'honoraires et de commissions	-96,5	-99,4	2,9	-2,9%
Gains et pertes réalisés sur actifs et passifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat (net)	2,6	2,0	0,6	31,9%
Gains et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction (net)	0,0	-1,3	1,3	-100,5%
Gains et pertes sur actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat (nets)	0,1	0,0	0,1	813,1%
Ajustements de la juste valeur lors de la comptabilisation des opérations de couverture	3,0	5,6	-2,6	-46,9%
Ecart de change (net)	0,9	1,0	-0,1	-5,4%
Gains et pertes sur la décomptabilisation d'actifs autres que ceux détenus en vue de leur vente (net)	46,7	0,4	46,3	11613,4%
Autres produits opérationnels	278	26,4	1,4	5,3%
Autres produits opérationnels nets	-9,4	-0,1	-9,3	7657,3%
<b>Charges administratives</b>	<b>-233,4</b>	<b>-212,0</b>	<b>-21,4</b>	<b>10,1%</b>
Dépenses de personnel	-91,4	-90,8	-0,7	0,7%
Dépenses générales et administratives	-142,0	-121,2	-20,7	17,1%

<b>Contributions aux fonds de résolution et aux systèmes de garantie des dépôts</b>	-20,7	-17,8	-2,9	16,5%
<b>Amortissements</b>	-11,2	-10,6	-0,6	5,4%
Immobilisations corporelles	-7,4	-6,9	-0,5	7,6%
Immobilisations incorporelles (autres que goodwill)	-3,8	-3,7	0,0	1,3%
<b>Modification pertes et profits, net</b>	-0,2	-3,1	2,9	-92,9%
<b>Provisions</b>	2,6	4,6	-2,0	-43,9%
<b>Dépréciations</b>	-22,3	-17,7	-4,5	25,6%
Dépréciations sur actifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-22,3	-17,7	-4,5	25,6%
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	0,0	0,0	0,0	0,0%
Actifs financiers évalués au coût amorti	-22,3	-17,7	-4,5	25,6%
Dépréciations sur immobilisations corporelles	0,0	0,0	0,0	0,0%
<b>Goodwill négatif comptabilisé immédiatement en résultat</b>	598,8	0,0	598,8	0,0%
<b>Profits et pertes sur actifs non courants ou groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente</b>	8,5	6,3	2,2	34,6%
TOTAL DES PROFITS ET PERTES D'ACTIVITES ORDINAIRES POURSUIVIES, AVANT IMPÔTS	684,5	61,8	622,8	1008,5%
Charges fiscales (impôt sur le résultat) associées au résultat, des activités ordinaires	-24,2	-12,3	-11,8	95,8%
Impôts exigibles	-11,3	-10,2	-1,1	10,9%
Impôts différés	-12,9	-2,1	-10,7	501,1%
<b>PROFIT OU PERTE (NET)</b>	<b>660,3</b>	<b>49,4</b>	<b>610,9</b>	<b>1236,6%</b>

La baisse des revenus du portefeuille de crédits, due à la tendance à la baisse des taux d'intérêt, a entraîné une diminution des revenus d'intérêts de 8,0 millions d'euros. Les charges d'intérêts augmentent de 2,2 millions d'euros en raison d'une modification de la présentation des rubriques. En effet, le revenu des produits dérivés à des fins de couverture - d'un montant de 6,1 millions d'euros - est inclus cette année dans la rubrique « Produits et charges financières et d'exploitation ». En 2020, cette ligne était encore incluse dans la rubrique « dettes représentées par un titre ». En réalité, les charges d'intérêt sont en baisse. Si nous ne tenons pas compte de ce changement de présentation, les intérêts sur les bons de caisse et les titres subordonnés diminuent de 6,5 millions d'euros en raison de la diminution du portefeuille de bons de caisse et des

taux d'intérêt toujours très bas. La somme des produits et des charges d'intérêts a donc diminué (- 10,2 millions d'euros).

La ligne « gains et pertes réalisés sur actifs et passifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat » concerne pour l'exercice 2021 des gains sur le portefeuille de private equity et les participations pour un montant de 1,6 million d'euros, des gains réalisés sur la vente de crédit dénoncés pour un montant de 1,0 million d'euros. Il en résulte un revenu de 2,6 millions d'euros en 2021, contre 2,0 millions d'euros en 2020.

Les revenus de commissions (activité de fee business) ont augmenté de 19,3 millions d'euros en 2021. Cela s'explique, d'une part, par l'augmentation de 6,70 millions d'euros

des commissions sur les opérations sur titres. Cette hausse résulte de l'augmentation des achats des clients en raison de l'évolution des marchés. Cela a également entraîné une augmentation des commissions de gestion de portefeuille et de conseil en investissement de 9,61 millions d'euros.

D'autre part, les commissions sur les services de paiement ont également augmenté de 3,05 millions d'euros par rapport au résultat de 2020 influencé par le coronavirus.

Le montant des commissions versées aux agents a diminué de 2,9 millions d'euros. Les facteurs suivants ont contribué à cette baisse : une diminution des commissions de croissance, le chiffre d'affaires existant étant rémunéré selon les nouveaux barèmes et une diminution des commissions d'intervention pour la dynamisation des agents. L'augmentation des commissions de production due à des résultats

de production plus élevés et la nouvelle échelle de prix 2020 ont eu un effet compensatoire.

La plus-value de 46,7 millions d'euros que le groupe Crelan a réalisée sur la vente de Crelan Insurance a entraîné une augmentation du poste « Profits et pertes sur cession d'actifs autres que ceux détenus en vue de la vente (net) » de 46,3 millions d'euros.

Les autres produits d'exploitation ont augmenté de 1,4 million d'euros au cours de l'exercice 2021, principalement en raison des recouvrements effectués après la radiation des dossiers de crédit irrécouvrables.

Les autres charges d'exploitation ont augmenté de 9,3 millions d'euros par rapport à 2020, car les coûts du processus de closing de l'acquisition d'AXA Bank Belgium ont été enregistrés sous cette rubrique.

### Charges administratives et amortissements

Par rapport à 2020, les charges administratives ont augmenté d'un total de 21,4 millions d'euros. Ceci est dû, d'une part, aux frais de personnel qui ont augmenté de 0,7 million d'euros et, d'autre part, à l'augmentation des frais généraux et administratifs de 20,7 millions d'euros.

Cette dernière augmentation est principalement due à la hausse des coûts liés au projet de fusion (6,8 millions d'euros), à la hausse des coûts de marketing (1,2 million d'euros) après leur diminution en 2020 en raison de l'impact du coronavirus, à la hausse des coûts informatiques (3,97 millions d'euros), à la hausse des coûts bancaires (1,8 million d'euros) et aux coûts supplémentaires liés à l'amélioration des systèmes informatiques et de la sécurité informatique (4,2 millions d'euros).

Les contributions en espèces aux fonds de résolution et aux systèmes de garantie des dépôts ont augmenté de 2,9 millions d'euros.

Les amortissements ont également augmenté de 0,6 million d'euros, principalement en raison d'amortissements extraordinaires en 2021 liés à la mise hors service de certaines immobilisations.

Depuis 2020, une nouvelle charge apparaît sur la ligne « Modification pertes et profits, net ». Cela correspond à la perte due aux intérêts non perçus sur les dossiers COVID 19 qui ont obtenu un report de paiement. Cette dépense s'est élevée à 0,2 million d'euros et est donc inférieure de 2,9 millions d'euros à celle de 2020. Cette baisse s'explique par un effet de phasing-out, ces mesures introduites en 2020 ayant expiré en 2021.

Le Cost Income Ratio (CIR) après le closing s'élève à 70,45 % en 2021, contre 73,36 % à la fin de 2020.

### Provisions et réductions de valeur

La variation des provisions est principalement due à l'utilisation comptabilisée en 2021 des provisions que la banque a créées en 2016 pour la restructuration de son siège et du réseau.

L'évolution favorable des paramètres macro-économiques, comme l'évolution du PIB en 2021, a eu un effet positif sur les corrections de valeur calculées pour les prêts. Cela a conduit à une réduction des provisions pour les crédits stage 1 & 2.

Par précaution - en effet, la crise n'est pas encore totalement derrière nous - Crelan a limité ces reprises en appliquant un management overlay de 10,4 millions d'euros.

Par ailleurs, dans le cadre du closing, AXA Bank Belgium a comptabilisé une provision pour stage 1 & 2 pour un montant de 29,6 millions d'euros, ce qui a eu un effet inverse sur le mouvement positif des provisions pour stage 1 & 2 en 2021.

### Résultat global

Un élément important dans la composition du résultat 2021 est le **badwill calculé au moment de l'acquisition d'AXA Bank Belgium**, qui a été comptabilisé pour un montant de **598,3 millions d'euros**.

Le résultat avant impôts a augmenté de 61,8 millions d'euros à 684,5 millions d'euros. Cette augmentation est le résultat de l'évolution suivante : l'augmentation des produits financiers et d'exploitation de 50,3 millions d'euros, l'augmentation des frais administratifs de 21,4 millions d'euros, la diminution nette des frais modification pertes et profits, de 2,9 millions d'EUR, l'augmentation nette des provisions et dépréciations pour un montant de 4,5 millions d'EUR, le badwill de 598,8 millions d'euros et l'augmentation du

En ce qui concerne le stade 3 (statut 700 et CTX), nous constatons généralement une tendance positive beaucoup plus faible qu'en 2020, en partie en raison de l'inversion des actualisations en 2020. En 2020, les paramètres de calcul du coût d'actualisation ont été ajustés : le coût d'actualisation est passé de 15 % de la valeur recouvrable à 8,39 %.

Enfin, chez Europabank, les provisions ont diminué de 9,15 millions d'euros.

Tous ces effets ont conduit à l'évolution suivante des dépréciations :

(en mio EUR)	2021	2020	Δ	%
Evolution stages 1&2	-20,0	-16,9	-3,1	18%
Evolution stage 3	1,1	11,7	-10,6	-91%
Europabank	-3,4	-12,5	9,1	-73%
<b>Groupe total</b>	<b>-22,3</b>	<b>-17,7</b>	<b>-4,6</b>	<b>26%</b>

résultat de Crelan Insurance de 2,2 millions d'euros. Ce dernier montant est inclus dans une ligne séparée en tant que « dévolu pour la vente ».

Les charges d'impôts ont augmenté de 11,8 millions d'euros par rapport à 2020, principalement au niveau des impôts différés à la suite de l'amortissement de 20,5 millions d'euros d'actifs d'impôts différés.

Le résultat net a augmenté de **610,5 millions** pour atteindre **660,3 millions d'euros**.

Le rendement sur fonds propres s'élevait à 51,38 % à la fin de 2021, y compris le badwill et la plus-value sur la vente de Crelan Insurance. Sans ces 2 éléments, il était de 51,6 % contre 3,91 % en 2020.

Le rendement des actifs - c'est-à-dire le rapport entre le revenu net et le total des actifs - était de 1,25 % à la fin de 2021, y compris le badwill et la plus-value sur la vente de Crelan Insurance. En excluant ces 2 éléments, il était de 0,28 % contre 0,22 % un an plus tôt.

### Affectation du bénéfice des différentes entités du Groupe

Le Conseil d'Administration de la SC CrelanCo proposera de verser un dividende de 3 % aux coopérateurs pour un montant total de 26,6 millions d'euros. Dans le contexte actuel des

taux d'intérêt, ce dividende constitue une rémunération très attractive pour ce type de placement.



"Une coordination régulière entre nous permet souvent d'obtenir de nouvelles informations que nous pouvons utiliser pour nos agents bancaires et nos clients."

Laurence Nemery de Bellivaux (legal specialist), Magdalena Zdanowicz et Pierre Noiset, (customer support advisors) chez Crelan.



## Corporate governance

### Conseils d'Administration et Comités de Direction

#### CRELAN SA

##### > Conseil d'Administration

La structure de gouvernance du groupe Crelan a encore été optimisée en 2021 dans le but de :

- créer une structure de groupe plus simple avec de responsabilités et des pouvoirs plus définis entre la SA Crelan et la SC CrelanCo;
- renforcer les Conseils avec des administrateurs ayant accumulé des années d'expérience dans les domaines de la finance, de l'ICT et des risques.

La nouvelle structure permettra au Groupe Crelan de répondre encore mieux à l'évolution rapide de la situation du marché ainsi qu'aux nouveaux développements et de répondre aux attentes des régulateurs dans ce domaine.

Les changements suivants ont eu lieu :

- La nomination de Benoît Bayenet\* (à partir de 01/01/2022), Bernard De Meulemeester\* (à partir de 01/01/2022), Xavier Gellynck (à partir de 01/03/2021), Robert Joly (à partir de 01/05/2021), et Clair Ysebaert (à partir de 01/05/2021), en tant qu'administrateurs non exécutifs
- La nomination d'Eric Hermann (à partir de 01/05/2021), en tant qu'administrateur indépendant
- La nomination de Pieter Desmedt\*, Jeroen Ghysel\* et Emmanuel Vercoustre\* en tant qu'administrateurs exécutifs (à partir de 31/12/2021).
- La fin des mandats d'Anne Fievez et de Paul Malfeyt en tant qu'administrateurs exécutifs (le 31/12/2021).

\* Cette nomination est sous réserve de l'approbation par les régulateurs financiers.

La banque souhaite exprimer sa gratitude aux administrateurs dont les mandats ont pris fin pour leur engagement de longue date et leur contribution à la croissance du Groupe Crelan.

##### > Conseil d'Administration de la SA Crelan au 01/01/2022



Luc Versele  
Président



Jean-Pierre Dubbols  
Vice-Président



Philippe Volzin  
CEO



Joris Chockkaert  
COO



Jean-Paul Grégoire  
COO/CHRO



Pieter Desmedt  
CFO



Jeroen Ghysel  
CIO



Emmanuel Vercoustre  
CFO



Agnes Van den Berge  
Administrateur  
Indépendant



Jan Annaert  
Administrateur  
Indépendant



Paul Thysens  
Administrateur  
Indépendant



Eric Hermann  
Administrateur  
Indépendant





Hendrik Vandamme  
Administrateur  
non exécutif



Marianne Streel  
Administrateur  
non exécutif



Xavier Gellynck  
Administrateur  
non exécutif



Robert Joly  
Administrateur  
non exécutif



Clair Ysebaert  
Administrateur  
non exécutif



Benoit Bayenet  
Administrateur  
non exécutif



Alain Diéval  
Administrateur  
non exécutif



Bernard De  
Meulemeester  
Administrateur  
non exécutif

Le Conseil d'Administration de la SA Crelan s'est réuni douze fois en 2021.

Conformément à l'article 27 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et à la surveillance des établissements de crédit, un Comité des Rémunérations, un Comité des Risques, un Comité d'Audit et un Comité de Nomination soutiennent le Conseil d'Administration dans ses tâches.

La banque accorde beaucoup d'attention à ce que son Conseil d'Administration ait une composition équilibrée et une représentation adéquate de l'actionnaire coopérateur. C'est

pourquoi 10 représentants de la SC CrelanCo siègent également au Conseil d'Administration de la SA Crelan, répartis équitablement dans les deux rôles linguistiques.

Les quatre administrateurs indépendants - Jan Annaert, Eric Hermann, Paul Thyssens et Agnes Van den Berge - ont notamment pour tâche de garantir l'objectivité des décisions prises tant au sein du Conseil d'Administration que des comités dont ils sont membres. Ils contrôlent également le respect des règles en matière de gestion des risques, de conformité, d'éthique et de bonnes pratiques au sein de Crelan.

## > La composition des comités au 01/01/2022

### > Comité d'Audit

Agnes Van den Berge	Président
Alain Diéval	Membre
Xavier Gellynck*	Membre
Paul Thyssens	Membre

\* à partir du 1er mars 2021

Comme repris dans la Charte du Comité d'Audit du Groupe Crelan, la moitié des membres du Comité d'Audit est indépendante au sens de l'article 787 du Code des Sociétés et des Associations, la voix du président étant prépondérante en cas d'égalité. Les membres du Comité d'Audit disposent, tant de manière collective qu'individuelle, des compétences requises par la loi dans le domaine d'activités de la banque et en matière d'audit et de comptabilité.

La mission du Comité d'Audit consiste à assister le Conseil d'Administration dans sa mission de surveillance et de contrôle, notamment en ce qui concerne :

- Le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- Le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de la banque ;
- Le suivi de l'audit interne et de ses activités ;
- Le suivi du contrôle légal des comptes annuels (consolidés), en ce compris le suivi des questions et recommandations formulées par le réviseur ;
- L'examen et le suivi de l'indépendance du réviseur, en particulier en ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à la banque ou à une personne avec laquelle elle a un lien étroit.

Le Comité d'Audit s'est réuni six fois en 2021.

Il a, entre autres, examiné l'organisation du système de contrôle interne de la Banque et les activités de l'audit interne, de la gestion des risques, de l'inspection du réseau d'agents et de Compliance, ainsi que les activités de surveillance exercées au sein des Comités d'Audit des filiales.

En outre, quatre réunions conjointes des Comités d'Audit et des Risques ont été organisées en 2021.

### > Comité des Risques

Eric Hermann*	Président
Jan Annaert	Membre
Bernard De Meulemeester**	Membre
Alain Diéval	Membre

\* président à partir du 1er mai 2021 -  
\*\* à partir du 1er janvier 2022

Le Comité des Risques s'est réuni neuf fois en 2021.

### > Comité des Rémunérations

Jan Annaert	Président
Jean-Pierre Dubois	Membre
Eric Hermann*	Membre
Luc Verselle	Membre

\* à partir du 1er mai 2021

Le Comité des Rémunérations s'est réuni deux fois en 2021.

### > Comité de Nomination

Paul Thyssens*	Président
Jean-Pierre Dubois	Membre
Agnes Van den Berge	Membre
Luc Verselle	Membre

\* à partir du 1er mai 2021

Le Comité de Nominations s'est réuni deux fois en 2021.

Le Président du Conseil d'Administration et le Président du Comité de Direction peuvent être invités aux réunions des divers comités où ils ne siègent pas.

Conformément à l'article 62 § 2 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et conformément au règlement de la Banque Nationale en



la matière, la Banque est tenue de rendre publiques les fonctions externes exercées hors du Groupe Crelan par ses administrateurs et

dirigeants effectifs. La Banque répond à cette exigence par le biais d'une publication sur le site internet de Crelan ([www.crelan.be](http://www.crelan.be)).

#### ➤ Composition du Conseil d'Administration de la SC CrelanCo au 01/01/2022

La composition du Conseil d'Administration de la SC CrelanCo n'a pas changé en 2021.

Le Conseil d'Administration de la SC CrelanCo s'est réuni dix fois en 2021.



Jean-Pierre Dubois  
Président



Hendrik Vandamme  
Représentant  
organisations agricoles



Xavier Gellynck  
Administrateur



Ann Dielmeën  
Administrateur



Clair Ysébaert  
Administrateur



Luc Vergote  
Vice-Président



Marianne Streeel  
Représentant  
organisations agricoles



Robert Joly  
Administrateur



René Bernaerdt  
Administrateur



Benoît Boyeniet  
Administrateur

#### ➤ Comité de Direction

été nommés et :

- les pouvoirs de Joris Cnockaert (CCO) et de Jean-Paul Grégoire (COO & CHRO) ont été réorganisés.

Au 31 décembre 2021 :

- les mandats d'Anne Fievez (CIO) et de Paul Malifeyt (CFO) ont pris fin ;
- Pieter Desmedt (CRO)\*, Jeroen Ghysel (CIO)\* et Emmanuel Vercoustre (CFO)\* ont

\* Cette nomination est sous réserve de l'approbation par les régulateurs financiers.

Cela a entraîné la nouvelle composition suivante :



Philippe Voisin  
CEO



Joris Cnockaert  
CCO



Jean-Paul Grégoire  
COO/CHRO



Jeroen Ghysel  
CIO



Emmanuel Vercoustre  
CFO



Pieter Desmedt  
CRO

Le Comité de Direction assume la gestion opérationnelle de la SC CrelanCo, de la SA Crelan et d'AXA Bank Belgium.

## EUROPABANK

La composition du Conseil d'Administration d'Europabank n'a pas changé en 2021.

Le Conseil d'Administration est composé de onze membres, dont cinq représentent l'actionnaire principal, Crelan SA, quatre sont membres du Comité de Direction et deux sont administrateurs indépendants.

### > Composition du Conseil d'Administration d'Europabank au 31 décembre 2021:

Jorik Crockaert	Président
Jan Annaert	Administrateur indépendant
Gérald Bogvaert	Membre du Comité de Direction
Marc Claus	Membre du Comité de Direction
Xavier Gellynck	Administrateur
Jean-Paul Grégoire	Administrateur
Cedric Ryckaert	Membre du Comité de Direction
Agnes Van den Berge	Administrateur indépendant
Rudi Vanlangendyck	Président du Comité de Direction
Luc Versèle	Administrateur
Clair Ysebaert	Administrateur

Le Conseil d'Administration s'est réuni six fois en 2021.

Les Comités d'Audit et des Rémunérations fonctionnent sous l'autorité du Conseil d'Administration.

### > Composition du Comité de Direction d'Europabank au 31 décembre 2021:

Rudi Vanlangendyck	Président
Gérald Bogvaert	Membre
Marc Claus	Membre
Cedric Ryckaert	Membre

## Rapport du commissaire

L'Assemblée Générale Statutaire du 25 juin 2020 a décidé de reconduire la société de réviseurs d'entreprises EY en tant que commissaire aux comptes pour une période de 3 ans. EY est représentée par Jean-François Hubin.

EY contrôle donc les comptes consolidés du Groupe Crelan.

## Modifications statutaires

Les statuts de la SC CrelanCo ont été modifiés pour la dernière fois le 30 janvier 2020, en raison du changement de forme juridique de la SCRL en SC (société coopérative) et de quelques autres modifications conformes au nouveau Code des sociétés et associations du 23 mars 2019.

## Bonne gouvernance

Conformément à la Circulaire BNB\_2011\_09 du 20 décembre 2011 sur l'évaluation et le contrôle interne, les dirigeants effectifs de la Banque ont évalué son système de contrôle interne et la Banque a mis en place un contrôle permanent de deuxième et de troisième ligne.

Le Rapport des dirigeants effectifs en matière de jugement du contrôle interne et le Rapport des dirigeants effectifs en matière de jugement du contrôle interne sur les services et activités de placement sont basés, à partir de 2016, sur la cartographie détaillée des risques des processus de la Banque.

La Banque a transmis les Rapports susmentionnés, en janvier 2022, à la Banque Nationale de Belgique après que les Conseils d'Administration les ont approuvés.

Selon la Circulaire BNB\_2018\_28 / Orientations de l'ABE du 26 septembre 2017 sur la gouvernance (EBA/GL/2017), le Mémoire de Bonne Gouvernance doit être évalué annuellement pour sa conformité et doit être adapté en cas de changements significatifs affectant la structure politique et l'organisation de l'institution financière.

Le Conseil d'Administration du 17 décembre 2020 a approuvé la version modifiée du Mémoire de Bonne Gouvernance, qui a ensuite été transmis à la Banque Nationale de Belgique.

## Politique de rémunération

Le Conseil d'Administration a délégué un certain nombre de membres à un Comité des Rémunérations afin de faire des recommandations au Conseil d'Administration. Les propositions du Comité comprennent la rémunération des administrateurs exécutifs et non exécutifs de la banque et de ses succursales, ainsi que la rémunération des personnes chargées des fonctions de contrôle indépendantes, sans préjudice des compétences de l'assemblée générale.

En formulant ses recommandations, le Comité des Rémunérations tient compte à la fois des intérêts à long terme des actionnaires, des investisseurs et des autres parties prenantes de la banque, ainsi que de l'intérêt général.

Le Comité des Rémunérations est constitué de manière à pouvoir exercer un jugement sain et indépendant sur la politique de rémunération et ses incitations en termes de gestion des risques, d'exigences de fonds propres et de liquidité.

La politique de rémunération a été approuvée par le Conseil d'Administration le 27 janvier 2022, sur avis du Comité des Rémunérations.

La rémunération des membres du Comité de Direction est composée d'une rémunération de base fixe et d'une composante variable. Pour la composante variable, le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des Rémunérations, propose annuellement un montant basé sur des critères quantitatifs et qualitatifs. Cette composante variable ne peut dépasser 30 % de la rémunération fixe de base, sauf exception spécifique accordée par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Rémunérations.

Les indemnités de licenciement sont calculées sur la base de la rémunération de base, à l'exclusion de la composante variable, et sont

limitées à un maximum de 18 mois de rémunération. En cas d'acquisition ou de fusion, cette rémunération peut être plus élevée. Si la rémunération est supérieure à 12 mois ou supérieure à 18 mois sur avis motivé du Comité des Rémunérations, l'assemblée générale doit donner son accord préalable.

Les administrateurs non exécutifs ont droit à une rémunération annuelle fixe, versée par mensualités. Cette rémunération couvre tous les frais, y compris les frais de déplacement, et son niveau dépend du rôle des administrateurs non exécutifs dans les différents comités spécialisés.

La banque a payé les rémunérations suivantes en 2021 :

Total des rémunérations (mio EUR)	Rémunération fixe	Rémunération variable
Administrateurs du Groupe		
Crelan	3,74	0,57

Le Comité des Risques procède, chaque année, à des contrôles indépendants de la politique de rémunération et rend compte au Conseil d'Administration. En outre, l'Audit Interne et Compliance veillent également annuellement à l'application correcte de cette politique de rémunération.

## Évaluation de la gouvernance

Dans le cadre des obligations en matière de gouvernance pour les institutions financières, y compris les exigences « fit & proper » pour les administrateurs, le Comité de Nomination a, en 2019, conformément à l'article 31 §2 de la Loi du 25 avril 2014 relative au statut et à la surveillance des établissements de crédit, évalué la structure, la taille, la composition et les prestations du Conseil d'Administration et de ses comités.

Pour cet exercice d'évaluation, la Banque a fait appel à l'expertise indépendante de Deloitte. L'enquête était basée sur des questionnaires écrits et des entretiens individuels et visait à :

- Définir les attentes des administrateurs



- quant au rôle et au fonctionnement du Conseil d'Administration et des comités ;
- Inventorier les compétences et l'expertise des profils de gouvernance présents ;
  - Identifier les pratiques de gouvernance au sein du Conseil d'Administration ;
  - Suivre la mise en place des recommandations de l'évaluation précédente.

Sur la base des résultats de cet exercice, le Comité de Nomination a pu évaluer si toutes les connaissances, compétences, diversités et expériences sont présentes et équilibrées et a fait des recommandations au Conseil d'Administration concernant d'éventuels changements.

Une nouvelle évaluation est prévue pour le premier semestre de 2022.

## Creilan, une banque en évolution

### Initiatives envers les clients

plusieurs programmes à succès.

En Wallonie, la populaire Foire agricole de Libramont, à laquelle Creilan est toujours présente en tant que sponsor principal, n'a de nouveau pas pu être organisée en 2021 en raison de la crise du coronavirus.

**Une offre de produits élargie grâce à des partenariats**

➤ **Partenariats pour les assurances vie et non-vie**

Depuis octobre 2018, les agents Creilan sont en mesure de proposer à leurs clients la large et qualitative gamme d'assurances vie d'**Allianz**. Pour cela, la banque et Allianz ont conclu un accord de collaboration.

Depuis janvier 2021, les agents Creilan peuvent utiliser le très complet et efficace package d'**assurances non-vie d'AXA Belgium**.

Grâce à ces accords de collaboration, Creilan peut offrir à ses clients, en plus de ses produits bancaires, une gamme complète d'assurances provenant de partenaires de renommée mondiale.

➤ **Partenariats pour les placements bancaires**

Creilan a également poursuivi sa collaboration avec **Econompolis Wealth Management**, la



« **Ensemble pour une autre banque** »

Le slogan « Ensemble pour une autre banque », qui résume avec force l'identité coopérative de la banque occupait, en 2021 également, une place centrale dans nos communications aux clients. Pour présenter ses produits et services, Creilan a utilisé divers canaux.

Ainsi, le site internet a de nouveau été intensivement pour la communication de notre marque et de nos produits. Cela s'est traduit par un accroissement significatif des investissements dans divers canaux de marketing et de communication numériques. Nous avons ainsi fait la promotion de notre offre de placement en automne. Après le succès des campagnes de 2019 et 2020, le thème de la campagne 2021 était « Tout le monde peut investir ». Par le biais de bulletins d'information, des blogs et des médias sociaux, la banque souligne l'importance de l'entretien de placement et des conseils judicieux.

Les messages numériques se sont également concentrés sur la notoriété et l'image. Par le biais des médias sociaux, nous diffusons des images et des messages ludiques dont la figure centrale est un sportif populaire sponsorisé par Creilan. En 2021, la banque a de nouveau misé pleinement sur sa chaîne de télévision interne. Grâce à ce canal de publicité numérique dans les agences, nos agents informent les clients de tout ce qui se passe chez Creilan.

Dans les médias traditionnels, Creilan a communiqué au travers de campagnes radio sur le thème des placements. Les différents spots de ces campagnes ont mis en évidence la valeur ajoutée qu'offre le conseil personnel d'un agent Creilan lors de la prise d'une décision aussi importante par le client. Creilan est également toujours présente dans le paysage audiovisuel public flamand en tant que sponsor de



"L'intégration de Creilan et d'AXA Bank Belgium et la migration des données qui en découle, nécessitent une solide préparation informatique. Les équipes des deux banques collaborent harmonieusement pour atteindre cet objectif commun."

Ronny Peleman, IT enterprise architect et Yoshi Parlevliet, information security expert advisor chez Creilan



société de gestion de Geert Noels. Cette collaboration comprend à la fois les compartiments de la SICAV Crelan Fund, dont Econopolis Wealth Management gère le portefeuille d'investissement, et les compartiments de la SICAV de droit luxembourgeois EconoPolis Funds.

Crelan a également poursuivi son étroite collaboration avec **Amundi**. La banque commercialise une vaste sélection de fonds d'Amundi et de ses filiales.

Au sein de la SICAV Crelan Invest, dont Amundi est responsable de la gestion du portefeuille d'investissement, nos 3 fonds ont atteint la barre de 600 mio EUR moins de quatre ans après leur lancement. Ce sont des fonds qui investissent dans une vaste gamme d'actifs diversifiés et qui sont gérés selon une approche du risque en ligne avec les différents profils des investisseurs. Ils adhèrent également à une approche durable et éthique.

Dans le domaine des produits structurés, Crelan collabore avec un certain nombre de partenaires privilégiés : BNP Paribas, Crédit Suisse, Société Générale, Natixis, Goldman Sachs et CACIB.

En ce qui concerne l'épargne-pension fiscalisée, Crelan distribue trois fonds d'épargne-pension (Crelan Pension Fund Sustainable Stability, Balanced et Growth) qui agissent comme feeder des fonds d'épargne-pension de BNP Paribas. En novembre 2019, ce fonds avait reçu le label « Towards sustainability ».

### De l'attention pour les placements durables

#### ➤ Label de durabilité

Pour les consommateurs, la durabilité est de plus en plus importante, y compris pour les produits dans lesquels ils investissent.

Le terme « durabilité » pouvant souvent être interprété de différentes manières, la fédération faitière des banques, **Febelfin**, a élaboré une norme **«le qu-tilts»** pour les produits financiers durables.

Les produits qui répondent à cette norme, et

qui sont de préférence encore plus ambitieux, reçoivent un label de durabilité. Grâce à ce label, les consommateurs peuvent être sûrs que le produit répond à un certain nombre d'exigences de qualité et que leur argent va à des entreprises qui sont également réellement engagées dans la durabilité.

En tant que banque coopérative belge, Crelan a également le souci de la durabilité et veut répondre à la demande croissante des clients pour des investissements socialement responsables.

Les fonds suivants de la gamme Crelan ont déjà reçu le label de durabilité Febelfin :

- CRELAN FUND ECONOFUTURE
- CRELAN FUND ECONOSTOCKS
- CRELAN FUND SUSTAINABLE
- CRELAN INVEST BALANCED
- CRELAN INVEST DYNAMIC
- KBI INSTITUTIONAL WATER FUND
- CRELAN PENSION FUND SUSTAINABLE STABILITY
- CRELAN PENSION FUND SUSTAINABLE BALANCED
- CRELAN PENSION FUND SUSTAINABLE GROWTH
- AMUNDI FUNDS EUROPEAN EQUITY CONSERVATIVE
- AMUNDI FUNDS EUROPEAN EQUITY GREEN IMPACT
- AMUNDI FUNDS GLOBAL ECOLOGY ESG
- AMUNDI FUNDS CASH EUR
- FIRST EAGLE AMUNDI SUSTAINABLE VALUE FUND
- CPR INVEST EDUCATION
- CPR INVEST FOOD FOR GENERATIONS
- CPR INVEST SOCIAL IMPACT



Crelan a l'intention d'élargir encore cette offre à l'avenir. Ainsi, entre-temps, le label a également été demandé pour le fonds profilé défensif CRELAN INVEST CONSERVATIVE.

En outre, Crelan a également lancé un nombre de Notes avec un indice d'actions « sustainable » durable comme valeur sous-jacente.

#### ➤ SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Toujours dans le cadre des investissements durables, Crelan souhaite à terme composer sa gamme de fonds de manière à ce que la majorité des fonds soient conformes aux articles 8 et 9 du règlement SFDR.

Les règles du SFDR sont conformes à la réglementation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) issue du Plan d'action pour le financement durable publié par la Commission européenne en 2018.

Elles visent à créer plus de transparence sur l'aspect de la durabilité et à fournir une protection adéquate aux investisseurs à cet égard. Ces règles s'appliquent à partir du 10 mars 2021 et imposent aux institutions financières, aux acteurs du marché et aux conseillers l'obligation de publier sur leurs sites internet des informations prédéfinies sur l'aspect durable de leurs investissements et de leurs politiques.

Selon l'article 6 du règlement SFDR, le prospectus dit OPCVM doit expliquer, au niveau du produit, comment l'acteur financier intègre les risques de durabilité dans ses décisions d'investissement et comment il évalue l'impact probable des risques de durabilité sur la performance du produit financier. Ces informations doivent être mises à la disposition de l'investisseur à un stade précontractuel. Même si, selon le participant financier, aucun risque de durabilité ne s'applique, il doit l'expliquer brièvement.

Les articles 8 et 9 traitent spécifiquement des produits financiers qui favorisent la protection de l'environnement ou de la société ou qui visent un investissement durable. Dans le cas de l'article 9, l'impact doit également pouvoir être mesuré. Pour les fonds qui relèvent de ces articles, les documents précontractuels et les

rapports périodiques doivent fournir des informations supplémentaires à l'investisseur. Il est donc clair que ces produits offrent la meilleure garantie à l'investisseur durable et c'est sur ces produits que Crelan veut concentrer son offre d'investissement.

#### ➤ Un réseau d'agences professionnelles au service du client

Au 31 décembre 2021, Crelan comptait 467 agences réparties sur l'ensemble du territoire belge, soit une diminution de 35 agences en 2021.

Dans le cadre de l'optimisation continue du réseau d'agences, 24 fusions et/ou acquisitions ont eu lieu. L'agence existante a été conservée, tandis que les connaissances et les compétences ont été combinées pour étendre le service aux clients.

En plus de la rénovation et du réaménagement d'agences existantes, 2 tout nouveaux points de vente ont ouvert leurs portes et Crelan a nommé 12 nouveaux agents.

Environ la moitié des agences sont équipées d'un ou plusieurs terminaux de selfbanking, généralement dotés de fonctionnalités étendues.

À l'exception de l'agence du siège social à Bruxelles, tous les points de vente de Crelan SA sont gérés par des agents indépendants qui connaissent bien le marché local et sont proches du client.

La proximité, l'approche personnelle et la continuité qu'offrent nos agents sont les atouts qui font que Crelan se distingue sur le marché. Outre les canaux numériques et les contacts avec des call centers, de nombreux clients considèrent toujours qu'il est important de pouvoir compter sur les conseils personnels d'un conseiller local de confiance qui connaît bien leur situation. Malgré la diminution du nombre d'agences, Crelan continue d'attacher une grande importance à une bonne présence locale.

### > Accessible et disponible, aussi pendant la crise du coronavirus

En 2021 également, la crise du coronavirus a eu un impact majeur sur la vie sociale, bien que dans une moindre mesure que pendant l'année de crise 2020.

Comme en 2020, Crelan a continué à assumer son rôle de prestataire de services essentiels et, ce faisant, a pu une fois de plus compter sur l'enthousiasme et la flexibilité de nos collaborateurs d'agence. Crelan a également suivi strictement les règles de sécurité en vigueur en vue de protéger la santé de ses collaborateurs et de ses clients. Les portes de nos agences sont restées ouvertes aux clients pendant les périodes où cela était possible, sous réserve des mesures de protection appropriées, tandis que pendant les périodes de confinement général, Crelan est passée aux conseils sur rendez-vous ou par voie numérique.

Cette approche a porté ses fruits car, malgré les circonstances difficiles, Crelan a réalisé de solides résultats de production dans pratiquement tous les domaines.

### > Des centres de compétences pour le conseil aux entrepreneurs

Crelan veut se distinguer grâce aux services bancaires de conseil. C'est pourquoi la banque accorde une grande attention à la formation de conseillers compétents et aussi proches que possible du client. Crelan veut également être une référence dans le domaine des services de conseil pour les clients professionnels : les entrepreneurs de l'agriculture, de l'horticulture et du secteur alimentaire d'une part, et les indépendants, les professions libérales et les PME locales d'autre part. Pour ce faire, Crelan travaille avec des centres de compétences spécialisés. Il s'agit d'agents qui, en plus de conseiller les clients particuliers, ont également acquis un grand savoir-faire dans l'assistance aux clients professionnels et sont donc les mieux placés pour les conseiller.

Les centres de compétences sont visibles grâce un « label » appliqué en vitrine extérieure.

Ils coopèrent également avec les agences de leur voisinage ne disposant pas de ces



connaissances. Dans ce cas, par exemple, les clients professionnels peuvent continuer à compter sur leur agence de confiance pour les services de base, tandis qu'ils peuvent se tourner vers le centre de compétences pour des conseils spécialisés. En fonction des besoins du client, l'agence prendra contact avec le centre de compétences le plus proche.

Le modèle commercial des agents indépendants proches du client offre encore une marge de croissance considérable, également dans le segment de la clientèle professionnelle.

Crelan continue donc à investir dans les connaissances et les compétences des collaborateurs par le biais de la formation, avec l'intention d'augmenter encore le nombre de centres de compétences.

### > Élargissement de l'offre numérique

En 2021, Crelan a continué à investir dans l'expansion de ses services numériques et dans le « open banking » :

> **Nouvelles fonctionnalités dans myCrelan et/ou Crelan Mobile**

#### • Investissements :

Au cours de l'année 2021, Crelan a remanié les écrans et les fonctionnalités d'investissement dans myCrelan afin que les abonnés myCrelan puissent également utiliser les possibilités et les informations de l'outil Crelan Wealth Management. Ce nouvel outil d'investissement a été mis en place plus tôt dans l'année dans les agences de Crelan. Des changements similaires

sont prévus pour Crelan Mobile au début de 2022. En 2022 également, l'offre d'investissement dans myCrelan sera encore étendue.

#### • Documents

Crelan a élargi l'offre des documents et du courrier qui peuvent être reçus via la rubrique « Inbox & Documents ». Les clients peuvent eux-mêmes gérer la manière dont ils sont envoyés dans myCrelan.

#### • Notification via SMS

Les clients qui effectuent une transaction avec leur carte de débit ou de crédit dans une devise autre que l'euro au sein de l'Espace économique européen recevront désormais une notification par SMS à titre de vérification.

#### • Mise à jour du Digipass

Les clients qui ont un problème avec la fonction Appli2 de leur digipass, peuvent désormais facilement le résoudre eux-mêmes grâce à une procédure d'aide dans l'application myCrelan-elle-même. Ils n'ont donc plus besoin de faire appel à l'agence ou au service desk de la banque pour cela.

> **Mise à jour des données client via Crelan Mobile**

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (AML - anti money laundering), les banques doivent tenir à jour les données de leurs clients et leur demander régulièrement des données supplémentaires. Le questionnaire que Crelan utilise à cet effet n'est plus seulement disponible dans myCrelan, mais désormais aussi dans Crelan Mobile. Nos clients peuvent donc également mettre à jour leurs données via cet outil fréquemment utilisé.

> **Open Banking, nos applications bancaires facilitent désormais aussi les virements SEPA avec un compte non-Crelan**

Dans le cadre de PSD2 (Payment Services Directive 2), Crelan veut agir en tant que TPP (Third Party Provider). En 2020, la banque a fait un premier pas dans cette direction, en offrant à ses clients la possibilité d'ajouter à myCrelan et à Crelan Mobile des comptes à vue détenus dans d'autres banques belges. En 2021, nous avons activé la possibilité pour nos clients d'effectuer des transferts avec ces comptes via les applications de Crelan.

> **Payconiq by Bancontact app**

Depuis juin 2021, les clients peuvent relier leur compte à vue Crelan à l'application Payconiq by Bancontact et l'utiliser pour effectuer des paiements en scannant le code QR Payconiq.

### > L'application mobile occupe la position de tête pour les virements

La tendance de Crelan Mobile à gagner du terrain sur myCrelan s'est poursuivie en 2021. Alors que le nombre de virements par an avec Crelan Mobile a augmenté de 24 %, le nombre de virements avec myCrelan a diminué de 4,49 %.

En mai, nous avons franchi une nouvelle étape importante, puisque Crelan Mobile a pris la tête du classement du nombre de virements mensuels enregistrés pour la première fois - 112 million pour l'application mobile et 105 million pour le PC banking. Depuis lors, l'application mobile a continué à porter le « maillet jaune », enregistrant 668 540 virements de plus sur une base annuelle que les services bancaires sur PC.



"La collaboration est importante et précieuse pour nous, et nous tenons à faire passer le message."

Équipe BBTk AYA Bank Belgium



## Initiatives envers le personnel

Au 31 décembre 2021, le Groupe Crelan compte 1.799 membres du personnel, dont 722 travaillent pour Crelan, 351 pour Europabank et 726 pour AXA Bank Belgium.

À côté de ce personnel salarié réparti dans les différentes entités du Groupe, 1.548 collaborateurs travaillent dans le réseau d'agents de Crelan SA et 1.522 dans celui d'AXA Bank Belgium avec le statut d'agent délégué ou d'employé salarié d'un agent délégué. En conséquence, le nombre total de collaborateurs pour le Groupe Crelan s'élève à 4.869.

Vous trouverez de plus amples informations sur la composition et la diversité du personnel de Crelan dans le rapport de durabilité de la banque.

### > Top employer : six fois d'affilée

En 2021, pour la 6<sup>e</sup> fois consécutive, Crelan s'est vu décerner le label de « Top Employer Belgique », par le Top Employer Institute, actif au niveau international.

Ce label n'est attribué que lorsqu'une enquête approfondie de toutes les facettes de la politique RH est évaluée favorablement.

Cela concerne des sujets tels que l'accueil des nouveaux collaborateurs, l'accompagnement de carrière, l'apprentissage et le développement, la performance, le salaire et les conditions secondaires, le bien-être et la santé, le lieu de travail numérique et physique, le restaurant d'entreprise, la politique de mobilité...

Mais cela va encore plus loin. L'étude tient également compte de la manière dont Crelan communique ses valeurs d'entreprise à ses collaborateurs, traduit les activités durables et socialement responsables dans ses processus et ses choix politiques et guide ses collaborateurs dans les processus de changement.

Crelan est donc fière d'avoir reçu une fois de plus cette reconnaissance après une enquête aussi approfondie à laquelle de nombreux domaines de la banque contribuent activement.

### > Recrutement & mobilité interne

En 2021, la crise du coronavirus n'a pas empêché Crelan de pourvoir le plus grand nombre de postes vacants de ces trois dernières années, 71 pour être exact.

La banque a fortement mis l'accent sur la mobilité interne en pourvoyant 35 % des



postes vacants avec ses propres collègues. La banque croit fermement à cette approche, car elle s'inscrit dans le cadre de l'employabilité durable des collaborateurs et leur offre toutes les possibilités d'une carrière variée.

En outre, la banque a également recruté 46 nouveaux collègues dans différentes domaines.

Diverses initiatives, telles qu'un kit d'accueil, des événements numériques, un programme de travail adapté pour les jeunes et des entretiens de carrière individuels, visaient à offrir un bon cadre aux nouveaux collègues, malgré la grande quantité de travail à domicile, afin qu'ils se sentent rapidement les bienvenus.

### > Le programme young graduate

Grâce au programme Young Graduate, mis en place au sein de la banque depuis plusieurs années, Crelan attire de jeunes collaborateurs prometteurs pour leur permettre d'acquérir une première expérience professionnelle passionnante.

Les Young Graduates suivent un programme stimulant de deux ans, avec trois affectations consécutives, qui les met en contact avec diverses disciplines au sein de la banque.

En même temps, ils bénéficient d'un vaste programme de formation et de coaching afin de pouvoir développer leurs connaissances et leurs compétences professionnelles.

Les Young Graduates ont la possibilité de donner un bel élan à leur carrière, tandis que Crelan prépare ces jeunes collègues à travailler avec succès et de manière structurée sur les nombreux projets de la banque après le programme.

En 2021, Crelan a recrutés des Young Graduates pour les directions IT et Ressources Humaines.

### > « Envie » d'apprendre

Comme en 2020, la numérisation a été le thème central des activités de formation, tant au niveau du contenu que des formules d'accompagnement. L'accent mis sur la nouvelle façon de travailler (la stratégie du New way of working) et l'apprentissage en ligne s'y sont parfaitement intégrés.

En outre, une grande attention a été accordée au développement du leadership et des compétences personnelles et professionnelles.

En 2021, il s'agissait plus particulièrement des initiatives suivantes :

- Pour soutenir le travail hybride et en ligne, une attention particulière a été accordée à la formation sur les nouveaux matériels et logiciels tels que MS Teams, à l'introduction de teams agreements, de boîtes à outils pour le télétravail et le leadership et à la fourniture fréquente de conseils en ligne. Cette année, la « Semaine de l'apprentissage » annuelle a également été entièrement consacrée au travail hybride de manière efficace ;
- L'introduction d'une plateforme d'apprentissage en ligne supplémentaire « Good Habitz ». Cette offre est très axée sur des formations en matière de compétences personnelles, accessibles à bas seuil. Entièrement, 97 % des collaborateurs l'ont déjà utilisée.

L'élargissement de l'offre de formation existante avec de nouveaux programmes sur la banque de détail et la banque d'affaires, les compétences numériques, les compétences personnelles, la gestion de projet et le bien-être, entre autres, a également remis ces possibilités de formation sous les feux des projecteurs.

Dans l'offre de formation spécifiquement destinée aux collaborateurs de notre réseau d'agences (nos agents indépendants et leur personnel), l'accent a été mis sur le service professionnel et de qualité, y compris le nouveau parcours d'apprentissage pour les débutants en agence.

Mais le service à la clientèle faisait également partie de la formation du personnel, y compris le nouveau parcours d'apprentissage pour les analystes commerciaux.

Enfin, l'attention s'est également portée sur les préparatifs visant à façonner et à faire vivre avec force la nouvelle culture d'entreprise de la banque fusionnée dans les années à venir.

### > Développer les talents

Nous voulons stimuler et promouvoir une approche orientée vers l'avenir et les résultats

au sein de la banque, et les initiatives suivantes en font partie :

- Pour donner toutes les chances à l'orientation vers les résultats et au développement des talents, un entretien de feed-back ne doit pas seulement être une rétrospective, mais doit également être tourné vers l'avenir en discutant des objectifs, des défis et des opportunités pour les années à venir. Ce dernier aspect a également fait l'objet d'une plus grande attention de la part des managers et des membres de l'équipe.
- Crélan a lancé un nouveau modèle de fonctions générique afin que non seulement les fonctions soient plus clairement décrites, mais aussi que les différents parcours de croissance et les opportunités soient plus faciles à comparer. Ainsi, Crélan s'engage pleinement en faveur de la mobilité interne, de l'employabilité à long terme des collaborateurs et du développement des talents.

#### ➤ **The corona way by crélan : solidarité et bien-être psychosocial**

En 2021, la crise du coronavirus nous tenait encore fermement sous son emprise et nous avons constamment dû adapter notre mode de vie et de travail aux conditions, aux mesures et aux restrictions changeantes.

Deux principes ont toujours été au centre de l'approche de Crélan face à la crise : d'une part, protéger et promouvoir la santé et le bien-être des collaborateurs, agents, clients et fournisseurs et, d'autre part, continuer à fournir aux clients un service de haute qualité.

En raison de la longue durée de la crise, Crélan s'est concentrée encore davantage sur le bien-être psychosocial de ses collaborateurs en 2021.

Le scan [feel good@crelan](mailto:feelgood@crelan) a permis d'interroger numériquement tous les collaborateurs du siège sur la façon dont ils vivaient la crise, sur les besoins qu'ils avaient et sur la façon dont ils voyaient le retour au travail et le New way of working.

L'importance de la solidarité – un thème sur lequel Crélan a travaillé tout au long de la crise du coronavirus – est apparue comme une

constante dans les résultats.

Dès que les mesures le permettaient, Crélan a également offert à ses collaborateurs la possibilité de travailler au siège.

Nos managers, talent partners, personnes de confiance internes, ainsi que notre service de prévention externe Securex (avec sa ligne d'assistance psychosociale), sont présents tout au long de la crise pour offrir à nos collaborateurs un soutien dans les moments difficiles.

Toutes les mesures de sécurité qui étaient en place en 2020, telles qu'une distance de 1,5 m, des masques buccaux, du gel, des écrans et un nettoyage adapté, ont continué à s'appliquer en 2021 au siège et dans les agences.

#### ➤ **New way of working**

Avec une politique renouvelée en matière de travail à domicile, qui permet aux collaborateurs du siège de travailler à domicile jusqu'à 3 jours par semaine au maximum, Crélan franchit une nouvelle étape dans le New way of working.

Le déploiement des ordinateurs portables et des accessoires qui les accompagnent – moniteurs, souris, claviers et casques – permet à chaque collaborateur de travailler confortablement et de manière ergonomique, au bureau comme à la maison.

Le New way of working ne met pas seulement l'accent sur une plus grande autonomie concernant le lieu de travail mais aussi sur la manière dont un collaborateur organise son travail. La production et une forte collaboration sont ici essentielles. C'est pourquoi Crélan met l'accent sur une formation adaptée pour ses cadres afin d'y adapter le style de leadership.

#### ➤ **Plan cafétéria et autres AVANTAGES**

Une gamme d'appareils multimédia (smartphones, tablettes, laptops et périphériques) a été ajoutée aux options du plan cafétéria.

En outre, la banque a également négocié un ensemble d'avantages avec diverses remises auprès de tiers.

## Développements informatiques et projets en cours de développement

### ➤ **Un environnement bancaire sûr**

Un environnement informatique sûr exige une attention constante et des investissements importants. En 2021, il s'agissait notamment :

- D'un contrôle et d'une gestion centralisés des GSM et des ordinateurs portables qui se connectent au réseau Crélan;
- D'un contrôle central des accès aux applications business critiques grâce au programme Identity & Access Management ;
- De la migration des canaux et des applications numériques myCrélan et Crélan Mobile, y compris le site internet public de Crélan, vers une nouvelle plateforme qui, outre une sécurité accrue contre les interférences non désirées, offre également une grandeur d'échelle accrue et des facilités supplémentaires en matière de cloud ;
- De la collaboration avec nos fournisseurs d'infrastructures et de services pour atteindre un degré encore plus élevé de réponse rapide, axée sur les solutions ;
- Du support de tous les composants logiciels.

### ➤ **Projets réalisés**

Au cours de l'année 2021, les collaborateurs de l'informatique ont réalisé les projets suivants

entièrement sous leur propre gestion ou via l'externalisation, mais avec une coordination et un suivi au sein de Crélan :

- Le déploiement de l'outil Crélan Wealth Management, une application Comarch au printemps et l'ajout de nouvelles fonctionnalités à l'automne 2021 ;
- La fourniture de fonctionnalités supplémentaires sur les canaux numériques Crélan Mobile et myCrélan ;
- Le renouvellement et l'extension de l'application de crédit Creops avec de nouvelles fonctionnalités ;
- L'élargissement de la gamme de documents à signer numériquement dans les agences bancaires.

### ➤ **Façonner le lieu de travail de l'avenir**

Dans le cadre de la stratégie sur la nouvelle façon de travailler (Projet new way of working), nos collègues de l'informatique ont remplacé les ordinateurs Thin-client par des ordinateurs portables modernes et pratiques pour l'en-semble du personnel du siège, afin qu'il puisse travailler de manière fluide et sécurisée au bureau ou à la maison.

En outre, toutes les agences Crélan disposent désormais d'une plus grande bande passante et d'une meilleure disponibilité de connexion après la migration vers le réseau étendu (WAN) renouvelé de notre fournisseur de télécommunications.





En 2022, Crelan s'engagera plus avant dans le new way of working en fournissant également aux employés d'agence des ordinateurs portables et de nouveaux écrans et imprimantes.

### ➤ PRÉPARATION DU PROJET DE FUSION ; INTÉGRATION ET MIGRATION

En 2021, les collaborateurs du service informatique ont également poursuivi la préparation de l'intégration informatique d'AXA Banque :

- Accroître la maturité des processus clés;
- Affiner la méthodologie de développement, de test et de gestion des projets et ;
- Détailler les dispositions relatives à la planification et au budget.

### La gestion du portefeuille

La politique financière et la politique d'investissement du portefeuille obligatoire du Groupe Crelan est basée sur la sécurité et la sûreté.

Pour la politique financière, les risques de taux d'intérêt, d'option et de liquidité sont mesurés dans le cadre de divers scénarios de stress simulés. Le cadre des limites imposées et approuvées garantit qu'en aucun cas

la rentabilité et la solvabilité ne puissent être compromises.

La politique d'investissement dans le portefeuille obligatoire n'a pas changé en 2021. Le portefeuille fait partie du tampon d'actifs très liquides pour couvrir les périodes futures de stress de liquidité. En effet, les obligations sont facilement mobilisables en les utilisant comme garantie dans les prêts interbancaires.

En 2020, Crelan a profité pour participer au programme TLTRO3 de la BCE, qui consistait à attirer des liquidités à court terme à -1 %, sous réserve toutefois d'une production suffisante de crédits. Le montant emprunté dans le cadre du programme TLTRO3 est resté le même en 2021.

En raison de taux d'intérêt relativement bas en 2021 et pour soutenir ses clients pendant la crise du coronavirus, la banque a choisi d'utiliser l'excédent de liquidités dans le portefeuille de crédits plutôt que dans le portefeuille obligatoire. Les durées moyennes de production des crédits sont considérablement plus longues que les durées des engagements commerciaux, avec le risque d'érosion de la marge d'intérêt en cas d'évolution importante des taux d'intérêt. C'est pourquoi Crelan a régulièrement recouru à la couverture par des dérivés de taux d'intérêt.

## Crelan, une banque sûre

Au sein de la banque, différents départements sont responsables de la gestion des risques. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des activités les plus importantes pour garantir que Crelan est, et reste une banque sûre.

### Gestion générale des risques

Le Risk Management se concentre sur différentes spécialisations :

- Identification, mesure, surveillance et contrôle des risques crédit, financiers, opérationnels et de la sécurité IT ;
- Emission d'avis sur tous les grands dossiers de crédit ;
- Développement et validation des modèles internes utilisés dans le cadre de IIRB (approche Internal Rating Based) et d'IFRS 9 ;
- Préparation, coordination et validation des rapports réglementaires tels que le RACI (Rapport Annual Contrôles Internes), l'ICAAP (Internal Capital Adequacy Assessment Process), l'LAAP (Internal Liquidity Adequacy Assessment Process), le Recovery Plan, le rapport du troisième pilier...<sup>14</sup>

La banque a créé différents comités de risques internes pour organiser au mieux la gestion des risques. Ces comités de risque contrôlent les risques crédit, financiers, opérationnels (y compris les contrôles permanents) et informatiques, ainsi que les risques liés aux entités.

La banque a également mis en place un Risk Appetite Framework qui tient compte d'un certain nombre d'indicateurs clés pour la solvabilité, la liquidité, la rentabilité et d'autres paramètres du portefeuille crédit. Le respect des limites est contrôlé au moins une fois par trimestre.

La crise du coronavirus a exigé une grande attention de la part de Risk Management. Périodiquement, l'équipe a dressé un état des lieux des influences de la pandémie sur les différents risques (risque de crédit, de liquidité

et opérationnel). Sur la base de ces conclusions, la banque a pris les mesures nécessaires pour gérer ces risques de manière adéquate.

En 2022, une grande attention sera accordée à l'intégration de Crelan à AXA Bank Belgium. Celle-ci aura un impact sur l'organisation du département Risk lui-même. Nous nous efforçons d'intégrer les activités sur base de l'approche 'best of both worlds'. En outre, le département Risk suivra de près le processus d'intégration et migration afin que les risques associés à ce projet soient correctement gérés.

### ➤ Risque de crédit

Crelan maîtrise le risque de crédit sur base de la politique en matière de crédit, d'une part, et sur un système de séparation des fonctions dans l'activité crédits, d'autre part. Divers comités suivent ainsi «l'appétence pour le risque».

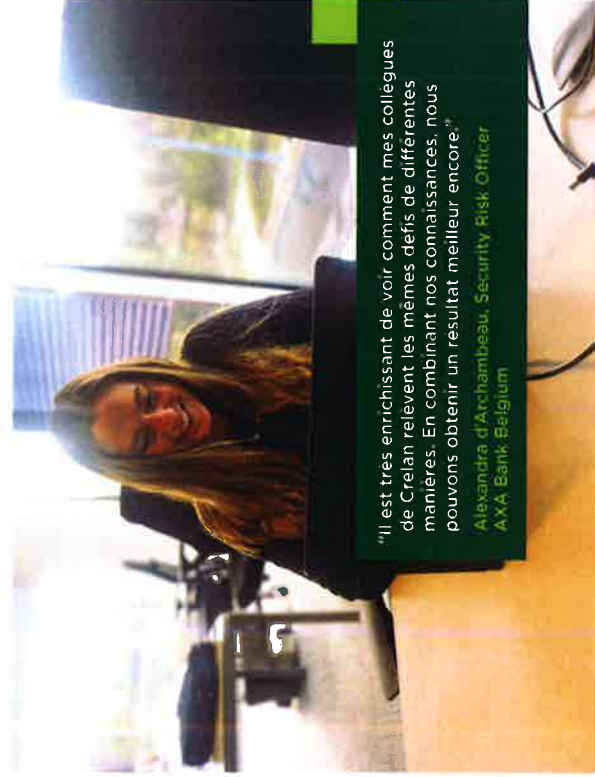
Les compétences en matière d'octroi de crédits sont réparties entre le Comité de Direction et le Comité des Engagements Crédits et ce, selon les différents niveaux d'encours crédit, et de rating des clients. Il existe, par ailleurs, une délégation de compétences au sein du département crédits.

Le Comité de Surveillance crédits est compétent pour la gestion de l'encours crédit, notamment pour les crédits sur la « liste des crédits sous surveillance ».

Le Comité des Provisions Crédits est compétent pour placer des clients sous statut de « défaut qualitatif », pour fixer et adapter des réductions de valeur, pour dénoncer des crédits et amortir des créances.

Les limites en matière de crédit sont actualisées tous les ans dans le cadre du risque de crédit global de la Banque et sont approuvées par le Comité des Risques et le Conseil d'Administration.

Le risque de crédit est géré à l'aide de modèles de rating qui attribuent un score à chaque



"Il est très enrichissant de voir comment mes collègues de Crelan relèvent les mêmes défis de différentes manières. En combinant nos connaissances, nous pouvons obtenir un résultat meilleur encore."

Alexandra d'Archaesbeu, Security Risk Officer  
AXA Bank Belgium

client ayant un crédit. Le rating du client est crucial pour les décisions en matière d'octroi et de gestion des crédits. La performance de ceux-ci est suivie régulièrement et les résultats sont validés et approuvés par un comité spécifique, à savoir le Comeri.

Pour chaque dossier relevant de la compétence du Comité des Engagements Crédits et/ou du Comité de Direction, un conseil indépendant du Risk Magement est indispensable.

### ➤ **Risque de taux, de liquidité et de marché**

Le suivi des risques financiers de toutes les entités bancaires se déroule via un système

centralisé. La structure du Groupe est de cette façon renforcée par le biais du suivi financier des risques et toutes les filiales sont intégrées opérationnellement dans la politique financière et le suivi des risques du Groupe.

Les indicateurs de risque les plus importants sont :

- la Value at Risk globale, un modèle développé par le département Risk Management Finance, pour tous les risques financiers aussi bien dans des conditions normales que dans des conditions de stress ;
- un gap taux fixe reverse cumulatif pour le risque de taux ;
- les limites LGD (Loss Given Default) pour le risque de contrepartie et le risque-pays ;
- des ratios pour le risque de liquidité (LCR).

ALM (Asset Liabilities Management) est responsable du suivi du risque de taux, du risque d'option et du risque de liquidité au sein de la Banque. Le développement des modèles servant à l'identification, à l'analyse, à la surveillance et au rapportage de ces risques au sein de la Banque est réalisé par ce département. Le Risk Management joue le rôle de validateur de ces modèles.

Aussi bien le gap de taux fixe interne que le rapportage réglementaire du risque de taux sont contrôlés par le Risk Management.

La responsabilité de la gestion et du rapportage des risques financiers, ainsi que le contrôle des limites applicables se trouvent, en première instance, auprès des différents domaines eux-mêmes. Risk Management est responsable du contrôle en deuxième ligne de ces limites financières en validant de manière indépendante les données communiquées par l'ALM et la Politique Financière. De cette façon, Crelan veut exclure les erreurs dans les rapports destinés aux autorités de régulation, au Comité financier, au Comité de Direction et au Conseil d'Administration.

### ➤ **Risques opérationnels**

Un mécanisme d'avertissement existe pour dépister les incidents opérationnels importants. L'équipe Operational Risk Management met également en place des indicateurs-clés pour examiner dans quelle mesure les processus sont

sensibles au risque et pour surveiller la qualité des rapports d'incidents par les différentes directions.

Au niveau fonctionnel, le Risk Management peut compter sur un réseau d'une trentaine de correspondants-risques, ayant pour tâche de signaler les incidents opérationnels liés à leurs processus et qui y sont sensibilisés.

Les systèmes de contrôle sont basés, entre autres, sur une cartographie détaillée des risques (Enterprise Risk Management) avec pour objectif :

- de décrire les processus sous forme de flowcharts ;
- d'identifier les risques inhérents et les contrôles existants ;
- d'identifier les risques résiduels ;
- d'élaborer des mesures correctives appropriées pour les risques identifiés.

### ➤ **Les risques de sécurité it**

Le secteur financier est très souvent la cible d'attaques contre les barrières de sécurité qu'il a mises en place. En tant qu'entreprise, il est important de surveiller en permanence et d'adapter le fonctionnement et l'organisation de manière adéquate aux risques.

La banque a divisé ses activités de sécurité en deux niveaux, une première ligne qui se concentre sur le suivi opérationnel et une seconde ligne qui se concentre sur la description des risques, l'élaboration des politiques et la réalisation de contrôles.

Pour faire face à ces risques croissants, la banque a établi une feuille de route visant à renforcer davantage les aspects liés à la sensibilisation interne, aux techniques de piratage et de phishing...

Dans le cadre d'un programme d'amélioration continue avec des mesures et un suivi accru, l'infrastructure de la banque a été davantage sécurisée. Divers projets relatifs à cette sécurité interne ont été réalisés. Ce programme est également axé sur les services électroniques à la clientèle et sur la sensibilisation des clients à la sécurité bancaire.

Les accords que nous avons conclus avec les

fournisseurs sur la sécurité, entre autres, de la protection des données à caractère personnel et des activités externalisées ont été renforcés et strictement contrôlés.

Ces éléments font bien entendu l'objet d'un contrôle répété des première et deuxième lignes de défense.

Enfin, Crelan a investi dans la préparation de la future infrastructure et organisation de la banque en vue de l'acquisition et de l'intégration d'AXA Banque. Bien entendu, ces projets incluent dès le départ une sécurité tournée vers l'avenir.

### ➤ **Recovery plan**

Crelan a élaboré un premier plan de redressement (recovery plan) selon les recommandations des autorités de contrôle.

Sur base des orientations de l'ABE, la banque a développé plusieurs indicateurs de risque dans les domaines de la solvabilité, de la liquidité et de la rentabilité. Pour chaque indicateur, des seuils d'alerte et un seuil critique de rétablissement ont été définis, de sorte qu'en cas de dépassement, des options de rétablissement puissent être enclenchées.

La banque a développé pour ce faire cinq scénarios : crise de liquidités, hausse des taux d'intérêt, crise des crédits, crise (systémique) générale suite à un incident opérationnel et un scénario spécifique lié à l'entité Europabank.

Pour chacun de ces cinq scénarios, quatre options de rétablissement possibles ont été identifiées, qui peuvent être mises en œuvre rapidement et, si nécessaire, simultanément. Dans chacun de ces cas, les options de rétablissement poursuivies permettent au Groupe de sortir de la zone de danger.

### ➤ **ICAAP / ILAAP**

Ces rapports ont pour but de vérifier si la banque dispose de fonds propres et de liquidités suffisants, ce qui est le cas.

Les fonds propres de la banque lui permettent, en effet, de supporter tous les risques découlant de ses activités, et sa position de



"Tout le monde est motivé et débordé d'enthousiasme, moi y compris. Une banque dont je peux me vanter et dont je peux être fière, c'est une banque pour laquelle je veux m'engager. Together we become One!"

Kristel De Vos, inspection operator, AXA Bank Belgium



liquidité est nettement supérieure aux minima légaux et lui permet de faire face aux scénarios de stress.

Lors de l'évaluation des exigences de fonds propres, la qualité et la pertinence des modèles internes jouent un rôle important. La solvabilité dépend à la fois du montant des fonds propres et de la qualité (plus ou moins risquée) des actifs. Le niveau de risque est donc principalement basé sur la pondération du risque attribuée aux différents actifs. Cette pondération des risques est à son tour principalement le résultat des prédictions de défaut et de pertes potentielles faites par les modèles internes (IRB).

Le dispositif IRB est périodiquement examiné et validé par Crelan et l'organisme de réglementation.

La qualité de nos modèles et les risques qui en découlent montrent que la banque développe une approche très prudente du risque, grâce à laquelle nous avons un ratio de solvabilité Tier1 de 18 %, fin 2021.

#### ➤ Qualité des données

La banque a lancé un projet d'envergure visant à améliorer significativement la qualité des données utilisées dans ses processus opérationnels ainsi que dans le reporting interne, externe et réglementaire.

Ce projet s'occupe de la gouvernance et de l'élaboration efficace, d'une part, et se concentre sur les données du portefeuille crédit afin de renforcer les processus de données, d'autre part.

### Compliance

#### ➤ La prévention du blanchiment d'argent

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, des initiatives supplémentaires spécifiques ont été prises en 2021, d'une part en termes de connaissance des clients (Know Your Customer) et d'autre part en termes de contrôle des transactions des clients (Know Your Transactions).

La mise à jour des données des clients s'est poursuivie à un rythme rapide, tant par le biais des agences que de l'application en ligne. Ainsi, à la fin de 2021, les données de plus de 80 % des clients avaient été mises à jour, ce qui permettait une classification plus précise des risques.

En outre, pour le suivi des opérations de paiement, un certain nombre de scénarios de contrôle supplémentaires ont été mis en œuvre, qui se concentrent, entre autres, sur les transactions fréquentes pour de petits montants et permettent donc un contrôle plus fin.

La politique d'acceptation des clients a été mise à jour. Dans la procédure d'acceptation des nouveaux clients, un plus grand nombre de clients potentiels présentant des facteurs de risque types AML ont été détectés. C'est sans doute lié à l'attitude plus critique de certaines banques à l'égard des groupes à risque et à la rupture des relations client qui en découlent.

#### ➤ Implémentation des nouvelles circulaires des autorités de contrôle

En juin 2021, la Banque nationale a publié de nouvelles circulaires relatives à la politique de prévention en matière fiscale, aux mécanismes spéciaux et au rapatriement des fonds. Des formations en ligne sur ces thèmes ont été organisées pour les agents et leur personnel à l'automne 2021.

Les textes politiques sur ces sujets ont été mis à jour ainsi que la procédure de rapatriement.

#### ➤ Prévention de la fraude au paiement

Les mesures de prévention et de sensibilisation à la fraude par hameçonnage ont manifestement porté leurs fruits. Les clients de Crelan n'ont été affectés par le phishing que dans une mesure très limitée. Malheureusement, un plus grand nombre de clients ont été victimes d'autres types de fraude au paiement, dans lesquels les fraudeurs n'agissent pas au nom de la banque, mais utilisent d'autres méthodes pour persuader le consommateur d'effectuer des paiements frauduleux, comme la falsification du numéro de compte sur les factures ou la fraude émotionnelle.

#### ➤ Protection des investisseurs

Compliance a collaboré au déploiement de la nouvelle application informatique pour le conseil en investissement et les ordes d'investissement en mai 2021 et à la préparation de l'introduction de la préférence de durabilité des investisseurs, prévue pour l'automne 2022.

Un certain nombre d'ajustements ont également été initiés concernant l'approbation de nouveaux produits et activités (d'investissement).

En ce qui concerne l'outsourcing des activités, un certain nombre de contrôles supplémentaires ont été mis en place.

### Audit interne

La mission générale et les valeurs de l'Audit Interne sont décrites dans la Charte de l'Audit. Les rôles et responsabilités repris dans la Charte de l'Audit et dans la Charte du Comité d'Audit sont en concordance avec la loi relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.

L'Audit Interne fournit, au Conseil d'Administration, via le Comité d'Audit, et au Comité de Direction, d'une façon indépendante, une assurance raisonnable au sujet de la qualité et de l'efficacité des contrôles internes, de la gestion des risques, des systèmes et processus de bonne gouvernance de la banque.

Le rayon d'action de l'Audit Interne comprend l'ensemble du Groupe. Au sein du Groupe, la méthodologie en matière d'audit et le reporting au Comité d'Audit ont été uniformisés.

Pour Europabank, les activités d'audit sont confiées entièrement à un service d'audit spécifique.

Dans le contexte d'une approche 'Risk Based Auditing', l'Audit Interne a aussi mis à jour, en 2021, « l'Univers Audit », à la suite des nouvelles réglementations et des activités nouvelles ou modifiées.

Les missions de l'Audit Interne, en 2021, portaient sur différents domaines parmi

lesquels les modèles de crédit IRB, Compliance, les Crédits, l'IT...

L'Audit Interne assure également le suivi des mesures correctives. L'état d'avancement des recommandations fait l'objet d'un suivi et d'un rapportage périodiques, tant au Comité de Direction qu'au Conseil d'Administration par l'intermédiaire du Comité d'Audit.

### Inspection du Réseau

La direction Inspection contrôle le bon fonctionnement des agences indépendantes en collectant des informations à différents niveaux. Cette information lui permet de contrôler si la gestion de l'agence a lieu selon les exigences de la Banque.

D'une part, une équipe d'inspecteurs effectue des contrôles sur place, en agence, où a lieu une inspection globale inopinée de différents thèmes : précision de la trésorerie existante, exhaustivité de l'administration de l'agence, traitement des documents comptables, respect de la législation en matière de compliance et autre, traitement des dossiers crédits...

De plus, les inspecteurs visitent aussi les agences dans le cadre de contrôles de caisses, de contrôles de coffres-forts et du respect des dispositions législatives.

Il existe, d'autre part, au siège, un système de contrôle périodique de base où les opérations de trésorerie des agences sont contrôlées. L'approche structurée et la surveillance fréquente permettent de percevoir et de traiter rapidement les signaux perçus.

À côté des contrôles de caisse dans les agences, des enquêtes de prévention de la fraude et des contrôles de la santé financière des agents sont effectués. Ces contrôles portent sur des questions très spécifiques comme le screening préalable de candidats agents et des candidats collaborateurs d'agence, le traitement des plaintes dans lesquelles intervient un agent ou un collaborateur d'agence, les confirmations de soldes, les contrôles après hold-up...

En plus, l'Inspection est responsable de la

préparation, de la mise à jour et de la coordination de la Charte de Crelan, décrivant les principaux accords entre la Banque et les agences indépendantes. La Charte sert de référence importante pour arriver à une collaboration correcte entre l'agent et la Banque, de sorte que les dispositions légales et réglementaires soient respectées d'une part, et que, d'autre part, les clients soient servis correctement et efficacement.

La fréquence des contrôles et la nature des enquêtes et inspections sont dirigées à partir du modèle de qualité de l'inspection. Les résultats des enquêtes fournissent un score de risque - divisé en cinq catégories de low à high risk - qui est attribué à chaque agence sur base de trois éléments : la précision administrative et comptable, la santé financière et les violations de la Charte de Crelan.

La crise du COVID-19 a évidemment fortement influencé les visites d'inspection en 2021.

Le COK (Comité pour le suivi du modèle de qualité) suit, en première instance, les constatations des différents contrôles et détermine quelles actions correctives sont précisément nécessaires en réaction aux éventuels signaux d'alerte. En plus, le COK traite les plaintes lorsque l'implication de l'agent est mise en question, et discute de toute anomalie identifiée par une autre direction, afin de décider de l'action appropriée à prendre envers l'agent.

En cas de dépassement de pouvoir ou lorsque les constatations concernent plusieurs domaines, le COK renvoie le dossier au BAC (Comité d'intermédiation et conseil), qui dispose d'un plus grand pouvoir de décision. Le BAC est composé de deux membres du Comité de Direction et de représentants de Compliance, de la Direction Commerciale, des Affaires Juridiques et de l'Inspection. Les résultats des discussions au Comité BAC sont rapportés au Comité de Direction et au Comité d'Audit.

## Crelan, une banque socialement engagée et durable



### Un fonctionnement durable chez Crelan

#### > La durabilité est devenue un automatisme

La durabilité est dans les gènes de Crelan. En raison de notre stratégie, de notre domaine d'activité et de notre taille limitée, notre fonctionnement est, par définition, déjà relativement durable.

Crelan est un acteur national qui se concentre sur les tâches essentielles de banquier, à savoir la conversion des fonds qui lui sont confiés par les épargnants et les investisseurs en crédits pour les familles et les entrepreneurs privés belges. En d'autres termes, Crelan ne tire pas de revenus de transactions spéculatives, mais soutient pleinement les initiatives locales de ses clients.

En tant que banque coopérative, Crelan n'est pas cotée en bourse. Comme toute entreprise, nous voulons nous développer et créer de la valeur ajoutée, mais nous pouvons le faire à notre propre rythme. Les décisions sont toujours prises dans une perspective à long terme et à partir d'une attitude prudente afin de préserver les intérêts de la banque, de ses collaborateurs, de ses clients et de ses actionnaires coopérateurs.

#### > La durabilité en pratique

Crelan s'efforce d'adopter une approche pragmatique de l'aspect de la durabilité en accordant une attention continue à la transition vers un mode de vie respectueux du climat.

Crelan traduit ce principe en une attention concrète pour :

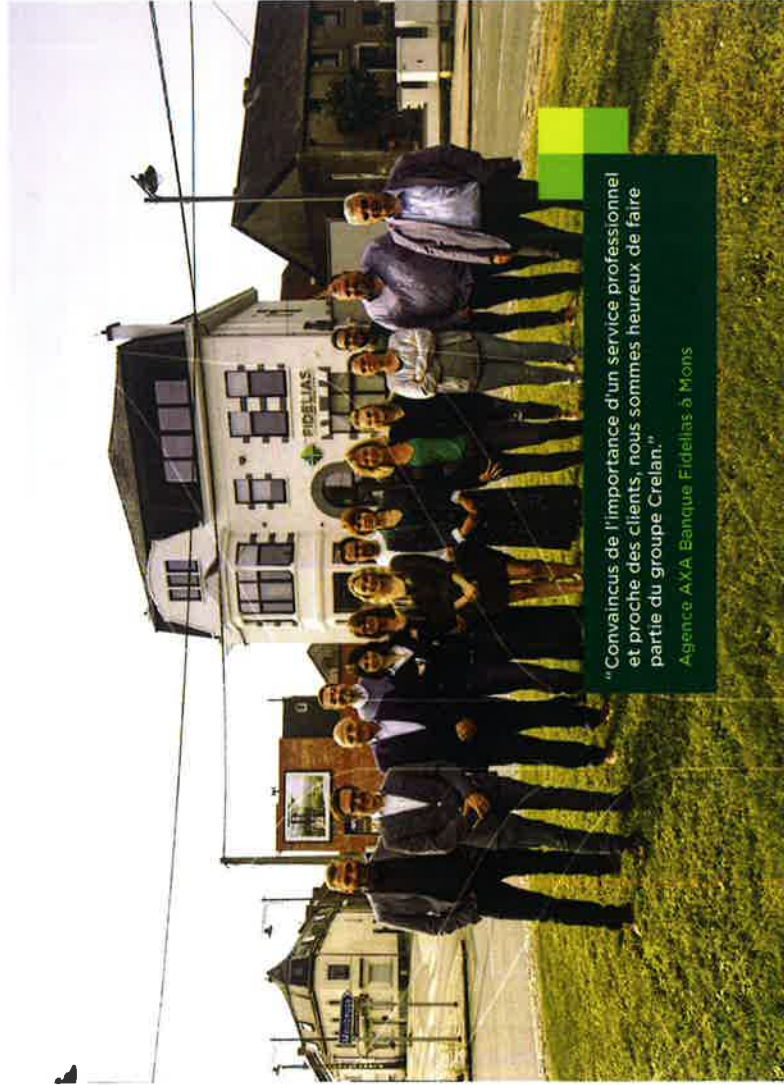
- une durabilité continue de sa gamme de produits et de services ;
- un service et des conseils honnêtes, compétents et personnalisés pour ses clients ;

- une rémunération correcte pour ses actionnaires coopérateurs ;
- un environnement de travail agréable et motivant pour ses collaborateurs ;
- des investissements écologiques dans ses bâtiments et services facilitaires ;
- le sponsoring de plusieurs champions talentueux et la formation de jeunes athlètes en cyclo-cross, basket-ball et athlétisme ;
- une contribution à la société dans laquelle elle est active par le biais de la Crelan Foundation ;
- une participation au capital et un prêt à Incofin, un fonds spécialisé dans la microfinance dans les pays du tiers monde.

Pour des informations plus concrètes sur notre fonctionnement durable, nous invitons le lecteur à consulter notre rapport annuel de durabilité. Ces rapports peuvent être consultés sur le site internet de Crelan.

#### > Sponsoring sportif

Crelan considère le sport comme un élément important d'un mode de vie sain et équilibré et comme un facteur de cohésion sociale rapprochant les gens. Le fair-play et l'esprit d'équipe sont des valeurs admirables que Crelan est heureux de soutenir.





Crelan est depuis longtemps active en tant que sponsor de plusieurs disciplines sportives. La banque choisit consciemment des disciplines où il y a une grande interaction entre les athlètes et les supporters. Les athlètes sponsorisés sont impliqués professionnellement dans leur discipline, visent des résultats et sont en même temps proches de leurs supporters. Ce sont des valeurs auxquelles Crelan s'identifie parfaitement.

#### > **Basket-ball**

##### **Crelan sur le parquet avec les Belgian Cats et les Belgian Lions !**

Depuis mai 2019, Crelan soutient notre fierté nationale en basket-ball : les Belgian Cats et les Belgian Lions. En collaboration avec la Fédération Belge de Basket-ball, Crelan veut continuer à contribuer à construire le succès des Cats & Lions. Crelan investit également dans l'avenir, et est le seul sponsor principal des Young Belgian Cats & Lions (U20) et de l'équipe nationale 3x3, la nouvelle version populaire 'street' du basket-ball classique. Le soutien professionnel des jeunes talents belges est ici d'une importance cruciale. Ces initiatives soulignent l'engagement à long terme de Crelan envers le basket-ball belge.

Dans ce contexte, Crelan sponsorisera également la **Coupe du monde FIBA 3x3** qui se déroulera à Anvers du 21 au 26 juin 2022.

#### > **Cyclo-cross**

Crelan est active en tant que sponsor dans le cyclisme depuis 2000, initialement sous le nom de Crédit Agricole. La philosophie a toujours

été de donner aux jeunes talents du cyclisme belge la possibilité de se développer et d'être entourés dans leur équipe par quelques valeurs établies.

##### **Crelan sponsorise aussi la multiple championne de Belgique et du monde Sanne Cant**

En septembre 2019, Crelan a annoncé devenir le sponsor principal de l'équipe féminine de cyclo-cross IKO-Crelan, avec la multiple championne du monde, Sanne Cant, comme chef d'équipe. Outre le soutien à l'équipe Dames Elite, la banque s'engage également dans le programme de formation des équipes de jeunes U17 et U19, afin d'offrir aux jeunes talents belges du cyclo-cross toutes les chances pour leur avenir.

En 2021, Sanne Cant a remporté son 12<sup>e</sup> titre belge consécutif chez les Dames Elite.

#### > **Athlétisme**

Depuis 2011, Crelan est le partenaire fidèle de la **famille Bertels**, qui figure parmi les leaders mondiaux du 400m et du 4x400m. En tant qu'ambassadeurs de la marque Crelan, Kevin, Jonathan et Dylan sont restés extrêmement accessibles et ouverts envers leurs supporters, même s'ils sont au sommet de l'athlétisme international depuis 10 ans. Et c'est justement ce que Crelan juge si important, à savoir fournir un service passionné et professionnel à ses clients dans une relation de confiance personnalisée.

"Le plus beau travail est de travailler ensemble"

Agence AXA Banque Verwé & Kluisbergen



## Remerciements

L'événement le plus important de 2021 pour le Groupe Crelan a eu lieu le tout dernier jour de l'année. À cette date, le Groupe Crelan a acquis AXA Bank Belgium auprès de l'assureur français AXA Group.

Immédiatement, le Groupe Crelan a doublé de taille, et est devenu le cinquième groupe financier en ce qui concerne le total bilantaire parmi les banques de détail belges.

Cette acquisition est une nouvelle étape importante dans la longue et riche histoire de Crelan. Il s'agit d'une démarche réfléchie au bénéfice de Crelan et d'AXA Banque et de leurs clients.

Désormais, le Groupe Crelan pourra investir plus

rapidement et plus efficacement dans son offre de services, car il sert deux fois plus de clients, 1,8 million pour être précis.

La combinaison de nos connaissances et de notre expérience est enrichissante et permettra sans aucun doute d'améliorer encore notre service et notre offre aux clients.

Dans un premier temps, cette reprise n'apportera que peu ou pas de changement pour les clients de Crelan et d'AXA Banque. Les deux marques continueront à opérer séparément sur le marché et les agences familiaires ainsi que les produits resteront disponibles.

Toutefois, à un stade ultérieur, le but est d'intégrer les deux banques et de poursuivre

toutes les activités sous le logo de Crelan. Cette intégration est prévue pour le printemps 2024 et est actuellement minutieusement préparée par les collaborateurs de Crelan et d'AXA Banque. Nous avons l'ambition de faire en sorte que l'intégration soit le plus harmonieuse et la plus transparente possible pour nos clients.

Nous sommes très fiers de cette nouvelle étape dans le processus de croissance du groupe Crelan.

Nous voulons honorer la confiance que nous ont accordée les régulateurs financiers, la Banque Nationale de Belgique et la Banque Centrale Européenne en faisant de l'intégration un succès pour la banque, ses agents et ses clients.

Le fait que Crelan ait pu franchir cette étape n'est pas seulement le résultat d'une politique bien pensée, mais aussi des efforts et du dévouement de nos collaborateurs et de la confiance que nous accordent nos clients et nos actionnaires coopérateurs.

Au nom de tous les membres du Conseil d'Administration de CrelanCo SC et de Crelan SA, nous tenons à vous en remercier.

> **Luc Versete**  
Président du Conseil d'Administration  
Crelan SA

> **Jean-Pierre Dubois**  
Président du Conseil d'Administration  
CrelanCo SV



"Avec un bon esprit d'équipe et une bonne éthique de travail, on peut aller très loin."

Agence Crelan Adfinais Delgo à Assé





Le rapport annuel du Groupe Crelan est édité en français et en néerlandais.  
Il peut être consulté sur [www.crelan.be](http://www.crelan.be). Il est réalisé par les Directions Secrétariat  
Général et Marketing & Communication du Groupe Crelan.  
Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à :  
Ortwin De Vliegheer, Secrétaire-Général : [general.office@crelan.be](mailto:general.office@crelan.be).



**Crelan**

Ensemble pour  
une autre banque





## Rapport du commissaire à l'assemblée générale du Groupe Crelan pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de la Groupe Crelan (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »). Ce rapport inclut notre opinion sur l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations de capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Consolidés », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 25 juin 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du comité d'audit et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat vient à l'échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Consolidés au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Consolidés durant 5 exercices consécutifs.

### Rapport sur l'audit des Comptes Consolidés

#### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Consolidés du Groupe Crelan, comprenant l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations de capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les annexes, dont le total de l'état consolidé la situation financière s'élève à € 53.011.860.363 et dont l'état consolidé du résultat global se solde par un bénéfice de l'exercice de € 660.346.064.

A notre avis, les Comptes Consolidés du Groupe donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Informations Financières telles qu'adoptées par l'Union Européenne (« IFRS ») et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

#### Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - « ISAs »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Consolidés en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des Comptes Consolidés de la période en cours.

Les points clés de l'audit ont été traités dans le contexte de notre audit des Comptes Consolidés pris dans leur ensemble aux fins de l'élaboration de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

**Regroupement d'entreprises avec AXA Bank Belgium : identification des actifs acquis et des passifs pris en charge, estimation de leur juste valeur et comptabilisation d'un profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses (« badwill »)**

### Description du point clé de l'audit

Le 31 décembre 2021, le Groupe a acquis la totalité du capital social d'AXA Bank Belgium (« ABB ») pour 686 millions d'euros (la « transaction »). Comme l'exige la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », le Groupe a identifié les actifs acquis et les passifs pris en charge, déterminé leur juste valeur et comparé la juste valeur nette avec la contrepartie payée. Pour cet exercice, qui nécessite de formuler diverses hypothèses, le Groupe s'est fait assister par un expert en valorisation externe.

La différence entre la juste valeur nette des actifs acquis et des passifs pris en charge et la contrepartie payée est un profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses (ou « badwill ») de 599 millions d'euros, qui a été reconnu dans le compte de résultats consolidé.

Compte tenu de l'importance relative des actifs acquis, des passifs repris et du badwill reconnu (comme décrit à la note 1.3 des comptes consolidés) et compte tenu du degré de jugement impliqué dans l'identification et l'estimation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris, nous considérons ce regroupement d'entreprises comme un point clé de l'audit.

## Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

- ▶ Nous avons analysé le « share purchase agreement » et les autres contrats relatifs à la transaction afin de vérifier la détermination correcte de la contrepartie payée et les clauses spécifiques qui pourraient avoir un impact sur celle-ci.
- ▶ Nous avons obtenu du commissaire d'ABB ses conclusions sur l'audit des états financiers consolidés d'ABB au 31 décembre 2021 et examiné ses documents de travail. Nous avons mis en œuvre des diligences supplémentaires conformément à la norme ISA 600.
- ▶ Nous avons analysé la méthodologie appliquée par le Groupe pour identifier les actifs acquis et les passifs repris.
- ▶ Nous avons analysé le rapport de vendor due diligence d'ABB, le rapport de due diligence d'acquisition préparé par les conseillers externes du Groupe et les états financiers consolidés d'ABB au 31 décembre 2021, afin de questionner si le Groupe a identifié tous les actifs acquis et tous les passifs repris.
- ▶ Nous avons évalué la compétence et l'indépendance de l'expert en valorisation externe.
- ▶ Nous avons analysé le rapport préparé par l'expert en valorisation externe, avec le soutien de nos propres experts internes en évaluation. Plus précisément, nous avons évalué la portée de leurs travaux et la pertinence des principales hypothèses et méthodes d'évaluation utilisées.
- ▶ Nous avons recalculé, sur la base d'un échantillon, les justes valeurs des actifs acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition. Ceci a inclus, pour la réévaluation des prêts et des actifs et passifs des régimes de retraite, l'assistance respectivement de nos experts en valorisation internes et de nos actuaires.
- ▶ Nous avons vérifié l'exactitude des écritures de consolidation.

Enfin, nous avons évalué l'exhaustivité et la précision de la note 1.3 des comptes consolidés, conformément aux exigences des normes IFRS.

### **Risque de crédit lié au portefeuille de prêts**

#### **Description du point clé de l'audit**

Au 31 décembre 2021, la valeur du portefeuille de prêts du Groupe Crelan représente € 45.877.409.721 (brute, mesurée au coût amorti) et les réductions de valeur correspondantes s'élèvent à € 150.711.235. Ce portefeuille de prêts est principalement constitué de crédits accordés aux particuliers et aux entreprises.

Les réductions de valeur représentent la meilleure estimation du Groupe des pertes de crédit attendues, à la date de clôture. Elles sont calculées sur la base du risque de défaut sur différents horizons temporels, selon que le risque de crédit de l'emprunteur a augmenté de manière significative ou non depuis l'octroi du crédit :

- ▶ la réduction de valeur pour les expositions dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière significative (expositions dites "de stade 1") est basée sur des pertes de crédit attendues sur une période de 12 mois;
- ▶ la réduction de valeur pour les expositions ayant subi une augmentation significative du risque de crédit (expositions dites "de stade 2" et "de stade 3") est basée sur les pertes de crédit attendues sur toute la durée de vie du crédit.

Les calculs de pertes de crédit attendues sont des estimations, pondérées en fonction de la probabilité, de la valeur actuelle des pertes pécuniaires, pour lesquelles il est fait usage de modèles, des scénarios sont appliqués, et il est tenu compte d'une part des pertes historiques, et d'autre part d'informations prospectives. Les inputs pour ces modèles sont notamment basés sur les pourcentages de pertes historiques, sur les conditions des crédits et sur les projections de flux de trésorerie, un jugement étant appliqué afin de déterminer les hypothèses utilisées pour calculer les réductions de valeur.

Les principaux domaines de jugement dans ce processus sont les suivants :

- ▶ Les critères utilisés pour identifier les expositions présentant une augmentation significative du risque de crédit (et le «stade» correspondant) ;
- ▶ Les hypothèses utilisées dans le modèle de perte de crédit attendue, telles que la situation financière de l'emprunteur (et sa probabilité de défaut correspondante) et la perte qui serait subie en cas de défaut (qui dépend elle-même de la valeur recouvrable attendue de la garantie, le cas échéant) ;
- ▶ La prise en compte d'informations prospectives (au moyen de scénarios macro-économiques assortis de probabilités) ;
- ▶ Les ajustements manuels appliqués lorsque des paramètres ou des calculs basés sur ceux-ci ne sont pas considérés par la direction comme étant représentatifs du risque ou des conditions actuelles du portefeuille.

Les crédits et les réductions de valeur correspondantes étant significatifs pour le bilan et le résultat consolidés du Groupe, et étant donné le degré de jugement impliqué et l'incertitude y-relative quant à l'estimation des réductions de valeur, nous considérons qu'il s'agit là d'un point clé de l'audit.

#### **Résumé des procédures d'audit mises en œuvre**

- ▶ Nous avons évalué et testé la conception et l'efficacité des contrôles clés au niveau de l'octroi du crédit, du processus de gestion du risque de crédit (y compris l'évaluation périodique des crédits, le suivi de la solvabilité des emprunteurs au moyen d'indicateurs tels que les dépassements d'échéance et les concessions accordées (« forbearance »), et la détermination du rating), du flux d'informations entre les systèmes source et le calculateur des pertes de crédit attendues, ainsi que le développement et le monitoring des modèles (en particulier, le processus de validation indépendante).

- ▶ Nous avons comparé l'inventaire des crédits sur lesquels les pertes de crédit attendues ont été calculées avec les emprunts inclus dans les comptes consolidés.
- ▶ Pour les modèles de pertes de crédit attendues, nous avons fait appel à nos spécialistes internes pour évaluer le caractère approprié de la modélisation et de la méthodologie utilisée (à la lumière des exigences des normes IFRS).
- ▶ Pour les réductions de valeur sur crédits déterminées sur une base individuelle, nous avons sélectionné un échantillon de crédits (en stades 2 et 3) et procédé à un examen détaillé des dossiers de crédit. Nous avons évalué si le Groupe
  - ▶ a appliqué sa politique en matière de risque de crédit ;
  - ▶ a correctement estimé la qualité et le « stade » du crédit ;
  - ▶ a correctement évalué les garanties reçues, le cas échéant, et
  - ▶ a correctement estimé la recouvrabilité du prêt et la réduction de valeur.
- ▶ Pour évaluer le caractère raisonnable des informations prospectives incorporées dans les modèles de pertes de crédit attendues, nous avons passé en revue les prévisions et les probabilités allouées aux différents scénarios envisagés, et nous les avons comparées avec des éléments probants (informations économiques publiques), le cas échéant. En particulier, nous avons vérifié si ces informations prospectives tiennent suffisamment compte des impacts de la crise du Covid-19 et sont en ligne avec les anticipations de Produit Intérieur Brut et de taux de chômage telles que publiées par les régulateurs.
- ▶ Pour évaluer la pertinence des ajustements manuels appliqués par la direction, nous avons considéré la possibilité que les dépréciations soient impactées par des événements ou des tendances qui ne sont

pas pris en compte par les modèles du Groupe, ou par des limitations des données.

Enfin, nous avons évalué l'exhaustivité et la précision dans les notes 4.4 et 7.2 des comptes consolidés conformément aux exigences des normes IFRS.

### **Evaluation des instruments dérivés et comptabilité de couverture**

#### **Description du point clé de l'audit**

Le Groupe a conclu des swaps d'intérêt (IRS) et des options sur taux d'intérêt (caps et swaptions) afin de couvrir son risque d'intérêt. Ces dérivés sont évalués à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le compte de résultats.

Afin d'atténuer l'effet de cette réévaluation sur le compte de résultats, le Groupe a désigné la grande majorité de ces dérivés dans des relations de couverture du risque de taux d'intérêt de portefeuilles d'actifs ou de passifs financiers (« portfolio fair value hedging »), de telle sorte que les portefeuilles d'actifs financiers ou de passifs financiers couverts font également l'objet d'une réévaluation pour le risque couvert, enregistrée dans des lignes distinctes à l'actif ou au passif du bilan (« variation de la juste valeur des éléments couverts »).

Ces deux réévaluations (i.e. celle des dérivés de couverture, et celle des portefeuilles d'actifs ou passifs financiers couverts) se neutralisent au niveau du compte de résultats, n'y laissant comme effet net que l'éventuelle inefficacité de la relation de couverture.

Au 31 décembre 2021, les dérivés de couverture présentent des justes valeurs positives et négatives de respectivement € 247.980.725 et € 1.368.430.297, avant la compensation avec le « collateral » correspondant reçu ou versé (voir note 4.16). Les réévaluations des portefeuilles d'actifs et de passifs financiers couverts s'élèvent à respectivement € 431.353.867 et € -3.787.639. Une inefficacité de € 2.978.443 (bénéfice) a été enregistrée en compte de résultats.

Le risque d'audit réside d'une part dans la valorisation de ces dérivés (au moyen de techniques d'évaluation) et, d'autre part, dans l'application de la comptabilité de couverture (qui est très exigeante en terme de documentation, et se base notamment sur certaines hypothèses en matière de remboursements anticipés et de renégociations futures, pour certains types de prêts). Dès lors, nous considérons qu'il s'agit d'un point clé de l'audit.

#### **Résumé des procédures d'audit mises en œuvre**

- ▶ Nous avons comparé les justes valeurs des dérivés avec les valorisations communiquées par les contreparties, dans le cadre des conventions de « collateralisation ». Avec l'aide de nos propres spécialistes en évaluation, nous avons évalué l'adéquation des modèles d'évaluation des dérivés, comparé les paramètres utilisés (courbe de taux, courbe de volatilité) avec des données de marché, et recalculé les justes valeurs d'un échantillon de dérivés.
- ▶ Nous avons apprécié le respect des conditions de compensation requises par IAS 32 et si cette compensation a été correctement calculée et présentée dans les Comptes Consolidés.
- ▶ Nous avons examiné la documentation de couverture existante afin d'évaluer si celle-ci était conforme aux exigences de la version « carved-out » de la norme IAS 39 telle qu'adoptée par l'Union Européenne, et nous avons revu les tests d'efficacité réalisés par le Groupe pour évaluer si les relations de couverture sont toujours efficaces et si la partie inefficace de la couverture a été calculée avec exactitude. Plus particulièrement, nous avons comparé le volume des dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture est appliquée avec le volume des prêts hypothécaires (et autres) couverts projeté sur les exercices à venir, compte tenu d'hypothèses de remboursements anticipés et de renégociations, afin d'identifier toute surcouverture éventuelle susceptible de compromettre en partie l'application de la comptabilité de couverture.
- ▶ Nous avons examiné le modèle de prévision des remboursements anticipés et des renégociations de prêts hypothécaires utilisé par le Groupe, et évalué son bon fonctionnement au cours des périodes récentes.
- ▶ Nous avons testé les feuilles de calcul utilisées par le Groupe pour gérer les modèles de couverture, afin de vérifier le caractère correct des écritures, et le traitement approprié des dérivés dont la valeur était non-nulle au moment de leur désignation comme instruments de couverture. Nous avons vérifié les rapprochements entre ces feuilles de calcul et, d'une part, les systèmes sources sous-jacents et, d'autre part, les Comptes Consolidés.

Enfin, nous avons évalué l'exhaustivité et la précision des notes 4.12, 4.13.2, 4.16, 7.3.1 et 8.6 des comptes consolidés conformément aux exigences des normes IFRS.

#### **Responsabilités de l'organe d'administration dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés**

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle conformément aux IFRS et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe d'administration estime nécessaire à l'établissement de Comptes Consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés, l'organe d'administration est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.



## **Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISAs permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des Comptes Consolidés ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société et du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société et du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISAs, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- ▶ l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la

collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- ▶ la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société et du Groupe ;
- ▶ l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par l'organe d'administration les concernant;
- ▶ conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société ou du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société ou le Groupe à cesser son exploitation;
- ▶ évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Consolidés, et apprécier si ces Comptes Consolidés reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit, constitué au sein de l'organe d'administration, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.



Assumant l'entière responsabilité de notre opinion, nous sommes également responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des filiales du Groupe. À ce titre, nous avons déterminé la nature et l'étendue des procédures d'audit à appliquer pour ces filiales du Groupe.

Nous fournissons également au comité d'audit, constitué au sein de l'organe d'administration, une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et nous leur communiquons, le cas échéant, toutes les

relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, constitué au sein de l'organe d'administration, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des Comptes Consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

## **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

### **Responsabilités de l'organe d'administration**

L'organe d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, et des autres informations contenues dans le rapport annuel consolidé.

### **Responsabilités du Commissaire**

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, les autres informations contenues dans le rapport annuel consolidé, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### **Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel consolidé**

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Consolidés et ce rapport de gestion a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Consolidés, nous sommes également responsables d'examiner, sur la base des

renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel consolidé comportent une anomalie significative, à savoir une information substantiellement fautive ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

L'information non financière requise par l'article 3:6, § 2 du Code des sociétés et associations est reprise dans le rapport de gestion. Pour l'établissement de cette information non financière, le Groupe ne s'est pas basé sur un cadre de référence européen ou international reconnu. En outre, nous n'exprimons aucune assurance raisonnable sur des éléments individuels repris dans cette information non financière.

### **Mentions relatives à l'indépendance**

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés visés à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Consolidés.

## **Autres mentions**

- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Bruxelles, le 7 avril 2022

EY Réviseurs d'Entreprises SRL  
Commissaire  
Représentée par

Jean-François Hubin \*  
Partner  
\* Agissant au nom d'une SRL

22JFH0162